NAZIONALE
B. Prov.
XX
282
NAPOLI
BIBLIOTECA
VITT. EM. III
283 282

19-9-7

Digitized by Google

B. Prov.
XX
282

Digitized by Google

Digitized by Google

EXPÉDITION

SCIENTIFIQUE

DE MORÉE.

Goo

STRASBOURG. IMPRIMERIE DE LEVRAULT.

648296

EXPÉDITION
SCIENTIFIQUE
DE MORÉE.

SECTION DES SCIENCES PHYSIQUES.

TOME III.

Zoologie et Botanique.

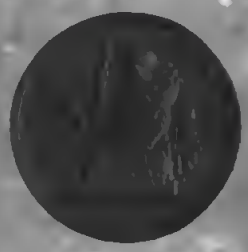

PARIS,
Chez F. G. Levrault, imprimeur-libraire, rue de la Harpe, n.° 81.
STRASBOURG, même maison, rue des Juifs, n.° 33.
1856.

NAPOLI

Malheur au siècle, témoin passif d'une lutte héroïque, qui croirait qu'on peut sans péril comme sans pénétration de l'avenir, laisser immoler une nation! Cette faute, ou plutôt ce crime, serait tôt ou tard suivi du plus rude châtiment.

CHATEAUBRIAND, *Préface de l'Itinéraire.*

EXPÉDITION

SCIENTIFIQUE

DE MORÉE.

Digitized by Google

STRASBOURG, IMPRIMERIE DE LEVRAULT.

Digitized by Google

64836

EXPÉDITION
SCIENTIFIQUE
DE MORÉE.

SECTION DES SCIENCES PHYSIQUES.

TOME III. — 1.re Partie.

Zoologie.

Première Section. — Des animaux vertébrés.

MAMMIFÈRES ET OISEAUX,

PAR

M. ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE,
DOCTEUR EN MÉDECINE, PROFESSEUR DE ZOOLOGIE A L'ATHÉNÉE ROYAL DE PARIS, AIDE-NATURALISTE AU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE, ETC.

Avec un Mémoire sur quelques fragmens d'un temple grec, représentant les douze travaux d'Hercule,

PAR M. ÉTIENNE GEOFFROY SAINT-HILAIRE,
DE L'INSTITUT DE FRANCE, MEMBRE DE LA COMMISSION ACADÉMIQUE DE MORÉE.

PARIS,
Chez F. G. Levrault, imprimeur-libraire, rue de la Harpe, n.° 81.
STRASBOURG, même maison, rue des Juifs, n.° 33.
1833.

NAPOLI

Digitized by Google

Digitized by Google

INTRODUCTION.

Depuis que l'histoire naturelle, enrichie par les découvertes innombrables d'une multitude de voyageurs, embrasse à la fois dans son immense étendue les êtres de toutes les contrées du globe, les naturalistes, accoutumés depuis long-temps à la vue des animaux et des plantes de leur pays, ont fait des espèces des régions éloignées les sujets habituels de leurs études les plus approfondies, et l'on peut dire même les objets constans de leur prédilection scientifique. La Nouvelle-Hollande et Madagascar, ces deux contrées où la nature est belle et variée comme dans nos climats, mais si différente qu'on la croirait animée par un autre soleil; l'Amérique du sud, que l'on peut vraiment appeler un monde nouveau; l'Afrique, cette vaste patrie des monstres, ainsi que la nommaient les anciens; enfin l'Inde, région inépuisable pour le naturaliste, où les créations de toutes les autres parties du globe semblent représentées par quelques êtres dispersés et comme perdus au milieu d'une création toute spéciale; telles sont les contrées dont les richesses naturelles, explorées déjà depuis nombre d'années, sont et sans doute seront long-temps encore les buts principaux des efforts et des recherches des voyageurs.

La connaissance des êtres animés, ou, pour me renfermer dans les limites du sujet plus spécial de mes recherches, la connaissance des animaux de ces contrées est en effet féconde en résultats curieux, singuliers, inattendus. Le zoologiste se complaît dans l'étude de ces êtres, où chaque organe, chaque fonction, chaque habitude est un contraste avec les organes, les fonctions, les habitudes des êtres de notre Europe. Les progrès de son observation le conduisent à chaque pas sur un terrain neuf, et, déroulant devant lui une multitude de faits inconnus, le font jouir du plaisir, si doux pour l'homme instruit, de découvrir

Digitized by Google

et de contempler des choses nouvelles : plaisir auquel n'est pas insensible lui-même l'homme le plus ignorant, entraîné à son insu par le plus noble des instincts, le désir inné en nous de voir et de connaître.

L'observation des mammifères et des oiseaux de la Grèce ne saurait nous offrir un semblable attrait. Les mammifères, ainsi que nous le verrons bientôt, n'existent en Grèce qu'en très-petit nombre, et il est facile de prévoir que des êtres pourvus, comme le sont les oiseaux, d'organes de progression tout-puissans, ne sauraient se renfermer uniquement dans une seule et même contrée. Cependant leur étude doit-elle être sans intérêt? ne saurait-elle nous conduire à quelques résultats utiles pour la science? Les faits les plus piquans de nouveauté sont-ils nécessairement les plus féconds en instruction? Nous ne le pensons pas, et peut-être les considérations suivantes pourront-elles ôter à cette opinion le caractère paradoxal qu'elle semble présenter au premier aspect.

Sans doute, si la zoologie n'avait d'autre but que de dresser le catalogue des innombrables animaux qui peuplent la surface du globe; si l'enrichissement de ce catalogue déjà immense, en d'autres termes, si la découverte d'espèces nouvelles était le seul genre de progrès que réclamât la science, la comparaison entre des êtres appartenant à des régions séparées par d'énormes distances ou par des différences importantes de température et de climat, mériterait seule de devenir le sujet de nos travaux, puisqu'elle seule peut nous offrir le spectacle de diversités organiques, rendues évidentes par des caractères tranchés et remarquables. Mais la zoologie mériterait-elle le nom de science, si, purement descriptive et nullement philosophique, elle ne se composait que de résultats dus à des travaux de ce genre? Et s'il lui importe de dénombrer avec exactitude les espèces animales, de noter avec soin les différences qui les distinguent, l'origine et la formation des espèces, la nature et les causes de leurs différences ne sont-elles pas aussi pour elle des questions d'un intérêt réel, immense même? Or, il est évident que c'est surtout la comparaison des êtres de contrées peu distantes et peu différentes les unes des autres, qui peut jeter du jour sur ces questions compliquées, difficiles, ardues, mais cependant accessibles à notre raisonnement et à nos observations. Là, sous l'action de causes de

Digitized by Google

diversité réelles et actives, mais moins puissantes, se sont établies des différences moins tranchées; là se montre souvent avec une parfaite évidence l'influence des circonstances locales qui, laissant subsister toutes les conditions essentielles du fond commun, lui a fait subir une légère altération : en d'autres termes, là s'établissent ces types peu distincts que tous les zoologistes désignent sous le nom de *variétés de localité*, reconnaissant ainsi d'un accord unanime dans l'application et, si je puis me servir de cette expression, dans la pratique, cette puissance modificatrice des agens extérieurs, qu'un si grand nombre d'entre eux nient plus ou moins complétement dans leurs théories. Ces *variétés de localité*, tendant à établir des passages d'une espèce à l'autre, n'ont été jusqu'à présent en histoire naturelle qu'un sujet de graves difficultés et de continuelles hésitations; et il en sera de même tant que la distinction des êtres, tant que la connaissance nette et précise des différences sera le principal et presque l'unique but des travaux de la plupart des zoologistes. Au contraire, que les progrès de la science viennent à amener le moment (et sans doute nous y touchons) où l'on voudra non-seulement noter, mais apprécier les différences, non-seulement classer les espèces, mais expliquer leur formation, l'étude des *variétés de localité*, ces *demi-espèces*, ainsi qu'on pourrait les appeler, deviendra l'un des sujets de prédilection des travaux des zoologistes, parce qu'elle sera l'un des sujets les plus féconds en résultats nets, précis et d'une application immédiate à la philosophie naturelle.[1]

Un autre genre d'intérêt s'attache aussi dans quelques cas particuliers à l'étude comparative d'êtres appartenant à des régions peu éloignées. Certaines contrées, placées entre deux zones très-différentes par leur climat et intermédiaires entre elles par leurs conditions physiques, comme par leur situation, doivent aux circonstances particulières de leur disposition topographique de nous offrir vraiment un passage marqué entre deux ordres de choses, ou, suivant une expression déjà admise dans la science et déjà employée dans cet article, entre deux

1. Ces idées peuvent aussi être appliquées avec beaucoup d'avantage à l'étude de l'homme lui-même et à l'examen de plusieurs des questions aussi importantes que difficiles qui se rattachent à son histoire. Voyez notre *Histoire générale des anomalies de l'organisation*, t. I, p. 204-250.

Digitized by Google

créations diverses. Ce sont vraiment, pour emprunter à une autre branche de l'histoire naturelle le terme qui peut le mieux exprimer notre pensée, des *contrées de transition*, et si l'ensemble de leurs productions, dépourvu d'un caractère spécial, frappant et bien tranché, mais, au contraire, participant à la fois des conditions des régions voisines, n'appelle pas l'attention par l'aspect de ces contrastes, de ces oppositions naturelles qui parlent si haut à l'imagination, son étude approfondie peut du moins révéler à l'observateur une multitude de ces relations secrètes, de ces analogies cachées, de ces inductions fécondes que les esprits méditatifs se plaisent à découvrir sous le voile épais qui les cache au vulgaire.

Sous le point de vue de la géographie zoologique, c'est parmi ces contrées de transition que l'on doit ranger la Grèce, et peut-être est-elle la plus remarquable de toutes. La belle région où furent Delphes et Thèbes[1], où est encore Athènes, la presqu'île de Morée, l'île de Candie, semblent trois portions d'un vaste cap qui, prolongeant l'Europe vers l'Asie et l'Afrique, lie à la fois l'Occident à l'Orient et le Nord au Midi. C'est là, en effet, que les costumes et les mœurs de l'Orient commencent à se mêler aux mœurs et aux costumes de l'Occident. Là aussi, au milieu d'une végétation analogue à celle de nos climats, la nature a semé quelques-uns de ces arbres magnifiques dont elle orne en si grand nombre les climats méridionaux. Enfin, c'est encore en Grèce que les animaux de l'Afrique et de l'Asie, le chacal, par exemple, viennent apparaître pour la première fois au milieu de la création européenne. Ainsi cette poétique contrée, comme elle réunit en elle des monumens de tous les âges, comme elle semble lier tous les temps par son illustration antique et sa gloire moderne, réunit aussi en elle des représentans des créations locales de plusieurs contrées et établit un lien entre les trois parties du monde des anciens.

Si l'on ajoute à ces considérations que la Grèce, berceau des lettres et des sciences, le fut surtout de l'histoire naturelle, dont Aristote est vraiment le créateur, et si l'on réfléchit que la connaissance des ani-

1. Thèbes n'est point entièrement détruite, mais elle ne forme plus qu'un simple village.

Digitized by Google

maux de la Grèce a été par conséquent le point de départ et le premier fondement des meilleurs travaux exécutés par les anciens sur la zoologie, on concevra l'intérêt que pourrait encore nous présenter la Faune grecque, alors même qu'elle n'offrirait à notre observation que des êtres déjà étudiés avec soin dans d'autres contrées et parfaitement connus. Il resterait toujours à les revoir, à les soumettre à un nouvel examen, à rechercher et à déterminer les modifications qu'ils ont pu subir sous le climat de la Grèce; et ce travail, quelque simple, quelque peu intéressant qu'il puisse paraître, ne serait pas sans utilité pour la science.

Telle est du moins notre conviction. Aussi, invité à présenter ici quelques remarques sur les mammifères et les oiseaux envoyés ou rapportés de Grèce par la Commission scientifique, avons-nous accepté ce devoir avec le même empressement que nous avons mis autrefois à nous charger, dans deux ouvrages analogues[1], de l'histoire d'un grand nombre d'animaux nouveaux et remarquables de deux des plus belles contrées de l'Afrique et de l'Asie.

1. Le grand ouvrage sur l'Egypte et la partie zoologique du Voyage aux Indes orientales de M. Bélanger.

Digitized by Google

I.re CLASSE.

MAMMIFÈRES.

Le nombre des Mammifères qui ont été recueillis par la Commission scientifique de Morée, est peu considérable, et il ne s'est trouvé parmi eux aucune espèce nouvelle pour la science. Il s'en faut de beaucoup, cependant, que les résultats de cette expédition aient été sans utilité pour la mammalogie elle-même, qui lui devra, entre autres faits intéressans, la découverte du Chacal en Morée : découverte également remarquable, et par les conséquences qu'elle peut fournir à la géographie zoologique, et par cette circonstance, d'un intérêt tout particulier pour les zoologistes de l'Europe, qu'elle ajoute à la Faune de cette partie du monde, la mieux connue de toutes, une espèce que les récits des voyageurs avaient depuis long-temps rendue célèbre, et dont ils avaient, en quelque sorte, naturalisé à l'avance parmi nous la notion et la crainte.

Selon le plan adopté pour toutes les parties de cet ouvrage, nous passerons successivement en revue, en suivant l'ordre le plus généralement adopté par les zoologistes, les groupes principaux de la classe des Mammifères, nous bornant à la simple mention des espèces qui ne présentent rien de remarquable que la localité où elles ont été trouvées, insistant, au contraire, et présentant sur d'autres les développemens que nous paraîtra réclamer leur histoire.

I. CHAUVE-SOURIS.[1]

Deux espèces ont été rapportées par l'expédition de Morée, et toutes deux appartiennent au genre Vespertilion.

1 Le VESPERTILION MURIN, *Vespertilio murinus*, L.

2 Le VESPERTILION PIPISTRELLE, *Vespertilio Pipistrellus*, L.

Ce sont, comme on le voit, deux espèces communes en France et dans presque toute l'Europe, et dont l'une, la Pipistrelle, en même temps répandue dans l'Afrique septentrionale, paraît se retrouver jusqu'au Sénégal.[2]

1. Nous avons à peine besoin de dire que si nous passons sous silence l'ordre tout entier des quadrumanes, c'est qu'aucune espèce de ce groupe ne se trouve en Grèce. Tout le monde sait qu'un seul quadrumane, le Magot, vit en état de liberté en Europe : encore ce singe, essentiellement africain, ne se trouve-t-il dans notre Europe que sur un seul point, à Gibraltar.

2. Quant aux prétendues Pipistrelles du Brésil, indiquées par quelques auteurs, elles n'appartiennent point à la véritable espèce du *Vespertilio Pipistrellus*, mais aux espèces uniquement américaines, que j'ai établies ailleurs sous les noms de *Vespertilio Hilarii*, *Vespertilio polythrix* et *Vespertilio lucifugus*. Voyez les Annales des sciences naturelles, tome III.

Digitized by Google

II. INSECTIVORES.

Aucune espèce d'insectivores ne s'est trouvée dans la collection des Mammifères de Grèce; mais, outre le Hérisson, dont il n'est pas rare de trouver dans les champs des dépouilles desséchées, nous devons à M. Bory de Saint-Vincent et à M. Puillon de Boblaye d'avoir constaté l'existence en Morée de Taupes, soit par la vue d'un assez grand nombre de taupinières semblables à celles dont la présence est si multipliée et si nuisible dans nos prairies, soit par les renseignemens qu'ils se sont procurés en diverses localités.

D'après des notes qu'a bien voulu nous communiquer M. Bory [1], la Taupe habite surtout les plateaux élevés de l'Arcadie, principalement dans le bassin de Tripolitza, où les pluies d'automne, au rapport des habitans, l'obligent quelquefois à quitter ses galeries. Pendant les chaleurs de l'été il est, au contraire, excessivement rare d'apercevoir une Taupe, ou ses traces, hors de terre.

En attendant que les recherches commencées en Morée, sous la direction de M. Bory de Saint-Vincent, et continuées depuis sur son invitation, nous procurent des Taupes, la certitude que ce genre de Mammifères, également intéressant pour l'histoire naturelle et pour la physiologie, existe dans le continent de la Grèce, est déjà un renseignement utile, et qu'il importe de noter avec soin. Il est au moins très-vraisemblable que les Taupes de Grèce se trouveront appartenir, non pas à l'espèce si commune en France et dans la plus grande partie de l'Europe, que les zoologistes nomment tous, d'après Linné, *Talpa europæa*, mais à cette autre espèce que M. Paul Savi a découverte récemment en Italie, et qu'il a fait connaître sous le nom de *Talpa cæca* [2]. Cet habile et savant zoologiste a en effet rendu très-vraisemblable l'opinion que la Taupe aveugle est l'espèce anciennement vue et décrite par Aristote : espèce que tous les zoologistes rapportaient à tort à la Taupe ordinaire, expliquant ce qu'ils voyaient de contradictoire entre les résultats de leurs propres observations et les intéressantes remarques d'Aristote, par la prétendue inexactitude des assertions de ce grand naturaliste. Ainsi se trouve établie, par une preuve de plus, cette véracité des anciens auteurs grecs, contre laquelle les modernes n'ont le plus souvent élevé des accu-

1. C'est également à M. Bory de Saint-Vincent que nous sommes redevable des renseignemens, consignés dans plusieurs passages de cet article, sur les mœurs de divers animaux, sur les localités où ils ont été trouvés et sur diverses circonstances du voyage des membres de la Commission.

2. Voyez les *Memorie scientifiche* de M. Paul Savi, page 29.

Digitized by Google

sations que pour avoir voulu prononcer avant le temps, et déduire de faits peu nombreux et incomplètement connus des solutions prématurées.[1]

III. CARNIVORES.

C'est au groupe des carnassiers proprement dits qu'appartiennent la plupart des espèces de Mammifères, envoyées ou rapportées de Grèce par M. Bory de Saint-Vincent, et dont nous allons présenter successivement l'indication.

3 La BELETTE, *Mustela vulgaris*, L.

L'individu que nous avons eu sous les yeux, et qui venait de Morée, diffère seulement par la nuance plus foncée de son pelage, des Belettes de la France et des autres régions de l'Europe tempérée et méridionale.

L'existence de cette espèce dans le sud de la Grèce, montre, par une preuve de plus, que la Belette appartient essentiellement à l'Europe tempérée et chaude, comme l'Hermine à l'Europe froide : ces deux carnassiers, si voisins par leurs rapports naturels, sont ainsi entre eux ce que sont l'une à l'autre deux espèces

1. Voici ce qu'Aristote dit de la Taupe : « Tous les vivipares ont des yeux, excepté la Taupe; « encore pourrait-on en quelque sorte ne la point excepter; mais il est plus exact de dire qu'elle « n'a point d'yeux, puisqu'elle ne voit absolument pas et *qu'on n'aperçoit pas les yeux au dehors* « (*οὐτ' ἔχει εἰς τὸ φανερὸν δίλους ὀφθαλμούς*). Il est vrai qu'en enlevant la peau on voit quelque « chose qui tient la place des yeux; on en voit même l'iris. . . . Il semblerait que la Taupe eût « été rendue aveugle au moment même de sa formation par le prolongement de la peau jusque « sous les yeux. » (Hist. nat., liv. I, chap. IX.) Et ailleurs : « Les Taupes sont privées de la « vue; elles n'ont point d'yeux apparens à l'extérieur; mais si on soulève la peau. . . . , on voit « des yeux qui leur sont inutiles, sans cependant manquer d'aucune des parties propres à cet « organe. On y distingue le blanc de l'œil, l'iris et, au milieu de l'iris, la prunelle : seulement « les parties sont plus petites que dans les animaux qui ont l'œil découvert, et *rien de tout cela* « *ne paraît au dehors, à cause de l'épaisseur de la peau* (*εἰς δὲ τὸ ἔξω τούτων οὐδὲν συμβαίνει* « *διὰ τὸ τοῦ δέρματος πάχος*). » Certes, ces détails conviennent à la *Talpa caeca*, où l'ouverture des paupières n'est plus qu'un petit trou semblable à celui qui résulterait d'une piqûre d'épingle (il n'est d'ailleurs pas exact que cette ouverture soit nulle, ainsi qu'on l'a répété d'après M. Savi), et il s'accorderait, au contraire, fort mal avec les conditions de la *Talpa europaea*, où l'œil, très-petit, il est vrai, n'est point du tout caché sous la peau, mais seulement, dans certaines circonstances et à la volonté de l'animal, sous les poils de la région oculaire. Il n'y a non plus aucun doute, ainsi que mon père a achevé de le démontrer (voyez l'histoire très-complète qu'il a donnée de la Taupe dans son Cours de l'histoire naturelle des mammifères), que la Taupe ordinaire ne jouisse de la vue; ce qui est aujourd'hui parfaitement établi par des expériences directes et ce que confirme la structure anatomique de l'œil, où l'on aperçoit très-bien, à l'aide du microscope, presque toutes les parties de l'organe oculaire que l'on connaît chez les autres animaux. Nous avons consigné dans l'article *Taupe* du Dictionnaire classique d'histoire naturelle les résultats des observations assez complètes que nous avons faites à ce sujet, et qui nous paraissent autoriser pleinement cette assertion, malgré les opinions très-opposées qu'ont émises plusieurs anatomistes et zoologistes des plus distingués.

Digitized by Google

congénères, mais appartenant à une autre subdivision des *Mustela*, la Fouine et la Marte. Toutefois, l'Hermine et la Marte étant des espèces essentiellement hyperboréennes, la Belette et la Fouine, au contraire, des espèces méridionales, les limites de leur distribution géographique ne sont pas tracées avec une telle précision qu'il n'arrive à ces quatre carnassiers de se trouver réunis, et, en quelque sorte, de se rencontrer dans les régions intermédiaires de l'Europe, et, par exemple, dans la France centrale.

4 Le CHAT SAUVAGE, *Felis Catus*, L. (Voyez Pl. I. A. de la 3.e série.)

Les couleurs du Chat sauvage de Morée ne diffèrent nullement, quant aux parties supérieures et aux membres, de celles des individus de la même espèce qui se trouvent répandus dans les forêts de l'Allemagne et du reste de l'Europe occidentale; mais les premiers anneaux noirs de la queue, qui, chez ces derniers, ne sont ordinairement qu'à peine marqués, et, pour ainsi dire, qu'indiqués, sont bien tranchés chez le Chat de Morée; celui-ci a en outre un autre caractère spécial dans l'existence, sous la poitrine, de plusieurs taches noirâtres, irrégulièrement disposées, dont on aperçoit à peine quelques légères traces chez les individus de nos contrées; et ce caractère est d'autant plus remarquable, qu'il rapproche la variété du Chat sauvage, qui existe dans la Morée, d'une espèce indienne, fort voisine, mais bien distincte, que nous avons fait connaître ailleurs sous le nom de *Felis rubiginosa*.[1]

Le Chat sauvage est très-commun en Morée dans certaines parties montueuses et centrales de l'Arcadie, particulièrement dans le canton de Carithène et sur les pentes du Diaforti. Il se tient ordinairement à portée des villages et aux environs des bergeries des nomades, reste long-temps caché sur les branches des arbres, et en descend, quand le moment lui paraît favorable ou quand la faim le presse, pour venir piller, dévorer les volailles, les petits oiseaux et même les petits quadrupèdes; il fait surtout une guerre assidue aux perdrix.[2]

5 Le CHAT DOMESTIQUE *Felis Catus domesticus*, L.

Nous devons à M. Bory cette observation intéressante, que le Chat domestique est, en Morée, presque constamment noir. Les membres de la Commission ont même cru long-temps qu'on ne trouvait pas dans cette contrée d'individus de couleur différente. Cependant ils ont fini par en voir quelques-uns dont le pelage, généralement gris, différait peu de celui du Chat sauvage.

1. Zoologie du Voyage aux Indes de Bélanger, pag. 140, pl. VI.

2. L'individu de cette espèce, que nous avons fait figurer, a été tué par M. le colonel Bory de Saint-Vincent lui-même sur les branches élevées d'un Chêne Vellani (Bot. n.° 1276).

Digitized by Google

6 Le LYNX, *Felis Lynx*, L.

Cet animal, le plus redoutable des Chats et peut-être de tous les carnassiers que nourrit notre Europe, est très-rare en Morée : il se tient pendant presque toute la durée de l'année sur les cimes, soit de l'Olénos, soit des montagnes du canton de Saint-Pierre ou de Tzaconie. C'est au temps où ces cimes sont couvertes de neige qu'il descend dans les plaines, où très-certainement il fait une guerre cruelle aux troupeaux, malgré les préjugés contraires des Moréotes, qui voient avec peine qu'on fasse la chasse au Lynx. Ils le regardent, en effet, comme l'ennemi acharné des loups (sans doute pour avoir vu un Lynx disputer une proie à un de ces animaux) et, par conséquent, comme le protecteur naturel de leurs troupeaux.

Malgré tous ces préjugés, qui rendent difficile aux Européens la possession d'un Lynx, un officier de l'armée française était parvenu à procurer à M. Bory de Saint-Vincent un très-bel individu, à peine sevré et bien-portant. On le tenait attaché par un collier; mais une nuit, où l'on avait laissé ouvertes, à cause de la grande chaleur, les croisées de la chambre qui lui servait de prison, le jeune Lynx sauta par l'une de ces croisées et, retenu par sa corde trop courte, resta suspendu à un pied de terre, et fut déchiré par les Chiens. Cet accident nous prive de donner en ce moment la description et la figure de la variété du Lynx qui habite la Morée; mais nous espérons pouvoir en faire l'objet d'un Supplément à notre travail, grâce au jeune Constantin Colocotroni, qui, retournant en Grèce, a bien voulu promettre à M. Bory de Saint-Vincent de ne rien épargner pour lui procurer quelques Lynx au temps des neiges.

7 Le RENARD, *Canis Vulpes*, L.

Les Renards de Morée appartiennent, sans nul doute, à l'espèce si commune dans toute l'Europe centrale, et si généralement connue; mais ils présentent quelques différences organiques, corrélatives aux circonstances, très-différentes des localités de climat et de température, sous l'influence desquelles ils vivent. Nous croyons en conséquence devoir donner sur eux quelques détails.

Leurs poils laineux sont d'un gris foncé; les soyeux, qui cachent entièrement ceux-ci, sont d'un brun fauve dans la plus grande partie de leur étendue; mais ont la pointe blanchâtre dans une portion, brune dans une autre. De là résulte pour l'ensemble du pelage une teinte générale d'un fauve grisâtre, tiqueté de blanc jaunâtre; teinte très-différente de celle qui couvre uniformément les parties supérieures du pelage du Renard de France. La queue du Renard de Morée présente aussi quelques différences; elle est rousse en dessus, mais cendrée sur les

Digitized by Google

côtés aussi bien que dans la portion inférieure; enfin, sa taille est petite et son poil généralement grossier.

Il n'est pas sans intérêt de comparer ces modifications, subies par le Renard sous le climat de l'une des régions les plus méridionales de l'Europe, à celles qu'a fait éprouver à la même espèce l'influence des circonstances opposées, c'est-à-dire, son habitation dans les régions septentrionales de l'Europe. A vingt, vingt-cinq, trente degrés plus au nord, en Norwége, par exemple, les Renards, sensiblement plus grands que ceux de nos pays, ont un pelage composé de poils plus longs et beaucoup plus moelleux. Quant aux couleurs, elles sont les mêmes que celles de nos renards communs, mais avec une nuance plus foncée et plus vive. Ainsi, comme on le voit, sous l'influence de causes inverses, le fond commun d'organisation, le type spécifique, a subi des modifications précisément inverses, et ces modifications sont tellement marquées, que si l'on ne connaissait que le Renard de Morée et le Renard norwégien, on pourrait les considérer comme les types de deux espèces, certainement aussi distinctes que plusieurs de celles qui sont admises, soit dans le même genre, soit surtout dans un grand nombre d'autres groupes. Mais (et peut-être en sera-t-il de même un jour pour plusieurs de celles-ci) les variétés qui peuplent les régions intermédiaires étant connues, la distance qui séparait zoologiquement ces deux variétés extrêmes, se trouve comblée en même temps que disparaît le vaste intervalle qui séparait les patries de l'une et de l'autre.[1]

8 Le CHACAL, *Canis aureus*, L. (Voyez Pl. I. B. de la 3.e série.)

Cette autre espèce du genre Chien, trouvée aussi en Morée par M. Bory de Saint-Vincent et les compagnons de ses travaux d'exploration, va nous présenter des faits analogues à ceux que nous venons d'indiquer à l'égard du Renard.

La découverte en Morée du Chacal, si célèbre par les récits, quelquefois vrais, bien plus souvent faux, dont les voyageurs ont rempli tant de pages, est, sans aucun doute, l'un des résultats les plus curieux que la zoologie doive aux travaux de l'expédition française en Morée. Non-seulement l'existence de ce remarquable carnassier dans cette région était totalement inconnue aux zoologistes, mais on l'eût, *à priori*, déclarée pour le moins très-invraisemblable en adoptant les idées de la plupart des auteurs qui ont écrit sur la géographie zoologique. Les observations de M. Bory de Saint-Vincent et les nombreux renseignemens qu'il a

1. Nous avons fait représenter, dans la vignette qui termine notre Introduction (voyez page 9), la tête d'un Renard remarquable par ses oreilles à moitié noires et à moitié rousses. Cette dernière couleur étant celle qui appartient normalement au Chacal, quelques personnes ont cru pouvoir regarder cette variété comme un métis du Renard et du Chacal de Morée.

Digitized by Google

recueillis, attestent cependant que non-seulement le Chacal existe en Morée, mais qu'il est même excessivement commun dans cette contrée.

Le Chacal de Morée présente d'ailleurs quelques caractères spéciaux, qui rendent difficile et vraiment compliquée, dans l'état présent de la science, la détermination de ce carnassier. Aussi, obligé d'entrer à son égard dans des détails assez étendus, croyons-nous devoir les réserver pour un article spécial, que l'on trouvera à la fin de ces remarques sur l'ensemble des Mammifères de Morée. De cette manière, les descriptions zoologiques que nous serons obligé de donner sur les Chacals de diverses contrées du globe, et les considérations intéressantes que nous espérons pouvoir déduire de leur étude comparative, n'interrompront pas ce tableau des Mammifères de Morée, ou, si l'on veut, ce catalogue détaillé, qu'il a paru utile de présenter ici.

9 Le LOUP, *Canis Lupus*, L.

Il est très-commun en Morée, et peu ou point différent du Loup de France, d'après ce qu'on en a dit aux membres de la Commission. Il habite les montagnes, mais descend fort souvent dans les plaines et les vallons, où il vient faire une guerre cruelle aux troupeaux.

Il n'est pas sans intérêt de remarquer que les lieux où le Loup est encore aujourd'hui le plus commun, sont ceux où la fable place l'origine de cette redoutable espèce. On sait que Lycaon était roi d'Arcadie.

10 Le CHIEN, *Canis familiaris*, L.

On trouve en Morée un grand nombre de chiens très-grands, très-robustes et appartenant à la race du chien de berger. Leurs oreilles sont droites. Leur couleur est très-variable; cependant la plupart sont bruns. Ceux de Laconie, dont quelques écrivains modernes ont beaucoup et poétiquement parlé, parce qu'il en est question chez les anciens, n'offrent rien de particulier aujourd'hui.

Les Chiens sont les compagnons fidèles des pâtres, et leur rendent mille services, en retour desquels ils ne reçoivent que de mauvais traitemens, qu'ils doivent en partie à la grossière brutalité de leurs maîtres, mais surtout à l'opinion où l'on est en Morée que les ames des Turcs passent dans les chiens. Les bergers tiennent néanmoins beaucoup à leurs vigilans compagnons, et quoiqu'ils les accablent de coups et les laissent presque mourir de faim, on ne pourrait tuer un de ces animaux sans courir des dangers réels.

Ces Chiens sont tellement féroces qu'il est même dangereux de passer, sans les provoquer, à peu de distance d'eux. On a pu voir, dans la Relation historique, le récit de plusieurs petites batailles que les membres de la Commission eurent à livrer contre des Chiens. Les meilleures armes que l'on puisse employer

Digitized by Google

avec avantage contre eux sont, après les armes à feu, les pierres, qu'ils redoutent beaucoup et sur lesquelles ils se jettent avec rage quand ils en ont été atteints. Au reste, une blessure faite à un tel ennemi suffit presque toujours pour le mettre hors de combat, les autres chiens ne voyant pas couler le sang d'un des leurs sans se jeter aussitôt sur lui et le déchirer.

IV. RONGEURS.

11 Le LIÈVRE, *Lepus timidus*, L.

D'après quelques observations de M. Bory de Saint-Vincent, le Lièvre de Morée, d'ailleurs entièrement semblable au nôtre, aurait les oreilles plus longues, et se rapprocherait ainsi de la plupart des espèces congénères qui peuplent l'Asie et surtout l'Afrique.[1]

12 La MARMOTTE, *Arctomys Marmota*, L.

L'un des officiers de la Commission de Morée, M. Peytie, auquel on doit une partie de la triangulation, aperçut à 1278 mètres de hauteur au-dessus du niveau de la mer, en faisant une opération géodésique sur les pentes de la montagne de Lacomata au canton de Calavrita, un animal qui se sauva parmi les rochers et qu'il ne put atteindre; il présume que c'était une Marmotte.

V. PACHYDERMES.

13 Le COCHON, *Sus Scrofa domesticus*, L.

Les Cochons étaient, il y a peu d'années encore, très-communs en Grèce; mais ils ont presque tous été tués dans la guerre cruelle d'Ibrahim-Pacha. Aussi le prix d'un Cochon, même d'un Cochon de lait, est-il maintenant égal en Morée à celui de deux ou trois Moutons. Le petit nombre d'individus qu'ont pu voir les membres de la Commission de Morée, leur ont paru entièrement semblables à notre race commune de France.

14 Le CHEVAL, *Equus Caballus domesticus*, L.

Il existe en Morée une race de Chevaux très-petite, mais excellente, infatigable, et marchant dans les lieux les plus difficiles, sans jamais faire de faux pas. On n'a pas l'usage de les ferrer, non plus que les Mules, qui sont aussi excellentes, principalement celles de Naxie.

15 L'ANE, *Equus Asinus domesticus*, L.

Il est très-commun en Morée, et semblable au nôtre en tout.

VI. RUMINANS.

16 Le DROMADAIRE, *Camelus Dromedarius domesticus*, L.

Après l'expédition de Dramali et celle d'Ibrahim, quelques Dromadaires, pris dans les bagages, ont été conservés dans le pays, où on les emploie comme

1. Voyez sur l'alongement des oreilles dans le genre Lièvre, la 2.e livr. et nos *Études zoologiques*.

Digitized by Google

bêtes de somme. Leurs propriétaires les entretiennent avec soin et intelligence, et peut-être un jour la naturalisation du Dromadaire sera-t-elle pour les Moréotes une faible indemnité pour la perte de presque tous leurs autres animaux domestiques, que les dévastations de la guerre ont partout produite.

17 Le CERF, *Cervus Elaphus*, L.

Les membres de la Commission ont en vain cherché à se procurer quelques individus de cette espèce, et on leur a même répondu souvent qu'elle n'existe pas en Morée. Cependant l'illustre Colocotroni avait une Biche qui le suivait partout, et qui même habitait avec lui sa tente à l'Assemblée nationale d'Argos. Colocotroni a assuré à M. Bory de Saint-Vincent que sa Biche avait été prise dans le mont Olénos.

18 La CHÈVRE, *Capra Ægagrus domesticus*, L.

Elle est très-commune en Morée, et semblable à la nôtre : elle anime partout le paysage et fait la richesse des pauvres pasteurs, qui en ont tous de petits troupeaux. Les membres de la Commission ont vu aussi à Naxie quelques Chèvres à oreilles pendantes.

19 Le MOUTON, *Ovis Ammon domesticus*, L.

Les Moutons de Morée sont encore une des grandes richesses du pays, quoique la guerre en ait considérablement diminué le nombre. Les plus beaux ne reviennent qu'à six francs environ. Les bergers les font paître pendant tout l'été sur le Ménale et le Lycée, et ramènent l'hiver leurs troupeaux sur le littoral.

20 Le BOEUF, *Bos Taurus domesticus*, L.

Cette espèce n'était pas rare avant la guerre; mais elle a été presque entièrement exterminée. Le petit nombre d'individus que l'on voit aujourd'hui en Morée, y sont même presque tous importés de divers points de l'Asie mineure.

21 Le BUFFLE, *Bos Bubalus*, L.

Cette espèce, répandue naguères assez abondamment dans les marais de Calamata et d'Hélos, et que l'on employait pour le labour avant la guerre d'Ibrahim, a été également détruite : peut-être n'en existe-t-il plus un seul individu en Morée. Les Grecs appellent les troupeaux de Buffles *Vouvaglia;* nom que plusieurs géographes, pour l'avoir trouvé dans les itinéraires de certains voyageurs, ont noté sur leurs cartes, selon M. Bory de Saint-Vincent, comme celui de certains villages qui n'existent pourtant pas.

Digitized by Google

SUR LE CHACAL

ET SPÉCIALEMENT SUR LA VARIÉTÉ DE MORÉE.

Il nous reste à compléter le tableau des Mammifères de Morée que nous venons de présenter par quelques recherches sur le Chacal. C'eût été laisser notre travail très-incomplet que de nous borner à comprendre dans notre Catalogue le nom d'une espèce aussi remarquable, sans y ajouter quelques renseignemens sur ses mœurs, sur quelques points de son organisation et sur les localités où elle a été trouvée. On va voir en effet que l'histoire du Chacal de Morée n'est pas sans intérêt pour la zoologie, tant par elle-même que par les considérations auxquelles elle peut être rattachée.

On sait par les observations déjà publiées d'un grand nombre d'auteurs, qu'il existe plusieurs variétés assez différentes du Chacal, et même, d'après quelques zoologistes distingués, plusieurs espèces doivent être établies parmi ces Chiens à formes de Loup, à oreilles et à membres roux, à pelage plus ou moins varié de cendré et de noirâtre, que Linné comprenait sous le nom de *Canis aureus*, et que l'on connaît généralement sous le nom de Chacal.

Le Chacal de Morée appartient-il à l'une de ces variétés ou espèces déjà indiquées par les auteurs? ou bien a-t-il quelques caractères qui lui soient exclusivement propres?

Pour résoudre cette question, nous devons d'abord faire connaître en peu de mots quelles sont les variétés ou espèces déjà bien connues.

§. I.er *Description sommaire des différentes espèces ou variétés de Chacals répandues en Asie et en Afrique.*

M. Frédéric Cuvier, dans son Histoire naturelle des Mammifères de la Ménagerie, a, le premier, fixé l'attention sur les différences qui existent entre les Chacals de diverses contrées, et notamment entre le Chacal de l'Inde et le Chacal du Sénégal.[1] Ces différences ont même paru à ce savant zoologiste assez tranchées pour motiver l'établissement de deux espèces distinctes, le Chacal de l'Inde ou Chacal proprement dit, *Canis aureus*, et le Chacal du Sénégal, *Canis anthus*. Les observations de

1. Nous laissons ici de côté la partie de cette question qui est relative au Chacal à dos noir, *Canis mesomelas*, espèce de l'Afrique australe, très-distincte et depuis long-temps bien connue.

Digitized by Google

M. Cuvier sont d'autant plus intéressantes, qu'elles ont été faites comparativement sur des individus vivant à la fois à la Ménagerie du Muséum d'histoire naturelle, et que de belles planches, dues au pinceau de M. Werner, viennent compléter les détails donnés dans le texte.[1]

Depuis, dans son Supplément à Buffon[2], M. Frédéric Cuvier a repris ses travaux pour en préciser davantage les résultats, et a ajouté, principalement d'après les observations de Guldenstaedt, de Pallas et de M. Tilésius[3], l'indication d'un troisième Chacal, le Chacal du Caucase; enfin un quatrième, appartenant à la Nubie, se trouve figuré et décrit dans le bel Atlas zoologique de Rüppel[4] sous le nom de *Canis variegatus;* et un cinquième, assez différent de tous les autres, et encore inédit, le Chacal d'Alger, est en ce moment sous nos yeux, avec des représentans de presque toutes les autres variétés. Ces matériaux, les descriptions et les figures de M. Frédéric Cuvier et des zoologistes étrangers que nous venons de citer, vont nous permettre d'établir une comparaison exacte entre le Chacal de Morée et toutes les autres espèces ou variétés. Les caractères des uns et des autres nous paraissent pouvoir être résumés dans les phrases suivantes :

A. *Chacal de l'Inde.*

Parties supérieures et latérales du corps d'un gris jaunâtre, répandu régulièrement et tirant sur le noirâtre dans quelques parties, principalement sur le milieu de la croupe. Queue noirâtre ou même tout-à-fait noire à son extrémité. Partie la plus inférieure des flancs, ventre, face externe des membres dans leurs deux tiers inférieurs, et presque tout le dessus de la tête et du cou, fauves; face convexe des oreilles, rousse; dessous de la tête et du cou, région inguinale, face interne des membres antérieurs, des tarses, des métatarses et de la partie inférieure des jambes, bord des lèvres supérieures et face concave des oreilles, de couleur blanche; enfin, une tache longitudinale noirâtre à la face antérieure des membres de devant, vers l'articulation radio-carpienne et un peu au-dessus.

1. Voyez l'*Histoire naturelle des Mammifères*, livraison II pour le Chacal de l'Inde, livraison XVII pour le Chacal du Sénégal et livraison XXXV pour de jeunes Mulets nés du croisement des deux espèces ou variétés. La figure du Chacal de l'Inde laisse toutefois un peu à désirer; mais celle du Chacal du Sénégal exprime parfaitement tous les caractères et la physionomie de l'animal représenté.

2. *Supplément à l'Histoire naturelle de Buffon*, 1831. C'est dans ce dernier ouvrage que nous avons trouvé l'exposition la plus complète des résultats auxquels est arrivé M. F. Cuvier, et c'est principalement à lui que nous renverrons le lecteur.

3. Voyez les *Acta nat. cur.*, tom. XI, pag. 389, pl. XLVIII.

4. *Atlas zu der Reise im nördlichen Afrika*, 1828.

Digitized by Google

B. *Chacal du Caucase.*

Parties supérieures du corps d'un fauve doré, mais variées de noir ou de noirâtre sur le dos. Le reste du pelage peu différent de celui du Chacal de l'Inde.[1]

Cette variété diffère donc principalement de la précédente en ce que, les poils gris et noirs de la région dorsale étant moins abondans, le pelage tire davantage sur le fauve. C'est donc principalement à elle que conviendrait le nom de *Canis aureus.*

Tous les auteurs s'accordent du reste à attribuer au Chacal du Caucase les mêmes mœurs qu'à toutes les autres variétés.

C. *Chacal de Nubie.*

Oreilles sensiblement plus longues que chez les autres Chacals. Parties supérieures du corps d'un roux varié de noir; de grands poils très-noirs au bout existent parmi les autres. Le reste du pelage peu différent de celui des variétés précédentes.

Ce Chacal, dont Rüppel a fait son *Canis variegatus*, différerait principalement, outre la plus grande longueur de ses oreilles[2], en ce que le noir est sur le corps à peu près disposé par petites taches. La figure jointe à la description de M. Rüppel, exprime bien ce caractère, qui se retrouve, au reste, dans l'une des variétés suivantes, le Chacal du Sénégal[3], et qui, par conséquent, est loin de suffire à l'établissement d'une espèce distincte.

1. Nous nous bornons, à l'égard du Chacal du Caucase, à cette courte description, ne pouvant la faire d'après nos propres observations, et n'ayant, par conséquent, à donner sur lui aucun renseignement que tous les zoologistes ne puissent se procurer comme nous, en consultant les auteurs cités plus haut.

2. Nous avons fait remarquer ailleurs que l'alongement des oreilles est un caractère commun à un grand nombre de Mammifères africains, principalement parmi ceux qui habitent le désert ou ses lisières. L'homme lui-même éprouve, sous l'influence des mêmes circonstances d'habitation, une semblable modification : l'Arabe du désert, d'après des renseignemens qu'a bien voulu nous communiquer un de nos plus honorables consuls généraux en Afrique, ayant aussi les conques auriculaires plus développées que l'Arabe des villes.

La comparaison d'un grand nombre d'espèces nous avait conduit dès long-temps à signaler, dans le développement des oreilles chez les animaux habitans du désert, un fait général, qui, confirmé une première fois par des observations communiquées à l'égard de l'homme, reçoit une nouvelle confirmation par la comparaison très-attentive que nous avons faite du *Canis variegatus*, ou Chacal de Nubie, avec les Chacals de Morée, de l'Inde, d'Égypte, du Sénégal, d'Alger, etc.

3. Voici la phrase spécifique donnée par Rüppel : *Canis corpore ochraceo, pilis villosis perlongis ad apicem nigerrimis variegata; auriculis erectis, unicoloribus, ochraceis; cauda breviori; unguibus crassis, obtusis.* Je n'ai pas besoin de faire remarquer que cette phrase est loin de renfermer la caractéristique exacte et précise d'une espèce, plusieurs des caractères qu'elle indique étant même communs à tout le genre.

On trouve figurées et décrites dans le même ouvrage quelques autres espèces de Chien, et

Digitized by Google

D. *Chacal d'Alger.*

Les caractères de cette espèce ou variété, encore inédite[1], peuvent être indiqués de la manière suivante :

Taille plus considérable, et pelage moins rude que celui des autres Chacals. Parties supérieures du corps d'un gris jaunâtre, varié de noir comme dans les Chacals précédemment indiqués, mais avec cette différence, que le noir est ici plus abondant, et domine même toutes les autres couleurs sur plusieurs parties, principalement sur la croupe et à l'extrémité de la queue, qui sont presque tout-à-fait noirs. Dessous du corps d'un fauve sale très-clair; dessous de la tête, gorge et bord de la lèvre supérieure, blancs; dessus du crâne d'un fauve grisâtre, tiqueté de noir; dessus du museau, oreilles, dessus du cou et membres, soit postérieurs, soit antérieurs, d'un roux-fauve assez vif. On remarque sur la face antérieure des membres thoraciques une ligne noire, commençant vers l'épaule et disparaissant vers l'articulation radio-carpienne, pour reparaître un peu plus loin au devant du métatarse. Une semblable ligne noirâtre existe sur les membres postérieurs, mais seulement dans les régions crurale et poplitée.

E. *Chacal du Sénégal.*

Les caractères de cette espèce ou variété, tels que les donne M. Frédéric Cuvier, et tels que nous les avons nous-même observés sur deux individus, sont les suivans :

Parties supérieures du corps d'un gris légèrement roussâtre, varié de noir, principalement sur la croupe et au bout de la queue; dessus du cou, partie inférieure des flancs, ventre, face externe des membres de devant, d'un fauve clair; face externe des cuisses et des tarses, dessus du museau et oreilles, d'un roux vif; dessus de la tête d'un gris tiqueté de noir; lèvre supérieure, dessous de la tête, du cou, une partie de la poitrine, région inguinale et face interne des membres, blancs. Une tache longitudinale noirâtre au devant de l'articulation radio-carpienne; formes un peu plus grêles; taille un peu plus élancée que celle des Chacals indiqués ci-dessus.

On peut voir par cette description, que le Chacal du Sénégal ressemble d'une manière frappante au Chacal d'Alger par les couleurs des parties supérieures du

notamment, pour citer celles qui se rapprochent du Chacal, le *Canis famelicus* et le *Canis pallidus*, tous deux, au contraire, très-bien distincts. Le premier a des oreilles beaucoup plus grandes que tous les autres *Canis*, à l'exception du Fennec et du Renard Delalande, et le second, habitant du Kordofan, est généralement d'un fauve pâle, couleur que nous avons remarqué ailleurs être commune à un grand nombre de mammifères et d'oiseaux de cette région de l'Afrique.

1. Nous sommes redevable de la communication du Chacal d'Alger à M. Perrot, l'un des employés du laboratoire zoologique du Muséum d'histoire naturelle.

Digitized by Google

corps, de la tête et de la queue; mais il en diffère considérablement par les couleurs des parties inférieures du corps et des quatre membres.

§. II. *Description du Chacal de Morée.*

Ce résumé des caractères qu'offrent les Chacals de diverses régions de l'Asie et de l'Afrique, nous permet de présenter maintenant avec plus de fruit la description du Chacal de Morée; sujet principal de cet article, et sur lequel nous devons, par conséquent, nous étendre un peu davantage.

Ce Chacal, autant que nous pouvons en juger par son crâne[1] et sa dépouille, seules parties que nous connaissions, nous paraît se rapprocher, par ses proportions et par sa taille, du Chacal de l'Inde, ou, plus exactement, des grands individus de cette variété; mais ses couleurs sont très-différentes, et offrent, comme on va le voir, les plus grands rapports avec celles du Chacal d'Alger. Les parties supérieures sont d'un gris jaunâtre, varié de noir, comme dans les autres Chacals, avec cette différence, que les poils noirs sont ici extrêmement abondans, principalement sur le dos, la croupe et la queue[2]. Le dessus de la tête, sauf quelques poils noirs, répandus çà et là, la face convexe des oreilles, la nuque, le dessus du cou, la face externe des quatre membres, sont d'un roux doré. Les lèvres supérieures, la face concave des oreilles, le dessous du cou, les parties inférieures du corps (excepté dans la région sous-abdominale qui tire sur le fauve), sont blancs. La face interne des membres est presque partout d'un fauve pâle; enfin, une ligne noirâtre, qui n'est bien distincte qu'à ses deux extrémités, descend à la face antérieure des membres thoraciques, depuis l'humérus jusqu'à la partie inférieure de l'avant-bras.

§. III. *Habitudes du Chacal de Morée.*[3]

Quoique le Chacal soit extrêmement commun en Morée, on a cependant quelque peine à le trouver: il chasse la nuit par troupes composées d'un grand nombre d'individus, qui annoncent au loin leur présence par des cris effroyables. Ces cris, comparables aux vagissemens d'un enfant qui souffre, partent quelquefois tout près du voyageur, sans qu'il soit possible d'apercevoir la troupe qui les pousse, et surtout

1. Voyez la planche I de la première série, où ce crâne est représenté.

2. Cette disposition des couleurs résulte de l'existence de deux sortes de poils, les uns laineux, assez doux, cendrés dans leur moitié inférieure, d'un fauve roussâtre dans l'externe; les autres soyeux, très-rudes, annelés de blanc, de noir et aussi un peu de fauve. Il en est au reste de même de tous les autres Chacals, qui ne diffèrent que par le nombre relatif des poils des deux espèces et par l'étendue proportionnelle des anneaux ronds des poils soyeux.

3. Nous devons à M. le colonel Bory de Saint-Vincent tous les détails que l'on trouve dans ce paragraphe.

Digitized by Google

de la joindre; car au moindre bruit elle fuit légèrement. On ne peut guère attaquer que les individus que l'on surprend pendant le jour, isolés et errans, ou ceux que l'on parvient à attirer par l'odeur d'un animal mort ou d'une charogne, vers un endroit où l'on se tient à l'affût. Les terriers des Chacals sont peu différens de ceux des Renards, mais toujours placés dans des lieux d'un accès très-difficile. Il est vraisemblable qu'avec une meute on se procurerait facilement un grand nombre d'individus. Privés de ces moyens, les membres de la Commission ont eu, au contraire, beaucoup de peine à se procurer les sujets qu'ils ont rapportés, et qui font aujourd'hui partie des collections du Muséum d'histoire naturelle.

Le Chacal déterre les cadavres et les charognes : telle est principalement sa nourriture. Lors de l'expédition libératrice plusieurs individus pénétraient habituellement dans le camp pendant la nuit, pour dévorer tous les débris d'animaux qu'ils pouvaient y rencontrer, et jusqu'aux excrémens. Plusieurs fois il leur est arrivé de manger des souliers ou des bottes. Ils étaient à cette époque fort communs dans le vallon de la Djalova, où était assis le camp. Au contraire, quand la Commission scientifique est arrivée dans les mêmes lieux un an après, le vallon était complétement désert; les troupes de Chacals l'avaient abandonné en même temps que l'armée.

C'est principalement dans les plaines d'Hélos que le repos de nos savans compatriotes fut souvent troublé dans l'obscurité par les cris de ces animaux, qui vinrent plus d'une fois chercher les débris des repas jusques entre les tentes. Une nuit, entre autres, les membres de la Commission furent tous réveillés par des cris si violens, que, quoique déjà habitués aux mœurs du Chacal, tous sortirent à la fois; mais la troupe disparut si promptement que l'on n'en aperçut pas même un seul individu.

La peau du Chacal est employée comme fourrure par les Grecs.[1]

§. IV. *Détermination du Chacal de Morée.*

Les détails que nous venons de présenter sur les habitudes du Chacal de Morée, et les descriptions que nous avons données sur ses caractères zoologiques, comparativement avec ceux des autres variétés ou espèces, vont nous permettre maintenant de donner sa détermination avec toute la précision que réclame l'état de la science. Il résulte de la description donnée plus haut du Chacal de Morée que cette variété ou espèce diffère essentiellement,

1.° Du *Chacal de l'Inde*, par la couleur très-foncée et même presque généralement noire des parties supérieures de son pelage;

1. M. Bory de Saint-Vincent a remarqué que tous les individus qu'il a pu examiner étaient d'une maigreur excessive et paraissaient avoir long-temps souffert de la faim.

Digitized by Google

2.° Du *Chacal du Caucase*, par le même caractère;

3.° Du *Chacal de Nubie*, par la disposition irrégulière, mais assez uniforme, du noir sur les parties supérieures du corps, et par ses oreilles sensiblement plus courtes;

4.° Du *Chacal d'Alger*, par la couleur rousse du dessus du crâne (qui est gris chez le Chacal d'Alger), et par la couleur blanche d'une partie de la face interne des membres;

5.° Du *Chacal du Sénégal*, par le premier de ces deux caractères et par la couleur de ses membres roux-dorés et non fauves.

Toutes ces espèces ou variétés se ressemblent d'ailleurs par la disposition générale de leurs couleurs, et surtout par la couleur rousse-dorée de leurs oreilles, comme aussi, d'après les renseignemens que s'accordent à donner tous les voyageurs dignes de foi, par leur genre de vie, leurs mœurs et leurs habitudes.

Le Chacal de Morée étant cependant différent, à quelques égards, des Chacals de toutes les autres contrées, il nous reste à examiner s'il doit être considéré comme une espèce distincte ou comme une simple variété. L'exemple de plusieurs zoologistes distingués semble nous commander d'adopter la première de ces opinions, puisque notre Chacal de Morée paraît être caractérisé par des modifications de même valeur que celles sur lesquelles repose la distinction des autres Chacals. Nous n'hésitons cependant pas à adopter l'opinion inverse et à ne considérer le Chacal de Morée, de même que tous les autres précédemment décrits (peut-être les *Canis variegatus* et *anthus* exceptés), comme de simples variétés de localités, appartenant toutes à une seule et même espèce, répandue à la fois dans presque toutes les contrées chaudes de l'ancien continent.[1]

En effet, tous les caractères distinctifs qui ont été assignés à chaque variété, sont loin d'être empreints au même degré sur tous les individus, et il y a de si nombreux passages entre les unes et les autres, que leur distinction, facile à qui ne considère que quelques types isolés, devient absolument impossible pour quiconque peut rassembler sous ses yeux, comme nous avons eu l'avantage de pouvoir le faire, un grand nombre d'individus de tout sexe, de tout âge et de tout pays.

La comparaison que nous avons pu faire aussi du crâne et du système dentaire chez plusieurs Chacals de l'Inde, de Perse, de Morée, d'Alger et du Sénégal, nous a conduit exactement au même résultat, c'est-à-dire à l'impossibilité absolue de tracer des limites exactes entre les diverses variétés de Chacal. Sans doute, nous avons reconnu quelques légères différences entre certains crânes venus de contrées

1. Cette question est, au reste, il faut le dire, compliquée par un assez grand nombre de difficultés, qui subsisteront tant que l'on ne pourra définir rigoureusement l'espèce en zoologie. Nous nous proposons de publier incessamment un mémoire sur cette grave question, à la solution de laquelle la science nous paraît pouvoir enfin prétendre.

éloignées; mais, loin que ces différences aient pu nous paraître propres à fournir des caractères spécifiques, nous les avons retrouvées, quelquefois même nous en avons aperçu de non moins marquées, non-seulement entre des crânes appartenant à des individus de la même localité, mais, il y a plus, entre les deux côtés d'un même crâne.

§. V. *Considérations générales.*

Les résultats de ces comparaisons ne nous permettaient pas d'hésiter un seul instant. Connaissant des Chacals d'un grand nombre de localités différentes, et apercevant entre tous quelques caractères particuliers, nous nous trouvions en effet dans la nécessité ou d'admettre pour eux autant d'espèces distinctes, auxquelles les découvertes des voyageurs en eussent bientôt ajouté un grand nombre d'autres, ou bien de les rapporter comme simples variétés à une seule et même espèce, conservant partout les mêmes caractères généraux, mais modifiée quelquefois dans un ou plusieurs de ces caractères de dernière valeur, qui ne sauraient exercer aucune influence sur les mœurs et les habitudes.

Ces dernières idées sont celles que nous avons adoptées, et elles nous paraissent même établies sur des fondemens si solides, que, sans chercher des preuves à leur appui dans l'histoire d'un grand nombre d'autres animaux, nous citerons les résultats auxquels nous sommes arrivé, comme offrant eux-mêmes la confirmation d'un fait très-curieux de géographie zoologique, l'existence du Lion en Grèce dans les temps anciens.

Le Lion est, comme le Chacal, une espèce répandue dans une grande partie de la surface du continent, et y subissant, comme lui, un assez grand nombre de modifications sous l'influence des circonstances diverses de localité. Ces deux espèces semblent partout s'accompagner mutuellement, et là où l'une d'elles vient à se rencontrer seule, les témoignages historiques attestent toujours que l'autre y existait aussi à une époque plus ou moins reculée. Ainsi, en laissant de côté l'Afrique presque tout entière, où l'existence simultanée du Lion et du Chacal est connue de tous les zoologistes, le Lion se retrouve encore dans plusieurs contrées de l'Asie, par exemple, dans l'Arabie, dans la Perse, dans l'Inde : contrées qui toutes nourrissent également des Chacals légèrement différens, comme nous venons de le voir, des Chacals d'Afrique, de même que les Lions d'Asie, ainsi qu'il résulte du témoignage des voyageurs [1], ne ressemblent entièrement à aucune des variétés de Lions qui peuplent l'Afrique [2]. On ne peut non plus douter de l'existence du Chacal

1. Voyez, entre autres Olivier, Voyage dans l'empire ottoman, tome II, page 426.

2. Consultez, sur les diverses races de Lions aujourd'hui vivantes et sur la variété qui existait autrefois en Grèce, le mémoire que mon père a joint au présent travail et qui va suivre immédiatement.

Digitized by Google

dans l'Asie mineure, où l'on trouvait aussi autrefois des Lions, d'après des témoignages historiques dignes de foi. Enfin, dans l'Europe orientale elle-même, où le Chacal vient d'être retrouvé, vivaient aussi autrefois des Lions, ainsi que nous l'apprennent, de la manière la plus positive, Hérodote et Aristote. Du temps d'Aristote, et probablement aussi du temps d'Hérodote, il est vrai que le Lion n'existait plus que dans le nord de la Grèce; mais qui ne voit qu'un aussi redoutable ennemi de l'homme n'a pu subsister dans toute la Grèce méridionale, au milieu de la civilisation toute-puissante des peuples du Péloponèse, de l'Attique et de la Béotie? Il est arrivé pour le Lion et le Chacal, d'abord dans ces belles contrées, puis un peu plus tard dans le nord de la Grèce et dans plusieurs parties de l'Asie, ce qui arrivera nécessairement, et ce qui a même déjà eu lieu en quelques localités dans notre Europe, pour le loup et le renard. L'un disparaît promptement, précisément à cause de sa force immense et de la juste terreur qu'il inspire autour de lui; car l'homme lui fait partout une guerre continue et terrible; l'autre, d'ailleurs habitant des terriers, doit, au contraire, à sa faiblesse de subsister plus long-temps; il ne tombera victime que des derniers progrès de la civilisation humaine. Tel a été le sort du Lion, tel sera celui du Chacal: partout où les hommes sont devenus ou deviendront puissans par l'association et les arts, le Lion a dû ou doit périr; mais le Chacal, lâche et craintif, a pu et peut trouver dans l'obscurité de ses attaques, ou plutôt de ses brigandages, un asile long-temps assuré, et survivre pendant des siècles entiers à la destruction du plus terrible ennemi de l'homme.

C'est ainsi que l'on peut concevoir comment de deux espèces, partout compagnes l'une de l'autre dans les temps anciens, l'une a disparu, l'autre a subsisté. La puissance de l'homme, indépendamment de toutes les causes hypothétiques que l'on a déduites de changemens présumés de température, suffit pleinement pour expliquer de tels faits, et se révèle ainsi à nous par une preuve de plus, comme l'une des causes les plus actives de la perturbation de l'ordre naturel des choses et de la distribution primitive des espèces à la surface du globe.

Digitized by Google

RECHERCHES

HISTORIQUES, ZOOLOGIQUES ET MYTHOLOGIQUES,

AU SUJET DE

quelques fragmens d'un Temple grec, représentant les douze travaux d'Hercule.

PAR

M. GEOFFROY SAINT-HILAIRE,

PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES.

Mon fils, dans l'exposé qui précède, vient de donner l'état actuel de l'histoire naturelle de la Morée, en ce qui concerne les animaux mammifères. Je m'associe à ses travaux, en remontant aux traces d'un autre état de choses qui a sans doute subsisté, en recherchant s'il y eut de plus anciens habitans de la Grèce péninsulaire, dont l'existence, de plus en plus compromise par le développement de la vie sociale à l'égard de l'espèce humaine, n'aurait pu tenir contre des attaques sans cesse renaissantes.

Voici d'abord comment j'ai été entraîné à m'occuper de la rédaction du présent travail. [1]

Représentant de l'Académie royale des sciences dans la Commission dite de l'expédition scientifique de Morée, et à ce titre appelé à prendre connaissance de quelques débris d'un bas-relief découvert en 1830, et récemment transportés à Paris, je croyais n'intervenir que pour répondre à cet appel : mais, entraîné par le sentiment du naturaliste, je me suis trouvé engagé dans d'autres soins.

Ces débris proviennent du temple fameux consacré à Jupiter et bâti à Olympie, dans la vallée et sur les bords de l'Alphée. On est redevable de leur découverte aux savans français envoyés en Morée, M. Dubois, chef de la section des archéologues, et M. Blouet, chef de celle des architectes. Olympie et ces nombreux édifices avaient entièrement disparu, mais les écrits de Pausanias portèrent sur leurs traces; et sur une indication qui ne pouvait être un renseignement utile que pour le zèle et le savoir, MM. Dubois et Blouet se crurent sur l'emplacement d'Olympie, et firent fouiller parmi les alluvions de l'Alphée. C'est là qu'ils découvrirent une partie

1. La partie purement scientifique de ce mémoire, ou de déterminations zoologiques, a été communiquée à l'Académie royale des sciences le 14 Février 1831, peu de jours après l'arrivée à Paris des fragmens retrouvés du monument.

Digitized by Google

du fronton du temple de Jupiter Olympien, principalement l'un des bas-reliefs décrits par Pausanias, et dont cet auteur célèbre le mérite, en le recommandant comme dû au ciseau de l'un des grands sculpteurs de l'époque, Alcamène, l'élève le plus distingué de Phidias. Dans ce bas-relief, Minerve honore la force, la valeur et les bienfaits d'Hercule. Une partie des animaux dont le héros a purgé le sol de la Grèce ornent cette scène d'ovation.

CHAPITRE PREMIER.

Souvenirs historiques.

Qu'étaient ces animaux, quels doivent-ils nous paraître? A l'idée toute naturelle, dans ma position surtout, d'essayer d'en donner une détermination, on opposa des règles, certains usages consacrés comme autant de principes par les érudits: il est même pour ce cas un mot, *parerga*, qui désigne tous les accessoires de la sculpture antique, et qui sert à exprimer l'espèce de dédain qu'on témoigne pour les accompagnemens *caricaturés* d'un sujet principal. Cependant opposer des généralités, dont il faut d'abord qu'on suppose la prétendue infaillibilité, sans faire la part des cas imprévus, et définitivement les recommander pour détourner d'un projet d'études, cela me parut irréfléchi, et je passai outre.

Je reviens aux impressions que je reçus devant les fragmens du bas-relief, qui sont présentement déposés au Musée royal. Qu'étaient les animaux représentés en temps de Phidias et d'Alcamène, ce Lion de Némée, cette Hydre de Lerne, le Taureau de Crète, le Sanglier d'Érymanthe, etc.? Dans quelle mesure la nature animale d'alors avait-elle été consultée? Il y a plusieurs races ou espèces de Lions, de Sangliers, de Taureaux, de grands Serpens. Jusqu'à présent le sentiment populaire s'était contenté des idées un peu vagues exprimées par ces noms génériques, et l'on n'y avait attaché aucune importance. Pourquoi, si de grandes révélations ou de piquantes observations devaient dépendre d'études plus réfléchies et plus consciencieuses de ces vieux matériaux de la fable ou de l'histoire, renoncer à s'y livrer? Pourquoi le sentiment zoologique, devenu de nos jours plus profond et plus puissant, ne serait-il pas de nouveau employé à chercher, à démêler ce qu'il peut y avoir de vrai, ou simplement d'emprunté à l'imitation de la nature, dans ces conceptions pittoresques, dans les produits les plus maniérés de l'art? Car, si ce ne sont pas des portraits réels, toujours est-il certain que l'artiste n'a pu marcher contre son but, c'est-à-dire assigner des formes pour qu'elles fussent méconnues.

Une autre objection à prévenir est celle-ci: « L'histoire naturelle ne saurait « raisonnablement intervenir dans des questions de pure mythologie, et faire partie

Digitized by Google

« d'une discussion s'appliquant à la configuration de signes symboliques, si les « douze travaux d'Hercule ne rappellent que des sujets fabuleux. » Selon l'opinion de la plupart des archéologues, qu'ont entre autres exprimée Court de Gébelin et Dupuis, les faits attribués è Hercule ne reproduisent sous une forme autre et relativement moderne que les allégories des douze signes du zodiaque, ne sont qu'une traduction en style grec des scènes et motifs figurant et exprimant allégoriquement l'ancienne et universelle cosmogonie. Or, l'invention du zodiaque devint le fond d'une théogonie indienne plusieurs siècles event le développement de la vie sociale en Europe. Et comment alors, dans le bas-relief découvert à Olympie, qui ne serait qu'une transformation de cette encienne composition, trouver des élémens pour une zoologie grecque?

Des esprits généralisateurs vont très-vite dans des suppositions qui embrassent tous les âges historiques. Mais défions-nous de ces penseurs, nés avec des cerveaux ardens, pour lesquels produire est un besoin irrésistible, que l'inspiration saisit avant de posséder les faits, bien qu'elle les entraîne eu-delà, quelquefois avec bonheur au profit de l'humanité. Et, en effet, c'est pour moi une question encore entière, si les Grecs, entrant dans les voies de la civilisation, ont connu et adopté les fables indiennes; ou si, partis du même point de barbarie que les sociétés dans l'Inde, ils ont eu à traverser les mêmes obstacles, è éprouver les mêmes vicissitudes, à ressentir les mêmes joies de victoires semblables, et è inventer également pour leur compte les mêmes manifestations de leurs sentimens.[1]

1. Le développement de ce sujet s'est présenté à mon esprit et me plaît comme lié à une question autre et même assez différente que j'étudie, dont je compte donner les résultats à la fin de mes travaux sur les ossemens fossiles du calcaire oolithique de la Basse-Normandie.

Il n'y a d'animaux possibles qu'en raison de l'essence et selon la nature des élémens ambians qui s'organisent en eux. A chaque cycle géologique ces éléments sont plus ou moins modifiés, et alors ce sont tout autant de formes animales, qui varient dans une même raison. Rien ne se renouvelle quant à l'essence des matériaux-principes des choses, matériaux doués de toute éternité de leur raison d'affinités et de l'éventualité nécessaire de leur association. Mais il est disposé d'eux à de certains momens des arrangemens, ou de la vie de l'univers, selon qu'en ordonnent les conditions sans cesse variables de leur monde ambiant et réagissant; d'où l'on peut inférer que toutes les conformations qui furent successivement ou qui seront de nouveau départies aux êtres organisés, ont été dans les décrets de la Providence et sont dès l'origine des choses déposées en germe, c'est-à-dire, sont et furent en racine de toute éternité pour apparaître à un moment préfixe, celui où leur milieu ambiant et réacteur se trouvera constitué pour en permettre le développement. Or, l'Homme qui, après tant d'autres animaux, est à son tour intervenu dans le courant de ces changemens, offrait certes un sujet intéressant d'études sous les deux rapports suivans : 1.° en raison de son apparition comme constituant une espèce bipède, dont la tête est volumineuse et sphéroïdale, et 2.° d'une aptitude indéfinie dans le perfectionnement matériel de son être, surtout en commençant et cultivant la vie sociale.

Digitized by Google

Dans les appréciations de ce genre l'on ne saurait apporter trop de réflexion, admettre trop de distinctions. N'oublions pas les deux nécessités qui poussent l'homme vers sa destination définitive, qui aussi en restreignent les allures aventureuses; c'est-à-dire, n'omettons dans nos spéculations l'intervention ni des choses du dedans, ni de celles du dehors. Expliquons cette pensée contractée et par conséquent obscure.

Les choses intérieures sont celles qui se manifestent dans l'Homme, comme étant absolument engendrées par ses faits de propre nature; ce sont les incitations de toutes les parties de son organisation; et les choses extérieures sont tout ce qui l'affecte par des perceptions causées au dehors, ou toutes les excitations de son monde ambiant, lesquelles l'astreignent et le livrent, en instrument docile, à la cohésion de ce qui le touche mécaniquement. Que l'Homme n'obéisse qu'à une seule de ces impulsions, celle du travail intérieur de ses parties organiques, il n'est susceptible dans l'ordre des temps que des mêmes actes. D'une nature dans ce cas immuable, il est par cette position, ou devient vis-à-vis de lui-même, une même cause engendrant nécessairement le même effet. Mais n'est-ce pas ce qui se montre uniquement et ce qui se trouve entièrement réalisé à la première époque de la vie sociale? Au sortir de la barbarie, il est plutôt excité par les susceptibilités de son instinct que guidé par les lumières d'une raison intelligente; faculté adventive, mais non actuellement advenue. Ce qui appartient à sa nature intime, est dans ce moment en pleine puissance d'agir et détermine toutes ses allures, non que l'Homme n'ait à se débattre dans son monde ambiant, qu'il ne doive (et certes plus vivement encore) ressentir tout le poids accablant des parties environnantes, et qu'il ne soit dominé par tant de corpuscules qui pénètrent en lui; se rendant au cerveau par les organes des sens, alimentant la flamme de ses poumons et changeant tous les rapports chimiques des *ingesta* dans ses voies digestives.

Mais toutes ces causes d'influence pour l'Homme dans l'enfance de la civilisation sont une constante sans différence appréciable, sur laquelle, à la rigueur, la différence des climats pourrait avoir action; c'est-à-dire, sont une constante qui se manifeste comme des parties concentrées, amenées à l'unité d'essence et par conséquent incapables de variations partielles, quand au contraire les modifications organiques, qui dépendent de l'âge, du jeu plus ou moins libre des organes et d'une multitude de petites circonstances provocatrices, agissent de leur chef avec autorité, et ainsi distinctement. Les Hommes, dans les premiers pas de la carrière sociale, n'ont point encore assez de lumières pour réagir contre les forces de la nature, pour diriger le cours des eaux, pour assainir les lieux fangeux, enfin pour réformer en partie leur monde ambiant. Engagés dans les mêmes travaux

Digitized by Google

sur divers points de la terre, ils y pensent de même, s'y répètent de même, mais ne se copient pas. Chaque peuplade se trouve célébrer ses succès par de mêmes chants triomphaux : car il n'y a d'histoire soigneusement recueillie et écrite que parmi les nations qui ont vieilli dans la civilisation.

C'est ce que ne comprennent point quelques esprits généralisateurs, qui, au contraire, apercevant des rapports entre les tendances et les moyens des premiers actes de la vie sociale, en des temps et lieux différens, ne manquent point dans ce cas d'attribuer l'invention de l'ordre établi au peuple le plus ancien, et ne voient plus que des effets de réminiscences chez les générations suivantes.

Voilà par quelles séries d'idées a passé mon esprit pour concevoir comment chaque peuple, placé à d'assez grandes distances comme lieu et comme époque, aura de la même manière commencé la vie sociale et se sera de même, ou à peu près de même, félicité de ses succès.

Mais quant aux douze travaux d'Hercole, je m'appuie sur des preuves plus spéciales et plus directes; c'est que le caractère et les expressions des faits attribués à ce héros sont uniquement et exclusivement grecs. Chaque nom d'allégorie a son principe dans des raisons de localités : c'est à des Grecs, et en se servant des noms de leurs villes, vallées et montagnes, qu'on parle. Ceci est manifeste dans cette nomenclature : *Taureau de Gnosse ou de Crète*, *Lion de Némée*, *Sanglier d'Érymanthe ou de Calydon*, *Hydre de Lerne*, *etc.* Tout est là d'invention grecque, c'est de l'histoire et de la géographie entièrement helléniques.

J'avais besoin pour moi et mes lecteurs de ces éclaircissemens : au moyen de ces explications, je puis effectivement avancer dans la composition de cet écrit, agir avec une pleine aisance dans les déterminations que je vais maintenant essayer de donner.

Dans le bas-relief d'Olympie, formant une page, qui n'est pas seulement recommandable par son antiquité de vingt-deux siècles, mais qui l'est en outre comme émané du grand siècle de la sculpture et comme étant le sujet original d'un commentaire fait par Pausanias, nous ne trouvons d'instruction et de souvenirs que pour trois animaux de l'ancienne Grèce. Une partie seulement des sujets exprimant les douze travaux d'Hercule nous est parvenue : l'Hydre de Lerne, ou du moins une tête de serpent qu'on en a supposé la représentation, était au nombre des objets retrouvés, mais ce morceau n'a point été rapporté : c'est une perte regrettable.[1]

1. Je regrette bien moins cette perte, depuis que j'ai vu dans la collection des antiquités grecques de M. Durand un autre fragment, qui avait fait aussi partie d'une représentation des douze travaux d'Hercule : l'Hydre de Lerne s'y trouve entière. Un naturaliste se serait volontiers arrangé de l'idée que la conception de ce mythe eût été réalisée, comme composition matérielle, d'après un modèle

Digitized by Google

CHAPITRE II.

Recherches zoologiques.

Je passe à la description des trois animaux, à celle du moins de leur forme, telle qu'elle nous est présentement transmise par l'art de la sculpture, comme il fut au temps de Phidias.

I. Le Taureau, objet du sixième travail d'Hercule. Ce Taureau est représenté de grandeur naturelle et de profil, la tête étant tournée pour être vue de face; le héros, dans une attitude où il déploie sa force athlétique, est légèrement incliné, son dos couvrant les flancs de l'animal. Il se le soumet, en paraissant l'accabler, non-seulement de son propre poids, mais de plus par de violens efforts. Ainsi l'on aperçoit du Taureau, par derrière, la croupe et la queue artistement jetée, et par devant, sa tête; le cou est gros, la corne est presque droite, latérale et fort courte : le masque manque, le marbre étant fruste en cet endroit par suite de brisure; cependant l'emplacement de la face est suffisamment circonscrit pour qu'on puisse juger de ses proportions et y reconnaître surtout un front large et sans hauteur. D'après cet ensemble, et les formes de la queue légèrement floconneuse à l'extrémité, mais en se fondant spécialement sur les caractères plus précis de la tête, je crois reconnaître le Taureau sauvage, qui fut autrefois si abondant en Europe, le *Bos Urus*, l'Aurochs, dont il est fort souvent question dans les Commentaires de César, qui n'existe plus présentement dans les forêts de la Germanie et que l'action progressive de la civilisation dans les lieux où il est encore souf-

de la nature vivante, et par exemple, d'après l'impression laissée à l'esprit par les huit longs bras du corps de la Seiche; mais ce n'est point là du tout ce que peut faire supposer l'exécution du morceau que j'ai sous les yeux. Je n'y aperçois qu'une œuvre assez grossièrement établie, mais d'ailleurs sortie tout entière des conditions de structure des serpens. C'est un trone partagé en neuf branches : c'est uniquement la moitié postérieure d'un gros serpent, surmontée de neuf subdivisions de l'animal, chacune terminée par une tête; des écailles sont répandues sur la peau avec une grande négligence et sans fidélité quant à l'attache de leur insertion. Il n'est donc là que le tracé d'une pensée mythologique rendue par un croquis de convention et, en définitive, qu'une traduction symbolique des circonstances malfaisantes de la fange caractéristique des lieux marécageux, lesquelles reparaissent, quelque soin que l'on mette à s'en préserver. Pour deux têtes abattues dans le combat, sept autres se dressent et se montrent menaçantes. Tout cela signifie qu'il ne faut rien moins, contre l'action délétère des décompositions animales dans des marécages, que l'activité opiniâtre et séculaire de l'homme, cherchant à assainir son lieu d'habitation; courageux et persévérans efforts, dont l'humanité, dans son enfance, ne se reconnut point le pouvoir, qu'elle s'étonna plus tard de rencontrer chez ses héros ou demi-dieux, et dont elle voulut enfin célébrer les succès, en les personnifiant dans l'invention du mythe : *Hercule sorti vainqueur de ses douze travaux*.

Digitized by Google

fert[1], tels que les contrées désertes de la Pologne, de la Russie et de la Turquie, doit prochainement anéantir. Ce n'est qu'à cette espèce que l'on peut attribuer les passages ci-après de Pausanias. « Le Taureau de Péonie est de toutes les bêtes féroces « la plus difficile à prendre en vie[2] : c'est un animal qui a de grands poils sur la « corps, particulièrement sous la gorge et sur l'estomac.[3] » Au temps de Pausanias, l'Aurochs aurait donc été déja refoulé vers l'entrée de la Macédoine, dans des gorges où la rivière da l'Axius prend sa source; cependant un caractère dans le marbre d'Olympie fournirait une autorité contraire à cette détermination, c'est le trop de longueur de la queue. Alcamène, composant d'après ses souvenirs, ne se sera point piqué d'exactitude à cet égard, afin de donner un mouvement plus heureux à cette partie de son bas-relief.

II. Le Lion, objet du premier travail d'Hercule. Il y a trois sujets qui se rapportent à cette espèce dans la bas-relief d'Olympie : 1.° un Lion terrassé, couché et foulé par l'un des pieds du héros; et 2.° deux têtes plus fortes que nature, servant d'ornement, et qui furent comprises dans l'entablement du fronton : l'une des têtes est vue de face et l'autre de profil.

Hercula, dont Hérodota place la naissance cent ans avant la guerre de Troie, c'est-à-dire 1382 ans avant l'ère chrétienne, est réputé avoir combattu et tué pour son premier travail un Lion dans la forêt da Némée. Or, cette forêt avait reçu son nom de son voisinage d'une ville da l'Argolide, située au pied du mont *Apésas:* en admettant ces données historiques, il y avait à cette époque très-reculée des Lions dans le Péloponèse; mais huit cents ans plus tard, il na a'en trouvait plus que vers la frontière nord de la Grèce, où ces redoutables animaux avaient jusque-là résisté. Il est avéré qu'il n'en exista plua présentement sur aucun point de l'Europe.

C'est par Hérodote que cette particularité, touchant les lieux occupés par les Lions au temps de la guerre de Xerxès, nous est parvenue[4] : il s'en trouvait un grand nombre dans les pays renfermés entre l'Achéloüs et le Nessus, c'est-à-dire dans una partie da la Thrace et da la Macédoine. Xerxès, traversant la Péonie, eut une partie des chameaux de ses bagages attaquée et détruite par des Lions descendus des montagnes pendant la nuit. Aristote raconte les mêmes faits, qu'il

1. Où il sera d'autant plus long-temps souffert que se reproduiront plus souvent ces guerres sanglantes en Pologne, ces massacres affreux de la population et généralement tous les événemens de rétrogradation sociale da ces dernières années.

2. Lib. X, cap. 13.

3. Lib. IX, cap. 21.

4. Hist., lib. VII, cap. 125 et 126.

Digitized by Google

a, suivant moi, empruntés au père de l'histoire, en les copiant textuellement; il en a fait de même dans bien d'autres passages de ses livres.

Le Péloponèse et plus loin les pays de l'Europe situés au nord de la Grèce, avaient-ils leur Lion propre, ou n'était-ce que le Lion de l'Atlas, dont l'augmentation de la population aurait peu à peu détruit la race? Il n'y a pas long-temps qu'on eût répondu à cette question en citant la croyance commune qu'il n'y a qu'un Lion, le *Felis Leo* des auteurs. Alors même c'eût été contra le sentiment d'Aristote, qui avait déjà posé en fait[1] qu'il y a des Lions d'espèces différentes, l'un plus court, à crinière crépue, et d'un caractère plus timide, et l'autre, qui est plus courageux, ayant le corps sensiblement plus long, et qui porte une plus belle et plus longue crinière. On doit aujourd'hui d'autant plus d'attention à ce passage, que nous connaissons plusieurs races ou espèces distinctes, savoir :

1.° Le Lion du mont Atlas : un corps très-long, et sa crinière magnifique, qui lui garnit la tête, qui entoure le cou, et qui s'étend sans intervalle sur l'épaule, le caractérisent; c'est la deuxième des Lions d'Aristote.

2.° Le Lion du Sénégal, plus faible, à crinière moins prolongée; son épaule n'est ornée que d'un épi de poils.

3.° Le Lion de Bagdad, tout-à-fait ou à peu près sans crinière; Olivier en parle dans son *Voyage en Syrie*[2] : celui-ci n'a ni le courage, ni la taille, ni la beauté des Lions africains.

4.° Les Lions noirs de l'Inde, cités par Élien.[3]

5.° Enfin, les Lions du Cap, que notre ménagerie nous montre avec une queue sensiblement plus courte.

C'est sous la préoccupation de l'existence de ces diverses races, que nous allons décrire les échantillons du bas-relief d'Olympie.

Premièrement. Du Lion entier et terrassé.

Il est couché dans une attitude scénique : on le juge irrité de ne pouvoir se soustraire à l'ascendant de son vainqueur; les lèvres sont en retrait, contractées, fortement renflées et à bords sinueux. Le mufle est sillonné, pour rendre l'expression de quelques petites excavations cutanées, que l'on a figurées en ligne et d'où sortent les barbillons; les dents canines sont apparentes; la forme des autres est restée non étudiée; les oreilles sont à conque large et plissée; et la crinière est disposée en flocons égaux, qu'on juge arrangés à dessein et pour produire l'effet d'une sorte de chevelure. Au total, l'animal, qui est remarquablement petit, tire sa principale expression de sa tête fort courte.

1. Hist., lib. IX, cap. 44.
2. Voyage dans l'empire ottoman, II, pag. 426.
3. De animal. nat., lib. XVII, cap. 26.

Digitized by Google

Il est manifeste, d'après ces traits, que c'est à la première des deux espèces d'Aristote que se rapportent les formes du Lion sculpté par Alcamène[1]. Mais à laquelle des n.° 2 et n.° 3? Tout me porte à croire que c'est à la race qui existe encore dans le voisinage de la Syrie. Autrefois il y avait aussi des Lions dans la Syrie elle-même et en Égypte, pays où l'on n'en trouve plus. La Cilicie, l'Arménie et le pays des Parthes en étaient pleins, dit Oppien; si l'on en voit encore aujourd'hui, ils y sont au moins très-rares.

Deuxièmement. Sur la tête vue de face.

L'artiste a voulu y introduire un caractère de force et de majesté; les lèvres ne sont que dans une demi-contraction; le nez est large et court, plus sensiblement que dans le Lion du mont Atlas. Les oreilles paraissent plus plissées, moins ouvertes et plus basses que chez les Lions actuellement vivans. La crinière, très-singulièrement compassée, se trouve si bien distribuée en flocons sinueux et symétriques, qu'on croit y reconnaître moins l'intention d'une copie exacte, que le faire d'un calcul, que le sentiment de l'artiste.

Troisièmement. Sur la tête figurée de profil.

C'est le même travail que dans le cas précédent: il est évident que l'artiste s'est assujetti à l'idéal adopté par lui pour ce sujet, à une composition d'intentions poétiques; mais de plus cette tête m'a fourni une observation intéressante, un fait du moins qui m'a laissé dans une grande incertitude. Six dents bien rangées et d'une forme non équivoque remplissent tout un côté de la mâchoire supérieure. Le même relief apparaît aussi à la mâchoire d'en bas, mais sous un aspect à cacher une partie des dents, ou à ne les présenter que réduites ou sacrifiées. Les six dents supérieures se reconnaissent sans difficulté comme faites d'après les six larges dents mâchelières du Cheval. Or, ce sont quatre molaires de moitié plus petites, échancrées et à bords profondément sillonnés, qui forment l'arrière-partie de l'arcade dentaire des Lions, et à la mâchoire inférieure, trois seulement.

Dans ce cas, est-ce ignorance, est-ce calcul, que ces arrangemens dentaires transportés du Cheval et attribués au Lion? Il n'est de choix à faire ici qu'entre ces deux partis, inattention ou bizarrerie. Renfermé dans cette position, il me répugne moins d'admettre l'erreur volontaire, qui aurait pris ses motifs dans l'esprit du siècle de Phidias, dans des combinaisons mythologiques. Et en effet,

1. Un vase antique à trois anses, qui fait partie de la riche collection de M. Durand, donne, exprimée dans le style le plus pur, la figure du Lion grec, dont le caractère spécifique est très-reconnaissable: sa crinière, assez courte, s'étend sur le cou, sans le dépasser; la rencontre d'un sanglier motive son attitude menaçante. Voudrait-on revoir et vérifier soi-même ces circonstances? je signale ce vase et par son sujet principal, *une marche triomphale de Bacchus*, et par son inscription ΠΑΝΘΑΙΟΣ ΜΕ ΠΟΙΕΣΕΣ (*Panthée m'a fait*).

Digitized by Google

ce qui révolte avec tant de raison notre parti pris d'une fidélité servile, nos idées reçues d'assujettissement à la vérité locale, à une imitation correcte des sujets à représenter, se changeait pour les Grecs en des principes qui les portaient vers des combinaisons dont ils faisaient des vérités de convention, plutôt que sur le vrai lui-même.

Je m'explique à cet égard : et en effet, si ce n'est pas tout simplement sur une grossière méprise, Alcamène n'aurait suivi que la mode de son temps, en prenant, avec toute licence, en dehors de son sujet de quoi ajouter à l'effet pittoresque, et en sacrifiant la réalité, pour y substituer plus de passion et de poésie. C'était des idées que l'on se proposait alors de traduire avec de la sculpture, et non des formes réelles qu'il fallait rendre exactement. Or, le profil d'une mâchoire pleine de dents grandes et robustes pouvait paraître d'un effet plus menaçant, du moins annoncer bien autrement de la force, que les trois ou quatre dents petites, aiguës et découpées du Lion, lesquelles, copiées servilement, n'eussent amené sous le ciseau qu'une nature amaigrie.

C'était autrefois, pour les arts en peinture et en sculpture, comme pour les sciences en physiologie et en médecine; on négligeait le matériel des choses pour s'en tenir à leur manifestation extérieure : et ce ne fut point par choix, mais par nécessité de position. L'organisation des corps vivans, pour être appréciée, réclame l'observation de données si nombreuses, qu'il a bien fallu s'en référer à la lente investigation des siècles. Mais en attendant que la construction de l'*admirable machine* eût fourni à toutes les informations désirables, et que la science pût devenir à son égard rationnelle, ce qui apparaissait de cette œuvre admirable, ses actions, ses mouvemens, ses relations, sa vitalité, ses combinaisons, ses intussusceptions, sa capacité pour l'intelligence, et généralement sa manière d'être à l'égard de toutes les parties de son monde ambiant, formaient un ensemble de scènes variées qu'il devenait plus facile et plus expéditif d'étudier sur ces manifestations apparentes. Ainsi, la médecine s'en tint à être hippocratique, la physiologie fut traitée par des philosophes, et la poésie s'introduisit dans les arts d'imitation. On ne s'inquiéta point de ce qu'était chacun de nos organes, pour rester entièrement à la préoccupation de ce que tous ensemble produisaient d'actions au dehors; c'était laisser de côté la construction des animaux pour l'expression de leurs habitudes. Rien n'était possible alors au-delà de ce champ d'observations; mais alors, favorisées par cette spécialité d'études, les connaissances de ce genre gagnaient en profondeur, et plus réfléchies que de nos jours, elles tendaient à introduire le sentiment de ce haut savoir dans toutes les compositions des arts.

Est-ce dans ces idées dominantes, qu'au grand siècle de l'art, Alcamène aurait puisé l'inspiration de renchérir sur le grandiose de son sujet au moyen d'heu-

Digitized by Google

reuses infidélités, qu'il se serait porté décidément, par un mélange calculé de plusieurs traits, chacun donnant sa naïve expression, à essayer de placer sous l'œil quelques idées compliquées et à arriver ainsi à faire un tableau parlant?

III. Le Sanglier. Le bas-relief d'Olympie n'eut, pour y comprendre une scène de Sanglier, qu'à produire un groin de cet animal, ou du moins c'est tout ce qui nous en reste dans un morceau présentement isolé. Effectivement c'était assez pour placer dans la composition générale un souvenir du Sanglier d'Érymanthe, ou autrement de l'action qui est réputée le troisième travail d'Hercule. C'était aussi tout ce que le naturaliste en pouvait désirer connaître pour la détermination de l'espèce. Cependant quel était ce Sanglier d'Érymanthe, également nommé Sanglier de Calydon? Érymanthe était le nom d'une montagne d'Arcadie, et Calydon celui d'une forêt située plus au nord et de l'autre côté du golfe de Lépante. Hercule fut renommé pour avoir forcé et pris ici vivant, et là tué, un énorme Sanglier.

Le groin, exécuté en marbre, que nous avons sous les yeux[1], donne très-bien les conditions principales et caractéristiques du genre, la saillie du disque nasal et les défenses qui excèdent et qui contournent la lèvre en se dirigeant vers le haut. Cependant ces défenses sont grêles, rondes, assez longues pour atteindre ensemble la hauteur du museau, symétriquement arquées, bien ajustées, celle de la mâchoire inférieure étant rangée parallèlement au devant de l'autre, et toutes deux enfin paraissant tout-à-fait appliquées sur le derme. Il y a sans doute dans cette conformation de quoi satisfaire à la reconnaissance du genre Sanglier, Alcamène ne s'étant proposé rien de plus; car ce qui a pu contenter cet artiste selon les idées de son temps, nous paraît passer à des effets d'indifférence pour l'exactitude. D'autres mœurs nous ont fait aujourd'hui les hommes de la précision. Nous voulons laisser aux faits tous les enseignemens de leurs conditions matérielles, quand on ne pensait retirer d'eux autrefois que la manifestation de leur essence poétique.

Ce point de fait reconnu, à quoi bon, dira-t-on, une détermination scientifique du Sanglier du Péloponèse d'après un marbre qui n'en serait qu'une copie infidèle? La remarque est juste, mais je lui oppose cette réponse: 1.° l'inexactitude de ce modèle n'est que présumée; 2.° que ne doit-on pas attendre du savoir actuel en histoire naturelle, pour comprendre d'anciennes études faites instinctivement d'après les animaux? et 3.° on peut s'aider de renseignemens puisés ailleurs.

On compte plusieurs espèces de Sanglier; laquelle d'entre elles aura valu à Hercule l'honneur d'un nouveau triomphe? Le Sanglier du monument d'Olympie nous laisse dans l'incertitude. Si nous l'avions reçu d'un sculpteur moderne, nous pen-

1. Voyez figure 3, en la vignette qui termine le présent mémoire.

cherions à y trouver le type d'une espèce inconnue; mais avertis, comme nous le sommes, des habitudes du faire antique, ne sommes-nous pas tenus de choisir entre les animaux de notre moderne zoologie?

Je pars de cette idée; j'exclus d'abord, en me fondant sur les seules indications suivantes: 1.° les animaux américains, les Pécaris aux doigts impairs, dont les défenses se croisent et se prolongent droites à la manière des dents canines; 2.° le Babyroussa aux défenses grêles, très-longues et doublement contournées en spirale; 3.° le Sanglier à masque (*Sus larvatus* de Madagascar), dont le bord maxillaire est si fortement replié sur lui-même que cela fournit une facette rugueuse, sur laquelle une forte excroissance du derme se trouve implantée; 4.° le Sanglier aux quatre cornes d'Élien (*Phacochère*, F. Cuvier), à tête ramassée, lequel a son groin transversalement ellypsoïdal, dont on compte déjà deux espèces[1], et qui a pris cette bizarre dénomination, chez les anciens, du volume considérable de ses défenses. C'est le plus farouche des Sangliers; il existe partout où sont des Lions, et sans doute que s'il eût été placé autrefois en Grèce, il y eût fourni un plus beau sujet de triomphe pour Hercule, qu'aucun autre des Sangliers connus. Je me suis long-temps fixé à cette idée. Pallas a le premier décrit cet animal sous le nom de *Sus æthiopicus;* ce fut en 1777, long-temps après qu'Adanson eut vu cette espèce au Cap-Vert, ainsi que l'attestent plusieurs pièces anatomiques, déposées au Cabinet du Roi. Vivement impressionné par les formes extraordinaires de cette bête farouche, Pallas lui fit, dès le commencement de son article, l'application du proverbe romain, *Africa ferat monstris.* Et en effet, que de justifications pour cette idée, pour notre préoccupation d'esprit! Aspect horrible, naturel furieux, caractère opiniâtre et indomptable, animal né pour la fange, créé pour nuire, et n'étant pas même après sa mort une venaison d'un goût passable. Que de motifs, pour n'y voir qu'un monstre à exterminer, pour qu'il eût engagé Eurysthée, si au temps des campagnes d'Hercule ce Sanglier se fût trouvé dans l'Attique, à le proscrire, et à placer l'œuvre de sa destruction parmi les travaux imposés à ce héros!

1. *Phacochœrus incisivus* (au Cap-Vert) et *Phacochœrus edentatus* (au cap de Bonne-Espérance). Ces Sangliers ont été ainsi nommés par Isidore Geoffroy Saint-Hilaire dans le 13.e volume du Dictionnaire classique d'histoire naturelle. M. Cretzschmar, directeur du Musée de Francfort, décrivant les animaux découverts dans le Kordofan par M. Rüppel, son compatriote (Voyage en Nubie, Francfort, 1826), a ramené l'attention sur les travaux d'Élien, en proposant le nom de *Phacochœres Æliani.* Cette dénomination a été presque aussitôt changée en celle de *Phacochœrus Harvia* par M. Ehrenberg, correspondant de l'Académie des sciences, lequel vient de publier (Berlin, 1830) un article très-remarquable sur le Sanglier aux quatre cornes d'Élien. Déjà MM. Ludolf et Salt, ses compatriotes, avaient fait connaître et témoigné de préférer le nom du pays, *Harvia.*

Digitized by Google

Il n'y a pas à douter que ce Sanglier n'ait pu vivre en Grèce, qu'il n'y ait vécu : on le trouve encore aujourd'hui sur plusieurs points de la lisière de l'Afrique méditerranéenne. Rüppel l'a rencontré sur les bords du Nil, au-delà des cataractes; et je suis informé qu'on se porte de Gibraltar dans l'empire de Maroc pour l'y chercher, et l'y faire servir au plaisir de la chasse : ainsi, tout aussi bien que le Lion de l'Attique, l'énorme Sanglier de l'Éthiopie aura pu de même, dans la péninsule grecque, céder peu à peu son milieu habitable aux sociétés humaines, c'est-à-dire succomber sous les coups réunis et du nombre accru et d'une industrie de plus en plus perfectionnée de la part des maîtres de la terre.

En définitive, toute la question se réduit à ces termes : il y a deux formes principales pour rendre les conditions du grand genre des Cochons sauvages, celles du Sanglier proprement dit, ou du sous-genre *Sus;* puis la conformation semi-monstrueuse, au dire de Pallas, du Sanglier aux quatre cornes, ou les espèces du sous-genre *Phacochères.* Duquel de ces deux types l'échantillon d'Olympie s'approche-t-il le plus?

A vrai dire d'aucun, si nous nous en tenons strictement à nos seules données, bien insuffisantes sans doute pour une détermination rigoureuse, se bornant au seul fait caractéristique des dents canines ou défenses, comme on les appelle; et en effet, l'échantillon du monument d'Olympie ne consiste qu'en un bout de museau, où là ne sont ni yeux, ni oreilles; toutefois la commissure des lèvres est entière : les défenses sont parfaitement conservées.

Mais d'abord, que sont ces élémens caractéristiques dans les deux types du point de départ? Chez le Sanglier vulgaire et ses congénères, ce sont des dents d'inégale grandeur supérieurement et inférieurement. Les dents d'en bas, sensiblement plus longues, conservent une position constamment extérieure; la défense d'en haut se courbe en arc pour en suivre le contour, mais n'y parvient qu'imparfaitement; ces dents se rencontrent, se heurtent et s'usent à leurs points de contact. Cet obstacle, s'opposant à un plus libre développement, porte davantage ses effets sur la dent supérieure, d'où il arrive qu'autant cette défense gagne d'accroissement vers sa racine, autant elle diminue à son sommet par un effet de détrition. Dans l'extrême vieillesse, ces dents sont un peu plus l'une en devant de l'entre, et la dent supérieure prend proportionnellement plus de longueur. Chez les Phacochères, cette tendance au même développement est contrariée par un tout autre caractère de tête : la face est méplate et plus large; le groin est plus court et transversalement plus évasé : de là il arrive que la dent d'en bas est plus décidément en avant de celle d'en haut. Des-lors il n'y a qu'une partie de dent, sa portion antérieure, de soumise à l'usure; de telle sorte que ce qui tout d'abord a échappé aux effets de la détrition, c'est-à-dire tout le sommet de la dent, se conserve en

son intégrité : de ce résultat, accroissement prolongé en racine sans diminution sensible au sommet, provient un caractère zoologique d'une expression ferme et précise; je veux dire la grandeur démesurée de la dent de la mâchoire supérieure, grandeur acquise dans tous les sens, en longueur et en épaisseur.

Or, ce qui est plus haut rapporté touchant le groin exécuté en marbre pour le temple d'Olympie, ne montre aucuns de ces dernières conditions organiques, et par conséquent nous sommes pour cela ramenés aux Sangliers proprement dits, aux espèces du sous-genre *Cochon*. Mais nous retombons dans un autre ordre de difficultés, si l'échantillon fourni par le monument d'Olympie ne comporte pas tous les documens nécessaires.

Cependant ces renseignemens pouvaient être heureusement suppléés : je les ai demandés à d'autres pièces; et en effet c'est une scène très-souvent répétée sur les vases grecs, que la représentation des douze travaux d'Hercule, et plus spécialement que celle qui témoignait de la docilité de ce héros aux ordres tyranniques du roi Eurysthée, au sujet du Sanglier d'Érymanthe. Tous les personnages de ces vases sont dessinés avec autant de goût que de correction. J'ai dû compter sur l'exactitude des animaux faisant partie de ces compositions.

Or, on a vu dans une note qui précède, que j'ai été admis à la libre pratique de la riche collection d'antiquités de M. Durand. Toutes les graces du savoir et de l'aménité m'ont été prodiguées par cet ami de M. Ch. Lenormand, qui m'accompagnait et me recommandait. Là mon attention fut fixée sur trois vases, donnant de la même manière le port et le profil du Sanglier du Péloponèse, du Sanglier consacré par la victoire d'Hercule.

J'ai déjà traité dans la note précitée de l'un de ces vases, de celui aux trois anses, portant l'inscription : *Panthée m'a fait;* le second est une amphore avec deux anses, et le troisième est une sorte d'aiguière, portant une seule anse, et présentant un goulot sous la forme d'un trèfle. Hercule est représenté sur chacun de ces vases, combattant le Sanglier d'Érymanthe, dans le moment qu'encouragé par la présence de Minerve, sa protectrice naturelle et constante, il assure sa victoire en saisissant l'animal.

J'ai aussi observé un autre vase analogue, donné au cabinet du Musée royal par M. le duc de Luynes. Hercule tient sa victime dans ses bras, et s'apprête à la lancer à Eurysthée, qui, épouvanté, a fui vers son tonneau, et qui s'y est tapi, tenant dehors la tête et les bras. C'est la même composition que sur le vase à deux anses dont il vient d'être parlé, à cette exception près, que dans le dernier Eurysthée est présenté de profil, paraissant invoquer ou supplier Hercule, et que dans l'amphore du Musée royal Eurysthée est vu de face et dans l'attitude d'un homme qui se précipite et veut entièrement disparaître.

Les Sangliers de ces vases[1], l'aiguière à une seule anse, l'amphore, qui en a deux, et l'urne ornée de ses trois anses, ne laissent rien à désirer pour le fini et l'élégance du dessin. Peints en noir, sur un fond éclairci, couleur cuir de botte, ils s'accordent entre eux, et présentent une expression si fidèle de nature et des caractères si précis, qu'ils me jettent dans les soucis de nouvelles et plus grandes hésitations. Comme forme générale, c'est à peu près la tête de nos Sangliers proprement dits : même longueur, même disposition en cône, et même terminaison en un groin évasé et circulaire, d'une grosseur moyenne.

Les différences observées sont que les têtes de ces peintures antiques sont plus acuminées, moins rectilignes, le chanfrein paraissant arqué ; les yeux sont aussi plus haut posés, les jambes plus dégagées et les pieds plus amaigris : si ce n'était ce plus de longueur de tête, ces formes seraient davantage en rapport avec celles des Sangliers aux quatre cornes d'Élien, *Sus æthiopicus* de Pallas. Les considérations suivantes multiplient ces rapports : c'est la même ampleur de la région de la pommette, ampleur qui tient à l'hypertrophie des parties osseuses (l'os jugal); la face en est élargie; les yeux refoulés plus haut : c'est encore l'existence de deux saillies considérables du derme ou de deux énormes verrues de chaque côté. Ces derniers traits sont faiblement indiqués sur les peintures antiques; mais j'ai été confirmé dans la valeur de leur expression et le motif de leur emploi par l'observation du morceau suivant.

M. Durand possède encore une partie de sculpture antique, de huit pouces de long, représentant une tête de Sanglier, et ayant été employée à orner l'extrémité d'une gouttière et à en vomir les eaux par la bouche. Cette tête est pleine d'expression, ce qui tient surtout à une exagération toute poétique de ses principaux traits. Cependant ce que nous en pouvons avec confiance employer à notre question, est ceci : le crâne n'est point exactement conique; le chanfrein est arqué; les yeux sont remontés haut; la région suboculaire est étendue et de plus circonscrite inférieurement par deux énormes tubercules ou grosses verrues; enfin, les défenses sont une exacte répétition de celles de l'échantillon du temple d'Olympie, pour leur égalité de volume, leur forme arrondie, leur grandeur relative, leur relation, la dent inférieure précédant la supérieure, et leur renversement et adhérence sur le museau. Cette tête forme le n.° 2 de notre vignette.

1. M. le colonel Bory de Saint-Vincent, qui a réglé que chaque partie de l'ouvrage de Morée serait terminée par une ingénieuse vignette, a admis pour sujet du présent article l'un de ces Sangliers. Dans le soubassement des scènes qui orneot le magnifique vase *Panthée m'a fait*, ou l'urne aux trois anses, existe une marche d'animaux isolés et à la file, parmi lesquels le Lion, le Sanglier, etc. La figure n.° 1, reproduisant ce dernier mammifère, présente à l'observateur les traits suivans, qui caractérisent le Sanglier de l'antique Péloponèse; savoir: la longueur de la tête, l'acuité du museau et la disposition de la crinière, relevée et prolongée de la tête à la queue.

Digitized by Google

J'ai dit plus haut que tant de documens qui ne s'accordent point entre eux, jetteront dans de plus grandes perplexités. Le devoir de ma position exige que je les recherche et les rassemble, pour les accepter tels quels, les exposer et les discuter. C'est dans le même but que, pour rendre la détermination cherchée moins incertaine, je vais faire une revue des espèces du sous-genre des Sangliers. J'écris, les pièces sous les yeux.

1.° Le Sanglier vulgaire, *Sus scrofa*.

2.° Le Sanglier koiropotame, *Sus Koiropotamus*. Ce Sanglier, apporté du cap de Bonne-Espérance, et qu'on ne rencontre dans les bois qu'à cent cinquante lieues du chef-lieu, n'est point décrit, mais seulement figuré sous ce nom par Desmoulins dans l'atlas du Dictionnaire classique d'histoire naturelle, tome XVII : il n'a encore reçu que ce mode de publication.

3.° Le Sanglier de Nubie, dont nous devons la découverte et la publication aux naturalistes allemands, les plus récens explorateurs du Haut-Nil dans l'Abyssinie.

4.° Le Sanglier des Papous, *Sus papuensis*. Il est décrit et figuré dans la Relation du voyage de circumnavigation de la *Coquille* (Zoologie, pl. 8). M. Lesson l'a repris et donné de nouveau dans son Complément de l'œuvre réimprimé de Buffon, t. 4, p. 552.

5.° Le Sanglier des Indes, *Sus indicus*. C'est une espèce dont nous devons la connaissance et les dépouilles aux illustres amis et savans investigateurs, MM. Diart et Duvaucel. Semblable au Sanglier vulgaire par son port, son volume et la conformation du crâne, elle diffère de celui-ci notablement par sa crinière épaisse, droite, qui est touffue dès le point de l'arrière-crâne, et qui se prolonge ainsi hérissée jusque sur la queue.

Cette dernière circonstance mérite qu'on s'y arrête; car ce qui forme le trait le plus éminemment caractéristique des espèces peintes sur les vases grecs, c'est la haute et épaisse crinière de leur dos, laquelle naît aussi de l'arrière-tête, et se prolonge droite et hérisée sur la queue.

Mais ici se présente une question. La distance géographique de la Grèce au Cap fournirait-elle un préjugé plausible pour ne point rapporter les animaux de ces pays qui se ressemblent à l'identité d'espèce? Non; la science possède des faits qui interdisent cette exclusion. Il suffit que des formes rendues permanentes dans un temps fort reculé, rencontrent dans des contrées éloignées une toute semblable température, un même milieu, pour n'être exposées à aucune altération. Mais nous avons mieux que cette donnée générale pour former notre conviction à cet égard; car j'ai moi-même reconnu l'identité d'espèces[1] trouvées en des lieux aussi distans. La

1. Consultez un examen que j'ai donné des animaux vertébrés momifiés et débarrassés de leurs langes, et que j'ai placé dans l'ouvrage de J. Passalarqua, intitulé Antiquités découvertes, etc. Paris, in-8.°, 1826.

Digitized by Google

grande Musaraigne de l'Inde et l'Ibis blanc des mêmes contrées, remarquable par ses paremens métalliques aux ailes, ont vécu avant l'ère chrétienne en Égypte; ce qui est venu à notre connaissance par leurs dépouilles qui s'en sont trouvées dans les nécropoles de Thèbes et de Memphis. L'Ibis blanc d'aujourd'hui, vivant dans une certaine saison en Égypte, n'est point le même que l'analogue indien : il se serait modifié par la perte de ses paremens. Une température plus élevée ou plus hygrométrique peut causer l'absence de ces paremens : car un degré pour un plus riche développement est dans la dépendance des conditions du sang lancé avec plus de violence, et celles-ci peuvent à leur tour dépendre d'une modification dans la structure des poumons. La grande Musaraigne ne paraît point non plus exister en Égypte.

Récapitulons ces faits pour la solution cherchée, la détermination spécifique du Sanglier d'Érymanthe.

La longueur de la tête et l'acuité du museau doivent faire pencher pour une des espèces du sous-genre des Sangliers; puis, quant à celles-ci, la considération de la crinière porte à préférer le Sanglier de l'Inde; et nous avons vu qu'il n'y a rien à inférer de la grande distance de la patrie de ces animaux.

L'état de la crinière ramènerait assez sur les Phacochères, qui ont les poils du dos d'une extrême longueur; mais en même temps ils sont rares, comme sur tout le reste du corps; considération toutefois d'assez peu d'importance : on sait par l'histoire du Mouton combien les poils ont peu de tenue et sont sujets à la variation.

Cependant les Phacochères ne satisfont point pleinement pour la détermination désirée, bien qu'en quelques points il y eût rapport d'eux avec les Sangliers des monumens grecs, et par exemple, au sujet des verrues de la joue, des yeux plus haut placés, de l'étendue de la région suboculaire, et du chanfrein arqué. Mais présentement voici des différences décisives : la tête des Sangliers antiques, et nous pouvons déjà dire avec confiance du Sanglier d'Érymanthe (comme nom d'espèce); la tête des Sangliers antiques est plus longue; le museau est moins large et plus aigu; l'état des défenses surtout n'est susceptible d'aucune équivoque. Les dents si grosses des Phacochères, qui les ont fait comparer à des cornes, et nommer ainsi par Élien, sont tout-à-fait spéciales aux espèces de ce sous-genre. La dent postérieure provenant de la mâchoire d'en haut est d'une grandeur démesurée : elle surpasse en épaisseur et en longueur la défense antérieure, elle-même étant déjà d'un volume remarquable.

D'un autre côté, les défenses du Sanglier d'Érymanthe se distinguent aussi par une forme propre, conséquemment caractéristique d'un autre type spécifique : elles tiennent des dents du Babyroussa, sans en offrir toute la longueur et le double contour; car du moins elles sont d'un même diamètre, et de même rondes et lisses : l'antérieure, qui naît de la mâchoire d'en bas, est, dans tous les exemplaires que j'ai examinés, un peu plus longue.

Maintenant je dois demander grâce pour la prolixité de cette discussion. Mais vraiment l'ai-je pu éviter? Sont-ils même suffisans, ces détails, pour une conclusion nette et incide? je n'ose m'en flatter. Du moins l'on m'accordera sans doute volontiers que les élémens produits par les arts au temps de Phidias et d'Alcamène se complètent les uns par les autres, et que l'histoire naturelle a fait aujourd'hui suffisamment de progrès pour être en mesure de considérer ces acquisitions du point de vue qui les a fait concevoir et enfanter dans le siècle des grandes pensées. Or, toutes ces données, pour exprimer des idées poétiques et devenir sensibles et réalisables oculairement, ont dû, selon les inspirations et le génie d'alors, soumettre les copies du vrai matériel à des conditions d'exagération qui en consacrassent le grandiose ou le genre gracieux par des effets ou d'une force majestueuse ou d'une suavité naïve. Par conséquent le naturaliste peut aujourd'hui prendre foi dans les représentations que lui a transmises l'antiquité, et croire au positif de ses recherches, s'il s'est attaché à apprécier avec quelque sagacité les circonstances qui lui dérobent quelques faces de son sujet.

Cela posé, je crois à ces résultats :

1.° Les faits de la revue de ce troisième article révèlent l'existence d'un Sanglier où toutes choses sont réciproquement dans une parfaite harmonie et dans une mesure convenable.

2.° Les caractères reconnus de ce Sanglier ne s'appliquent ni à aucune des espèces du groupe des Cochons sauvages, le sous-genre *Sus*, ni à aucune de celles du groupe des Sangliers aux fortes verrues, le sous-genre *Phacocharus*.

3.° Ces caractères signalent des conditions nouvelles d'arrangement organique, une conformation mixte qui tient de plusieurs systèmes de l'état actuel, enfin une espèce zoologique à ajouter à la liste des êtres.

4.° Il fut donc dans l'antique Péloponèse un Sanglier qui ne s'y retrouve plus, et qui peut-être a tout-à-fait disparu du globe : tel est le SANGLIER D'ÉRYMANTHE.

Conclusions des considérations du second chapitre.

Je regarde comme suffisamment avéré que voilà trois animaux qui, s'ils existent encore en d'autres contrées de la terre, ont autrefois vécu en Grèce, et n'y existent plus maintenant.

Ce résultat ne serait-il pas considéré comme entièrement nouveau, il m'aurait du moins paru mériter d'être exposé plus explicitement qu'on ne l'a fait encore. De plus, la convenance de cette mesure croît, ce me semble, en raison de cette autre circonstance, savoir, que ces nouveaux documens nous sont procurés par une page de l'histoire ancienne, laquelle était demeurée enfouie durant plus de quinze siècles;

Digitized by Google

page d'ailleurs également remarquable comme provenant d'un monument d'une date authentique, comme nous mettant ainsi en communication avec un des chefs-d'œuvre du grand siècle de la sculpture, et en définitive, comme renfermant la pensée d'une raison supérieure, donnant déjà cette manifestation dès l'enfance de la philosophie.

SANGLIERS ANTIQUES.

II.e CLASSE.

OISEAUX.

PAR M. ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE.

Jusqu'à l'époque de l'expédition française en Morée, ce pays était, sous le point de vue ornithologique, l'un des plus imparfaitement connus, non-seulement de l'Europe, mais peut-être même du monde entier. Toutefois les lois de la distribution géographique des espèces sont aujourd'hui assez bien établies, et l'exploration de plusieurs autres parties de notre continent méridional, telles que l'Italie et la Sicile principalement, avait été faite avec assez de soin pour qu'il fût possible de concevoir à l'avance des idées fort exactes sur l'ensemble des oiseaux qui peuplent la Grèce. Il était en effet évident, d'après toutes les inductions que pouvait fournir la connaissance des localités analogues, que la Morée devait se trouver peuplée, non d'espèces ornithologiques nouvelles pour le science, mais au contraire de ces espèces aujourd'hui si bien connues que nourrissent l'Espagne, la Provence et quelques autres parties de le région méditerranéenne; espèces qui paraissent presque toutes se trouver également répandues sur la côte septentrionale de l'Afrique.

A ces espèces qui composent essentiellement la population ornithologique de toutes les parties méridionales de nos contrées, devaient se trouver jointes d'autres espèces, principalement parmi les Rapaces, les Échassiers et les Palmipèdes, dont la patrie est loin de pouvoir être déterminée avec la même exactitude, et qui, rendus par leur genre de vie moins sensibles aux variations des climats, se retrouvent à la fois dans presque toute l'étendue de l'Europe, et souvent aussi soit dans les régions les plus voisines de l'Afrique et de l'Asie, soit au contraire dans l'Amérique septentrionale. Le catalogue que nous allons donner de toutes les espèces dont l'expédition française a constaté l'existence en Morée, va montrer combien se sont trouvées exactes ces données, que toute personne un peu versée dans l'étude de l'ornithologie pouvait sans aucun doute établir à l'avance.

I. RAPACES.

1 La CRESSERELLETTE, *Falco Tinnunculoides*, Natter. (Voyez Pl. II et III.)

Cette espèce, long-temps confondue avec la Cresserelle, et ne se trouvent ni dans le nord ni dans l'occident de l'Europe, était encore fort rare dans les collections à l'époque où l'expédition de Morée quitta la France. Le Muséum d'histoire naturelle lui-même ne possédait à cette époque qu'un seul individu, défec-

Digitized by Google

tueux à plusieurs égards, et dont l'origine était inconnue. Aujourd'hui, au contraire, grace aux recherches de M. Bory de Saint-Vincent et à quelques envois faits par le savant zoologiste toscan M. Savi, nous avons pu réunir à la fois sous nos yeux une belle série d'individus, et constater que l'espèce se retrouve exactement avec les mêmes caractères en Italie et en Grèce. Chacun pourra du reste s'en convaincre par lui-même en examinant les belles planches que nous devons à l'habile pinceau de M. Prêtre, et qui, on peut le dire, compléteront pour l'ornithologie la connaissance de cette espèce remarquable de Rapaces.

La Cresserellette vit principalement dans les tours élevées et dans les vieux édifices. M. Bory de Saint-Vincent l'a surtout trouvée commune à Nisi et à Scala, dans le bassin du Pamisus, où il en tua un grand nombre d'individus des deux sexes.

La nourriture principale de ces oiseaux consiste en Lézards et quelques autres espèces de Reptiles et d'Insectes. Ils détruisent surtout une grande quantité de ces grosses Scolopendres que M. Brullé fera connaître dans la partie entomologique, et qui sont redoutées par les habitans à l'égal des animaux les plus dangereux. Aussi les Moréotes respectent-ils les Cresserellettes, et voient-ils avec peine qu'on leur donne la chasse.

2 Le BUSARD SOUBUSE, *Falco cyaneus*, Gm.

3 Le BUSARD DES MARAIS, *Falco rufus*, Gm.

Ces deux espèces de Busards se trouvent aussi dans presque toutes les parties tempérées et un peu froides de l'Europe, et paraissent même y être plus communes que dans les parties méridionales.

4 Le VAUTOUR FAUVE, *Vultur fulvus*.

Cette espèce, habitante de presque toutes les montagnes de l'Europe, avait déjà été observée, sinon en Morée, du moins dans des contrées voisines de la Grèce.[1]

5 Le GRAND-DUC, *Strix Bubo*, Linn.

L'individu tué par M. Bory de Saint-Vincent, que nous avons examiné, était sous le ventre et sous les ailes d'un roux plus vif que ne le sont en général ceux du nord-ouest de l'Europe. L'espèce est rare en Morée.

L'existence du Grand-Duc en Grèce était déjà connue. Edwards, dans ses Glanures, a donné la figure[2] et la description d'un individu venu d'Athènes.

1. Outre ces oiseaux de proie diurnes, les membres de la Commission ont constaté l'existence en Morée d'un Aigle qu'ils ont cherché en vain à se procurer, et qu'ils n'ont pu même voir d'assez près pour en déterminer l'espèce.

2. Page 227.

Digitized by Google

6 La CHEVÈCHE COMMUNE, *Strix passerina*, Linn.

Cette espèce, répandue dans presque toute l'Europe, les régions froides exceptées, se trouve aussi dans l'Asie occidentale.

II. PASSEREAUX.[1]

I.er Sous-ordre. — *Passereaux Zygodactyles.*[2]

7 Le COUCOU ORDINAIRE, *Cuculus canorus*, Linn.

L'individu rapporté par l'expédition de Morée est un jeune, à peu près dans cet état de plumage que les anciens ornithologistes ont décrit sous le nom de *Cuculus canorus rufus.*

1. Nous avons rangé ici les Passereaux suivant une nouvelle classification ornithologique, développée dans le Cours que nous avons fait en Juin et Juillet 1832 au Muséum, et dont les bases principales ont été indiquées dans notre mémoire publié récemment sous le titre de *Considérations sur les caractères employés en ornithologie pour la distinction des genres, des familles et des ordres, et détermination de plusieurs genres nouveaux.* (Voyez les Nouvelles Annales du Muséum, tome I.er, page 357 et suivantes.) Le catalogue suivant sera en quelque sorte, quant aux divisions d'un ordre inférieur à celles qui se trouvent indiquées dans le mémoire, le programme de notre nouvelle classification des Passereaux; classification dont l'ensemble peut être indiqué par le présent tableau synoptique.

- Passereaux à doigt externe
  - tourné en arrière ..... 1.er Sous-ordre. ZYGODACTYLES. — Genres. *Psittacus, Ramphastos, Picus, Crotophaga, Cuculus*, etc.
  - tourné en avant
    - et en partie soudé au médian... 2.e Sous-ordre. SYNDACTYLES... — Genres. *Buceros, Alcedo, Eurylaimus, Pipra*, etc.
    - et libre..... 3.e Sous-ordre. DÉODACTYLES...
      - Fissirostres .. — Genres. *Caprimulgus. Hirundo*, etc.
      - Ténuirostres .. — *Trochilus. Certhia. Upupa*, etc.
      - Cultirostres. — *Corvus. Coracias. Paradisæa*, etc.
      - Dentirostres. — *Lanius. Muscicapa. Turdus. Sylvia. Tanagra*, etc.
      - Conirostres .. — *Emberiza. Fringilla. Alauda*, etc.

2. Ce premier sous-ordre, les Zygodactyles, renferme exactement, suivant les nouvelles vues par nous exposées, tous les genres que les ornithologistes comprennent sous ce même nom ou sous celui de Grimpeurs. Seulement nous avons établi que les Zygodactyles constituent, non un ordre distinct, mais l'une des divisions primaires de l'ordre des Passereaux. Ils doivent d'ailleurs être

Digitized by Google

II.e Sous-ordre. — *Passereaux Syndactyles.*[1]

8 Le MARTIN-PÊCHEUR COMMUN, *Alcedo ispida*, Linn.

9 Le GUÊPIER VULGAIRE, *Merops Apiaster*, Linn.

Les individus venus de Morée ne diffèrent en rien de ceux de France, d'Espagne, d'Italie, de Sicile et même d'Afrique. C'est surtout dans les lieux marécageux des environs de Pylos que l'on voit les Guêpiers voler par troupes nombreuses.

III.e Sous-ordre. — *Passereaux Déodactyles.*[2]

1.° *Fissirostres.*

10 L'ENGOULEVENT D'EUROPE, *Caprimulgus europæus*, Linn.

2.° *Ténuirostres.*

11 La HUPPE VULGAIRE, *Upupa Epops*, Linn.

Un seul individu venu de Morée a été soumis à notre examen. Les parties inférieures de son corps présentaient une nuance un peu différente des individus de France, et tiraient sur le rose.

placés en tête, d'après l'ensemble de leurs rapports naturels. C'est en effet parmi les Zygodactyles que se placent les Perroquets, liés intimement avec les Oiseaux de proie diurnes par la conformation générale de leur bec, par la cire qui enveloppe la base de leur mandibule supérieure, par les conditions générales de leur système nerveux et par la conformation de plusieurs parties importantes. Ajoutons que les Touracos ont des rapports marqués avec les Oiseaux de proie nocturnes, et que plusieurs de ceux-ci participent même au caractère général des Zygodactyles par leur doigt externe versatile.

1. Les Syndactyles doivent venir évidemment près des Zygodactyles, auxquels ils forment une série vraiment parallèle. Nous ajouterons que, d'après des considérations exposées avec soin et dont les résultats ne seront, nous croyons pouvoir le dire, contestés par aucun zoologiste, les Dentirostres à doigts réunis de M. Cuvier, tels que les Eurylaimes, etc., devront être reportés parmi les Syndactyles, dont ils ont tous les caractères essentiels.

2. Le nombre très-considérable de genres qui appartiennent au troisième sous-ordre, celui des Déodactyles, oblige de le subdiviser en plusieurs sections, déjà admises par presque tous les auteurs. Nous plaçons d'abord les Fissirostres, liés intimement, par les Engoulevents et les Podarges, avec les derniers Syndactyles, ou les Eurylaimes; en second lieu, les Ténuirostres; en troisième, les Cultrirostres (genres *Corvus*, *Coracias* et *Paradisea* de Linné), dont quelques espèces commencent, d'après des observations que nous avons récemment publiées, à offrir des échancrures mandibulaires; en quatrième, les vrais Dentirostres; enfin, les Conirostres, qui, terminant la série des Passereaux, commencent à revêtir quelques-uns des caractères de l'ordre suivant, les Gallinacés, dont les derniers Conirostres (les Alouettes) prennent même, avec le régime diététique, les formes générales, le port, le système de coloration et jusqu'aux habitudes.

Digitized by Google

3.° *Cultrirostres.*

12 Le ROLLIER VULGAIRE, *Coracias Garrula*, Linn.

Il est assez commun en Morée, mais difficile à tuer. Il devient très-gras en automne, et les habitans le recherchent à cette époque comme nourriture, surtout dans les Cyclades.

13 Le CHOUCAS, *Corvus Monedula*, Linn.

Cette espèce est excessivement commune en plusieurs endroits où elle n'est point tourmentée, notamment à Tine, dans les flancs de l'immense rocher granitique qui supporte l'ancienne ville vénitienne d'El-Bourgo. Son abondance est telle que ses bandes colorent quelquefois en noir de grands espaces, et que le bruit de croassement peut prédominer sur les voix de deux hommes qui converseraient.

14 La CORNEILLE NOIRE, *Corvus Cornix*, Linn.

Elle se trouve dans toute la Morée et dans les Cyclades.

15 La PIE COMMUNE, *Corvus Pica*, Linn.

Elle est très-répandue en Morée, et s'y montre partout avec les mêmes habitudes que chez nous.

16 Le GEAI ORDINAIRE, *Corvus glandarius*, Linn.

Il est également très-commun, surtout dans les lieux agrestes de l'Arcadie. On le mange dans plusieurs parties de la Grèce.

4.° *Dentirostres.*

17 La PIE GRIÈCHE ROUSSE, *Lanius rufus*, Briss.

18 Le MERLE COMMUN, *Turdus Merula*, Linn.

19 La GRIVE, *Turdus musicus*, Linn.

Ces deux espèces deviennent très-grasses à la fin de l'automne, et sont alors assez recherchées comme alimens. Les paysans des environs de Navarin et de Modon en portaient de grandes quantités au marché, et l'on y reconnut qu'ils les prenaient ordinairement avec des hameçons auxquels ils avaient attaché de petits vers.

20 Le TRAQUET ORDINAIRE, *Saxicola rubicola*, Bechst.

Les parties supérieures du plumage sont un peu plus foncées chez l'individu de Morée que chez les individus de France, ce qui les rapproche davantage du Traquet Pâtre du cap de Bonne-Espérance.

21 Le TRAQUET MOTTEUX, *Saxicola Œnanthe*, Bechst.

Digitized by Google

22 Le TRAQUET STAPAZIN, *Saxicola Stapazina*, Temm.

23 Le ROSSIGNOL ORDINAIRE, *Sylvia Luscinia*, Linn.

Il est le même que celui d'Europe, mais avec une légère différence dans le chant, où M. Bory de Saint-Vincent croit avoir remarqué que ces gammes ascendentes qui donnent tant de charme à la voix de nos Rossignols sont moins étendues.

24 Le BEC-FIN ROUGE-QUEUE, *Sylvia Tithys*, Scopoli.

5.° *Conirostres.*

25 La MÉSANGE BLEUE, *Parus cæruleus*, Linn.

26 Le BRUANT PROYER, *Emberiza miliaria*, Linn.

27 Le BRUANT MÉLANOCÉPHALE, *Emberiza melanocephala*, Scopoli. (Voyez 3.° série, Pl. IV, fig. 2.)

C'est encore une de ces espèces appartenant essentiellement aux parties méridionales et orientales de l'Europe, et long-temps rares dans les collections. Elle offre d'ailleurs par elle-même quelque intérêt, non-seulement par la beauté de ses couleurs, mais aussi et surtout en ce qu'elle forme véritablement le passage des *Emberiza* aux *Fringilla*, et lie ainsi entre eux ces deux grands genres, où les auteurs ont placé, quelquefois si arbitrairement, cette multitude de Passereaux granivores que l'on trouve répandus dans tous les pays du globe. En effet, l'*Emberiza melanocephala* a les bords des mandibules moins rentrés en dedans que tous les autres Bruants; et la tubérosité du palais, si développée chez les vrais Bruants, et par exemple chez le Proyer, n'existe dans notre espèce qu'à l'état de rudiment et pour ainsi dire de simple vestige. Aussi a-t-elle été sans cesse ballotée par les ornithologistes d'un genre à l'autre, et placée tour à tour parmi les Moineaux, parmi les Pioçons et parmi les Bruants. Il y a réellement quelques motifs à invoquer à l'appui de chacun de ces rapprochemens. Néanmoins il nous a semblé, ainsi qu'à Scopoli et à Temminck, que cette espèce appartenait par ses caractères essentiels au genre Bruant, dont elle se rapproche en même temps par l'ensemble de sa coloration.

L'*Emberiza melanocephala* est commune dans presque toutes les parties de la Morée.

28 L'ALOUETTE COMMUNE, *Alauda arvensis*, Linn.

29 L'ALOUETTE HUPPÉE ou COCHEVIS, *Alauda cristata*, Gm.

30 L'ALOUETTE CALENDRELLE, *Alauda brachydactyla*, Temm. — *A. arenaria*, Vieillot, var. (Voyez 3.° série, Pl. IV, fig. 1.)

Le dessus du corps de l'individu tué par M. Bory de Saint-Vincent, que nous avons examiné, était d'un roux plus vif que celui des individus pris en France

Digitized by Google

et en Italie auxquels nous avons pu le comparer. Les taches irrégulières noirâtres dont son plumage était parsemé, étaient aussi d'une nuance plus foncée que chez ces derniers. La poitrine et les sourcils sont plutôt d'un fauve clair que blanc. Enfin, les plumes de la partie postérieure de la tête nous ont paru plus alongées qu'à l'ordinaire. Si nous eussions pu examiner un plus grand nombre d'individus, si nous eussions pu comparer les divers âges et les deux sexes de cette variété, et vérifier la constance des caractères qu'elle nous a présentés, nous n'aurions pas hésité à les considérer comme appartenant à une espèce très-voisine de la Calendrelle, mais distincte.

C'est dans la plaine de Mégalopolis qu'a été découverte cette intéressante variété, dont les habitudes paraissent être celles des autres Alouettes.

III. GALLINACÉS.

31 La COLOMBE TOURTERELLE, *Columba Turtur*, Linn.

Elle est excessivement commune, surtout à Tine. Tous les habitans de cette dernière île en tuent chaque année un nombre immense dans l'automne, après les vendanges, époque où ces oiseaux sont chargés de graisse.

32 Le PIGEON, *Columba Livia domestica*, Linn.

Cette espèce était aussi très-commune; mais elle a été presque exterminée dans les guerres civiles. Elle faisait une des richesses de l'île de Tine, où la moindre maison est ornée d'un colombier élégant, artistement construit en briques, et qui pourrait être pris de loin pour un kiosque. Tel de ces colombiers renfermait, assure-t-on, jusqu'à trois et même quatre mille individus. Le commerce de Tine envoyait des Pigeons jusqu'à Constantinople. Cette richesse de l'île est aujourd'hui anéantie. Dans ces derniers temps chacun a tué les Pigeons de ses adversaires, et il faudra certainement plusieurs années pour réparer cette perte. C'est au point que l'évêque catholique assurait à M. Bory de Saint-Vincent que l'on ne trouverait pas aujourd'hui cinquante Pigeons dans une île où l'on comptait autrefois ces oiseaux par milliers.

33 LA CAILLE, *Perdix Coturnix*, Linn.

Heureusement la guerre n'a pu détruire une autre richesse de quelques parties de la Morée, la Caille, qui arrive à la fin de Septembre par troupes innombrables, particulièrement dans le Magne, au canton des Cacovouniotes. Ces oiseaux couvrent alors la contrée pendant plusieurs jours, quelquefois au point de se toucher presque les uns les autres. Dès que les Cailles sont arrivées, tous les habitans s'empressent de leur donner la chasse avant qu'elles ne soient reposées de leur fatigue, et l'on voit en ce moment les Mainotes faire en commun ce qu'on peut

Digitized by Google

véritablement appeler une récolte. Dès la fin de l'été, les femmes commencent à s'y préparer, en remplissant d'eau de mer tous les trous de rocher, se servant à cet effet de très-grandes cuillers en bois portées sur de longs manches. Cette eau, renouvelée presque chaque jour, finit, lorsqu'elle est complétement évaporée, par laisser un dépôt de sel gris, assez impur et très-acerbe, mais qui suffit pour l'usage auquel on le destine. En même temps les hommes marquent, au moyen de quelques pierres dressées en manière de bornes, les espaces qui leur appartiennent, afin d'établir à l'avance leur droit de propriété sur les Cailles qui viendront s'y abattre. Quand enfin ces oiseaux arrivent, ils sont si fatigués qu'ils restent quelquefois un quart d'heure durant dans une immobilité presque complète : on les prend alors en nombre immense avec des filets assez semblables à ceux des entomologistes. Les habitans disent que Dieu, qui les leur envoie, les prive des moyens de s'envoler.

Pendant que les hommes se livrent ainsi à la plus productive de toutes les chasses, les femmes plument les Cailles déjà prises, leur coupent les pattes, les vident, les pressent sous des planches chargées de pierres, afin de les aplatir un peu, puis les mettent dans des vases de diverses formes ou dans des outres, entre des couches de ce sel marin qu'elles ont préparé à l'avance.

Les Cailles ainsi préparées et salées sont pour le Magne le sujet d'un commerce important : on en expédie dans presque tout l'Orient. Elles sont d'ailleurs la nourriture principale des Cacovouniotes, au temps où elles existent dans le pays en si grande abondance. Mais passé ce moment, on ne trouve plus dans toute la contrée que quelques individus conservés et nourris par les gens riches seulement, le reste des Cacovouniotes n'ayant tout au plus que la quantité de céréales qui leur est nécessaire pour eux-mêmes.

Le voyageur qui parcourt le Magne rencontre quelquefois des tas de têtes et de pattes de Cailles, débris de cette chasse si abondante et si lucrative.

34 La PERDRIX ROUGE, *Perdix rubra*, Briss.

Elle est assez commune en Morée, surtout depuis que les malheurs des temps permettent à peu de personnes de les détruire en se livrant au plaisir de la chasse.

35 Le COQ, *Gallus domesticus*, Linn.

Les Coqs et les Poules de Morée sont en général de la race commune. Toutefois, à Monembasie, les membres de la Commission ont vu quelques individus de la race sans coccyx.

Quant au Dindon, il est au moins excessivement rare, s'il existe en Morée, où les membres de la Commission n'ont jamais eu occasion de s'en procurer pour alimenter leur table nomade.

Digitized by Google

IV. ÉCHASSIERS.

36 Le PLUVIER A COLLIER INTERROMPU, *Charadrius cantianus*, Lath.

37 Le BÉCASSEAU ÉCHASSE, *Tringa minuta*, Leisl.

38 Le SANDERLING, *Tringa minuta*, Gm.

39 La BÉCASSE, *Scolopax rusticola*, Gm.

40 La BÉCASSINE, *Scolopax Gallinago*, Gm.

Ces deux oiseaux, surtout la Bécasse, sont très-communs, et ne diffèrent pas des nôtres.

41 Le CHEVALIER SYLVAIN, *Totanus Glareola*, Temm.

42 Le CHEVALIER AUX PIEDS ROUGES, *Totanus Calidris*, Bechst.

43 Le CHEVALIER GUIGNETTE, *Tringa hypoleucos*, Temm.

44 La CIGOGNE BLANCHE, *Ciconia alba*, Briss.

45 Le HÉRON POURPRE, *Ardea purpurea*, Linn.

46 La PETITE AIGRETTE, *Ardea Garzetta*, Gm.

47 Le BLONGIOS, *Ardea minuta*, Linn.

48 Le BIHOREAU, *Ardea Nycticorax*, Gm.

49 Le CRABIER, *Ardea castanea*, Gm.

50 La GIAROLE A COLLIER, *Glareola torquata*, Meyer.

51 La POULE SULTANE, *Porphyrio hyacinthinus*, Temm.

Elle est assez rare. Les membres de la Commission en ont vu cependant quelques individus dans les marais d'Osman-Aga à la base du vieux Navarin et dans les plaines de l'Hélos.

52 Le FLAMMANT DES ANCIENS, *Phœnicopterus antiquorum*, Geoff. Saint-Hil.

C'est aussi dans les marais d'Osman-Aga que cette belle espèce a été trouvée par les membres de la Commission.

V. PALMIPÈDES.

53 Le GOELAND A MANTEAU BLEU, *Larus argentatus*, Gm.

54 La MOUETTE PYGMÉE, *Larus minutus*, Pall. (Voyez Pl. V de la 3.e série.)

Nous avons fait figurer cette espèce intéressante dans son plumage d'amour, parce qu'il n'en existait que des représentations insuffisantes en d'autres états, et que sa synonymie était établie d'une manière imparfaite; le compilateur Gmelin

Digitized by Google

ayant fait un double emploi, en ne s'apercevant pas (*Syst. nat. XIII*, t. 1.er, p. 601) que le *Larus atricilloides* de Falk. (It. 3, t. 24) était le même oiseau.

Dans le plumage complet d'hiver, le front, la région des yeux et toutes les parties inférieures, sont blancs chez les mâles, comme chez les femelles. On peut juger de l'énorme différence que porte le printemps dans la parure de cette Mouette, qui présente ici la tête comme recouverte d'un capuchon noir qui descend jusque sur le cou, et le dessous du corps nuancé d'une teinte aurore qui fut encore plus chaude dans l'oiseau vivant. La couleur rouge brillante du bec et des pieds est la teinte qui, persistant en tout temps, fait reconnaître la Mouette-Pygmée au premier coup d'œil sous ses robes diverses. Elle avait déjà été retrouvée en Sicile par M. Biberon, aide-naturaliste au Jardin-des-Plantes, et s'étend par la Grèce jusqu'en Sibérie, où elle se tient au pourtour des lacs salés et le long des grands fleuves. Elle paraît être fort commune sur les rivages de la mer Caspienne; mais elle n'est que peu répandue dans les collections sous sa parure nuptiale. Ce n'est que par hasard, et poussée par les vents, qu'on en trouve parfois quelques individus égarés dans les régions occidentales de l'Europe.

55 L'HIRONDELLE DE MER LEUCOPTÈRE, *Sterna leucoptera*, Temm.

56 Le PÉLICAN ORDINAIRE, *Pelecanus Onocrotalus*, Linn.

57 Le CANARD DOMESTIQUE, *Anas Boschas domestica*, Linn.

58 L'OIE DOMESTIQUE, *Anas Anser domestica*, Linn.

Ces deux Palmipèdes existent en Morée avec les mêmes caractères que chez nous. Depuis les guerres de Dramali et d'Ibrahim ils sont devenus rares, aussi bien que tous les autres animaux domestiques. L'Argolide est la seule contrée où on en trouve encore un certain nombre.

Digitized by Google

VERTÉBRÉS A SANG FROID.

REPTILES ET POISSONS.[1]

Par MM. BIBRON, Aide-Naturaliste au Muséum d'histoire naturelle, et
BORY DE SAINT-VINCENT, de l'Institut.

REPTILES.

Ordre des CHÉLONIENS. Brong.

Famille des Chersites *ou* Tortues terrestres. Dum. et Bib.

1. TORTUE MARGINÉE, *Testudo marginata* Schœpff, *Test.* 52, pl. XII, 1, 2. — Daud. Rept. t. I, p. 233. — Voyez notre Pl. VII, fig. 2, 3.e série.

Cette espèce, long-temps confondue avec la suivante dans les collections, en fut distinguée par Schœpff, et non par Schweigger, comme semblerait l'indiquer

1. La Morée est certainement la contrée qui nourrit le plus grand nombre d'espèces de Reptiles dans une aussi petite étendue. Serait-ce que la dépopulation du pays ait permis à de tels animaux, que l'homme abhorre et détruit partout où il les peut atteindre, de s'y multiplier plus qu'ailleurs? Quoi qu'il en soit, on doit ajouter encore aux trente et une espèces qu'on va trouver ici, le grand Serpent, de l'évasion duquel il a été parlé dans notre Relation, et que M. Sextius Delamey nous avait rapporté du Phanari, outre trois ou quatre autres belles Couleuvres et un petit Saurien, que nous nous rappelons parfaitement avoir compris dans nos envois, mais qui se seront égarés sans doute dans les magasins du Muséum, au milieu des richesses sans nombre qui affluent de toutes parts dans ce vaste et précieux dépôt. Nos excursions personnelles ayant presque toujours été dirigées dans l'intérieur des terres, nous avons pu mettre tous nos soins à rechercher les êtres qui s'y trouvent; mais il n'en fut pas de même pour les Poissons et autres productions des mers. Ne pouvant être partout en même temps, nous avions confié l'exploration du littoral à deux des adjoints qui nous avaient été donnés, et dont l'un, qui s'était dit zoologiste, étant absolument étranger à l'histoire naturelle, n'a pas même fourni une seule note dont ait pu s'enrichir le présent ouvrage. Nous avons donc été réduit, pour les Poissons du voyage, au peu que nous en avons trouvé nous-même sur quelques marchés, ou bien à ceux que nous avons pu faire pêcher, quand nos courses nous ont conduit au bord de la mer. Il en a été encore ainsi pour les Mollusques vivans, dont on doit la petite quantité, que notre savant ami Deshayes veut bien se charger de faire connaître, à diverses personnes étrangères à l'expédition, notamment à M. le commandant Lavelaine, qui nous a fait des envois fort intéressans, depuis le retour de la Commission scientifique en France et durant l'impression du présent ouvrage.

M. Cuvier, qui vivait encore lorsque la publication de notre livre fut enfin ordonnée par M. de Peyronnet, nous avait engagé à confier à M. Valenciennes, alors son aide-naturaliste en

Digitized by Google

le nom de ce savant, que M. Valenciennes fit mettre mal à propos dans notre Pl. VII après celui de la Tortue dont il est question. M. de Lacépède, qui en observa un individu vivant, le fit représenter pour la Grecque, ainsi que Bonnaterre, dans l'Encyclopédie méthodique, et la crut originaire de l'Amérique méridionale; on la regarda aussi comme de Barbarie et d'Égypte. C'est en Morée, qui doit être considérée comme sa patrie de prédilection, que la Commission scientifique l'a retrouvée en abondance. On peut, quant à ses mœurs et pour ce qui concerne l'espèce suivante, voir ce qui en a été dit dans notre Relation (t. I, p. 110).

2. TORTUE GRECQUE, *Testudo Græca* L. *Syst. nat.* XIII, t. 1, *pars* 3, 1043. — Schœpff, *Test.* p. 38, pl. VIII, *a*, *b*. — Daud. *loc. cit.* 218. — Voyez notre Pl. VII, fig. 1, 3.e série, et Pl. IX, fig. 4. (Cette figure 4 représente un individu trouvé fort jeune et grand comme une pièce de deux francs, en 1829, parmi les ruines de Trézène. Transportée et élevée en Europe dans un appartement chaud, elle avait acquis en 1832 la taille qu'on lui voit ici avec une plaque dorsale de plus; ce qui en faisait une variété singulière.)

Cette Tortue, si commune en Morée, se retrouve abondamment en Calabre, en Sicile, en Sardaigne et en Corse; elle paraît être essentiellement propre à la partie septentrionale du bassin méditerranéen, et si elle n'existe plus sur nos côtes de Provence ou dans le nord de l'Italie, c'est que probablement elle y fut peu à peu détruite par l'accroissement d'une population très-nombreuse dès la plus haute antiquité. Ce n'est pas elle qui se rencontre sur les côtes barbaresques, ainsi qu'on le verra tout à l'heure et comme on l'avait cru jusqu'ici. M. de Lacépède se trompa surtout, lorsqu'il assura qu'on la retrouvait aussi à l'Ascension, à Bourbon, en Perse, dans l'Inde et jusqu'en Amérique. Le *Testudo Græca* est exclusivement propre aux parties les plus chaudes de l'Europe méridionale; et si on ne le retrouve pas dans la péninsule ibérique, en Andalousie, la raison en est que cet animal ne fut jamais africain.

Muséum, la rédaction des parties erpétologique et ichtyologique, et malgré la prédilection que nous avions mise dans nos recherches sur les Reptiles, nous cédâmes à la première manifestation des désirs de l'illustre professeur, qui d'ailleurs promettait de revoir le contingent de son protégé. Mais les occupations de M. Valenciennes paraissent être si considérables qu'avec toute l'exactitude, la facilité de travail et l'activité qui le caractérisent, ce professeur n'a pas trouvé en trois ans le temps de rédiger les deux ou trois feuilles d'impression que nous attendions de lui; sa part de collaboration, dès long-temps annoncée, s'est donc bornée à la direction des quatre planches de Chéloniens qu'on voit dans l'atlas, et dont nous avons dû changer entièrement la nomenclature dans notre texte. Nous avons eu recours à l'obligeance de M. Bibron, qui n'est, à la vérité, qu'aide-naturaliste, mais qui, étant néanmoins véritablement instruit, laborieux et consciencieux, a trouvé les moyens de disposer d'une huitaine de jours en notre faveur; nous avons ainsi pu compléter la seule partie de l'ouvrage, dont la publication, demeurant en retard, entravait depuis si long-temps la marche des suivantes.

Digitized by Google

Nous avons cru devoir faire représenter la Tortue Grecque, quoiqu'elle l'eût été plusieurs fois, parce que les teintes prises sur des individus morts n'étaient pas dans les figures publiées précédemment ce qu'elles sont sur les individus vivans, et qu'il était à propos de signaler comparativement les caractères physionomiques qui la différencient si fort de la précédente. Les anciens avaient parfaitement distingué ces Tortues terrestres de celles des eaux; ce sont elles évidemment qu'ils représentèrent dans ces médailles égynettes qui remontent à la plus haute antiquité et dont l'une d'elles se voit dans notre Pl. VII. Ce sont elles aussi dont on retrouve dans quelques tombeaux de petits modèles en terre cuite. Mais ce ne sont point des Chersites que les sculpteurs associèrent aux statues de Vénus comme symbole de douceur, ainsi qu'on l'imprime dans tous les traités d'Erpétologie. Le Chélonien qu'on voit aux pieds de la déesse de la beauté est évidemment une espèce d'eau douce, qui indique simplement que la mère des Amours sort du bain.

Il existe chez l'espèce qui nous occupe quelques différences entre les jeunes sujets et les individus adultes, soit dans la forme de plusieurs de leurs parties, soit dans leur système de coloration; différences qui n'ont encore été signalées par aucun erpétologiste, et que nous sommes d'autant plus à même de faire connaître, que des individus de tout âge et de toute taille ont été rapportés par la Commission et demeurent déposés dans les galeries du Muséum.

De même que la plupart des Chersites, les Grecques conservent, à ce qu'il paraît, assez long-temps, c'est-à-dire jusque vers un an et demi ou deux ans, la forme hémisphérique qu'elles avaient en sortant de l'œuf. Leurs aréoles sont aussi très-élargies et leurs stries concentriques par conséquent moins nombreuses, mais plus marquées. A cette époque, le pourtour de leur carapace n'est nullement replié vers la queue, ainsi que cela se voit chez des adultes, et leur plaque ventrale, au lieu d'être alongée, étroite ou même approchant de la forme linéaire, est, au contraire, fort courte et à peu près carrée. Sous le rapport des couleurs, on remarque d'abord que le fond de la carapace des jeunes Tortues de cette espèce est d'un vert olive, tandis qu'il est jaune dans les individus plus âgés; ensuite, qu'il n'existe point encore sur les plaques costales deux bandes verticales noires, presque aussi hautes que ces mêmes plaques, mais seulement trois taches quadrilatérales brunes, dont une est située à l'angle inféro-postérieur des aréoles et les deux autres sur la partie inférieure du pourtour des plaques. D'autres taches, absolument semblables à celles-ci et avec lesquelles elles se confondent quelquefois, se montrent à l'angle antéro-supérieur de chacune des lames du pourtour. Sur le plastron, la noir n'occupe qu'une partie de la surface, la région centrale; le reste de cette partie inférieure du corps est de la même couleur que les membres, c'est-à-dire olivâtre.

Digitized by Google

Les jeunes Tortues Grecques ressemblent d'ailleurs, au volume près, aux adultes; elles portent même déjà à l'extrémité de leur queue un ongle assez developpé, lequel se trouve être particulièrement un des caractères qui servent à distinguer cette espèce d'une autre fort voisine, la Tortue Mauritanique, qu'on avait jusqu'ici fort mal à propos confondue avec elle. Celle-ci a la queue inonguiculée et beaucoup plus courte; sa plaque uropygiale ou auscaudale est simple, au lieu d'être divisée en deux, et derrière chaque cuisse elle porte un gros tubercule cursé et conique, dont on ne voit pas la moindre trace chez la Grecque. Enfin, la partie postérieure de son sternum, de même que dans la Tortue bordée, est susceptible d'un léger mouvement, tandis que le plastron du *Græca* ne présente aucune articulation ligamenteuse.

Ces deux espèces de Chersites n'habitent point non plus les mêmes contrées; la Mauritanique ne se trouve nulle part dans le midi de l'Europe; mais elle s'y voit dans l'est, aux environs de la mer Caspienne et au pied du Caucase. Sa patrie est toute l'étendue des côtes barbaresques, et c'est elle que l'on doit retrouver en Andalousie, s'il y existe à l'état sauvage des Tortues terrestres, par la raison, que la Péninsule Ibérique ayant fait primitivement partie de l'Afrique, en sont des animaux africains, tels que les Caméléons et les Singes qui s'y durent propager, et non ceux du midi de l'Europe, qui s'en trouvaient séparés par le bras de mer dont le bassin de l'Hérault et celui de la Garonne ne sont que des vestiges. C'est donc encore la Mauritanique que l'un de nous (M. Bory de Saint-Vincent) dût rencontrer en 1811 dans une cour de la chartreuse de Séville, où s'en élevaient de grandes quantités pour la table des pieux reclus. Ces Tortues y furent promptement détruites par les soldats, qui les emportaient comme objets de curiosité, quand la couvent fut métamorphosé en citadelle. Depuis la glorieuse conquête d'Alger, on en porte beaucoup à Paris, où l'on en voyait naguères à travers les vitres chez un marchand de comestibles au Palais-Royal, qui, les confondant, sous le nom de coquillage, avec les Homards, les Langoustes et les Écrevisses, imaginait sans doute que la fraîcheur leur est salutaire; et qui, les emprisonnant entre les dalles d'un marbre glacial, les martyrisait ainsi au point de les rendre, contre son attente, aussi maigres et aussi mauvaises à manger que possible. Les Tortues, au contraire, ne se portent bien et n'engraissent que lorsqu'elles peuvent jouir du soleil et s'exposer, pour digérer l'herbe dont elles se nourrissent, à l'ardeur de ses rayons les plus vifs, à la surface de quelque roche brûlante.

Digitized by Google

Famille des CRYPTODÈRES. Dum. et Bib.

3. CISTUDE EUROPÉENNE, *Cistuda europæa*[1] Gray, *Syn. Rept.* page 9. — *Testudo orbicularis*, L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1039. — *Testudo europæa*, Schn. 323, n.° 5. — Schœpff, *Test.* p. 1, tab. I. — Bojan. *Anat. Test. europ.* — *Testudo lutaria*, Marsigl. Danub. IV, pl. 33 et 34. — Tortue jaune, Daud. *loc. cit.* 107. — Voyez la Pl. IX, fig. 1, de notre 3.e série. (L'individu fort jeune que nous avons fait figurer et auquel, on ne sait pourquoi, M. Valenciennes avait donné le nom d'*Iberica*, présente assez de rapport avec l'espèce dont Bonnaterre a reproduit l'image dans la Pl. IV, fig. 4, de l'Encyclopédie méthodique, sous le nom de *Bourbeuse*.)

Cette espèce est des marais, des ruisseaux et des lagunes de toute l'Europe chaude ou tempérée. Les individus adultes, que la Commission a rapportés de Morée, où l'embouchure de l'Eurotas en est remplie, ainsi que le principal ruisseau de l'île de Tine, ont cela de remarquable, que les stries concentriques de leurs plaques discoïdes sont plus marquées que chez aucun de ceux, également adultes, que nous ayons observés jusqu'ici; car ces stries, qui sont ordinairement très-apparentes chez les jeunes sujets, s'effacent au fur et à mesure que l'animal grandit. C'est évidemment cette Tortue d'eau douce qui fut représentée, avec un peu d'exagération, aux pieds de cette Vénus dont on voit un bronze à l'entrée du palais des Tuileries, du côté du jardin, vis-à-vis un gladiateur aiguisant son arme.

4. CISTUDE HELLÉNIQUE, *Cistuda hellenica*, Bib. et Bory. — Voyez Pl. VIII de notre 3.e série, fig. 1, la femelle en dessus[2], *a.* de profil; fig. 2, le mâle, *a.* de profil.

La Cistude nouvelle, à laquelle nous conserverons le nom d'Hellénique, qui se trouve gravée dans notre Pl. VIII, pour désigner la femelle, abonde parmi les mares et les nombreux fossés de dessèchement qui se voient dans cette plaine de Nisi que baigne le Pamisus au cœur de la Messénie. C'est là que la découvrit la Commission scientifique, qui ajouta ainsi une seconde espèce

1. Bien que cette espèce et la suivante aient été appelées *Émydes* par M. Valenciennes, dans les planches de notre atlas, nous avons dû adopter dans notre texte le nom de *Cistude*, qui désigne le genre véritable où ces Tortues doivent rentrer à cause de la mobilité de leur sternum.

2. M. Valenciennes a mal à propos pris ce sexe pour une espèce différente, et fait écrire pour cette figure 1 de la planche VIII le nom d'*Émyde européenne*, qui n'est aucunement convenable.

Digitized by Google

européenne au genre qui, dans nos climats, ne contenait que la précédente. Les taches jaunes de sa carapace étaient beaucoup plus brillantes qu'elles ne le sont dans les individus ici représentés, ce que nous n'avons pu parvenir à faire comprendre au peintre, qui s'est obstiné à les tenir ternes, parce qu'ils s'étaient salis dans la liqueur.

Quoique très-voisine de sa congénère précédemment mentionnée, la Cistude Hellénique s'en distingue aisément par la forme moins régulièrement ovale du contour de sa boîte osseuse; c'est-à-dire, que les côtés de celle-ci, au lieu d'être cintrés en dehors, sont en général presque droits. Il arrive même quelquefois, ce que n'indiquent malheureusement pas assez bien les figures, qu'ils sont légèrement infléchis en dedans. Le sternum est par conséquent aussi plus oblong ou, si l'on veut, plus étroit; et l'on remarque, en outre, qu'il est articulé de manière à se trouver horizontalement un peu plus bas qu'elle, tandis que chez la Cistude européenne les bords de la partie supérieure et de la partie inférieure du bouclier, à l'endroit de leur jonction, sont à peu près de niveau ou sur le même plan. La hauteur relative de la carapace doit être également prise en considération; car elle est toujours moins considérable chez l'espèce précédente que dans l'Hellénique. A l'égard de la forme et du nombre des lames cornées qui revêtent la carapace et le plastron, ils sont exactement semblables dans les deux espèces, et l'on peut positivement dire la même chose pour les autres parties du corps, quant à ces formes seulement; car la manière dont elles se trouvent colorées, ainsi que la boîte osseuse, présente quelques différences capables d'empêcher de confondre les deux espèces : ainsi les marques jaunes qui se détachent de la teinte brune des membres sont en général moins nombreuses et moins vives sur ceux de la Cistude Hellénique que sur ceux de l'européenne; et celles de la même couleur, disposées par rayons qui sont répandus sur le bouclier supérieur, sont moins rapprochées chez celle-ci que chez l'autre. Enfin, le sternum de notre espèce nouvelle est presque tout brun, puisque ses bords seuls sont irrégulièrement nuancés de jaune, tandis que c'est cette dernière couleur qui couvre la surface de celui de la Cistude européenne, moins, toutefois, les sutures des plaques, qui sont brunes.

Les différences qui viennent d'être signalées ne peuvent nullement être attribuées aux sexes; car chez l'une comme chez l'autre de ces deux espèces il est aisé de distinguer les mâles d'avec les femelles; les uns à leur queue courte et fort épaisse à la base, ainsi qu'à leur plastron un tant soit peu concave; les autres à leur queue plus longue, plus effilée et à leur sternum parfaitement aplani.

Digitized by Google

5. ÉMYDE CASPIENNE, *Emys caspica* Gmel. *Reise durch Russl.* t. III, tab. 10 et 11. — *Clemmys caspica* Wagl. *Syst. de Amphib.* tab. V, fig. 1, et *Descript. et Icon. Amphib.* tab. XXIII. — Voyez Pl. IX, fig. 2 et 3 de notre 3.e série.

Nous nous voyons contraint de rejeter le nom que M. Valenciennes fit graver dans celle de nos planches qui représente cette Émyde et par lequel il prétendait désigner une espèce qui n'était réellement point nouvelle pour la science, puisque c'est celle que Gmelin a fait connaître dans la relation de son Voyage en Russie et que Wagler a depuis aussi décrite et fait représenter dans deux de ses ouvrages sous le nom de *Caspica*.

L'Émyde Caspienne a sa carapace ovale, un peu moins élargie en avant qu'en arrière et médiocrement déprimée, quoique convexe, et l'on peut même dire légèrement testiforme. On lui compte, comme à toutes les véritables Émydes, vingt-cinq plaques marginales, de la forme desquelles et de celle des autres parties du corps les figures dues au pinceau de M. Prêtre, nous dispensent de donner une plus ample description. Toutefois nous ne croyons pas inutile d'indiquer les caractères au moyen desquels on pourra facilement distinguer les deux seules espèces d'Émydes aujourd'hui connues en Europe. L'Émyde Caspienne a trois carènes longitudinales basses et arrondies qui surmontent la carapace, placées l'une sur la ligne moyenne et longitudinale du dos; les deux autres de chaque côté de celle-ci sur les plaques costales; les bords externes du pourtour sont, le long des flancs, légèrement voûtés ou simplement relevés sur eux-mêmes; on a tiré un troisième caractère du système de coloration, lequel est d'abord d'un vert olive qui forme le fond de la teinte du corps varié de raies étroites, sinueuses, anastomosées, jaunâtres, tirant sur l'orangé, mais non aussi vivement liserées de noir que le peintre s'est obstiné à le faire, et qui sont répandues longitudinalement sur le col, ainsi que sur toute la partie supérieure de la boîte osseuse, où elles sont plus apparentes quand l'animal est dans l'eau que lorsqu'on l'en tire; le dessous est d'un noir profond, qui s'étend sur tout le sternum, moins quelques petites places près de ses bords. L'Émyde Sigris, avec les mêmes formes générales du corps et, pour ainsi dire, les mêmes couleurs, seulement distribuées d'une autre manière, n'a qu'une petite carène sur la ligne médiane et postérieure de son disque, qui est d'ailleurs parfaitement uni et plus régulièrement convexe, ni le tranchant latéral du limbe recourbé vers le dos, et ne porte, sur la carapace, au lieu de lignes flexueuses, qu'une ou deux taches ovales sur chaque plaque. D'une autre part, les raies jaunes de son cou ne sont point liserées de noir, et cette couleur, qui n'est peut-être pas aussi foncée que chez l'autre espèce, se trouve

Digitized by Google

étalée sur son sternum d'une façon telle, que les lames cornées qui le recouvrent sont entourées de taches jaunes ou orangées plus ou moins élargies.

L'Émyde dont il vient d'être question est assez commune, au printemps, dans les cours d'eau peu profonds de toute la Morée et dans le principal ruisseau de l'île de Tine, avec l'espèce n.° 5. Les individus de tout âge, rapportés par la Commission, ont été pris dans le Silozo et au pourtour de Modon. Cette Émyde a également été observée en Dalmatie.

Famille des Thalassites ou Tortues marines. Dum. et Bib.

6. CHÉLONE CAOUANNE, *Chelonia Caouanna* Schw. *Prodr.* p. 292. — *Testudo Caretta* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1038. — Schœpff, *Test.* p. 67, tab. 16. — *Testudo Cephalo* Schn. 303, n.° 2. — *Testudo Caouanna* Daud. *loc. cit.* p. 54. — Voyez la Pl. VI de notre 3.e série, où M. Valenciennes a fait graver un individu de cette Chélone, qu'il crut fort légèrement appartenir à quelque espèce nouvelle, sous le nom de *Chelonia pelasgica*.

C'est mal à propos que Linné et les auteurs contemporains donnèrent à cette espèce le nom de *Caretta*, qui convenait à un tout autre Chélonien vivant dans les mers de l'Amérique. Lacépède redressa cette erreur et adopta comme scientifique le nom vulgaire que donnent la plupart des marins à la Tortue dont il est question, et que désigna évidemment Rondelet dans son sixième livre des Poissons sous le nom de Tortue couverte d'écorce, *Testudo corticata*, espèce qu'il signale, dans son vieux langage, comme étant « une des plus grandes « bestes de la Méditerranée, dont on prit en 1520 un individu tel qu'il faisoit « pur aux enfans et personnes ignorantes, et si forte, qu'étant traînée à câbles, « pourtoit trois hommes droits » (p. 339). Les anciens avaient fort bien distingué cette Tortue des espèces d'eau douce qu'ils donnaient, comme il a été dit plus haut, pour compagne à Vénos, et des terrestres, dont nous venons de retrouver l'empreinte sur une médaille égynette; une autre médaille d'Égyne, que nous avons fait figurer dans la Pl. VI, représente évidemment la Caouanne : cette médaille, remontant aux temps les plus anciens et peut-être à celui des Pélasges, est ce qui décida probablement M. Valenciennes dans le choix du nom proposé pour l'espèce nouvelle qu'il croyait avoir trouvée dans l'une des plus anciennement connues.

On a porté quelquefois à la Commission scientifique, soit à Modon, soit dans le golfe de Laconie, des Caouannes d'âge divers, et longues d'un à quatre pieds; nous en rencontrâmes une femelle des plus grandes, morte et récemment jetée sur la plage sablonneuse entre Arcadia et l'embouchure de la Néda : elle

Digitized by Google

y était probablement morte en venant faire sa ponte. Dans celle que les membres de la Commission ont disséquée à Modon, et qui, figurée dans notre atlas, existe dans les galeries du Muséum, on trouva au moins cinq mille œufs de toute taille, depuis la grosseur d'un très-petit pois, jusqu'à celle d'une noix ordinaire; ces œufs étaient parfaitement ronds, semblables, pour la forme et la couleur, au jaune d'un œuf de poule, dont ils prenaient la consistance, en palissant beaucoup quand on les fit cuire. Un peu moins d'un quart de ces œufs paraissaient avoir atteint le terme de leur développement, prêts à être pondus, et il en existait de trois ou quatre autres grandeurs, ce qui fait supposer que la femelle ne les dépose pas tous à la fois, les plus petits devant attendre, pour arriver à leur entier développement, que les plus gros leur fassent de la place; car si tous eussent été à la fois du volume des plus forts, la mère n'eût pu les contenir. Les personnes qui en mangèrent, les trouvèrent lourds et d'un goût fade, assez désagréable; quelques-unes même en furent incommodées, et cependant on trouve dans beaucoup de livres que les œufs de la Caouanne sont fort recherchés et les meilleurs entre ceux des Tortues. L'individu dont il est question nous fut porté en vie; mais ayant beaucoup souffert pour être demeuré deux jours au moins exposé au soleil dans une cour chez ceux qui l'avaient pêché, on le saigna d'abord, et la quantité du sang qu'il rendit était extraordinaire. Les globules de ce sang, qui, à la chaleur près, ressemblait à celui d'un bœuf, furent trouvés oblongs et proportionnellement plus gros au microscope. La dissection et la préparation de l'animal ayant duré long-temps, les lambeaux de chair qu'on en ôtait successivement, se contractaient et s'agitaient lorsqu'on les piquait avec le scalpel quarante heures encore après leur extraction. La couleur noirâtre et la consistance coriace de cette viande, avec les nausées qu'éprouvèrent ceux qu'avaient tentés les œufs, nous en dégoûtèrent au point de ne pas essayer si le bouillon en eût été bon comme est celui qu'on fait avec la Tortue franche qu'on recherche si fort chez les Anglais.

Quoique la figure de notre planche ne représente point une espèce nouvelle, comme l'avait supposé M. Valenciennes, elle n'en demeure pas moins fort utile dans la science, parce que la Caouanne n'avait jamais été bien représentée dans son état adulte, avec sa carapace parfaitement unie et non surmontée de légères carènes, une médiane et deux latérales, ce qui n'offre point un caractère spécifique, parce qu'on voit ces ébauches de carènes seulement au jeune âge. Avant d'être nettoyée et polie, la carapace de la Caouanne, qui est ordinairement souillée de limon de mer, est d'une couleur brunâtre beaucoup moins belle que celle qu'on voit ici.

Digitized by Google

Ordre des SAURIENS. Brong.

Famille des Lacertiens. Cuv.

7. LÉZARD VERT, *Lacerta viridis* Daud. *loc. cit.* p. 144, pl. 34. — *Seps varius?* Laurent, *Syn. Rept.* p. 62, n.° 110, tab. 3, fig. 2. — Voyez notre Pl. X, fig. 1, *a*, *b*, *c*, *d*, de la 3.e série.

Aucune des figures données jusqu'ici de ce Lézard ne pouvant le faire reconnaître, nous avons cru devoir en reproduire une qui ne laissera rien à désirer. Sa couleur est du vert le plus brillant et semblable en tout à celle des individus qui ont été observés en Sicile, en Italie et dans le midi de la France. Ceux des environs de Paris paraissent être un peu plus petits; mais cette différence ne constitue pas même une variété. Comme dans le reste de l'Europe, le Lézard vert observé en Morée, se tient dans les lieux herbeux à la proximité des buissons, et recherche les ardeurs du soleil.

8. LÉZARD DES MURAILLES, *Lacerta muralis* Latr. Rept. t. I, p. 229, fig. 1. — Miln. Edw. Rech. zool. sur les Léz. Ann. sc. nat. Janv. 1829, p. 18, pl. VI, fig. 1, et pl. VII, fig. 3. — *An Lacerta agilis?* L. et Daud. — Lézard gris? Encycl. méth. pl. 5, fig. 2? — Voyez notre 3.e série, Pl. X, fig. 2, *a*, *b*, *c*, *d*, le mâle; fig. 3, *a*, *b*, *c*, *d*, la femelle.

Aucune espèce de Lézard n'offre autant de variétés individuelles, sous le rapport des couleurs, que celui dont il est ici question. Chaque contrée, ou pour mieux dire, chaque localité en Europe, où se trouve ce Saurien, en fournit une qui lui est particulière. Celle que produit la Morée est une nouvelle à ajouter à celles qui sont déjà connues. L'un et l'autre sexe y ont la partie supérieure du corps d'un vert brunâtre, parcourue transversalement, chez le mâle, dont le ventre est d'un gris argenté, par des raies en zigzag noires; dans la femelle, les flancs seuls portent de ces raies en zigzag, et sur sa région abdominale se trouve répandue une couleur rougâtre, qui varie d'intensité selon les individus, et qui parfois passe à la nuance de la brique. Les murs et les lieux rocailleux des parties chaudes et littorales de la Grèce en sont tout remplis. Ces animaux, avec les diverses espèces de Scolopendres décrites par M. Brullé, dans la partie des Articulés du présent ouvrage, font la nourriture habituelle des Cresserellettes.

9. LÉZARD DU PÉLOPONNÈSE, *Lacerta peloponnesiaca* Bib. et Bory. — Voyez notre 3.e série, Pl. X, fig. 4, de grandeur naturelle.

Cette espèce est nouvelle. Elle ressemble par la disposition de ses plaques sus-crâniennes et la forme des écailles qui revêtent les parties supérieures de

Digitized by Google

son corps, au Lézard des murailles; mais outre que son système de coloration est très-différent, elle ne possède pas comme lui de dents palatines, et les parties latérales de la tête, en arrière des yeux, ne sont point revêtues d'écailles granulées, au milieu desquelles il en existe une circulaire, plus dilatée que les autres; toutes, au contraire, sont à peu près égales, polygones, ressemblant plutôt à de petites plaques qu'à de véritables écailles. Celles de l'abdomen sont rectangulaires; elles forment six rangées longitudinales, dont les deux médianes sont, du côté du cou, un peu plus étroites que les autres. Le collier squammeux est aussi large que le cou, droit et non dentelé. L'espace triangulaire situé entre les cuisses et l'anus, est occupé par une assez grande écaille médiane qui touche au cloaque; au-dessus d'elle, on en voit deux plus petites, et de chaque côté une encore moindre. Les cuisses sont percées chacune d'environ dix-neuf pores crypteux. La queue est très-effilée, et les écailles, disposées par verticilles qui en revêtent la peau, sont carenées et inéquilatérales.

Un brun fauve colore la surface du crâne; le dessus du corps est noirâtre, avec six raies blanches longitudinales parallèles, qui prennent naissance, deux en arrière de l'occiput et deux autres de chaque côté de celles-ci, l'une sur le bord postérieur de l'œil et l'autre sur celui du tympan. La face supérieure des cuisses est d'une couleur brune marquée d'ocelles blancs, et le dessous du corps est tout entier d'un gris argenté.

Cette espèce a été trouvée en Morée et dans quelques îles de l'Archipel avec la précédente, mais elle y est beaucoup moins commune.

10. ALGYROÏDE MORÉOTIQUE, *Algyroides moreoticus* Bib. et Bory. — Voyez notre Pl. X, fig. 5, *a*, *b*, *c*, 3.e série.

Le genre Algyroïde, établi par M. Duméril et l'un de nous (M. Bibron), mais non encore publié, comprend les espèces de la famille des Lacertiens qui, semblables aux Algyres par les écailles qui revêtent la partie supérieure de leur corps, lesquelles sont très-dilatées, rhomboïdales et fortement carenées, s'en distinguent toutefois par l'absence de dents palatines et la présence sous la région inférieure du col, de même que chez les Lézards, d'un demi-collier squammeux, à écailles abdominales, rectangulaires, non cubiques ni arrondies comme dans les Algyres.

L'Algyroïde moréotique a son dos teint d'un vert olive que la liqueur a peu altéré, et sur chacun de ses côtés règne une ligne fauve qui s'étend depuis l'angle postérieur de la tête jusqu'à la base de la queue. Les côtés du corps sont d'un blanc sale, parsemé de petits points noirs, avec le dessous du col et la région abdominale d'un gris verdâtre. Quant à la forme des plaques céphaliques, les

Digitized by Google

figures qui les représentent dans le présent ouvrage, en donneront une idée beaucoup plus exacte que ne le pourrait faire une verbeuse description.

Cet élégant Saurien a été pris dans un lieu herbeux découvert, mais un peu humide, sur le plateau de Koubéh.

11. STELLION DU LEVANT, *Stellio vulgaris* Daud. *loc. cit.* t. IV, p. 16. — *Lacerta Stellio* L. ed. XIII, *loc. cit.* 1060. — *Cordylus Stellio* Laur. Syn. n.° 8. — Le Stellion, Lacép. Quadr. ov. t. I, p. 69; Encycl. méth. pl. 8, fig. 4. — Le Cordyle, Tournef. Voy. au Lev. t. I, p. 373 (la figure est assez bonne). — Voyez notre 3.e série, Pl. XI, fig. 1 et 1 *a*, et Pl. XIII, le squelette, fig. 1 et 1 *a*.

Cet animal se trouve à Délos, ainsi qu'à Mycone; dans cette dernière île, surtout, il est prodigieusement commun, et se tient sur les petites murailles en pierre sèche dont toutes les propriétés sont environnées. Il se retire dans les interstices des moellons au moindre bruit : il suffit, pour l'y attraper, de lever les pierres, alors il prend une posture grotesquement menaçante, ouvrant, en soufflant, une large gueule inoffensive; il passe pour venimeux, malgré que tous les jours les enfans en manient et tuent impunément. Leur couleur les ferait aisément confondre avec les roches et la poussière grisâtre où ils vivent, sans la brusquerie de leurs mouvemens qui appellent l'attention. Ils sautent avec une grande agilité. La plupart des individus adultes sont couverts ou plutôt saupoudrés de taches farineuses blanchâtres qui leur donnent un aspect lépreux, et ces taches, qui ne sont dues qu'à une sorte d'efflorescence dartreuse, disparaissent dans la liqueur. Les membres de la Commission ne se rappellent pas avoir retrouvé le Stellion dans les autres îles de l'Archipel.

Famille des Geckotiens. Cuv.

12. HÉMIDACTYLE VERRUCULEUX, *Hemidactylus verruculatus* Cuv. Règne animal, t. II, p. 54. — Voyez notre Pl. XI, fig. 2, *a*, *b*, 3.e série.

Cet Hémidactyle est le même que celui que l'on rencontre en Italie, en Provence et dans les principales îles de la Méditerranée. Comme toutes les espèces de la même famille, il a le corps et la tête déprimés, de grands yeux et des paupières très-courtes. Les dents sont fines, coniques, égales, espacées; la langue est assez mince, fongueuse, libre dans la moitié de sa longueur, arrondie à son extrémité antérieure, dont le milieu est à peine échancré; les ouvertures externes des narines circulaires, dirigées en arrière, sont situées au bout et de chaque côté du museau, sur le bord postérieur de la plaque ventrale, qui est très-dilatée; les lèvres garnies d'écailles rectangulaires, diminuant d'étendue à mesure qu'elles

se rapprochent de l'angle de la bouche. La peau du crâne est granuleuse; celle de la région supérieure du corps est garnie de douze rangées longitudinales d'écailles, un peu plus petites sur le cou, où elles sont arrondies, que sur le dos, où leur forme est trièdre, ainsi qu'on le remarque pour les tubercules qui entourent la queue. Celle-ci est inférieurement revêtue d'écailles imbriquées, analogues à celles que l'on observe chez quelques espèces de Serpens, en tant qu'il n'en existe qu'une seule rangée. Celles du ventre sont également imbriquées, plates, unies et en losanges. Les feuillets qui garnissent le dessous des doigts ont assez d'épaisseur. Les ongles sont longs et très-crochus; un gris plus ou moins foncé, quelquefois mêlé de brun, règne sur la tête, le dessus du corps et de la queue. En dessous, l'Hémidactyle à petites verrues est d'une couleur blanchâtre.

Cette espèce se tient dans les maisons. Les individus rapportés par la Commission furent pris à Modon, à Argos et dans l'Acrocorinthe.

13. STÉNODACTYLE TACHETÉ, *Stenodactylus guttatus* Cuv. Règne animal *loc. cit.* p. 58. — Figuré dans le grand ouvrage d'Égypte, Pl. V, fig. 2, sous le nom d'Agame ponctué, et reproduit dans la Pl. I, fig. 2, du supplément. — Voyez notre Pl. XI, fig. 3 et 3 *a*, 3.e série.

Cette espèce d'Ascalabote, qui doit être considérée comme le type du genre auquel elle appartient, ne s'était encore jusqu'ici rencontrée qu'en Égypte. Si ce n'était ses doigts, qui sont grêles et arrondis, au lieu d'être courts et épatés, elle offrirait une ressemblance presque complète avec l'Hémidactyle dont nous venons de parler plus haut. La forme de son corps est la même, et la partie supérieure en est garnie de tubercules qui ne diffèrent de ceux de l'autre espèce que parce qu'ils sont tous arrondis et moins rapprochés les uns des autres; mais ses paupières sont peut-être un peu moins courtes. Il paraîtrait que les taches blanchâtres, qui ont valu à ce Sténodactyle le nom qu'il porte, n'existent pas chez tous les individus; au moins l'un de ceux que nous avons sous les yeux n'en offre-t-il pas la moindre trace; il est simplement d'un gris uniforme en dessus et d'une couleur blanchâtre en dessous.

Famille des Scincoïdiens. Cuv.

14. ABLÉPHARIS DE KITAIBEL, *Ablepharis Kitaibelii*, Th. Cocteau, inéd. — Voyez notre Pl. XI, fig. 4, *a*, *b*, *c*, *d*, 3.e série.

Ce petit Saurien est déjà connu des naturalistes, mais point sous le nom par lequel nous le désignons ici; nom que M. Cocteau, qui va incessamment publier une monographie des Scincoïdes, a cru devoir substituer à celui de *Pannonien*, qu'il avait reçu de Fitzinger, parce qu'il pourrait en effet laisser croire que cette

Digitized by Google

espèce est exclusivement propre à la Hongrie; tandis qu'il est, au contraire, aujourd'hui bien constaté qu'elle habite aussi la Morée. Au reste, le surnom de Kitaibel pour cet Ablépharis est un hommage rendu à la mémoire du savant professeur de Pesth, auquel on est redevable de sa découverte.

L'Ablépharis de Kitaibel a le corps alongé, arrondi sur le dos; les membres grêles, écartés; la tête ovale, comprimée sur les côtés, aplatie en dessus, recouverte de plaques dont la forme et la disposition sont parfaitement exprimées dans nos figures. Le museau est à la fois mince et effilé; l'occiput élargi; le tympan très-petit, à peine visible, rond, profond, situé entre l'œil et l'angle de la bouche. Les mâchoires et les os palatins sont garnis de dents très-petites et pointues. Les écailles du dos et du ventre ont une forme hexagonale; mais celles qui revêtent ce dernier ont leurs angles arrondis. Le fond de la couleur de la partie supérieure du corps est d'un brun chocolat, plus clair sur le milieu du dos, avec deux raies brunes parallèles, interrompues, qui commencent aux narines. Le long des côtés du corps il y a une bande d'un brun rougeâtre, qui s'étend jusqu'à l'origine de la queue. Les mâchoires, de même que la gorge, le ventre et le dessous des pieds, sont d'un blanc rougeâtre. La queue et le dessus des pieds sont bruns, avec des petits points noirs.

Cet innocent et joli petit Saurien se tient sous les pierres, où il est roulé sur lui-même, comme l'est ordinairement un Jule, dont il a l'aspect et les teintes d'acier poli. Il était surtout assez commun dans les ruines de Pilos et dans les environs de Navarin.

Ordre des OPHIDIENS. Brong.

Famille des Anguis. Cuv.

15. SHELTOPUSIK DE PALLAS, *Pseudopus Pallasii* Cuv. Règne animal, t. II, p. 69. — *Lacerta apoda* Pall. *Nov. comment. petr.* XIX, pl. IX, fig. 1, reproduite sous le nom de Sheltopusik dans l'Encycl. méth. pl. XI, fig. 7, mais très-médiocre. — Voyez notre Pl. XII, fig. 1, *a*, *b*, et Pl. XIII, fig. 2, *a*, *b*, *c*, pour le squelette.

Nous renverrons, au sujet des mœurs de cette espèce et pour le peu que nous savons des habitudes de la suivante, à notre Relation, t. I, p. 85.

16. SHELTOPUSIK DE D'URVILLE, *Pseudopus d'Urvillii* Cuv. Règne animal, *loc. cit.* — Voyez notre Pl. XII, fig. 2, *a*, *b*, *c*, 3.e série.

La découverte de cette espèce est due à M. Dumont d'Urville, auquel M. Cuvier l'a dédiée. Elle est, avec la précédente, la seule jusqu'à présent qui compose le

Digitized by Google

genre Sheltopusik, scientifiquement nommé *Pseudopus*. On peut aisément la reconnaître, d'une part, aux vingt-deux lignes longitudinales saillantes ou carenées, qui, placées à égale distance l'une de l'autre sur toute la périphérie du corps, s'étendent depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue, et d'une autre, aux raies transversales anguleuses, brunes, formant des demi-anneaux qui se détachent de la couleur de perle un peu grisâtre de la région supérieure du dos et de la queue; le dessous du corps est plus cendré et la gorge est blanche, coupée en travers par des bandes irrégulières brunes, qui passent sur la bouche et se terminent au niveau des yeux. La surface du crâne porte des taches de la même couleur, placées, deux presque à l'extrémité du museau, deux autres en arrière des sourcils, et une cinquième, grande et ovale, sur le vertex. Les narines sont latérales, arrondies; les dents coniques, droites, léporées; la langue est courte, mais néanmoins un peu extensible, plate, large, incisée à son extrémité, libre, noire, marquée d'un sillon longitudinal sur son milieu, couverte de petites verrues convexes, comme granuleuses. L'ouverture auriculaire, au fond de laquelle on aperçoit la membrane du tympan, est petite, ovale, située près de l'angle de la bouche et sur la même ligne que le pli latéral, qui commence seulement un peu en arrière et se prolonge directement jusqu'à l'origine de la queue. C'est à l'extrémité même de ce repli de la peau que se laissent voir de chaque côté de la fente cloacale les vestiges des membres postérieurs sous la forme de petits stylets revêtus d'écailles.

17. ORVET COMMUN, *Anguis fragilis* L. ed. XIII, *loc. cit.* 1122. — Laur. *Amph.* p. 68, n.° 125, pl. 5, fig. 2. — L'Orvet, Daud. *loc. cit.* t. VII, p. 327. — Encycl. méth. pl. 42, fig. 6 (très-mauvaise).

Cette espèce se tient en Morée, comme dans le reste de l'Europe, aux lieux herbeux des plaines.

18. ORVET A POINTS NOMBREUX, *Anguis punctatissimus* Bib. et Bory. — Voyez notre Pl. XI, fig. 5, *a*, *b*, *c*, 3.e série.

Cette nouvelle espèce se distingue de l'Orvet commun, d'abord par l'étroitesse de son museau, puis par la disposition et la figure que présentent ses plaques céphaliques, ensuite par son système de coloration. Pour ce qui est de l'extrémité antérieure de la tête, elle est proportionnellement deux fois moins large que celle de la précédente. A l'égard des plaques céphaliques, les principales différences qu'elles offrent sont les suivantes : chez l'Orvet à points nombreux la plaque rostrale est grande, et immédiatement derrière elle se trouvent quatre autres plaques placées en travers, l'une à côté de l'autre, que l'on peut volon-

Digitized by Google

tiers appeler les nasales, puisque c'est sur la suture de la première et de la seconde de chaque côté que s'ouvre la narine; au lieu que chez l'Orvet ordinaire il existe entre la plaque rostrale et les nasales un espace qui est occupé par cinq autres petites lames rhomboïdales. On remarque ensuite que le bord postérieur des plaques nasales du milieu chez l'Orvet à points nombreux est soudé à une autre plaque triangulaire, qui s'articule postérieurement avec une plus grande, laquelle est suivie d'une autre qui l'est davantage; tandis que chez l'Orvet commun on voit que derrière les petites plaques situées entre la rostrale et les nasales, il en existe une très-arquée en avant, anguleuse en arrière, qui tient par sa pointe au sommet d'une autre, fort grande, laquelle est bordée de chaque côté par six petites plaques rectangulaires ou carrées. Enfin, après celle-ci en viennent qui terminent, placées en croix, la série médiane des plaques sus-crâniennes. En dernière analyse, on s'aperçoit aisément qu'outre que les plaques d'une espèce diffèrent beaucoup de celles de l'autre par leur forme, elles sont bien moins multipliées dans l'Orvet à points nombreux que chez l'Orvet commun. Quant au système de coloration, il peut très-bien aussi servir à faire reconnaître notre nouvelle espèce, qui est d'une jolie teinte de café au lait sur le dessus du corps, grise en dessous et semée partout de très-petits points noirs, qui forment autour du corps des lignes longitudinales, s'étendant depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue, sur laquelle ces points sont moins distincts qu'ailleurs. Le plus grand des quinze ou vingt individus de cette espèce que nous avons sous les yeux n'a pas plus de dix-huit centimètres de longueur; il est gros comme un tuyau de plume. On rencontre cet Orvet avec le précédent jusque dans l'Archipel.

Famille des Vrais Serpens. Cuv.

19. TYPHLOPS JAUNATRE, *Typhlops flavescens* Bib. et Bory. — Voyez notre Pl. XIII, fig. 3, *a*, *b*, *c*, 3.e série.

Excepté les yeux, qui se montrent comme deux petits points noirs au travers des plaques transparentes dont il est recouvert, ce petit Ophidien est tout entier de la couleur qu'indique le nom spécifique que nous lui avons imposé. La tête, obtuse et arrondie à son extrémité antérieure, est un peu déprimée; mais tout le reste de l'animal a une forme parfaitement cylindrique, ce qui le fait ressembler absolument à un ver de terre. La queue, qui ne forme environ que le vingtième de la longueur totale, se termine brusquement par une écaille conique, courte, mais pourtant très-pointue; l'anus est transversal et peu élargi. Toutes les écailles

Digitized by Google

du corps et celles de la tête en arrière des yeux, sont parfaitement pareilles, c'est-à-dire, lisses, égales, à bord postérieur arrondi et imbriquées à la manière de celles des Carpes ou des Scinques. La bouche est très-petite, demi-circulaire; le museau comme enveloppé dans un étui formé par cinq plaques, dont la médiana est plus grande que les autres. C'est sur le milieu à peu près de la seconde de ces plaques, à droite et à gauche, que se trouva percée l'ouverture nasale.

Les individus d'après lesquels cette description est faite, ont vingt centimètres de longueur et viennent de diverses îles de l'Archipel, notamment da Naxie. Cet animal a été retrouvé par l'un de nous à Trézène et à l'Acrocorinthe.

20. ÉRIX JAVELOT, *Erix Jaculus* Daud. *loc. cit.* t. VII, p. 257; *E. turcicus* p. 267. — Boa Ture, Oliv. Voyage dans l'Emp. ottom. pl. XVI, fig. 2 (mauvaise). — Érix du Delta, Rept. du grand ouvrage d'Égypte, pl. VI, fig. 11.

Ce joli petit Serpent fort innocent se tient parmi les rochers et les amas de pierres, et souvent roulé sur lui-même au soleil. C'est à Tine et à Naxie que la Commission a pris les individus qu'elle a rapportés.

21. COULEUVRE A COLLIER NOIR, *Coluber siculus* Cuv. Règne animal, t. II, p. 84. — Voyez notre Pl. XIV, fig. 1, *a*, *b*, 3.e série.

Cette espèce de Couleuvre, établie par Cuvier d'après des individus trouvés par l'un de nous (M. Bibron) en Sicile, a été retrouvée fort communément en Morée par la Commission. Le seul caractère qui la distingue de notre Couleuvre ordinaire (*Coluber natrix*, Linn.), c'est que le collier noir qui lui a valu son nom spécifique, n'est point bordé de jaune en arrière, comme celui de l'espèce de notre pays; elle est d'ailleurs plus forte et plus grande.

22. COULEUVRE A DEUX RAIES, *Coluber bilineatus* Bib. et Bory. — Voyez notre Pl. XIV, fig. 2, *a*, *b*, 3.e série.

Cette Couleuvre, dont aucun auteur ne paraît avoir fait mention, ressemble beaucoup à la précédente; toutefois la raie jaune qui règne le long de son corps de chaque côté du dos, empêche au premier coup d'œil qu'on ne la confonde avec elle.

23. COULEUVRE LÉOPARDINE, *Coluber leopardinus* Ch. Bonap. *Faun. Ital.* — Voyez notre Pl. XIV, fig. 3, *a*, *b*, 3.e série.

Cette Couleuvre, qui était nouvelle pour la science, et qu'à cause de cela nous avions fait figurer, vient d'être décrite avec détails et fort bien représentée dans un des cahiers de la Faune d'Italie. Les lenteurs apportées dans la publication

Digitized by Google

de l'Erpétologie de cet ouvrage, et qui ne sont pas, comme on l'a vu plus haut (p. 58), de notre fait, ont été cause qu'elle nous a été enlevée.

24. COULEUVRE A CAPUCHON, *Coluber cucullatus* Isid. Geoff. Rept. du grand ouvrage d'Égypte, pl. VIII, fig. 3.

La Couleuvre à capuchon est une espèce de plus à inscrire parmi nos Reptiles d'Europe; car avant que les membres de la Commission scientifique l'eussent rapportée de Grèce, on la croyait particulière à l'Égypte.

25. VIPÈRE AMMODYTE, *Vipera Ammodytes* Daud. *loc. cit.* t. VI, p. 193. — *Coluber Ammodytes* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1087. — *Vipera illyrica* Laur. *Syn.* p. 101, n.° 220. — Voyez notre Pl. XII, fig. 3, *a*, 3.° série.

Cette espèce est dans l'Orient ce que la Vipère commune est chez nous; son venin y cause de fréquens accidens; les habitans de Morée la redoutent à juste titre et ne font point avec elle de ces jeux de bateleurs que quelques-uns se permettent avec les grosses Couleuvres. On en trouve, au printemps, de fort petits individus dont les couleurs sont très-vives. L'espèce de protubérance en corne, qu'elles portent au bout du museau, donne un aspect particulier à la tête des individus de forte taille, lesquels ne dépassent guère quinze à dix-huit pouces de long, mais qui sont assez épais. Les figures qu'on en avait données jusqu'à celle du *Fauna Italica*, qui, par les raisons dites plus haut, a devancé la nôtre, étaient si mauvaises que nous avions cru devoir en donner une nouvelle.

Ordre des BATRACIENS. Brong.

Famille des Anoures. Dum.

26. RAINETTE VERTE, *Hyla viridis* Daud. *loc. cit.* t. VIII, p. 23. — *Rana arborea* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1055.

Les individus trouvés au printemps en Morée, notamment aux environs de Modon et d'Arcadia, étaient un peu plus gros et d'un vert un peu moins beau que ceux qu'on rencontre habituellement en France.

27. GRENOUILLE COMMUNE, *Rana esculenta* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1053. — Daud. *loc. cit.* t. VIII, p. 90.

La Commission de Morée a cru remarquer que son cri n'était pas tout-à-fait le même que celui des Grenouilles de nos environs. Les Grecs ne mangent point

Digitized by Google

la chair de cet animal, pour lequel, au contraire, ils témoignent autant de dégoût que pour toute autre sorte de Reptiles.

28. CRAPAUD COMMUN, *Bufo vulgaris* Daud. *loc. cit.* t. VIII, p. 139. — Crapaud à pustules rousses, Daud. Hist. des Rainettes. — Grenouilles et Crapauds, p. 72, pl. 34, fig. 1.

Habite dans les mêmes sites qu'en France.

29. CRAPAUD VERT, *Bufo viridis* Daud. *loc. cit.* t. VIII, p. 156. — *Bufo Schreberianus* Laur. *Syn. Rept.* p. 27, n.° 8, pl. 1. — *Rana Bufo* γ L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1047. — Voyez notre Pl. XV, 3.e série, fig. 2, le mâle; fig. 3, la femelle.

Cette espèce avait déjà été assez bien figurée dans la Faune de Sturm, mais comme elle est en quelque sorte caractéristique de la Morée, nous avons dû en représenter les deux sexes, tels que nous les avons rencontrés au temps des amours, brillantes des plus belles teintes vertes, dans le fossé de la ville de Modon. Si l'on pouvait dire d'un Crapaud qu'il est élégant, c'est à celui-ci que conviendrait une telle épithète. Il répand parfois une légère odeur d'ail.

30. CRAPAUD DES PALMES, *Bufo palmarum* Cuv. Règne anim. t. II, p. 111. — Voyez notre Pl. XV, fig. 1, 3.e série.

Ce Crapaud se rapproche beaucoup pour la taille du *Crapaud Agua* d'Amérique, la plus grande des espèces connues, et certains individus, mesurés du bout du museau à l'extrémité des pattes postérieures, n'ont pas moins de quarante centimètres de long. On ne l'a encore jusqu'ici rencontré qu'en Morée et en Sicile, d'où l'un de nous (M. Bibron) le rapporta dès l'an 1827 dans les galeries du Muséum d'histoire naturelle. C'est en particulier d'après des individus siciliens, dont l'habitude est de se tenir blottie pendant le jour à l'ombre des touffes du *Chamærops humilis* L., que M. Cuvier nomma notre Crapaud *Bufo palmarum*.

La Commission de Morée a rencontré depuis plusieurs de ces animaux dans les plaines buissonneuses des environs d'Arcadia, au pourtour de Mégalopolis, eux lieux découverts, mais herbeux, et une fois dans l'eau peu profonde et très-échauffée par les rayons du soleil près du Katavotron de la plaine de Frankovritsi.

Les glandes parotides de ce Batracien sont énormes et percées de pores fort larges. Le dessus du crâne est lisse, mais la plupart des autres parties du corps sont couvertes de pustules ou de tubercules, arrondis et convexes sur le dos et sous le ventre, coniques et pointus aux environs de la gorge et sur les membres. Dans l'état de vie, sa couleur est d'un verdâtre olive foncé, varié de brunâtre sur la région supérieure du corps et d'un blanc sale marbré de brun sous l'abdomen.

Digitized by Google

Famille des Urodèles. Dum.

31. TRITON ABDOMINAL, *Triton abdominalis* Latr. Hist. des Sal. — Voyez notre Pl. XV, 3.e série, fig. 4, en dessous; fig. 5, en dessus.

Cette espèce se trouve en Morée, et notamment aux environs de Modon, dans des sites analogues à ceux qu'elle habite en France, et nous n'en avons reproduit ici la figure que parce que celle qui en avait été donnée par Latreille étant par trop mauvaise, une représentation convenable du Triton abdominal manquait dans la science.

POISSONS.

Ordre des ACANTHOPTÉRYGIENS. Cuv.

Famille des Percoïdes. Cuv.

32. SERRAN ÉCRITURE, *Serranus scriba* Cuv. Poiss. t. II, p. 214, pl. 28.

33. SERRAN MÉROU, *Serranus gigas* Cuv. Poiss. t. II, p. 270, pl. 33. — Voyez notre Pl. XVI, fig. 1, *a*, *b*, *c*, 3.e série.

Malgré que cette espèce eût été gravée, nous avons cru devoir en reproduire la figure, parce que celle qu'en publia Cuvier était médiocre et ne donnait pas une idée exacte des couleurs. L'individu représenté a été acheté sur le marché de Modon.

34. VIVE ARAIGNÉE, *Trachinus Araneus* Cuv. Poiss. t. III, p. 248. — *Trachinus lineatus* Riss. t. III, p. 160. — *Draco major* Salv. fol. 71.

Ce poisson a été pêché dans le golfe de Laconie. Sa chair est très-bonne; les Grecs débitent sur sa piqûre les mêmes contes que nos pêcheurs de l'océan sur celle de la Vive commune, *Trachinus Draco* L.

35. URANOSCOPE VULGAIRE, *Uranoscopus scaber* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1156. — Cuv. Poiss. t. III, p. 287. — Vulgairement le Rat.

36. MULLE SURMULET, *Mullus Surmuletus* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1339. — Cuv. Poiss. t. III, p. 433.

L'une des espèces les plus communes des côtes de Grèce, qu'on vend dans tous les marchés.

37. SPHYRÈNE COMMUNE, *Sphyræna vulgaris* Cuv. Poiss. t. III, p. 337. — *Esox Sphyræna* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1389.

Assez grand Poisson dont la chair est délicieuse et fort recherchée, soit en Morée, soit dans l'Archipel.

Digitized by Google

38. TRIGLE PERLON, *Trigla Hirundo* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1344. — Bloch, pl. 60. — Cuv. Poiss. t. IV, p. 40.

39. SCORPÈNE PORC, *Scorpæna Porcus* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1214. — Cuv. Poiss. t. IV, p. 300.

Famille des Sciénoïdes. Cuv.

40. OMBRINE COMMUNE, *Umbrina cirrhosa* Cuv. Poiss. t. V, p. 171.

Famille des Sparoïdes. Cuv.

41. SARGUE DE RONDELET, *Sargus Rondeletii* Cuv. Poiss. t. VI, p. 14, pl. 141.

42. DORADE VULGAIRE, *Chrysophris aurata* Cuv. Poiss. t. VI, p. 85, pl. 145. — *Sparus aurata* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1270.

43. PAGRE ORDINAIRE, *Pagrus vulgaris* Cuv. Poiss. t. VI, p. 142, pl. 148. — *Sparus Pagrus* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1273.

44. CANTHÈRE COMMUN, *Cantharus vulgaris* Cuv. Poiss. t. VI, p. 319, pl. 160. — *Sparus Cantharus* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1274.

45. CANTHÈRE BRÈME, *Cantharus Brama* Cuv. Poiss. t. VI, p. 328. — Voyez notre Pl. XVII, fig. 1, *a*, *b*, 3.e série.

La beauté de l'individu rapporté du golfe Sarronique et acheté sur le marché d'Égyne, nous a décidé à donner la figure de ce Poisson, qui n'avait pas été représenté par Cuvier. Le Canthère Brème, vulgairement nommé Brème de mer, est assez rare et avait échappé à tous les ichtyologistes avant Duhamel, qui le mentionna le premier et en donna une figure peu reconnaissable dans son Traité des Pêches (2.e part., sect. 4, pl. 4). Le Poisson de Duhamel venait de Normandie; l'un de nous (M. Bibron) l'avait retrouvé en Sicile; la Commission de Morée en a fait pêcher quelques individus dans le golfe de Laconie.

Famille des Ménides. Cuv.

46. MENDOLE COMMUNE, *Mæna vulgaris* Cuv. Poiss. t. VI, p. 390. — *Sparus Mæna* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1271. — Bloch, pl. 270.

47. PICAREL ORDINAIRE, *Smaris vulgaris* Cuv. Poiss. t. VI, p. 407. — *Sparus Smaris* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1271. — Laroche, Ann. du Mus. t. XIII, pl. 25, fig. 17.

Le plus commun des Poissons des mers de Grèce, où on le voit nager par troupes éparses, à de grandes profondeurs comme près de la surface de l'eau, autour des embarcations mouillées. On le sale et on le conserve comme de petites Sardines; les matelots à bord s'en nourrissent dans son état de conservation, et ils le nomment Μαρίδα ou Μαυρίδα.

Digitized by Google

48. SCATHARE GREC, *Scatharus græcus* Cuv. Poiss. t. VI, p. 376, pl. 162 *ter*. — Voyez notre Pl. XVII, fig. 2, *a*, *b*, 3.e série.

C'est sur l'individu ici représenté que le genre Scathare a été récemment établi dans l'Histoire naturelle des Poissons de Cuvier; mais non, comme on l'a dit mal à propos dans cet ouvrage, d'après les notes d'un des membres de la Commission, qui, nous saisissons l'occasion de le répéter, n'a pas fourni une ligne dont l'Expédition ait pu profiter. Le Poisson dont il est question fut acheté par l'un de nous (M. Bory de Saint-Vincent) avec d'autres Poissons qu'on allait faire cuire pour le dîner dans une auberge d'Égyne, où ceux qui nous le vendirent l'appelaient Σκαθαρος, nom qu'on retrouve dans Forskal comme étant donné au *Sparus Sargus* L. à Smyrne. Les caractères du genre Scathare consistent dans les dents qui, disposées sur un seul rang aux deux mâchoires, sont toutes pointues, au lieu d'être coupées carrément et échancrées, comme celles des Bogues ou des Oblades. Notre espèce, dont la figure ci-jointe dispense de donner une verbeuse description, acquiert de sept à huit pouces de long, brille de teintes d'argent sur tout le corps, relevées par des lignes dorées sur les flancs, et a la chair très-blanche, assez agréable à manger. Les épines de la dorsale sont assez faibles et les rayons sont au nombre de B. 6; D. $^{9}/_{11}$; A. $^{3}/_{10}$; C. 17; P. 15; V. $^{1}/_{5}$.

Famille des Scombéroïdes. Cuv.

49. LICHE VADIGO, *Lichia Amia* Cuv. Poiss. t. VIII, p. 363, pl. 235.

Famille des Mugiloïdes. Cuv.

50. MUGE DORÉ, *Mugil auratus* Riss. t. III, p. 390.

51. MUGE CÉPHALO, *Mugil Cephalus* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1297. — Cuv. Règne animal, t. II, p. 231.

Cuvier remarque que Linné et les autres ichtyologistes avaient confondu tous les Muges de la Méditerranée sous ce seul et même nom. Le Céphalo est l'un des Poissons les plus communs de l'Archipel et de la Morée; il y habite à peu près indifféremment la mer et les eaux douces à l'embouchure de l'Eurotas et du Pamisus, ainsi que l'étang d'Osman-Aga au nord de la baie de Navarin. On prétend même en avoir vu dans des eaux bien plus intérieures. L'un de nous (M. Bory de Saint-Vincent) a observé, à Tine et à Naxie, des individus de cette espèce vivant depuis plusieurs années, comme nos Dorades de la Chine, dans des viviers de divers jardins qu'alimentaient des eaux vives de source ou de fontaine: ces captifs, qui ne grandissaient point dans de tels bassins, paraissaient néanmoins s'y plaire et s'y bien porter.

Digitized by Google

Famille des Gobioïdes. Cuv.

52. BLENNIE GALÉRITE, *Blennius Galerita* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1175. — *Blennius Galerita* et *Pavo* Risso.

Très-commune dans les récifs et se plaisant à sauter dans les brisans, où la fureur des vagues semblerait devoir l'écraser, mais qu'elle brave avec une grande dextérité. La Commission l'a particulièrement observée à Sapience, à Pylos et au cap Ténare.

Famille des Labroïdes. Cuv.

53. GIRELLE COMMUNE, *Julis mediterranea* Riss. t. III, p. 309. — *Labrus Julis* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1288.

54. GIRELLE ROUGE, *Julis Giofredi* Riss. t. III, p. 311.

55. LABRE TOURD, *Labrus Turdus* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1291. — Riss. t. III, p. 303.

56. LABRE A TROIS TACHES, *Labrus trimaculatus* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1294. — Bloch, pl. 289.

57. LABRE NOIR, *Labrus Merula* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1298. — Salv. 87.

58. CRÉNILABRE LAPINE, *Crenilabrus Lapina* Riss. t. III, p. 313. — *Labrus Lapina* Forsk. — L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1293.

59. CHROMIS MARRON, *Chromis castanea* Riss. t. III, p. 343. — *Chromis*, Rondelet, 134. — *Sparus Chromis* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1274. — Vulgairement Castagnaux.

Petit poisson très-commun dans toute la Méditerranée.

60. SCARE DE CRÈTE, *Scarus creticus* Aldrov. *Pisc.* p. 8. — Cuv. Règn. anim. t. II, p. 265, qui n'est pas le *Sparus cretensis* de Bloch. — Voyez notre Pl. XVI, 3.e série, fig. 2, *a*, *b*, *c*.

Ce Poisson, très-remarquable par sa beauté, fut célèbre chez les anciens, et les Romains le firent, sous le règne de Claude, chercher en Grèce pour en répandre l'espèce sur les côtes d'Italie, où probablement elle ne se retrouve plus. Le Scare de Crète n'a point conservé sa réputation, et les pêcheurs grecs d'aujourd'hui, qui pourtant le nomment encore Σκαρος, n'en font guère plus de cas que de tout autre Poisson; cependant, comme la science n'en possédait point de figure convenable, nous avons cru devoir le faire représenter.

Digitized by Google

Ordre des MALACOPTÉRYGIENS ABDOMINAUX. Cuv.

Famille des Cyprinoïdes. Cuv.

61. BARBEAU COMMUN, *Barbus vulgaris* Cuv. Règn. anim. t. II, p. 272. — *Cyprinus Barbus* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1409.

Des eaux douces, et notamment dans le Pamisus et l'Alphée.

62. ABLE MEUNIER, *Leuciscus Dobula* Cuv. Règn. anim. t. II, p. 275. — *Cyprinus Dobula* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1424.

Pêché aux environs de Carythène, dans les canaux d'un moulin à eau et dans l'Alphée.

Ordre des MALACOPTÉRYGIENS SUBBRACHIENS. Cuv.

Famille des Gadoïdes. Cuv.

63. PHYCIS DE LA MÉDITERRANÉE, *Phycis mediterraneus* Laroche, Ann. du Mus. — *Phycis Tinca* Schneid. — *Blennius Phycis* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1279.

Ordre des MALACOPTÉRYGIENS APODES. Cuv.

Famille des Anguilliformes. Cuv.

64. MURÈNE COMMUNE, *Muræna Helena* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1132. — Bloch, pl. 153.

Trouvée non-seulement dans la mer, mais encore dans l'eau presque douce de l'étang d'Osman-Aga au nord de la baie de Navarin.

Ordre des LOPHOBRANCHES. Cuv.

65. SYGNATE TYPHLE, *Sygnatus Typhle* L. *Syst. nat.* XIII, *loc. cit.* 1454. — Bloch, pl. 91, fig. 2.

66. HYPOCAMPE COMMUN, *Hypocampus guttulatus* Cuv. Règn. anim. t. II, p. 263. — *Hypocampus rosaceus* Riss. t. III, p. 384.

Digitized by Google

MOLLUSQUES.

PAR M. DESHAYES,

MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES.

Les Mollusques de la Méditerranée ont un aspect particulier; ils participent à la fois de ceux des mers les plus chaudes et de ceux des mers tempérées; cependant ces Mollusques ont plus d'analogie avec ceux des océans européens qu'avec ceux de la zone intertropicale, et plus on met de soin à étudier nos espèces océaniques, et plus on leur trouve d'analogie avec celles de la Méditerranée; quelques-unes cependant restent propres à celle-ci, tandis que quelques autres passent dans la mer Rouge, dans l'océan Indien, et jusqu'au Sénégal; mais ces espèces, comme éparpillées, sont en petit nombre, et la plupart se retrouvent à l'état fossile dans les terrains tertiaires déposés sur le pourtour de la Méditerranée, où elles semblent être les témoins de son ancienne communication avec le golfe Arabique, l'océan Indien et probablement plus anciennement encore avec le grand océan Atlantique par les vastes déserts sableux du centre de l'Afrique. A cette époque reculée, non-seulement la Méditerranée était beaucoup plus étendue, mais elle avait, selon toutes les probabilités, une température beaucoup plus élevée. On peut le conclure de plusieurs observations importantes: d'abord parce que l'on trouve, comme nous venons de le dire, un certain nombre d'espèces vivant encore dans la Méditerranée et dans les mers actuellement plus chaudes; parce qu'un nombre assez considérable d'espèces qui vivaient autrefois dans la Méditerranée, puisqu'elles sont maintenant fossiles dans les terrains qui en sont sortis, ont actuellement leurs analogues vivans dans l'océan Indien et d'autres mers équinoxiales; enfin, ce qui peut convaincre davantage d'un changement de température, c'est que l'on trouve actuellement à l'état fossile dans les dépôts tertiaires formés autrefois sur les rivages méditerranéens, beaucoup d'espèces appartenant à des genres que l'on ne trouve abondamment

Digitized by Google

aujourd'hui que dans les mers intertropicales. Ces terrains contiennent plusieurs Cônes, des Ancillaires, des Cancellaires en très-grand nombre, ainsi que de grandes espèces de Plenrotomes; on y voit encore de grands Strombes, de grandes Vénus, des Peignes gigantesques, des Huîtres qui surpassent en proportions tout ce qui est connu de vivant dans le même genre. Ces espèces sont perdues, ou du moins on ne les a pas encore retrouvées vivantes; mais il est évident, par l'analogie, soit de leur nombre, soit de leur grandeur, qu'elles ont dû vivre dans une mer dont la température devait être à peu près égale à celle des mers de l'Équateur.

S'il est permis maintenant aux zoologistes d'essayer de jeter quelque lumière sur ces questions qui intéressent surtout la Géologie, puisqu'elles ont rapport à des changemens survenus à la surface du globe, ils ne peuvent y parvenir que par l'étude approfondie des analogies qui existent entre les espèces fossiles et celles des différentes mers, ou entre celles des fossiles des différens terrains et des différentes contrées où on les observe.

Nous sommes parvenu, en multipliant ces comparaisons sur une quantité d'espèces et d'individus, soit vivans, soit fossiles, à découvrir quelques faits d'une application générale : celui qui est d'une plus grande utilité à la Géologie, c'est que la contemporanéité de terrains fort éloignés, dont on ne peut voir la continuité, peut être préjugée avec certitude par l'identité des fossiles. Ce fait a pris d'autant plus d'importance, que l'on a vu successivement se réaliser les prévisions zoologiques, lorsque les faits géologiques ont été mieux observés.

L'examen que nous avons fait des fossiles des terrains tertiaires de la Morée, nous a convaincu que ces fossiles étaient de la même époque que ceux d'Italie, puisque les espèces sont identiquement les mêmes dans les deux pays. Cependant, comme cela a toujours lieu lorsque l'on passe d'une localité à l'autre dans une même formation, on trouve en Morée quelques espèces particulières; on en observe aussi quelques-unes, en général fort petites, qui proviennent d'un terrain plus récent de même époque que ceux de la Sicile.

Quant aux espèces vivantes de la Morée, comparées aux espèces qui

Digitized by Google

ne s'y trouvent plus qu'à l'état de fossiles, on ne peut en tirer aucune induction, parce que les observations sont trop incomplètes. On doit trouver sur les côtes de la Grèce au moins autant d'espèces qu'en Sicile ou qu'en Corse. M. Payraudeau, dans un catalogue très-bien fait, a mentionné trois cent cinquante-six espèces vivantes sur les côtes de la Corse. Dans le catalogue qui suit, nous n'avons que huit espèces de plus, en comptant à la fois les fossiles et les vivantes. Il est à présumer que des recherches plus long-temps continuées sur les terrains tertiaires de Morée, y feront découvrir un plus grand nombre d'espèces fossiles. On ne peut donc, quant à présent, tirer aucune conclusion du nombre des analogues. Pour obtenir des conclusions définitives en Géologie et en Zoologie, il faudrait comparer toutes les espèces actuellement vivantes dans la Méditerranée à toutes celles qui sont fossiles sur son pourtour. On n'a pas encore les matériaux suffisans pour un tel travail; il faudrait des catalogues bien faits des parties principales, et c'est précisément ce qui manque.

Les Céphalopodes seront entièrement omis dans le présent catalogue. La Commission de Morée n'a rapporté que le *Sepia officinalis* et l'*Octopus vulgaris* des mers de l'Archipel. Ce dernier animal s'y pêche en abondance, et on l'y sale, parce que le peuple, très-observateur des pratiques religieuses, s'en nourrit de préférence à toute autre chose dans les jours maigres et pendant ses nombreux carêmes. Il se trouvait aussi dans un bocal deux individus d'une espèce de Sèche, qui dut être fort curieuse et que caractérisait une sorte d'aile longitudinale en manière de nageoire sur le dos; mais on n'a pu savoir qui avait ouvert le vase, déchiré et mutilé les deux animaux, au point de les rendre méconnaissables et inutiles pour l'étude. M. Bory de Saint-Vincent, qui se souvenait les avoir achetés vivans d'un pêcheur de Mycone, croit que ces deux Sépiaires eussent pu constituer un genre nouveau.

Une seule espèce de la famille des Limaces a été rencontrée sur le sol de Morée par la Commission scientifique. Les Limaces aimant généralement l'ombre et l'humidité, on sent que le climat brûlant et les roches sèches de la Grèce ne leur conviennent guères. Celle qui paraît y exister à peu près seule fut trouvée, par MM. Bory de Saint-Vincent et Brullé,

Digitized by Google

dans des trous sombres de la haute région du Taygète, de dix-huit cents à deux mille mètres d'élévation au-dessus du niveau de la mer. Des nuages, se reposant habituellement sur les rochers de ces lieux, les humectent et y entretiennent la température nécessaire pour l'existence des Mollusques dont il est question. L'espèce locale y était néanmoins fort rare; MM. Brullé et Bory ne purent s'en procurer que trois ou quatre individus, qui, ayant été mis dans la liqueur, ne se sont pas retrouvés dans les magasins du Muséum. Ils étaient longs de deux à trois pouces, moins épais qu'aucune autre espèce connue, et d'une couleur de marron très-foncée tirant au noir. Nous engageons les naturalistes qui marcheront sur les traces de la Commission scientifique, à rechercher la Limace du Taygète, qui doit se retrouver sur l'Olénos, ainsi que sur d'autres sommets du pays, et qui semble devoir être pour la science une espèce nouvelle.

ACÉPHALES.

(Coquilles bivalves.)

1. CLAVAGELLA BACILLARIS? Desh. Encycl. méth.

Cette Clavagelle, dont il n'existe qu'un fragment parmi les coquilles rapportées de Morée, se trouve particulièrement en Sicile. Nous le distinguons par plusieurs caractères de la Clavagelle couronnée des environs de Paris, avec laquelle quelques personnes la confondent.

2. FISTULANA (fragment indéterminable).

3. SOLEMYA MEDITERRANEA Lamk. Anim. sans vert. t. V, p. 489, n.° 2. — Poli, Test. des Deux-Siciles, t. I, tab. 15, fig. 20. — *Solen*, Encycl. méth. pl. 225, fig. 4.

Ce genre n'a point encore été trouvé à l'état fossile, et il ne se compose que de deux espèces; l'une, très-abondante dans la Méditerranée, et l'autre, appartenant aux mers australes. Ces coquilles, revêtues d'un large épiderme, débordant de toutes parts la partie calcaire du test, ont été placées par Lamarck entre les Ongulines et les Amphidesmes. Les rapports établis d'après les coquilles seulement, et sur une ressemblance fort éloignée dans la position du ligament, ont dû être changés depuis que, l'animal étant connu, on a pu s'assurer de son analogie avec certains Solens et avec l'animal de la Glycimère. Ayant décrit l'animal de la Solemye dans l'Encyclopédie, nous renvoyons à ce que nous en avons dit dans cet ouvrage.

Digitized by Google

4. SOLEN CANDIDUS Rein. — Martini, Conch. Cab. tab. 6, fig. 41. — Brocc. Conch. foss. subap. t. 2, p. 497, n.° 4.

Brocchi avait donné comme analogue fossile de l'espèce d'Italie la coquille que l'on rencontre quelquefois aux environs de Paris; mais cette espèce parisienne se distingue très-bien de ses congénères. On connaît l'analogue vivante de cette espèce, très-distincte du *Solen strigillatus* et d'autres espèces voisines de celle-là. La coquille vivante se trouve dans la Méditerranée et l'océan Indien.

5. SOLEN COARCTATUS L. — Martini, Conch. Cab. tab. 6, fig. 45. — Brocc. *loc. cit.* n.° 2. — *Solen cultellus* Penn. Brit. zool. 1812, pl. 49, fig. 4. — Schröt. Fluss-Conch. pl. 9, fig. 17. — Dillw. Cat. t. I, p. 64, n.° 18. *Syn. plerisque exclusis.* — *Solen coarctatus* Lamk. Anim. sans vert. t. V, p. 455, n.° 17. — *Eadem species*, *Solen antiquatus* Lamk. *loc. cit.* n.° 15.

Cette coquille, assez commune dans la mer Adriatique, est très-abondante dans tous les terrains subapennins; elle a été également trouvée en Sicile, en Morée et aux environs de Perpignan. Les individus vivans sont blancs en dedans, blanchâtres en dehors et recouverts d'un épiderme d'un brun clair et verdâtre. Nous ferons remarquer que le *Solen antiquatus* de Lamarck est le même que le *Solen coarctatus.* Ces coquilles, provenant l'une de l'Océan, l'autre de la Méditerranée, n'offrent aucunes différences suffisantes pour justifier leur séparation.

6. SOLEN VAGINAL. — Encycl. pl. 322, fig. 1, *a*, *b*, *c*. — Poli, Test. des Deux-Siciles, t. I, tab. 10, fig. 5. — Brocc. *loc. cit.* p. 496, n.° 1. — Brooke, Introd. of Conch. pl. 9, fig. 15. — Blainv. Malac. pl. 79, fig. 9. — Penn. Brit. zool. t. IV, pl. 49, fig. 1.

On pourrait croire qu'il est inutile de donner la synonymie complète de cette espèce si commune; cependant, lorsque l'on vient à examiner celle des auteurs, de Linné et de Lamarck, par exemple, on reconnaît que, sous cette dénomination, ils ont confondu plusieurs espèces. Il y en a trois dans Linné et quatre dans Lamarck. La synonymie n'est pas ici complète; mais nous avons cité les meilleures figures. On la trouve dans tout l'océan Européen, et fossile en Morée, en Sicile et en Italie.

7. SOLEN LEGUMEN L. — Born, Mus. tab. 2, fig. 1, 2. — Oliv. Zool. adriat. p. 97, n.° 4. — Poli, Test. tab 11, fig. 15. — Donovan, Brit. shells, t. II, pl. 53. — Dorset, Cat. p. 99, tab. 4, fig. 4. — *Solecurtus Legumen* Blainv. Malac. pl. 80, fig. 1. — Lamk. Anim. sans vert. *loc. cit.* n.° 11. — Chemn. Conch. Cab. t. VI, tab. 5, fig. 33, 34.

Ce Solen est très-abondant dans toute la Méditerranée, mais particulièrement dans le golfe Adriatique et les mers de Sicile; il paraît non moins abondant dans les mers de Morée. Nous connaissons son analogue fossile, provenant des terrains subapennins d'Italie.

Digitized by Google

8. SOLEN STRIGILATUS L. — Chemn. Conch. Cab. t. VI, tab. 6, fig. 41, 42. — Encycl. pl. 224, fig. 3. — Oliv. Zool. adriat. p. 97, n.° 5. — Poli, Test. pl. 12, 13. — Dillw. Cat. t. I, p. 64, n.° 17. — *Solecurtus strigilatus* Blainv. Malac. pl. 79, fig. 4. — Lamk. Anim. sans vert. t. V, p. 455, n.° 18.

La plupart des Solens qui ont à leur surface des stries obliques et onduleuses, ont été confondus avec celui-ci. On doit cependant n'y comprendre que les coquilles vivantes, ovales-alongées, d'un rose peu foncé, à la surface desquelles on voit des stries obliques, onduleuses et écartées; les valves sont très-bâillantes de chaque côté, non rétrécies dans le milieu. L'analogue fossile de cette espèce se rencontre abondamment non-seulement en Italie, mais encore en Sicile et aux environs de Perpignan.

9. PANOPÆA ALDROVANDI Lamk. Anim. sans vert. t. V, p. 457, n.° 1. — *Panopæa Faujasi* Menard de la Groye, Ann. du Mus. t. IX, p. 131. — *Mya Glycimeris* Born, Mus. tab. 1, fig. 8. — *Id.* Gmel. p. 3222, n.° 17. — *Id.* Dillw. Cat. t. I, p. 41, n.° 1. — *Mya panopæa* Brocc. Conch. subap. t. II, p. 532, n.° 4.

La coquille fossile à laquelle M. Menard de la Groye a donné le nom de Panopée de Faujas, n'est qu'une variété de l'espèce actuellement vivante dans la Méditerranée.

Cette grande coquille, qui paraît rare aujourd'hui, était autrefois extrêmement abondante. On la rencontre en Italie, en Sicile, en Morée, ainsi qu'eux environs de Perpignan; mais il ne faut pas confondre avec elle l'espèce qui se trouve aux environs de Bordeaux et que l'on distingue très-bien par sa forme et sa charnière. Il existe dans les terrains tertiaires de l'Amérique septentrionale une espèce très-voisine de celle-ci, et qui pourrait bien être considérée comme une variété fort tranchée.

10. CORBULA NUCLEUS Lamk. Anim. sans vert. t. V, p. 496, n.° 6. — *Tellina gibba* Oliv. Zool. adriat. p. 101. — *Tellina inæquivalvis* Montagu, Test. p. 38, tab. 26, fig. 7. — Payr. Cat. p. 55, n.° 36. — *Tellina gibba* Brocc. Conch. subap. p. 516, n.° 14, pl. 12, fig. 6.

Cette petite Corbule vit actuellement dans les mers d'Europe; elle est commune dans la Méditerranée. Abondamment répandue dans tous les terrains tertiaires de l'Italie, elle paraît beaucoup plus rare en Morée, d'où nous n'en avons observé qu'un petit nombre d'exemplaires.

11. CORBULA COSTELLATA Desh. (voy. Pl. XXIV, fig. 1, 2, 3, de notre 3.e série). *C. testâ ovato-oblongâ, posticè longè rostratâ, anticè obtusâ, tenui, fragili, costellis numerosis, radiantibus, inæqualibus ornatâ; cardine angusto, subemarginato.*

Digitized by Google

Cette petite espèce a quelque analogie avec la *Corbula radiolata*, que l'on rencontre aux environs de Paris; mais elle s'en distingue facilement en ce qu'elle se prolonge à l'extrémité postérieure en un bec étroit et pointu. Cette coquille est ovale-transverse, obtuse antérieurement, ses crochets sont assez grands et saillans; la valve droite est profonde, la gauche est plus petite et aplatie; toutes deux sont ornées à l'extérieur d'un assez grand nombre de petites côtes longitudinales, inégales, graduellement décroissantes, depuis le côté postérieur, où sont les plus grosses, jusqu'à l'antérieur, où sont les plus petites : leur écartement suit une progression semblable; le bord cardinal est très-étroit, la valve supérieure présente une petite dent triangulaire aplatie, redressée. Le bord de la valve inférieure présente une petite échancrure qui reçoit la dent de la valve opposée. Cette petite coquille, dont M. Lavelaine a rapporté un seul individu, paraît fort rare. Elle a quatre millimètres de longueur et sept de large.

12. THRACIA PUBESCENS Leach. — *Mya pubescens* Montagu, Test. — *Anatina myalis* Lamk. Anim. sans vert. t. V, p. 464, n.° 9. — *Thracia pubescens* Blainv. Malac. p. 565. — Desh. Encycl. méth. n.° 2 (voy. notre Pl. XVIII, fig. 1 et 2, 3.° série).

Cette coquille paraît être très-rare à l'état vivant, et se trouve cependant aussi bien dans la Méditerranée que dans notre océan. Nous possédons depuis plusieurs années son analogue fossile, provenant de la Sicile, et nous en avons trouvé un moule parfaitement reconnaissable parmi les fossiles de la Morée. Des fragmens trouvés parmi les coquilles vivantes des mers de ce même pays, nous ont déterminé à en donner une bonne figure de l'espèce d'après un bel individu venu de Sicile.

13. LUTRARIA ELLIPTICA Lamk. Anim. sans vert. t. V, p. 468, n.° 2. — *Mactra lutraria* L. — Chemn. Conch. Cab. t. VI, tab. 24, fig. 240, 241. — Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 636, n.° 5. — Penn. Brit. zool. t. IV, pl. 55, fig. 3. — Brooke, Introd. of conch. pl. 2, fig. 20. — Dillw. Cat. t. I, p. 146, n.° 37. — Scilla, *De corporibus marin.* tab. 17, fig. 1.

Coquille très-commune dans la Méditerranée et dans l'océan Européen; se trouve aussi assez abondamment dans les terrains tertiaires de l'Italie, de la Sicile et de la Morée.

14. LUTRARIA COTARDI Payr. Catal. des Moll. de Corse, p. 28, n.° 35, pl. 1, fig. 1, 2.

Coquille blanche, mince, ovalaire, appartenant à la section des Lavignons, et que nous citons ici pour la première fois à l'état fossile.

Digitized by Google

15. LUTRARIA RUGOSA Lamk. — *Mactra rugosa* L. Gmel. *Syst. nat.* p. 3261. — Chemn. Conch. Cab. t. VI, tab. 24, fig. 236, 237. — Lamk. Anim. s. vert. *loc. cit.* n.° 3.

Coquille ovalaire, assez épaisse, intermédiaire entre les Mactres et les Lutraires. Elle est connue dans quelques cabinets à l'état vivant, et elle n'était encore mentionnée nulle part dans les catalogues de fossiles. Elle se trouve cependant assez communément en Italie et en Morée, soit dans les argiles, soit dans les sables jaunes. Le type vivant, très-rare, vient des mers de l'Inde.

16. MYA TUGON. — *Mya anatina* L. Gmel. *Syst. nat.* p. 3221. — Le Tugon, Adanson, Voy. au Sénégal, pl. 19, fig. 2. — Chemn. Conch. Cab. t. VI, tab. 2, fig. 13-16. — Encycl. pl. 229, fig. 3, A, B. — *Anatina globulosa* Lamk., Anim. sans vert. t. V, p. 463, n.° 5. — *Mya anatina* Dillw. Cat. t. I, p. 44, n.° 6. — *Mya ornata* Baster. Mém. de la Soc. d'hist. nat. de Paris, t. II, p. 98, pl. 4, fig. 21 (*fossilis*).

Coquille très-rare, que l'on trouve vivante au Sénégal, dont l'analogue fossile, trouvée d'abord aux environs de Bordeaux, a été nommée *Mya ornata* par M. de Basterot, et qui vient d'être rapportée également fossile des terrains tertiaires de la Morée. L'individu que nous mentionnons est aussi grand que celui que figura Adanson. Lamarck, en plaçant cette coquille parmi les Anatines, s'était sans doute laissé entraîner par quelques rapports de forme extérieure; car, si l'on examine la charnière, on reconnaît facilement qu'elle appartient aux Myes et peut servir d'intermédiaire entre ce genre et les Corbules.

17. MACTRA TRIANGULA Rein. — Brocc. pl. 13, fig. 7.

Petite coquille blanche, assez épaisse, qui a quelque analogie avec le *Mactra solidula* de Lamarck, qui vit abondamment dans l'océan d'Europe; mais ces deux espèces se distinguent assez bien par quelques caractères de la charnière et de la forme générale. L'espèce dont il est ici question, vit en grand nombre dans la Méditerranée et se trouve, avec non moins d'abondance, dans beaucoup de localités, tant en Italie qu'en France, en Sicile et en Morée.

18. MACTRA STULTORUM L. — Oliv. Zool. adriat. p. 105. — Chemn. Conch. Cab. t. VI, tab. 23, fig. 224, 225. — Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 225, n.° 2. — Dillw. Cat. t. I, p. 138, n.° 18. — Payr. Cat. p. 29, n.° 37. — Poli, Test. des Deux-Siciles, t. I, tab. 18, fig. 10-12. — Encycl. pl. 256, fig. 2, *a*, *b*. — Lamk. Anim. sans vert. t. V, p. 474, n.° 7.

Il est inutile de donner d'autres détails sur cette coquille, l'une des plus connues et des plus répandues dans l'océan d'Europe; son analogue fossile se trouve en Italie, d'après Brocchi.

Digitized by Google

19. MACTRA LACTEA Lamk. *loc. cit.* p. 477, n.° 19. — Poli, Test. des Deux-Siciles, t. I, tab. 18, fig. 13, 14. — *Mactra solida* Payr. Cat. p. 30, n.° 28. — *Mactra lactea Ibid.* n.° 29.

Cette coquille, toute blanche, devient toujours plus grande que le *Mactra stultorum*, avec lequel elle a quelques rapports; elle est mince, transparente, d'un blanc laiteux, très-enflée vers les crochets et assez commune dans toute la Méditerranée.

20. AMPHIDESMA SUBTRIGONA Desh. (voy. Pl. XX, fig. 3, 4, 5, de notre 3.e série). *A. testâ ovato-subtrigonâ, subæquilaterâ, depressâ, lævigatâ substriatâve irregulariter; cardine angusto; fossulâ cardinali longâ profundâque; dentibus cardinalibus obsoletis.*

Nous ne connaissons aucune espèce citée dans les auteurs qui soit semblable à celle-ci; par sa forme extérieure, elle ressemble à la Calcinelle; mais par la charnière elle appartient indubitablement au genre Amphidesme de Lamarck. Dans la Calcinelle, la charnière est dépourvue des dents cardinales; dans les Amphidesmes ces dents existent toujours : leur présence dans la coquille dont nous nous occupons décide du genre dans lequel elle doit entrer.

Cette coquille fossile est ovale-trigone, mince, aplatie, très-fragile, presque équilatérale, et présente à sa surface extérieure un assez grand nombre de stries irrégulières d'accroissement. A l'intérieur elle est lisse, peu profonde; ses bords sont simples et tranchans; l'antérieur et le postérieur sont un peu bâilleos; le bord cardinal est étroit. On trouve au-dessous du crochet deux très-petites dents rapprochées, au-dessous desquelles et postérieurement on voit une fossette oblique, étroite et profonde, dont le contour fait saillie en dedans de la valve, et qui était destinée à donner insertion au ligament. De chaque côté de la charnière on remarque deux petites dents latérales très-comprimées. Les plus grands individus que nous ayons vus de cette espèce ont quatorze millimètres de long et seize de large.

21. AMPHIDESMA OVATA Desh. (voy. Pl. XX, fig. 6, 7, 8, de notre 3.e série). *A. testâ ovato-transversâ, subæquilaterâ, tenui, fragili, lævigatâ; umbonibus minimis acutis; cardine angusto, dentibus cardinalibus minimis, lateralibus majoribus.*

Cette espèce avoisine beaucoup la précédente; on pourrait croire qu'elle n'en est qu'une variété, si on ne l'examinait avec attention. Elle est ovalaire-transverse, subéquilatérale, un peu moins comprimée que la précédente; ses crochets sont très-petits, pointus, à peine saillans au-dessus du bord cardinal; sa surface extérieure est lisse ou irrégulièrement striée par quelques accroissemens. Les bords sont minces et tranchans; l'antérieur et le postérieur sont un peu bâillans.

Digitized by Google

La charnière est plus large et plus épaisse que celle de l'espèce précédente; elle est munie, immédiatement sous le crochet, de deux petites dents cardinales très-étroites et parallèles. A côté et postérieurement on voit un euilleron assez large, court et peu profond; de chaque côté de la charnière se trouve une dent cardinale épaisse et saillante. Les impressions musculaires sont petites, arrondies; l'impression palléale est profondément échancrée du côté postérieur : cette impression n'est point relevée ni sinueuse comme dans l'espèce précédente. Cette coquille paraît plus rare que la première; car nous n'en avons trouvé que deux valves : la plus grande a douze millimètres de long et quatorze de large. Elle est fossile.

22 MESODESMA DONACILLA Desh. — *Mactra cornea* Poli, Test. des Deux-Siciles, t. II, tab. 19, fig. 9-11. — *Amphidesma donacilla* Lamk. Anim. sans vert. t. V, p. 490, n.° 2. — Payr. Cat. des Moll. de Corse, p. 31, n.° 42. — *Erycina plebeia* Sow. Gen. of shells, n.° 20, fig. 3. — *Mesodesma donacilla* Desh. Encycl. méthod. Vers, p. 444, n.° 5.

Cette coquille, abondante dans l'océan Européen, présente tous les caractères de notre genre Mésodesme; genre sur lequel nous avons donné des détails à l'article qui le concerne, dans l'Encyclopédie. Il est aujourd'hui composé de huit espèces, dont quelques-unes étaient parmi les Mactres, les Amphidesmes, les Crassatelles, et avaient été données, très à tort, par M. Sowerby, comme devant appartenir au genre Érycine de Lamarck. Lorsque ces espèces sont réunies, on voit qu'elles constituent un genre très-distinct, aussi bien caractérisé par les coquilles que par les animaux. Aucune espèce n'est encore connue à l'état fossile.

23. PETRICOLA OCHROLEUCA Lamk. Anim. sans vert. t. V, p. 503, n.° 2. — *An Venus eremita* Brocc.? pl. 14, fig. 2, *a*, *b*. — *Tellina fragilis* L. *Syst. nat.* p. 1117. — *Id.* Chemn. Conch. Cab. t. VI, pl. 9, fig. 84. — *Id.* Gmel. p. 3230, n.° 6. — *Id.* Dillw. Cat. t. I, p. 78, n.° 14. — *Id.* Poli, Test. t. I, pl. 15, fig. 22-24. — *Petricola ochroleuca* Payr. *loc. cit.* p. 34, pl. 1, fig. 9, 10. — Sow. Gen. of shells, n.° 15, fig. 4. — Desh. Encycl. méthod. Vers, t. III, p. 747, n.° 2.

La plupart des auteurs italiens donnent pour synonyme de cette Pétricole le *Venus eremita* de Brocchi; mais nous sommes persuadé que cette Vénus n'est point de la même espèce, et nous pouvons en juger par la charnière, qui est totalement différente de celle des Pétricoles. La Pétricole ochroleuque, vivant dans la Méditerranée ou dans l'océan Indien, a été connue de Linné, qui, en l'inscrivant dans son catalogue, lui donna le nom de *Tellina fragilis*. Il sera donc convenable, tout en conservant l'espèce dans le genre Pétricole, de lui

Digitized by Google

restituer son nom linnéen : elle devra se nommer *Petricola fragilis*. Son analogue fossile est une variété à stries lamelleuses écartées, qui paraît assez constants dans ses caractères. Cette variété se trouve particulièrement dans les sables jaunes d'Italie : une seule valve a été rapportée de Morée.

24. VENERUPIS LAJONKAIRII Payr. Cat. des Annél. et Moll. de Corse, p. 36, n.° 55, pl. 1, fig. 11 et 12.

Coquille blanchâtre, couverte de stries longitudinales et transverses, assez régulières; elle est assez rare dans la Méditerranée et n'est pas encore connue à l'état fossile.

25. VENERUPIS IRUS Lamk. Anim. sans vert. t. V, p. 507, n.° 3. — *Donax irus* L. *Syst. nat.* p. 1128. — Gmel. p. 3265, n.° 11. — Chemn. Conch. Cab. t. VI, pl. 26, fig. 268-270. — Dacosta, Brit. Conch. p. 204, pl. 15, fig. 6. — Donov. Brit. Shells, t. I, pl. 29, fig. 2. — Dorset, Cat. p. 34, tab. 12, fig. 6. — Brooke, Introd. of conch. tab. 2, fig. 22. — Dillw. Cat. t. I, p. 156, n.° 21. — *Venus lithophaga* Olivi, Zool. adriat. p. 108. — *Venerupis irus* Payr. *loc. cit.* p. 35, n.° 54. — Poli, Test. des Deux-Siciles, t. II, tab. 19, fig. 25, 26.

Espèce très-commune dans toute la Méditerranée, vivant dans les anfractuosités des rochers, mais ne jouissant pas, comme d'autres espèces du même genre, de la faculté de perforer les pierres. Cette espèce n'est point encore connue à l'état fossile.

26. TELLINA PLANATA L. *Syst. nat.* p. 1117. — Gmel. p. 3232, n.° 19. — *Tellina complanata* Gmel. p. 3239, n.° 60. — Olivi, Zool. adriat. p. 100. — Born, Mus. pl. 2, fig. 9. — Dillw. Cat. t. I, p. 81, n.° 22. — Payr. Cat. p. 38, n.° 59. — Desh. Encycl. méthod. Vers, t. III, p. 1011, n.° 11. — *An eadem species Tellina madagascariensis?* Gmel. p. 3237, n.° 44. — Lister, Conch. tab. 386, fig. 233. — *Tellina obliqua?* Lamk. *loc. cit.* n.° 47. — Lamk. Anim. sans vert. t. V, p. 525, n.° 20. — Poli, Test. des Deux-Siciles, t. I, tab. 14, fig. 1-15. — Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 510, n.° 11. — Ald. *Mus. metall.* p. 470, fig. 4.

Il est bien à présumer que le *Tellina madagascariensis* de Gmelin est le même que son *complanata*, lequel est un double emploi du *Tellina planata* de Linné. Si l'on s'en rapportait à la figure de Lister, on adopterait entièrement l'opinion de Brocchi, qui réunit en une seule les deux espèces de Gmelin; mais cette figure de Lister, ne représentant que la surface extérieure de la coquille, est réellement insuffisante, tellement que Lamarck l'a citée dans la synonymie d'une espèce qui paraît distincte de celle-ci. Elle se trouve dans toute la Méditerranée, et fossile en Italie, en Morée, à Perpignan, en Sicile.

Digitized by Google

27. TELLINA ELLIPTICA Brocc. pl. 12, fig. 7, *a*, *b*.

Coquille commune dans tout le terrain subapennin.

28. TELLINA UNICOSTALIS Desh. (voy. Pl. XX, fig. 11, 12, 13, de notre 3.e série).

T. testâ ovato-transversâ, depressissimâ, tenuissimâ, fragili, ovato-oblongâ, intùs unicâ costulâ instructâ, extùs tenuissimè et obliquè striatâ; latere postico subangulato; cardine angusto, unidentato.

Le *Tellina exilis* de Lamarck, qui vit, à ce que l'on prétend, dans la Méditerranée, a quelque analogie avec celle-ci, et cependant présente constamment quelques caractères qui la distinguent.

Cette coquille est ovale-oblongue, transverse, presque équilatérale; elle est très-deprimée, très-mince et très-fragile. Ses crochets sont très-petits, à peine saillans au-dessus du bord cardinal. La surface extérieure est polie et brillante; on y remarque des stries obliques, fort régulières, qui descendent du côté antérieur vers le postérieur, en formant, avec les stries d'accroissement, un angle très-aigu. Ces stries s'arrêtent vers le tiers postérieur de la longueur de la coquille, et cette partie reste lisse. Ce côté postérieur présente en dehors un angle obtus et un petit pli irrégulier. A l'intérieur, la coquille est lisse; elle est soutenue, le long de l'impression musculaire antérieure, par une côte obtuse, assez épaisse, qui descend obliquement du crochet vers le bord. Cette côte a beaucoup de ressemblance avec celles que l'on voit dans quelques espèces de Solens. La charnière est très-étroite, composée, sur chaque valve, d'une dent bifide au sommet. Cette petite coquille fossile, fort rare, sans doute à cause de sa fragilité, est longue de onze millimètres et large de dix-neuf.

29. TELLINA NITIDA Lamk. *loc. cit.* n.° 28. — Poli, Test. des Deux-Siciles, t. I, tab. 15, fig. 2, 3, 4. — Payr. Cat. des coq. de Corse, p. 38, n.° 62. — Desh. Encycl. méthod. Vers, t. III, p. 1013, n.° 19.

Coquille assez rare dans la Méditerranée et non connue à l'état fossile.

30. TELLINA DEPRESSA Gmel. p. 3238, n.° 55. — Lamk. *loc. cit.* n.° 22. — *Tellina incarnata* Poli, *loc. cit.* tab. 15, fig. 16. — Donov. Brit. Shells, t. V, pl. 163. — Dorset, Cat. p. 32, pl. 5, fig. 2. — Dillw. Cat. t. I, p. 92, n.° 45. — Payr. Cat. p. 39, n.° 63. — Desh. Encycl. méthod. Vers, t. III, p. 1021, n.° 13. — *Tellina squalida* Mont. Test. brit. p. 56.

Cette coquille, fort commune dans la Méditerranée et l'océan Européen, habite les plages sablonneuses. Son analogue fossile n'est point connu.

31. TELLINA TENUIS Maton, Act. Soc. Lin. t. VIII, p. 52, n.° 8. — Lamk. *loc. cit.* n.° 25. — Lister, Conch. tab. 405, fig. 251. — Born, Mus. p. 36, pl. 2, fig. 13.

Digitized by Google

— Chemn. Conch. Cab. t. VI, tab. 12, fig. 10. — *Tellina incarnata* Dillw. Cat. t. I, p. 87, n.° 35.

Petite coquille très-mince, très-fragile, assez commune dans l'océan d'Europe et la Méditerranée.

32. TELLINA HYALINA Desh. (voy. Pl. XVIII, fig. 12, 13, 14, de notre 3.° série). *T. testâ albâ, translucidâ, oblongâ, ovatâ, posticè subangulatâ, tenuissimâ, fragili, compressâ, nitidissimâ.*

Cette petite espèce nous paraît différente de ce que nous avons vu jusqu'à présent; elle n'a pas de caractères bien tranchés; elle est ovale-oblongue, presque équilatérale, obtuse antérieurement, anguleuse à son extrémité postérieure; elle est aplatie, très-mince, transparente, d'un blanc pur et quelquefois d'un jaune très-pâle. Sa charnière est très-étroite; on y voit une dent profondément bifide à chaque valve, et à côté une dent comprimée. Les dents latérales sont obsolètes; l'antérieure, qui est la plus apparente, est très-rapprochée de la charnière. Les impressions musculaires sont petites, superficielles et réunies par une impression palléale extrêmement profonde et dont le côté supérieur forme une sinuosité à angle presque droit, qui remonte jusque dans la cavité des crochets. Jusqu'à présent aucune espèce de Telline ne nous a offert la même disposition de l'impression du manteau. Cette petite espèce habite les côtes sablonneuses de la Morée. Elle a dix millimètres de long et quinze de large.

33. TELLINA BALAUSTINA L. *Syst. nat.* p. 1119. — Gmel. p. 3239, n.° 65. — Poli, *loc. cit.* t. I, tab. 14, fig. 17. — *Lucina Balaustina* Payr. Cat. des Moll. de Corse, p. 43, n.° 71, pl. 1, fig. 21 et 22.

Cette coquille appartient évidemment aux Tellines et non aux Lucines, comme l'a cru M. Payraudeau. C'est une espèce mince, transparente et ornée de rayons roses et interrompus sur un fond blanc jaunâtre. On la trouve assez communément dans les parties chaudes de la Méditerranée. Nous connaissons son analogue fossile, provenant du terrain tertiaire de la Sicile.

34. TELLINA DONACINA Lamk. *loc. cit.* n.° 27. — L. *Syst. nat.* p. 1118. — Olivi, Zool. adriat. p. 101. — Gmel. p. 3234, n.° 26. — Maton, Act. Soc. Lin. t. VIII, p. 50, pl. 1, fig. 7. — Montagu, Test. p. 58, pl. 27, fig. 3. — Dillw. Cat. t. I, p. 89, n.° 41. — Payr. Cat. p. 39, n.° 64. — *Tellina variegata* Poli, *loc. cit.* t. I, tab. 15, fig. 10.

Coquille très-élégante, commune dans la Méditerranée et l'océan Européen.

35. DONAX TRUNCULUS L. — Lamk. *loc. cit.* t. V, p. 551, n.° 24.

Coquille très-commune et très-connue, pour laquelle nous n'avons rien à ajouter à ce que les auteurs en ont déjà dit. Elle n'est pas connue à l'état fossile.

Digitized by Google

36. DONAX FABAGELLA Lamk *loc. cit.* n.° 25 (voy. Pl. XVIII, fig. 20, 21, 22 de notre 3.e série).

Nous donnons la figure de cette coquille, qui n'a été qu'indiquée par Lamarck (Anim. sans vert.) et qui constitue une espèce en réalité distincte de toutes celles du même genre. Elle est oblongue-subtrigone, comprimée, inéquilatérale; son côté postérieur est le plus court, et orné dans toute l'étendue du corselet de grosses stries obliques, simples, d'une grande régularité. La surface extérieure offre un grand nombre de stries très-fines, longitudinales, traversées par des accroissemens assez réguliers. Les bords des valves sont finement dentelés dans toute leur étendue : à l'intérieur elles sont d'un violet pâle, dans le centre et du côté antérieur. Tout le côté postérieur est d'un violet-brun obscur; tout le reste est blanc. A l'extérieur, la couleur est d'un brun rougeâtre, peu foncé, interrompu par trois rayons étroits d'un blanc jaunâtre. Cette coquille, assez rare, ne s'est encore trouvée que dans la Méditerranée. Son analogue fossile n'est pas connu. Elle a onze millimètres de long et dix-neuf de large.

37. DONAX ANATINUM Lamk. *loc. cit.* n.° 26 (voyez Pl. XVIII, fig. 5, 4). — Gualt. Test. tab. 88, fig. N.

L'incertitude qui règne encore sur cette espèce et la difficulté que l'on éprouve pour la distinguer du *Donax trunculus*, nous a déterminé à en donner une bonne figure qui levât tous les doutes. Nous renvoyons du reste à l'ouvrage de Lamarck pour ce qui la concerne. Des stries transverses forment un fin réseau sur le milieu des valves.

38. LUCINA ROTUNDATA Desh. — Lamk. *loc. cit.* t. V, p. 542, n.° 12. — *Amphidesma lucinalis* Lamk. *loc. cit.* p. 491, n.° 6 (*synon. plerisque exclusis*). — *Tellina rotundata* Montagu, Test. p. 71, pl. 2, fig. 3. — Maton et Racket, Lin. Transact. t. VIII, p. 56. — Dorset, Cat. p. 30, pl. 5, fig. 8. — Dillw. Cat. t. I, p. 99, n.° 63 (*synon. plerisque exclusis*).

On confond habituellement deux espèces sous cette dénomination, et pour éviter toute confusion, nous n'admettons dans la synonymie que ce qui lui appartient. Le ligament de la charnière est extérieur, et il y a toujours deux dents cardinales sur chaque valve. La coquille est plus bombée que la suivante. Elle est très-commune dans la Méditerranée et se trouve à l'état fossile en Sicile, en Italie et en Morée.

39. LUCINA LACTEA Lamk. (voy. notre Pl. XVIII, fig. 7, 8). *L. testâ orbiculatâ, compressâ, albâ, irregulariter striatâ; cardine subunidentato; ligamento profundè tecto.* — *Tellina lactea* L. *Syst. nat.* p. 1129. — Gmel. p. 3240, n.° 19. — Gualt.

Digitized by Google

Index Test. pl. 71, fig. D. — Schrœt. Einl. t. II, p. 659. — Montagu, Test. p. 70, pl. 2, fig. 4. — Poli, Test. t. I, pl. 15, fig. 28, 29. — Encycl. pl. 286, fig. 1, *a*, *b*, *c*. — Dorset, Cat. p. 30, pl. 5, fig. 9. — *Amphidesma lactea* Lamk. Anim. sans vert. t. V, p. 491, n.° 3. — *Tellina lactea* Dillw. Cat. t. I, p. 99, n.° 62. — *Lucina lactea* Payr. Cat. p. 41. — *Lucina amphidesmoides* Desh. Encycl. méthod. Vers, t. II, p. 375. — *An eadem species* Loripède lactée? Blainv. Malac. pl. 72, fig. 1.

Il existe dans l'océan d'Europe et la Méditerranée deux espèces de Lucines qui ont entre elles beaucoup d'analogie. Lamarck, en les mentionnant trois fois, a cependant confondu leur synonymie; c'était pour réparer cette confusion, que nous avions proposé le nom de *Lucina amphidesmoides* à l'une des espèces. Des recherches ultérieures nous ont convaincu que la coquille que nous avions nommée ainsi, était le vrai *Tellina lactea* de Linné, tandis que l'autre espèce avait été inscrite par Montagu dans sa Conchyliologie britannique sous le nom de *Tellina rotundata;* nous rendons en conséquence leur véritable nom à ces espèces, et nous rectifions leur synonymie. La Lucine lactée est orbiculaire, comprimée; son crochet est à peine saillant; sa surface extérieure offre des stries irrégulières d'accroissement; ses bords sont simples et tranchans. La charnière est réduite sur chaque valve à une seule dent rudimentaire, derrière laquelle se voit une cavité oblongue et assez profonde pour le ligament. Cette cavité est recouverte, comme dans un grand nombre d'espèces d'autres Lucines, par le bord très-saillant du corselet, de sorte que, les valves étant réunies, on ne peut apercevoir au dehors aucune trace de ligament, quoique celui-ci conserve toute la structure des ligamens extérieurs. Nous faisons figurer cette espèce, pour qu'on puisse reconnaître la différence avec celles du même genre. On la trouve vivante dans la Méditerranée, l'océan Européen, au Sénégal, et fossile en Sicile et en Morée.

40. LUCINA SQUAMOSA Lamk. *loc. cit.* n.° 11. — Encycl. p. 285, fig. 3, *a*, *b*, *c*.

Petite coquille fort élégante et qui paraît très-commune dans la Méditerranée, et notamment dans les mers de Morée. Nous connaissons son analogue fossile des terrains récens de la Sicile.

41. LUCINA ORBICULARIS Desh. (voyez notre Pl. XXII, fig. 6, 7, 8, 3.° série). *L. testâ lenticulari, depressâ, obliquâ, crassâ, umbonibus acutis, obliquis, lamellis tenuissimis, simplicibus, concentricis ornatâ; lunulâ magnâ; cardine bidentato; dentibus lateralibus inæqualibus, marginibus tenuissimè crenulatis. — An Venus pensylvanica?* Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 551, n.° 17.

Par sa forme orbiculaire et par les lamelles dont elle est ornée, cette coquille

ressemble un peu à la Lucine de la Jamaïque; cependant on ne peut la confondre avec elle, ni la regarder comme son analogue fossile.

Cette Lucine est orbiculaire, lenticulaire, assez épaisse, subéquilatérale; ses crochets sont assez grands et très-obliquement inclinés au-dessus d'une grande lunule ovalaire et saillante, chargée d'un grand nombre de lamelles. Le corselet est circonscrit par un sillon large et peu profond; sur son bord viennent se relever les lames transverses dont il est orné. La surface extérieure offre un grand nombre de lames concentriques, minces, simples, fragiles et assez rapprochées. Ces lames, à l'extrémité, se continuent avec celles du corselet et de la lunule. A l'intérieur, la coquille est lisse; ses bords sont très-régulièrement et très-finement crénelés; le bord cardinal est assez épais : il présente sur chaque valve deux petites dents cardinales obliques et deux dents latérales; la dent latérale antérieure est grosse et épaisse; la postérieure est mince et comprimée. Les impressions musculaires sont étroites, l'antérieure fort alongée; l'impression palléale est simple. Cette coquille, fort rare à ce qu'il paraît, a dix-sept millimètres de diamètre. Elle est fossile, et nous ne connaissons pas son analogue vivant.

42. CYTHEREA CHIONE Lamk. Anim. sans vert. t. V, p. 566, n.° 22. — Schrœt. Einl. t. III, p. 124. — Dillw. Cat. t. I, p. 178, n.° 45. — Poli, Test. t. II, pl. 20. — *Fossilis*, Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 547. — *Venus Chione* L. *Syst. nat.* p. 1131. — Gmel. p. 3272.

Nous ne citerons pas toute la synonymie de cette espèce; elle est trop connue, et on peut d'ailleurs consulter l'ouvrage de Linné ou celui de Lamarck. Cette espèce, très-commune dans la Méditerranée, et que l'on a aussi recueillie jusque sur les côtes d'Angleterre, est très-répandue dans tous les terrains tertiaires d'Italie, de la Morée, de Perpignan, etc.

43. CYTHEREA EXOLETA Lamk. Anim. sans vert. t. V, p. 572, n.° 48. — *Venus exoleta* L. *Syst. nat.* p. 1134. — Schrœt. Einl. t. III, p. 142. — Pennant, Zool. brit. t. IV, p. 94, pl. 64, fig. 49, A. — Donov. t. II, pl. 42, fig. 1. — Montagu, Test. p. 116. — Le Cotan, Adans. Sénég. pl. 16, fig. 4. — Dillw. Cat. t. I, p. 195, n.° 84. — Payr. Cat. p. 47, n.° 78. — *Fossilis*, *Venus lentiformis* Sow. Min. Conch. pl. 203.

Cette coquille, très-commune dans la Méditerranée et l'océan d'Europe, présente une série de variétés remarquables en la prenant depuis les régions chaudes de la Méditerranée, jusque dans la mer du Nord. Les mêmes séries se montrent dans les fossiles et se suivent depuis la Morée et la Sicile jusque dans le crag d'Angleterre.

44. CYTHEREA LINCTA Lamk. Anim. sans vert. t. V, p. 573, n.° 49. — *Venus lupinus* L. *Syst. nat.* édit. 12, p. 689, n.° 123. — *Venus sinuata* var. γ Gmel. p. 3285,

Digitized by Google

n.° 76. — *Venus exoleta junior* Dillw. Cat. t. I, p. 196. — Lister, Conch. tab. 289, fig. 125; tab. 290, fig. 126. — Baster. Mém. sur les environs de Bordeaux (Mém. de la Soc. d'hist. nat. de Paris, pl. 6, fig. 10). — *An Venus prostrata?* Poli et Brocc.

A l'état vivant, cette espèce se trouve assez fréquemment dans la Méditerranée et en Sénégal. Son analogue fossile existe en Italie, en Sicile, en Morée, à Perpignan, aux environs de Bordeaux et de Dax, dans les faluns de la Touraine.

45. CYTHEREA BORYI Desh. (voyez Pl. XXIII, fig. 8 et 9, de notre 5.° série).

C. testâ trigonâ, obliquè cordatâ, posticè subangulatâ, transversim eleganter lamellosâ; lamellis basi tenuè plicatis; lunulâ magnâ, cordatâ, striatâ; marginibus tenuè et regulariter crenulatis.

On trouve au Sénégal une coquille fort rare, qui a été comprise au nombre des Vénus par Lamarck, nommée par lui *Venus crebrisulca*, et qui a beaucoup d'analogie avec l'espèce que nous allons décrire. Cette analogie n'étant point parfaite, nous pensons que la vivante et la fossile doivent constituer deux espèces distinctes. Une autre espèce, que l'on rencontre à l'état fossile en Italie et désignée par Lamarck sous le nom de *Venus multilamella*, présente une analogie bien plus grande avec l'espèce de Morée : toutes deux peut-être ne sont-elles que de simples variétés d'un même type. Nous leur trouvons cependant des différences assez grandes pour justifier à nos yeux leur séparation.

La Cythérée de Bory est une coquille triangulaire, cordiforme, inéquilatérale, à crochets assez grands, cordiformes et fortement inclinés au-dessus d'une lunule déprimée, fort grande, cordiforme et striée; cette lunule est séparée du reste de la surface extérieure par un sillon étroit et profond. L'extrémité postérieure de la coquille se termine par un angle rendu saillant par une inflexion sinueuse du bord inférieur; la surface extérieure est ornée d'un grand nombre de lames très-fines et fort élégantes, transverses, régulières, redressées et pourvues à leur base d'un grand nombre de petits plis transverses qui descendent quelquefois dans les intervalles qui les séparent : ces lames transverses sont plus ou moins nombreuses, selon les individus. Le corselet est grand, lancéolé, lisse, et il présente supérieurement une nymphe assez épaisse, sur laquelle s'insérait un ligament alongé et extérieur. Le bord cardinal est large et épais; il présente, comme dans toutes les Cythérées, quatre dents cardinales, divergentes, dont l'antérieure est pyramidale et épaisse. L'impression palléale n'offre à son extrémité postérieure qu'une très-petite échancrure triangulaire. Les grands individus ont cinquante-deux millimètres de long et cinquante-six de large.

Nous avons voulu consacrer à cette belle espèce le nom du naturaliste célèbre, chef de l'expédition scientifique de Morée, et qui est assez connu pour que, placé ici modestement par l'amitié, il équivale à un éloge pompeux.

Digitized by Google

46. VENUS BROCCHII Desh. (voyez notre Pl. XX, fig. 9, 10, 3.e série). *V. testâ ovato-transversâ, obliquâ, inæquilateralâ, tumidâ, irregulariter striatâ; cardine lato, tridentato; dentibus inæqualibus divaricatis; impressione pallii; profundè emarginatâ.* — *Venus islandica* Brocc. Conch. foss. subap. p. 554, n.° 22, pl. 14, fig. 5. — *Cyprina gigas* Lamk. Anim. sans vert. t. V, p. 557, n.° 1. — *Cyprina islandica* Lamk. *loc. cit.* n.° 2, dans la note. — *Cyprina pedemontana* Lamk. *loc. cit.* n.° 3. — *Cyprina umbonaria* Lamk. *loc. cit.* n.° 8. — *Cyprina islandicoides* Lamk. *loc. cit.* n.° 7.

Localités : le Plaisantin, Castel arquato, la Morée.

Dans son ouvrage sur les fossiles d'Italie, Brocchi a donné comme l'analogue du *Venus islandica* de Linné, une espèce fossile, qui devient quelquefois gigantesque et qui diffère par tous ses caractères de l'espèce vivante; elle en est en effet si différente, qu'elle n'appartient pas au même genre, ce qui prouve que les conchyliologues qui se sont autrefois le plus occupés de l'analogie des fossiles avec les espèces vivantes, ne s'étant point appesantis sur des caractères d'une grande valeur, ont été entraînés à de graves erreurs pour s'en être rapportés trop exclusivement à des caractères de formes extérieures. Il est bien certain que le *Venus islandica* de Brocchi, dont nous avons plusieurs individus sous les yeux, ne ressemble pas du tout au type vivant dans les mers du Nord, auquel on l'a comparé : non-seulement dans le fossile on ne trouve jamais la dent latérale postérieure, mais on remarque que l'impression palléale, au lieu d'être simple comme dans la Cyprine, est profondément échancrée comme dans les Vénus, de sorte que ce n'est point parmi les Cyprines qu'à l'avenir cette coquille doit être placée, mais bien parmi les Vénus.

Après cette première rectification, nous pensons qu'il en est d'autres non moins nécessaires : en jetant les yeux sur notre synonymie, on sera étonné sans doute d'y trouver la citation de cinq espèces de Lamarck. Nous avons examiné dans la collection du Muséum les coquilles nommées par l'auteur des Animaux sans vertèbres, et nous pouvons assurer, 1.° que le *Cyprina gigas* n'est point une Cyprine, mais une Vénus, et que l'espèce a été établie sur un individu très-vieux et très-grand de celle-ci; 2.° les individus cités fossiles dans la note du *Cyprina islandica*, sont également des Vénus, plus jeunes que la précédente, mais de la même espèce; 3.° le *Cyprina pedemontana* est une Vénus, variété jeune et un peu oblongue de l'espèce qui nous occupe; 4.° sous le nom de *Cyprina islandicoides* Lamarck a confondu deux espèces, l'une d'Angleterre, qui est l'analogue du *Cyprina islandica*, l'autre d'Italie, qui est une Vénus, variété de celle-ci; 5.° enfin, le *Cyprina umbonaria* est encore une jeune Vénus, variété de localité du *Cyprina gigas*. Pour éviter à l'avenir toute confusion,

nous avons rangé l'espèce dans son véritable genre et lui avons donné un nom nouveau.

Cette espèce est ovale-oblongue, transverse, oblique et très-inéquilatérale; elle est assez épaisse, subcordiforme; ses crochets sont grands et saillans; à l'extérieur on remarque sur les crochets quelques stries très-fines, et vers les bords des stries d'accroissement plus ou moins régulières; à l'intérieur les valves sont profondes. Les bords sont simples et un peu épaissis. La charnière est large et assez épaisse; au-dessous du crochet on y remarque trois dents cardinales sur chaque valve; ces dents sont inégales; sur la valve gauche elles sont étroites et écartées, sur la droite elles sont plus épaisses et la médiane est canaliculée en dessus. Le ligament est porté sur une nymphe oblique, fort longue et assez épaisse, caché en partie sous les bords du corselet. L'impression palléale présente une échancrure postérieure oblique, profonde et assez large. Les grands individus de cette espèce ont treize centimètres et demi de long et quinze de large.

47. VENUS VERRUCOSA L. *Syst. nat.* p. 1130. — Lamk. Anim. sans vert. t. V, p. 586. — Olivi, Zool. adriat. p. 107, n.° 1. — Chemn. Conch. Cab. t. VI, pl. 29, fig. 299, 300. — Pennant, Zool. brit. t. IV, pl. 54, fig. 48. — Poli, Test. t. II, p. 90, pl. 21, fig. 18, 19. — Payr. Cat. p. 48, n.° 81. — *Junior, Venus Lemani* Payr. *loc. cit.* n.° 91, pl. 1, fig. 29-31. — *Fossilis*, Brocc. Conch. foss. t. II, p. 546, n.° 7.

Nous ne donnerons pas la synonymie complète de cette espèce; on peut consulter à cet égard les ouvrages de Linné et de Lamarck, ainsi que ceux de Brocchi. Nous ferons remarquer que M. Payraudeau a donné le jeune âge pour une espèce distincte sous le nom de *Venus Lemani*. Très-commune dans l'océan Européen, plus rare, à ce qu'il paraît, à l'état fossile; elle est citée uniquement dans les terrains subapennins en Italie, en Sicile et en Morée.

48. VENUS BICOLOR Lamk. Anim. sans vert. t. V, p. 603, n.° 68. — Poli, Test. des Deux-Siciles, tab. 21, fig. 3.

C'est la première fois que cette espèce assez commune dans la Méditerranée est citée à l'état fossile. Pour nous, cette espèce de Lamarck n'est qu'une variété du *Venus florida* du même auteur.

49. VENUS RADIATA Brocc. Conch. foss. subap. pl. 14, fig. 3, A, B.

Jolie espèce dont nous connaissons l'analogue vivant, provenant de la Méditerranée, où il paraît être très-rare; c'est une coquille roussâtre en dehors et d'un beau rose pourpré en dedans. Elle est fossile dans tout le terrain subapennin.

Digitized by Google

50. VENUS GEOGRAPHICA Lamk. Anim. sans vert. t. V, p. 597, n.° 44. — Chemn. Conch. Cab. t. VII, tab. 42, fig. 440. — Encycl. pl. 483, fig. 2, A, B. — Poli, Test. t. II, pl. 21, fig. 12, 13. — Dillw. Cat. t. I, p. 205, n.° 104. — Payr. Cat. p. 61, n.° 87.

Coquille fort élégante et très-commune dans toute la Méditerranée et principalement dans le golfe Adriatique et les mers de Sicile; on ne la connaît pas à l'état fossile.

51. VENUS GALLINA L. *Syst. nat.* p. 1130. — Lamk. Anim. sans vert. t. V, p. 591, n.° 24. — Chemn. Conch. Cab. t. VI, pl. 30, fig. 308-310. — Gmel. p. 3270, n.° 9. — *Venus lusitanica* Gmel. p. 3281, n.° 58. — Encycl. pl. 268, fig. 3. — Dorset, Cat. p. 35, tab. 8, fig. 2. — Dillw. Cat. t. I, p. 168, n.° 23. — Payr. Cat. p. 49, n.° 83. — *Venus senilis* Brocc. Conch. foss. t. II, p. 539, n.° 2, pl. 13, fig. 13.

Brocchi n'a pas reconnu dans l'espèce fossile à laquelle il a donné un nom particulier, l'analogue du *Venus gallina* de Linné; celui-ci étant bien connu, il suffit de dire qu'il est commun dans la Méditerranée et assez abondant dans les terrains tertiaires de Morée, d'Italie et de Sicile.

52. VENUS DECUSSATA L. *Syst. nat.* p. 1135. — Lamk. *loc. cit.* n.° 46. — *Venus decussata* Gmel. p. 3294, n.° 135. — *Venus fusca* Gmel. p. 3281, n.° 57. — *Venus sanguinolenta?* Gmel. p. 3295, n.° 140. — *Tellina rhomboides*, Gmel. p. 3237, n.° 50 (*var. exclus.*). — Lister, Conch. pl. 423, fig. 271. — Encycl. pl. 283, fig. 4. — *Venus florida* Poli, Test. t. II, pl. 21, fig. 16, 17. — Donov. Brit. Shells, t. II, pl. 67. — Dillw. Cat. t. I, p. 205, n.° 208. — Payr. Cat. p. 50, n.° 85. — *Fossilis*, Desh. Coq. foss. des env. de Paris, t. I, p. 142, pl. 23, fig. 8, 9.

Espèce très-connue et très-variable, très-abondante dans tout l'océan d'Europe et la Méditerranée; il en existe une variété au Sénégal. Nous ne donnons ici qu'une petite partie de la synonymie; mais nous avons eu soin de mentionner les quatre espèces faites par Gmelin sur des variétés peu importantes de celle-ci. Nous sommes surpris que Brocchi ne l'ait pas mentionnée, car elle est très-commune dans les terrains tertiaires d'Italie.

53. VENUS FLORIDA Lamk. *loc. cit.* n.° 66. — *Venus lata* Poli, *loc. cit.* t. II, tab. 21, fig. 1, 2.

Il est à présumer qu'il faudra réunir plusieurs des espèces de Lamarck et entre autres les *Venus bicolor*, *catenifera*, *petalina*, *floridella* et *pulchella*, lorsqu'on aura étudié avec une attention convenable les nombreuses variétés qu'offrent quelques-unes des espèces communes de l'océan d'Europe et de la Méditerranée.

Digitized by Google

Quoique nous ayons déjà rassemblé un grand nombre de ces variétés, il nous en manque encore quelques-unes qui sont indispensables pour terminer le travail synonymique qui a rapport à ces espèces; celle-ci est très-abondante dans la Méditerranée et l'océan Américain : elle n'est pas encore connue à l'état fossile.

54. VENUS CASINULA Desh. (voyez Pl. XVIII, fig. 18, 19, de notre 3.e série).
V. testâ ovatâ, subcompressâ, eleganter lamellosâ, luteo-lividâ, intùs albâ, umbonibus rosea; lamellis creberrimis, regularibus, posticè elatioribus; umbonibus minimis, recurvis, purpureo-radiatis; lunulâ fuscâ, ovato-cordatâ, in medio productâ; marginibus tenuè crenatis.

Quoique cette coquille soit connue dans les collections, où elle porte assez souvent le nom de *Venus dysera* ou de *Venus casina*, nous sommes convaincu cependant qu'elle est nouvelle, puisqu'elle n'a jamais été ni décrite ni figurée, et que c'est à tort qu'on la rapproche du *Dysera* de Linné ou de toute autre espèce, comme nous allons le faire voir.

Lorsque l'on veut vérifier la synonymie du *Venus dysera* dans la treizième édition du *Systema naturæ*, on est fort étonné de voir que presque toutes les citations ont rapport à des espèces différentes; ainsi, il est évident que les trois figures citées de Lister, planches 277, 278 et 285, représentent trois espèces très-distinctes. — La figure 348 de Bonanni représente peut-être la même espèce que celle 278 de Lister; mais on ne pourrait l'affirmer positivement. — La figure D de Gualtieri, pl. 88, est encore une espèce différente de toutes les précédentes; celle de Klein, tab. 10, 48, 49, est une copie mal faite de la fig. 277 de Lister. — Les trois figures de Knorr représentent, comme celles de Lister, trois espèces distinctes; l'une d'elles paraît être la même que la fig. 278 du *Synopsis*. Quant à la figure de Born, pl. 4, fig. 9, elle appartient encore à une espèce différente de toutes les autres, et Lamarck la rapporte justement au *Venus plicata*. — La même confusion existe aussi pour les figures citées de Chemnitz; les figures 279, 280, 281, représentent la même espèce que la fig. D de Gualtieri; quant aux fig. 287 à 294, elles représentent quatre espèces, dont l'une, fig 287 à 290, est la même que l'une de Knorr et de Lister; enfin, la variété ajoutée par Gmelin, pour laquelle il donne la fig. 117 de la pl. 280 de Lister, est encore une espèce de plus, qu'il ajoute aux précédentes, de sorte que, de bon compte, sous ce nom de *Venus dysera* Gmelin a réuni au moins onze espèces.

Born avait sagement réduit la synonymie du *Venus dysera*, et cependant on y remarque encore plus d'une erreur du genre de celles de Gmelin. Il nous semble, d'après ce qui précède, que Lamarck a agi très-sagement en rejetant de son catalogue le *Venus dysera*, ne sachant à quelle espèce plutôt qu'à telle

Digitized by Google

autre ce nom devait s'appliquer; c'est pour cette raison qu'il est impossible de savoir ce que quelques auteurs modernes entendent par le *Venus dysera:* ainsi nous trouvons ce nom dans l'ouvrage de Brocchi, et il donna pour synonymie la fig. B, tab. 88, de Gualtieri, qui représente le *Lucina Jamaicensis*, ce qui nous fait supposer qu'il y a une faute typographique; on a mis B pour D, et il ajoute la fig. 75, part. 2, de Bonanni, laquelle représente une espèce fort différente de celle de Gualtieri. Il résulte de là que le *Venus dysera* de Brocchi n'est pas le même que celui de Born et encore moins celui de Gmelin, si celui de cet auteur peut être compté pour autre chose qu'un *incertæ sedis*. Ce qui prouve l'incertitude de Brocchi, c'est qu'en donnant son Supplément, il revint sur ce *Venus dysera;* il donna une figure de son espèce, pl. 16, fig. 7, et il se trouva que cette figure appartient à une espèce différente de celle citée précédemment. Ainsi, le *Venus dysera* du Supplément est une autre espèce que celle de l'ouvrage même; enfin, Brocchi ajoute une variété qui n'est autre chose que le jeune âge d'une espèce entièrement distincte de ses deux *Dysera*.

Nous pourrions encore ajouter quelques observations critiques sur d'autres auteurs qui ont admis sans examen un *Venus dysera* et qui l'ont mentionné comme se trouvant à la fois vivant et fossile. Nous pensons que si l'on veut conserver une telle coquille, on pourrait, à l'exemple de M. Basterot, exclure arbitrairement toute l'ancienne synonymie, et n'admettre qu'une seule des espèces citées. Comme le *Venus dysera* de Brocchi a été cité dans les listes des fossiles, on pourrait convenir que ce nom ne s'appliquera qu'à la seule espèce représentée pl. 16, fig. 7, de l'auteur italien. C'est de cette manière que nous l'avons limitée dans nos tableaux comparatifs des espèces vivantes et fossiles des terrains tertiaires de l'Europe; encore est-il préférable sans doute de lui donner un autre nom, pour éviter à l'avenir toute espèce de confusion synonymique.

Ce qui précède fait voir à combien de recherches il faut se livrer avant de déterminer certaines espèces, et cela prouve aussi que l'espèce que nous allons décrire n'est aucune des *Venus dysera* des auteurs; la nôtre est ovale, inéquilatérale, obtuse à ses extrémités; son côté postérieur est un peu plus large que l'antérieur; les crochets sont peu saillans, cordiformes, inclinés au-dessus d'une lunule ovale, sublancéolée, nettement séparée du reste de la surface par un sillon assez profond; le centre de cette lunule est saillant, comma pincé; sa surface est finement striée et d'une couleur brun-rougeâtre peu foncé; le corselet est étroit, lancéolé, splati et strié comma la lunule; la surface extérieure de la coquille est couverte d'un grand nombre de lames concentriques, rapprochées, minces, tranchantes, régulières, renversées en-dessus, de manière que leur bord couvre une partie de l'espace qui les sépare à la base; sur le côté postérieur,

Digitized by Google

ces lames se relèvent davantage, restent droites et semblent plus fines. En dedans, la coquille est d'un blanc rosé dans la cavité des crochets; les bords sont aplatis, assez larges et chargés de fines crénelures. Le bord cardinal est assez large, peu épais, sinueux dans le milieu; il offre trois dents cardinales, inégales, divergentes; l'antérieure de la valve droite est la plus petite, sur la valve gauche c'est la postérieure. Les impressions musculaires sont médiocres, ovales; l'impression palléale présente une sinuosité postérieure, triangulaire, dont les côtés sont presque égaux. Cette coquille est d'un blanc fauve, jaunâtre, et elle est ornée sur les crochets de trois rayons d'un rose rougeâtre, larges et souvent accompagnés de petites taches brunes latérales. Longueur quarante-trois millimètres, largeur cinquante.

55. ISOCARDIA COR Lamk. Anim. sans. vert. t. VI, p. 31, n.° 1. — *Chama cor* L. *Syst. nat.* p. 1137. — *Id.* Gmel. p. 3299, n.° 1. — Lister, Conch. tab. 275, fig. 111. — Plancus, *de Conch. min. not.* pl. 10, fig. A. — Rumph, Amb. pl. 48, fig. 10. — Gualt. Test. tab. 71, fig. E. — Bona. *Recr.* part. 2, fig. 88. — Seba, Mus. t. III, pl. 86, fig. 1. — Knorr, Vergn. t. VI, pl. 8, fig. 1. — Regenfuss, Test. t. II, pl. 4, fig. 32. — Favane, Conch. pl. 53, fig. G. — Chemn. Conch. Cab. t. VII, pl. 48, fig. 483. — Poli, Conch. t. II, pl. 23, fig. 1, 2. — Encycl. pl. 232, fig. 1. — Schroet. Einl. t. III, p. 228. — *Cardita Cor* Brug. Encycl. n.° 1. — Montagu, Test. p. 134. — Brooks, Introd. pl. 3, fig. 33. — *Cardium humanum* L. *Syst. nat.* édit. 10, p. 682. — *Chama Cor* Dillw. Cat. t. I, p. 212, n.° 1. — Olivi, Zool. adriat. p. 114, n.° 1. — De Roissy, Buff. Moll. t. VI, p. 383, pl. 66, fig. 5. — Blainv. Malac. pl. 69, fig. 2. — Bulwer, sur l'*Isocardia Cor* des mers d'Irlande, Zool. Journ. t. III, p. 357, pl. 15, suppl. — Sow. Gen. of shells, fig. 1, 2. — Payr. Cat. p. 60, n.° 103. — Desh. Encycl. méthod. Vers, t. II, p. 321, n.° 1. — *Fossilis*, Imperato, Mus. p. 581. — Aldrov. Mus. metall. p. 480. — Moscardo, Mus. p. 183, fig. 1. — Scilla, *de corp. marin. lapid.* pl. 16, fig. A. — Brocchi, Conch. foss. subap. t. II, p. 519, n.° 3.

Coquille connue depuis fort long-temps vivante dans les mers d'Europe et fossile dans les terrains subapennins. Un fragment, qui appartient sûrement à cette espèce, a été figuré par M. Sowerby dans son *Mineral Conchology*. Une autre coquille, que le même auteur regarde comme très-voisine de celle-ci et qui a été trouvée dans l'argile de Londres, appartient très-vraisemblablement au genre Cypricarde. L'*Isocardia Cor* est également citée aux environs de Bordeaux; mais l'espèce de cette localité me semble suffisamment distincte et doit porter un autre nom.

Digitized by Google

56. CARDIUM EDULE L. *Syst. nat.* p. 1124. — Gmel. p. 3252, n.° 20. — Brug. Encycl. n.° 12. — Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 12, n.° 31. — Chemn. Conch. Cab. t. VI, tab. 19, fig. 194. — Encycl. pl. 312, fig. 2. — *Cardium rusticum* L. *Syst. nat.* p. 1124. — Gmel. p. 3252, n.° 23. — Brug. Encycl. n.° 12. — *Fossilis*, *Cardium clodiense* Brocc. Conch. foss. subap. pl. 13, fig. 3. — *Id. Cardium rusticum* n.° 2. — *Cardium rhomboides* Lamk. *loc. cit.* n.° 6.

Très-commune à l'état vivant dans tout l'océan Européen et présentant plusieurs variétés remarquables, à mesure qu'on l'examine dans des mers de plus en plus froides. Les variétés fossiles présentent les mêmes phénomènes. C'est ainsi que celles du crag d'Angleterre sont tout-à-fait semblables aux variétés vivantes des mers du nord, comme celles de la Morée sont identiques aux variétés de la Méditerranée. Nous ne donnons ici qu'une très-petite partie de la synonymie; nous rapportons celle au moyen de laquelle nous pouvons signaler plusieurs doubles emplois. Nous ne voyons point de différences entre les *Cardium rusticum* et *edule* de Linné; et les *Cardium clodiense* de Brocchi et *rhomboides* de Lamarck ne sont que des variétés de la même espèce.

57. CARDIUM HIANS Brocc. Conch. foss. subap. t. II, pl. 13, fig. 6. — *Cardium indicum* Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 4, n.° 2.

C'est l'une des plus belles espèces fossiles du genre *Cardium*. Il existe dans la collection du Muséum une seule valve d'un individu vivant de cette espèce; elle vient de l'océan Indien, et a l'analogie la plus parfaite et la plus incontestable avec le *Cardium hians* de Brocchi.

58. CARDIUM ACULEATUM L. *Syst. nat.* p. 1122. — *Id.* Gmel. p. 3247, n.° 7. — *Id.* Brug. Encycl. n.° 9. — *Id.* Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 7, n.° 14. — *Id.* Poli, Test. t. I, pl. 17, fig. 1-3. — *Id.* Payr. Cat. p. 55, n.° 93. — *Cardium ciliare* Gmel. p. 3248, n.° 9. — Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 6, n.° 11. — Poli, *loc. cit.* tab. 16, fig. 20. — Payr. Cat. p. 58, n.° 100. — *Fossilis*, Crocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 501.

Très-commune dans la Méditerranée, cette espèce se trouve aussi au Sénégal; elle est communément répandue dans les terrains subapennins.

Tous les auteurs depuis Linné ont inscrit dans leurs catalogues des coquilles deux espèces sous les noms de *Cardium ciliare* et de *Cardium aculeatum*. Ces espèces sont également citées à l'état fossile. Après avoir rassemblé un grand nombre d'individus, nous avons voulu reconnaître les espèces en leur appliquant les caractères donnés dans les auteurs et en les comparant aux figures. Nous ne restâmes pas long-temps sans nous apercevoir que nos efforts se bor-

Digitized by Google

naient à constater ce seul fait : que le *Cardium ciliare* est le jeune âge du *Cardium aculeatum*. Il sera donc nécessaire de réunir en une seule ces deux espèces et de lui conserver la dénomination de *Cardium aculeatum*. La coquille de Morée est identiquement la même que celle d'Italie et de Perpignan.

59. CARDIUM MULTICOSTATUM Brocchi, Conch. foss. subap. t. II, p. 506, n.° 9, pl. 13, fig. 2. — Baster. Mém. de la Soc. d'hist. nat. de Paris, t. II, p. 93, n.° 6, pl. 6, fig. 9.

Très-belle espèce, dont l'analogue vivant n'est pas connu; elle se trouve non-seulement en Italie et en Morée, mais encore à Bordeaux, Dax et les faluns de la Touraine : elle est rare dans les collections.

60. CARDIUM ECHINATUM L. *Syst. nat.* p. 1122. — Pennant, Zool. brit. t. IV, p. 90. — Mull. Zool. dan. t. I, p. 13, pl. 13 et 14. — Schrœt. Einl. t. III, p. 34. — Poli, Test. t. I, pl. 17, fig. 7, 8. — Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 7, n.° 12. — *Fossilis*, Brocc. Conch. foss. subap. p. 502, n.° 5. — *Id.* Baster. Mém. de la Soc. d'hist. nat. de Paris, t. II, p. 82, n.° 4. — *Id.* Dubois de Mont, Foss. de Podol. pl. 6, fig. 13, 14. — *Cardium tuberculatum*, L. *Syst. nat.* p. 1122. — Chemn. Conch. Cab. t. 6, pl. 17, fig. 173. — Schrœt. Einl. t. III, p. 36. — Brug. Encycl. p. 218. Dorset, Cat. p. 31, pl. 2, fig. 2. — Encycl. méth. pl. 298, fig. 2. — Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 7, n.° 14. — Dillw. Cat. t. I, p. 217, n.° 16. — Payr. Cat. p. 55, n.° 94. — Sow. Gen. of shells, fig. 3. — *Fossilis*, Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 503, n.° 6. — *Cardium Deshayesii* Payr. Cat. p. 56, n.° 95, pl. 1, fig. 33, 34, 35.

Vivante dans l'océan Européen, la Méditerranée; fossile en Morée, Sicile, Italie, Perpignan, Bordeaux, Touraine, Podolie.

Comme pour le *Cardium aculeatum*, nous avons voulu reconnaître les *Cardium echinatum* et *tuberculatum* de Linné et en distinguer le *C. Deshayesii* de M. Payraudeau. Nous avons pour cela réuni un grand nombre d'individus, tant de l'Océan que de la Méditerranée; et nous avons reconnu avec étonnement que ces trois espèces, fondées sur des caractères peu importans, devaient être jointes pour n'en former qu'une seule, à laquelle il conviendra de conserver l'un des noms de Linné. Nous ne voulons pas ici donner la synonymie complète de l'espèce telle que nous l'entendons actuellement; il suffit de mentionner les auteurs auxquels on pourra recourir pour plus de renseignemens.

Cette espèce a de l'analogie avec le *Cardium ciliare*, mais s'en distingue constamment par plusieurs bons caractères. Les figures qu'en ont données les auteurs anciens sont très-mauvaises, et nous avons dû nous abstenir de les mentionner.

Digitized by Google

61. CARDIUM SULCATUM Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 10, n.° 24. — *Cardium flavum* Born, Mus. tab. 3, fig. 8. — *Cardium serratum* Brug. Encycl. n.° 27. — *Cardium oblongum* Chemn. Conch. Cab. t. VI, pl. 19, fig. 190. — Encycl. pl. 298, fig. 5. — Schrœt. Einl. t. II, p. 7, fig. 12. — Psyr. Cat. p. 58, n.° 98. — *Fossile*, *Cardium oblongum* Brocc. *loc. cit.* t. II, p. 503, n.° 7.

Coquille facilement reconnaissable par les sillons réguliers dont elle est pourvue sur le milieu des valves, le côté postérieur restant constamment lisse; elle a quelques rapports avec l'espèce suivante, elle est assez abondante dans la Méditerranée, et on la trouve à l'état fossile principalement en Italie, à Castel arquato.

62. CARDIUM SERRATUM Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 11, n.° 25. — Encycl. pl. 299, fig. 2.

On croyait cette espèce propre à l'océan Européen; mais on la trouve également dans la Méditerranée, où elle présente une variété toujours petite et marbrée de rose sur un fond blanchâtre. Nous ferons observer que ce *Cardium serratum* de Lamarck n'est pas le même que celui de Linné; mais nous le prenons ici à la manière de Lamarck, pour le citer : il faut consulter à son sujet la note de la page 401 du tome VI de la nouvelle édition des Animaux sans vertèbres de Lamarck.

63. CARDIUM RADULA Desh. (voy. Pl. XVIII, fig. 15, 16, 17, de notre 5.e série). *C. testâ cordato-convexâ, multicostatâ, albâ, maculis irregularibus spadiceis notatâ; costis subæqualibus, regularibus, squamosis; interstitiis punctatis, marginibus serratis; cardine subbidentato, latere postico intùs violaceo.*

Petite coquille que nous croyons nouvelle, car nous avons vainement cherché une figure ou une description qui s'y rapportât; elle est obronde, un peu oblique, cordiforme, bombée vers les crochets, ceux-ci sont petits, obliquement inclinés; ils donnent naissance à un très-grand nombre de côtes très-régulières, convexes, sur lesquelles sont disposées très-régulièrement des écailles épaisses et le plus souvent des tubercules arrondis et aplatis. Les intervalles des côtes présentent une structure particulière: des stries transverses, très-régulières, y produisent des ponctuations oblongues et assez enfoncées. A l'intérieur, la coquille est lisse; ses bords sont crénelés; le cardinal est court, fort mince, présentant sur chaque valve une seule dent cardinale, conique; de chaque côté une dent latérale, conique, comprimée. La coloration de cette coquille est peu variable: sur un fond blanc jaunâtre, quelquefois grisâtre, on remarque sur les crochets quelques marbrures dentées et d'un rouge vineux; à l'intérieur, presque toute la coquille

Digitized by Google

est blanche; on voit dans l'intérieur du crochet deux petits rayons courts, d'une couleur pourprée; le côté postérieur est toujours occupé par une grande tache d'un violet rougeâtre. Les grands individus ont douze millimètres de long et autant de large.

64. CHAMA SQUAMATA Desh. (voyez notre Pl. XXII, fig. 3, 4, 5, 5.e série). *C. testâ orbiculatâ, obliquè cordatâ, inæquilaterali; valvis squamis crassis, seriatim dispositis; cardine unidentato; dente crenato; marginibus tenuissimè crenatis.* — *An Chama Lazarus?* Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 518, n.° 1.

Localités : Italie, Morée.

Il est à présumer que Brocchi a pris cette coquille pour l'analogue du *Chama lazarus* de Linné; mais comme elle diffère par un grand nombre de caractères de l'espèce vivante, il est nécessaire, par conséquent, de l'en séparer. La Came à grandes écailles est orbiculaire, irrégulièrement cordiforme, inéquivalve, inéquilatérale; ses crochets infléchissent de gauche à droite. La valve gauche est la plus grande; les valves sont foliacées; les lamelles sont épaisses et découpées assez régulièrement en cinq ou six séries longitudinales de grandes écailles irrégulières pour la grandeur et la forme; quelquefois elles sont aplaties, le plus souvent ployées en deux. La charnière est assez épaisse; elle présente sur chaque valve une seule dent cardinale oblique, sillonnée d'un côté; derrière cette dent on remarque une nymphe oblique, presque entièrement cachée par les bords du corselet : à l'intérieur on voit deux grandes impressions musculaires, égales et ovalaires, réunies par une impression palléale simple. Les bords des valves sont onduleux et très-finement crénelés. Cette coquille a quelquefois cinquante-sept millimètres de long et quarante-six ou quarante-huit de large.

65. CHAMA BROCCHII Desh. (voyez le cul-de-lampe à la fin de cette partie des Mollusques). *C. testâ orbiculatâ, inæquivalvi, subcordiformi, longitudinaliter costatâ; costis inæqualibus, squamosis; cardine unidentato.* — *An Chama gryphoides?* Brocc. *loc. cit.* p. 518, n.° 2.

Nous distinguons cette espèce de celle décrite par Brocchi, car il est à présumer qu'il l'avait confondue avec la Came gryphoïde : cette dernière se trouve en effet fossile en Italie, où elle est accompagnée de celle-ci, que l'on rencontre également en Morée dans les terrains tertiaires : elle est orbiculaire, assez épaisse, irrégulièrement cordiforme; ses crochets sont courts et peu saillans, inclinés de gauche à droite; les valves sont inégales : la gauche, qui est la plus grande, offre à l'extérieur de gros sillons longitudinaux et un peu obliques, fort épais, convexes, entre lesquels on en remarque un ou deux de plus petits; sur ces sillons s'élèvent des écailles épaisses et courtes; la valve supérieure est moins

Digitized by Google

bombée; ses côtes sont plus petites et moins régulières; les écailles sont plus courtes et plus nombreuses. Sur une charnière assez étroite on trouve, à la valve gauche, une dent oblique et alongée, très-épaisse, et à la droite une dent plus alongée en côte et sublamelleuse : toutes deux sont sillonnées à la base. Les impressions musculaires sont grandes, ovales, presque égales; les bords des valves sont onduleux et chargés de crénelures assez grosses. Les grands individus de cette espèce ont cinquante millimètres de diamètre.

66. UNIO LITTORALIS? Lamk.

Nous n'avons que des fragmens trop incomplets de cette espèce pour être bien certain que c'est l'*Unio littoralis* des auteurs. Elle a le côté antérieur plus court, les dents cardinales plus grosses et plus obliques; elle provient d'un terrain assez récent de l'île de Rhodes.

67 CARDITA SULCATA Brug. Encycl. pl. 233, fig. 5. — *Chama antiquata* L. *Syst. nat.* p. 1138 (*excl. Adansoni synonym.*). — *Id.* Chemn. Conch. Cab. t. VII, p. 108, pl. 48, fig. 488, 489 (*syn. plerisque exclus.*). — *Id.* Schroet. Einl. t. III, p. 234, n.° 4. — *Id.* Gmel. p. 3300, n.° 4 (*syn. plerisque exclus.*). — *Id.* Poli, Test. t. II, p. 115, pl. 23, fig. 11-19 et 21. — *Id.* Dillw. Cat. t. I, p. 215, n.° 6. — *Cardita sulcata* Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 21, n.° 1. — *Venericardia sulcata* Payr. Cat. p. 54. — *Fossilis*, *Cardita etrusca* Lamk. *loc. cit.* n.° 8. — *Chama imbricata?* Brocc. *loc. cit.* p. 524, n.° 7.

Ce n'est qu'avec doute que Brocchi cite le *Venericardia imbricata* de Lamarck comme synonyme de cette espèce; quoiqu'il y ait entre elles quelque ressemblence éloignée de formes, elles sont trop différentes pour pouvoir désormais les confondre. La *Cardita sulcata*, assez abondante dans la Méditerranée, est fossile en Italie, en Sicile et en Morée, et se trouve aussi aux environs de Bordeaux.

68. CARDITA INTERMEDIA Lamk. — *Chama intermedia* Brocc. *loc. cit.* p. 12, fig. 15, A, B.

Lamarck, qui a vu dans la collection du Muséum l'analogue vivant de cette espèce, prétend qu'il a été trouvé dans les mers de la Nouvelle-Hollande. Nous n'ajoutons pas entièrement foi à cette observation; car les nouvelles recherches faites dans ces mers n'ont pas prouvé que le fait fût vrai. Cette espèce est connue dans les terrains subapennins à Perpignan, en Italie et en Morée.

69. CARDITA SINUATA Lamk. *loc. cit.* t. VI, p. 25, n.° 18. — *Chama calculata* Poli, Test. des Deux-Siciles, t. II, pl. 23, fig. 7, 8, 9. — *Id.* Payr. Cat. des Ann. et Moll. de Corse, p. 59, n.° 101.

Digitized by Google

Coquille très-commune dans la Méditerranée, dont l'analogue fossile n'est pas encore connu.

70. NUCULA ITALICA Def. (voyez notre Pl. XXIII, fig. 4, 5, 3.e série). *N. testâ ovato-transversâ, obliquâ, inæquilateralâ, anticè angustiore, lævigatâ aut longitudinaliter substriatâ, intùs margaritaceâ; lunulâ ovatâ; marginibus regulariter dentatis.* — *An Arca nucleus?* Brocc. *loc. cit.* t. II, p. 480, n.° 8. — *An Nucula placentina?* Lamk. Anim. sans vert. t. V, p. 60, n.° 4.

La plupart des auteurs qui ont traité des fossiles ont toujours cité comme l'analogue de la Nucule nacrée, une grande espèce fossile des terrains subapennins que dernièrement M. Defrance a cru nécessaire d'en séparer. Il existe en effet assez de différence entre l'*Arca nucleus* et celle-ci, pour constituer deux espèces très-distinctes, et nous adoptons à cet égard la manière de voir de M. Defrance.

La Nucule d'Italie est une des plus grandes espèces du genre. Elle est ovale, transverse, assez épaisse, très-inéquilatérale, tronquée antérieurement, arrondie du côté postérieur, son test est épais, nacré à l'intérieur; sa surface extérieure est lisse, et dans la variété que nous avons fait figurer, on y voit des stries longitudinales très-fines et très-régulières; ses crochets sont petits, presque terminaux, et inclinés au-dessus d'une lunule ovalaire, cordiforme, séparée du reste de la surface extérieure par une dépression large et peu profonde : le côté antérieur est tronqué obliquement; il est court: le bord cardinal offre sous le crochet un cuilleron étroit et profond, destiné au ligament; sur le bord antérieur on compte neuf à dix dents triangulaires et saillantes, et on en voit une trentaine sur le bord postérieur. Le bord inférieur est très-régulièrement dentelé dans toute sa longueur; les impressions musculaires sont petites, arrondies, et l'impression du manteau est simple.

Cette coquille n'est point rare dans les terrains subapennins, les grands individus ont dix-neuf millimètres de longueur et vingt-quatre de largeur.

71. NUCULA MARGARITACEA Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 59, n.° 6. — — *Arca nucleus* L. *Syst. nat.* p. 1143. — Pennant, Zool. brit. t. IV, p. 217. — Gmel. p. 3314, n.° 38. — Chemn. Conch. t. VII, p. 241, pl. 58, fig. 574. — Olivi, Zool. adriat. p. 116. — Dillw. Cat. t. 1, p. 244, n.° 42. — *Tellina adriatica* Gmel. p. 3243, n.° 83. — Bonanni, Recr. part. 2, fig. 34. — *Donax argentea* Gmel. p. 3265, n.° 15. — Encycl. pl. 311, fig. 3 *a. b.* — Poli, Test. pl. 25, fig. 8 et 9. — Payr. Cat. p. 64, n.° 123. — *Fossilis* Lamk. Ann. du Mus. t. VI, p. 125, n.° 1, et t. IX, pl. 18, fig. 5 *a. b.* — Brander, Foss. hant. p. 40. — Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 480. — Desh. Descript. des coq. foss. des env. de Paris, t. I, p. 231, pl. 36, fig. 15-20. — Lamk. Anim. sans vert. 2.e édit. t. VI, p. 506, n.° 6.

Digitized by Google

Nous ne donnons pas ici la synonymie complète de cette espèce : on peut consulter à cet égard notre ouvrage sur les fossiles des environs de Paris, et mieux encore la nouvelle édition des Animaux sans vertèbres de Lamarck. On voit que cette espèce se trouve vivante dans tout l'océan d'Europe, et fossile dans un très-grand nombre de localités aux environs de Paris, en Italie, en Sicile, dans le Piémont, à Perpignan, en Angleterre et en Morée. Elle est bien différente du *Nucula italica* de M. Defrance; elle s'en distingue au premier aperçu par la taille et la forme.

72. PETUNCULUS VIOLACESCENS Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 62, n.° 11. — Payr. Cat. des Ann. et Moll. de Corse, p. 63, n.° 102, pl. 2, fig. 1. — *Arca insubrica* Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 492, n.° 19, pl. 11, fig. 10.

Assez commune dans la Méditerranée, cette espèce a son analogue fossile en Italie et en Morée.

73. PETUNCULUS GLYCIMERIS Lamk. Anim. sans vert. t. 6, p. 49, n.° 1. — Poli, Test. des Deux-Siciles, t. II, tab. 25, fig. 17 et 18. — *Arca pilosa* L. *Syst. nat.* p. 1143. — Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 487. — *Petunculus pulvinatus* Brong. Vicentin, pl. 6, fig. 15 A. B. et fig. 16. — *Id.* Baster. Mém. de la Soc. d'hist. nat. de Paris, t. II, p. 77, n.° 2.

Nous avons fait voir, en décrivant cette espèce, dans le petit ouvrage à la suite de la Géologie de M. Rozet, qu'elle avait été confondue de la manière la plus singulière avec le *Petunculus pulvinatus*, qui se trouve uniquement aux environs de Paris et de Valogne. Nous avons présenté les mêmes rectifications dans notre ouvrage des environs de Paris, qu'on peut également consulter à ce sujet. La variété rapportée de Morée, qu'on trouve aussi en Sicile, est identiquement semblable à celle qui vit dans la Méditerranée.

74. ARCA PECTINATA Brocc. Conch. foss. subap. pl. 10, fig. 15.

Assez rare en Italie et en Morée, cette espèce n'est encore connue qu'à l'état fossile.

75. ARCA MINUTA Desh. (voy. notre Pl. XXIII, fig. 4, 5, 6, 3.° série). *A. testâ oblongâ, transversâ, quadrilaterâ, inæquilaterâ, longitudinaliter costatâ; costis rotundatis, simplicibus, æqualibus; cardine recto, multidentato; dentibus posticalibus obliquis.*

Cette petite espèce d'Arche est entièrement nouvelle pour nous. Nous ne l'avons jamais rencontrée dans les sables d'Italie : il est cependant à supposer qu'elle y existe. Elle est fort petite, transverse, subquadrilatère; les crochets sont assez grands et saillans, obliques; il en part en rayonnant un grand nombre de petites

Digitized by Google

côtes longitudinales, régulières, convexes, égales et peu distantes. Ces côtes sont simples: dans quelques individus on remarque dans leurs intervalles de très-fines stries transverses. Les bords des valves sont finement crénelés, la charnière est droite, étroite; les dents antérieures sont plus rapprochées et moins obliques que les postérieures. La surface du ligament est trapézoïdale, étroite et pourvue d'un petit nombre de sillons.

Nous aurions regardé cette coquille comme le jeune âge de quelque autre espèce, si nous n'avions recueilli dans le sable une vingtaine de valves absolument semblables. Nous les avons comparées avec celles des espèces plus grandes qui pouvaient avoir de l'analogie, et nous les avons toujours trouvées différentes: les plus grands individus ont trois millimètres de long et cinq de large.

76. ARCA MYTILOIDES Brocc. Conch. foss subap. pl. 11, fig. 1.

Grande et belle espèce, connue seulement à l'état fossile.

77. ARCA NOE L. *Syst. nat.* p. 1140. — Gmel. p. 3306, n.° 2. — Brug. Encycl. p. 1, n.° 2. — Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 37, n.° 3. — Poli, Test. des Deux-Siciles, t. II, tab. 24, fig. 1, 2. — Chemn. Conch. Cab. t. VII, tab. 53, fig. 529. — Encycl. pl. 303, fig. 1 A. B. C. — Olivi, Zool. adriat. p. 115, n.° 1. — Montagu, Test. brit. p. 139. — Dillw. Cat. t. I, p. 226, n.° 21. — Sow. Gen. of shells, fig. 1. — Payr. Cat. p. 60, n.° 104. — *Fossilis* Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 475.

Coquille commune dans la Méditerranée, la mer Rouge et l'océan des Indes, et fossile en Italie et en Morée. Il ne faut pas la confondre avec l'*Arca biangula* de Lamarck, qui se trouve aux environs de Paris. On doit la distinguer aussi de l'espèce de Dax et de Bordeaux, qui a beaucoup plus d'analogie avec l'*Arca umbonata* qu'avec celle-ci.

78. ARCA DILUVII Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 45, n.° 2. — *Arca antiquata* Brocc. Conch. foss. subap. p. 477, n.° 4. — Poli, Test. des Deux-Siciles, t. II, tab. 25, fig. 14, 15.

Le type vivant de cette espèce a été confondu avec l'*Arca antiquata* de Linné; il existe dans la synonymie de celle-ci une confusion qu'il est nécessaire d'indiquer. Sous le nom d'*Arca antiquata* Lamarck comprend trois espèces bien distinctes: dans l'une, l'espace triangulaire des crochets est sillonné; dans l'autre, ces sillons n'existent jamais, et la troisième a son analogue fossile, auquel le même auteur a donné le nom d'*Arca diluvii*. Nous reprenons maintenant sous cette dernière dénomination le type vivant, figuré par Poli, et nous y ajoutons la partie de synonymie qui lui convient. On la trouve vivante dans la Méditerranée et l'océan Indien, et fossile en Italie, en Morée et à Perpignan.

Digitized by Google

79. ARCA LACTEA L. *Syst. nat.* p. 1141. — Gmel. p. 3309, n.° 15. — Schrœt. Einl. t. III, p. 265, n.° 6. — Brug. Encycl. méth. Vers, t. I, p. 105. — Dillw. Cat. t. I, p. 236, n.° 24. — Lister, Conch. pl. 235, fig. 69. — Pennant, Zool. brit. t. IV, pl. 58, fig. 59. — *Arca modiolus* Poli, Test. t. II, pl. 25, fig. 20, 21, 22. — *Arca Quoyi?* Payr. Cat. p. 62, n.° 109, pl. 1, fig. 40-43. — *Fossilis. Arca nodulosa* Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 478, pl. 11, fig. 6 *a. b. c.*

Après avoir comparé les coquilles appartenant aux quatre espèces mentionnées dans la synonymie, nous ne conservons pas de doute sur leur identité, si ce n'est à l'égard de l'*Arca Quoyi*, qui offre quelques légères différences.

Très-petite espèce quadrangulaire et assez commune dans la Méditerranée et l'océan Européen; plus rare à l'état fossile dans les terrains subapennins.

80. ARCA BARBATA L. *Syst. nat.* p. 1140. — Gmel. p. 3306, n.° 3. — D'Argenv. Conch. pl. 22, fig. M. — Chemn. Conch. t. VII, pl. 54, fig. 335. — Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 39, n.° 13. — Poli, Test. des Deux-Siciles, t. II, tab. 25, fig. 6, 7. — Encycl. pl. 309, fig. 1. — Olivi, Zool. adriat. p. 218, n.° 2. — Dillw. Cat. t. I, p. 229, n.° 9. — Payr. Cat. p. 61, n.° 106. — Blainv. Malac. pl. 65, fig. 1. — *Fossilis* Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 476, n.° 2.

Coquille fort commune dans toute la Méditerranée et dont l'analogue fossile est connu en Italie et en Morée. Une coquille qui en est voisine, et qui n'en est sans doute qu'une forte variété, se trouve dans les faluns de la Touraine et aux environs de Bordeaux. On nous a assuré qu'elles vivaient au Sénégal.

81. MYTILUS GALLOPROVINCIALIS Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 126, n.° 28. — Payr. Cat. des Ann. et Moll. de Corse, p. 68, n.° 123.

Si nous avions pu disposer d'un plus grand nombre de planches, nous aurions donné une bonne figure de cette espèce indiquée par Lamarck, mais non encore figurée. Elle est commune dans la Méditerranée et principalement sur les côtes de Provence. M. Payraudeau la cite à l'île de Corse; elle a été rapportée des côtes d'Alger. Son analogue fossile n'est pas encore connu.

82. MYTILUS MINIMUS Poli, Test. des Deux-Siciles, t. II, pl. 18, fig. 7, 8. — Payr. Cat. des Ann. et Moll. de Corse, p. 69, n.° 125.

Très-petite coquille, que l'on pourrait prendre pour le jeune individu d'une autre espèce, si on ne la trouvait constamment de la même taille et en abondance; elle est presque toujours un peu courbée dans sa longueur, les crochets sont gibbeux et subanguleux. Elle n'est point encore connue à l'état fossile.

83. MODIOLA BARBATA Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 114, n.° 14. — *Mytilus barbatus* L. *Syst. nat.* p. 1156. — Gmel. p. 3353, n.° 10. — Encycl. pl. 218,

Digitized by Google

fig. 6. — Chemn. Conch. t. VIII, p. 168, pl. 84, fig. 749. — Schræt. Einl. t. III, p. 433. — Dorset, Cat. p. 40, pl. 12, fig. 5. — *Mytilus curtus* Pennant, Zool. brit. t. IV, p. 112, pl. 76, fig. 76 A. — *Mytilus modiolus* Brooks, Introd. p. 86, pl. 4, fig. 48. — Payr. Cat. p. 64, n.° 119. — *Mytilus modiolus junior* Dillw. Cat. t. I, p. 314, n.° 32.

Cette coquille n'est pas moins abondante dans la Méditerranée que celle qui la précède; lorsqu'elle est vivante, on la reconnaît facilement à cause de son épiderme velu. Son analogue fossile se rencontre quelquefois en Italie, mais il y est rare à cause de son extrême fragilité. Peut-être est-ce lui que Brocchi a nommé *Mytilus modiolus*, Conch. foss. subap. t. II, p. 585, n.° 2.

84. MODIOLA LITHOPHAGA Lamk. *loc. cit.* n.° 22. — *Mytilus lithophagus* Lin. *Syst. nat.* p. 1156. — Gmel. p. 3351, n.° 6. — Schræt. Einl. t. III, p. 428. — Born, Mus. p. 124, pl. 7, fig. 4. — Rumph. Mus. amboin. tab. 46, fig. F. — Lister, Conch. tab. 427, fig. 268. — Chemn. Conch. t. VIII, pl. 82, fig. 729 et 730. — Encycl. pl. 221, fig. 5 *a. b.* — Dillw. Cat. t. I, p. 303, n.° 7, *varietate exclusa*. — *Lithodomus lithophagus* Payr. Cat. p. 68, n.° 122. — *Fossilis*, *Modiola lithophaga* Desh. Desc. des coq. foss. des env. de Paris, t. I, p. 267, n.° 13, pl. 38, fig. 10, 11, 12.

Nous avons donné une synonymie plus complète de cette coquille dans notre ouvrage sur les environs de Paris. Elle est très-commune et a la propriété de s'enfoncer dans les pierres les plus dures; on la trouve non-seulement dans la Méditerranée, mais encore dans l'océan Indien et dans l'océan Africain. A l'état fossile, elle est une des espèces qui se trouvent à la fois dans les trois groupes de terrains tertiaires. Elle est en effet dans le bassin de Paris, aux environs de Bordeaux, ainsi qu'en Italie.

85. PINNA NOBILIS? Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 131, n.° 5.

Les fragmens rapportés des terrains tertiaires de la Morée ne sont pas assez entiers pour décider s'ils appartiennent au *Pinna nobilis*. Leur épaisseur et leur grandeur indiquent des individus d'une taille beaucoup plus grande que celle des espèces actuellement vivantes. Ces fragmens ont près de quatre lignes d'épaisseur, et il n'existe actuellement aucune espèce de ce genre qui ait une épaisseur aussi considérable.

86. PINNA RUDIS L. *Syst. nat.* p. 1159. — Chemn. Conch. t. VIII, p. 218, pl. 88, fig. 773. — Schræt. Einl. t. III, p. 474. — Gmel. p. 3363. — Lister, Conch. tab. 373, fig. 214. — Seba, Mus. t. III, pl. 92, *figuræ superiores*. — Encycl. pl. 199, fig. 3. — Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 130, n.° 1. — Poli, Test. des Deux-Siciles, t. II, tab. 33, fig. 3. — Dillw. Cat. t. I, p. 324, n.° 1. — Payr. Cat. p. 69, n.° 127.

Espèce très-abondante dans toute la Méditerranée, et dont l'analogue fossile n'est point encore connu. (Voyez la Relation, tom. I, pag. 91.)

87. LIMA SQUAMOSA Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 156, n.° 2. — *Ostrea Lima* L. *Syst. nat.* p. 1147. — Schræt. Einl. t. III, p. 321. — Gmel. p. 3332. — Barbut, Verm. p. 56, pl. 8, fig. 5. — Brooks, Introd. p. 77, pl. 4, fig. 43. — *Pecten radula* Chemn. Conch. t. VII, p. 349, pl. 58, fig. 651. — Rumph. Mus. amb. pl. 44, fig. D. — Knorr, Vergn. t. VI, pl. 34, fig. 3. — *Ostrea Lima* Dillw. Cat. t. I, p. 271, n.° 53. Payr. Cat. p. 70, n.° 129. — Blainv. Malac. p. 526, pl. 62, fig. 3. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. II, 345, n.° 3. — Encycl. pl. 206, fig. 4.

On croyait que cette Lime ne se trouvait que dans l'océan Américain; un grand nombre de valves ont été rapportées des mers de la Morée, et l'analogue fossile a été recueilli dans les terrains modernes de la Sicile.

88. LIMA INFLATA Lamk. *loc. cit.* n.° 1. — Encycl. pl. 206, fig. 5. — Payr. Cat. des Ann. et Moll. de Corse, p. 70, n.° 130.

Espèce très-commune dans toute la Méditerranée, et dont on connaît l'analogue fossile dans les terrains subapennins.

89. LIMA HIANS Nob. — *Ostrea hians* Gmel. p. 3332. — *Ostrea* Schræt. Einl. t. III, p. 332. — pl. 9, fig. 4. — *Ostrea hians* Dillw. Cat. t. I, p. 270, n.° 52.

Petite coquille très-mince, transparente, d'un blanc laiteux, d'une forme à peu près semblable à celle de la *Lima inflata*, mais toujours beaucoup plus petite et plus comprimée. On la trouve assez rarement dans presque toute la Méditerranée, mais son analogue fossile n'a pas encore été observé.

90. PECTEN JACOBÆUS L. Lamk. — Poli, Test. des Deux-Siciles, tab. 27, fig. 1, 2. — Chemn. Conch. Cab. t. VII, tab. 60, fig. 588.

Ce Peigne étant connu de tout le monde sous les noms vulgaires de Pélerine, de coquille de Saint-Jacques, de Peigne de Saint-Jacques, nous avons pensé qu'il était inutile de donner sa synonymie. Nous avons été d'autant plus engagé à l'omettre, qu'elle nous paraît très-exacte dans les auteurs : Linné, Lamarck, Dillwyn, etc.

Cette coquille vit actuellement dans la Méditerranée; son analogue fossile se trouve abondamment dans les terrains subapennins, et présente en Morée une variété remarquable par la largeur des côtes longitudinales et l'extrême finesse des stries transverses.

91. PECTEN PLEURONECTES Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 164, n.° 7. — *Ostrea pleuronectes* L. *Syst. nat.* p. 1145. — Born, Mus. p. 99. — Schræt. Einl. t. III,

Digitized by Google

p. 303. — Gmel. p. 3317. — *Amusium Rumphii* Chemn. Conch. t. VII, p. 284, pl. 62, fig. 595. — Rumph. Mus. amb. pl. 46, fig. A. B. — Gualt. pl. 73, fig. B. — Knorr, Vergn. t. I, pl. 20, fig. 3, 4. — D'Argenv. Conch. pl. 27, fig. G. — Fav. Conch. pl. 55, fig. E 1. — Encycl. méth. Vers, t. III, p. 717, n.° 6, pl. 208, fig. 3. — Dillw. Cat. t. I, p. 250, n.° 6. — *Fossilis* Aldrov. Mus. met. p. 169, fig. 2, 3. — Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 573, n.° 17.

Cette espèce ne se trouve plus vivante que dans l'océan Indien, elle était autrefois très-commune dans la Méditerranée; elle est très-commune à l'état fossile, en Italie, en Sicile, en Piémont, à Perpignan, en Espagne et en Morée.

92. PECTEN LATICOSTATUS Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 179, n.° 4. — *Ostrea latissima* Brocc. Conch. foss. subap. p. 581, n.° 30. — Aldrov. Mus. metall. pl. 232, fig. 1, 2. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. III, p. 728, n.° 33.

La figure d'Aldrovande étant mauvaise, il serait utile d'en donner une bonne de cette espèce intéressante : c'est une des plus grandes qui soient connues. Elle a quelquefois sept à huit pouces de diamètre; elle est inéquivalve et sa valve la plus grande a sur le crochet de gros tubercules, qui manquent sur l'autre valve. Cette espèce, connue uniquement à l'état fossile, se trouve en Italie, en Sicile, en Morée et à Perpignan.

93. PECTEN VARIUS Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 175, n.° 47. — *Ostrea varia* L. *Syst. nat.* p. 1146. — Lister, Conch. pl. 180, fig. 17; pl. 181, fig. 18; pl. 189, fig 23. — Gualt. Ind. Test. pl. 73, fig. G. I. N.; pl. 74, fig. G. H. M. P. R. S. T. X. — D'Argenv. Conch. pl. 24, fig. H. — Born, Mus. p. 104. — Schrœt. Einl. t. III, p. 313, n.° 15; *id.* p. 335, n.° 32; *id.* p. 339, n.° 47; *id.* p. 340, n.os 51 et 52; *id.* p. 341, n.os 57 et 58; *id.* p. 342, n.° 60. — *Ostrea muricata* Gmel. p. 3320, n.° 25; *Ostrea punctata id.* n.° 28; *Ostrea aculeata id.* n.° 29; *Ostrea subrufa id.* p. 3329, n.° 71; *Ostrea ochroleuca id.* p. 3330, n.° 80; *Ostrea mustelina id.* n.° 81; *Ostrea flammea id.* n.° 82; *Ostrea incarnata id.* n.° 83; *Ostrea versicolor id.* p. 3331, n.° 91. — *Ostrea varia* Donov. t. I, pl. 1, fig. 1. — *Pecten varius* Penn. Zool. brit. (1812) t. IV, p. 221, pl. 64, fig. 1. — Chemn. Conch. t. VII, p. 331, pl. 62, fig. 633 et 634. — Knorr, Vergn. t. II, pl. 18, fig. 3, et t. V, pl. 11, fig. 3; pl. 12, fig. 5. — Fav. Conch. pl. 54, fig. B 3 et B 4. — Encycl. pl. 213, fig. 5. — *Ostrea varia* Olivi, Zool. adriat. p. 129. — Poli, Test. t. II, pl. 28, fig. 10. — *Pecten varius* Desh. Encycl. méth. Vers, t. III, p. 725, n.° 26. — Payn. Cat. p. 74, n.° 143. — Dillw. Cat. t. I, p. 260, n.° 30. — *Fossilis*, *Ostrea varia* Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 573, n.° 18.

N'ayant trouvé nulle part la synonymie complète et bien faite de cette espèce, nous la donnons ici. Notre but a été de faire voir que Schrœter, ordinairement si exact et si bon critique, et Gmelin, que l'on trouve plus souvent en défaut,

Digitized by Google

ont fait huit ou neuf double-emplois pour des variétés de cette espèce, et nous ne sommes pas bien certain si quelques-uns ne nous ont pas échappé. De tels faits bien constatés doivent rendre défians les zoologistes, lorsqu'ils ont à citer certains ouvrages.

Cette espèce est une des plus connues de la Méditerranée et de l'océan Européen; elle est très-variable quant à sa couleur, et un peu dans sa forme; elle reste d'une taille médiocre, et les grands individus ont environ soixante millimètres de longueur. Son analogue fossile se rencontre assez fréquemment en Italie. Mais nous n'avions pas encore vu de variétés qui approchassent de la taille de celle rapportée de la Morée. Les grands individus de cette localité ont quatre-vingt-dix millimètres de longueur et quatre-vingt-cinq de largeur.

94 PECTEN PES FELIS Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 170, n.° 29. — *Ostrea pes felis* L. *Syst. nat.* p. 1146. — Schrœt. Einl. t. III, p. 309. — Gmel. p. 3323, n.° 44. — Poli, Test. des Deux-Siciles, tab. 28, fig. 16. — Chemn. Conch. Cab. t. VII, tab. 64, fig. 612; tab. 65, fig. 613. — Dillw. Cat. t. I, p. 255, n.° 18. — Payr. Cat. p. 73, n.° 139. — *Ostrea elongata* Born, Mus. p. 103; pl. 6, fig. 2. — Desh. Encycl. méth. t. III, p. 722, n.° 19. — *Pecten Bornii* Payr. Cat. p. 76, n.° 146.

Ce peigne, très-rare dans la Méditerranée, n'avait pas été cité à l'état fossile, un seul individu complet a été rapporté de la Morée. La comparaison que nous en avons faite avec le type vivant, ne nous laisse aucun doute sur sa parfaite analogie.

95. PECTEN OPERCULARIS Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 172, n.° 34. — *Ostrea opercularis* L. *Syst. nat.* p. 1147. — Bonanni, Recr. tab. 2, fig. 6. — Lister, Anim. angl. pl. 5, fig. 30. — *Id.* Conch. pl. 190, 191, 192, fig. 27, 28, 29. — Born, Mus. p. 106. — Seba, Mus. t. III, pl. 87, fig. 6-15. — Gualt. Index Test. pl. 73, fig. F. Q. — Knorr, Vergn. t. II, pl. 3, fig. 2, 3. — Fav. Conch. pl. 54, fig. L 2. — Schrœt. Einl. t. III, p. 317, pl. 9, fig. 3; *id.* p. 336, n.os 37, 38; *id.* p. 337, n.° 39; *id.* p. 340, n.° 50; *id.* p. 343, n.° 68. — Gmel. p. 3325, n.° 51; *Ostrea dubia id.* p. 3319, n.° 18; *Ostrea elegans id.* n.° 19; *Ostrea versicolor id.* n.° 20; *Ostrea radiata id.* p. 3320, n.° 28; *Ostrea regia id.* p. 3331, n.° 86. — Maton et Racket, Lin. Transact. t. VIII, p. 98. — Dorset, Cat. pl. 9, fig. 1, 2, 4, 5. — Brooks, Conch. intr. p. 77, pl. 4, fig. 41. — *Pecten subrufus* Pennant, Zool. brit. (1812) t. IV, pl. 63, fig. 2. — *Pecten opercularis* Chemn. Conch. Cab. t. VII, p. 341, pl. 67, fig. 646. — Encycl. pl. 112, fig. 2, 3. — Dillw. Cat. t. I, p. 265, n.° 42. — *An Pecten Audouini?* Payr. Cat. p. 77, n.° 149, pl. 2, fig. 8, 9. — *An Ostrea sanguinea?* Poli, Test. pl. 28, fig. 70. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. III, p. 723, n.° 22. — *Fossilis. An Ostrea tranquebarica?* Brocc. Conch. foss. subap. p. 576, n.° 22. — *Var. Pecten sulcatus* Sow. Min. conch. pl. 393, fig. 1.

Digitized by Google

Comme pour l'espèce précédente (n.° 93), nous donnons la synonymie aussi complète que nous la pouvons, pour faire voir que Schrœter et Gmelin ont fait des double-emplois fâcheux pour quelques-unes des variétés principales.

Il est très-important d'étudier ce Peigne, si l'on veut se faire une idée des nombreuses variétés dont une seule espèce est susceptible. Les variétés de l'Adriatique et des mers de Sicile sont principalement remarquables par des stries fines, nombreuses, chargées de petites écailles très-régulières, dont une rangée assez grosse se montre au sommet des côtes. En passant dans l'Océan, les variétés de cette espèce ont des stries généralement moins fines, les côtes plus arrondies et quelquefois dépourvues d'écailles. Quant aux couleurs, les variétés sont plus nombreuses que celles qui dépendent de la forme ou des accidens extérieurs : elles passent du blanc au brun foncé, en prenant toutes les nuances du jaune et du rouge et en se chargeant de taches panachées de toutes les couleurs intermédiaires aux principales. Les variétés fossiles sont identiquement semblables à celles des mers les plus voisines; ainsi celles d'Italie, de la Sicile et de la Morée sont semblables aux variétés de la Méditerranée, tandis que celles que l'on trouve dans le crag d'Angleterre ont leurs représentans dans les mers du Nord. Ces variétés, considérées séparément, ont été données comme des espèces particulières; il est bien à présumer, d'après la description, que c'est l'une d'elles que Brucchi a nommée *Ostrea tranquebarica*. Le *Pecten sulcatus* de M. Sowerby est aussi une variété de la même espèce, provenant du crag de Suffolk.

96. PECTEN UNICOLOR Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 169, n.° 23. — Payr. Cat. p. 72, n.° 135. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. III, p. 720, n.° 15.

Cette coquille n'avait été citée jusqu'à présent qu'à l'état vivant et dans la Méditerranée. Une coquille fossile, rapportée de la Morée, nous avait d'abord semblé être une espèce nouvelle. Une comparaison attentive nous a fait reconnaître sa parfaite identité avec le *Pecten unicolor*.

97. PECTEN INFLEXUS Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 173, n.° 39. — Payr. Cat. p. 75, n.° 144. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. III, p. 724, n.° 23. — Poli, Test. des Deux-Siciles, tab. 28, fig. 4, 5, 17. — *Ostrea coarctata*, Brocc. pl. 14, fig. 9.

Cette espèce, remarquable par la courbure que prennent les valves lorsqu'elles vieillissent, la rend très-facile à reconnaître; cependant il ne faut pas la confondre avec une espèce voisine qui a le même caractère, et les figures de Poli et de Brocchi ne laissent aucune erreur possible à l'égard de celle qui vit dans la Méditerranée, et qui se trouve fossile en Italie, en Sicile et en Morée.

98. PECTEN PANDORÆ Desh. (voyez notre Pl. XXII, fig. 12, 13, 14, 5.° série).

P. testâ orbiculatâ, radiatim costatâ et longitudinaliter striatâ, striis tenuissimis,

transversis, regularibus decussatâ; auriculis subæqualibus, anticis emarginatis, utroque latere sulcatis. — *An Pecten plebeius?* Brocc. Conch. foss. subap. p. 577, n.° 23; pl. 14, fig. 10.

L'extrême difficulté que l'on éprouve pour distinguer avec certitude les diverses espèces de Peignes de la Méditerranée que Lamarck a inscrites dans ses Animaux sans vertèbres, nous met dans l'obligation de donner un nom nouveau à une espèce qui très-probablement a été déjà nommée.

En effet, le *Pecten griseus*, du moins autant qu'on peut en juger d'après les figures de Chemnitz, pourrait bien être l'analogue vivant de celui-ci; nous possédons néanmoins cet analogue, que l'on trouve assez abondamment dans différens parages de la Méditerranée.

Cette coquille est orbiculaire, équivalve, peu convexe, mince et cassante; la surface extérieure est pourvue de seize ou dix-sept côtes saillantes, convexes, inégales, divisées ordinairement en deux ou trois parties par de petites stries longitudinales, dont quelques-unes s'enfoncent dans les intervalles des côtes. Toute la surface est couverte d'une multitude de stries transverses, excessivement fines, très-régulières et très-rapprochées. Les oreillettes sont presque égales, assez larges, couvertes de stries rayonnantes. L'antérieur de la valve droite est très-profondément échancré à la base. Le bord cardinal est droit, étroit et simple. Cette coquille, dont nous n'avons trouvé qu'un petit nombre de valves parmi les fossiles de la Morée, est longue de vingt-six millimètres et large de vingt-sept.

99. PECTEN PSEUDAMUSIUM Chemn. (voyez notre Pl. XXII, fig. 9, 10, 11, 3.° série). *P. testâ suborbiculatâ, supernè angustâ, depressissimâ, subæquivalvi, tricostatâ et longitudinaliter sulcatâ; sulcis puncticulatis; auriculis brevibus, subæqualibus.* — *An Pecten pseudamusium?* Chemn. Conch. Cab. pl. 63, fig. 601, 602. — *Ostrea hybrida* Gmel. p. 3318, n.° 10. — Schrot. Einl. t. III, p. 324, n.° 5.

Il est bien à présumer que l'espèce que nous allons décrire est l'analogue fossile du *Pecten pseudamusium* de Chemnitz, et la figure de cet ouvrage étant trop mauvaise pour faire une comparaison exacte, nous ne la citons qu'avec doute. Ce qui est certain, c'est que l'analogue vivant de cette espèce existe dans plusieurs collections, et il provient, à ce qu'il paraît, de la Méditerranée et de l'océan des Indes.

Ce Peigne se reconnaît à sa forme arrondie, à ses valves minces, fragiles, inégales et très-déprimées. La valve droite est la plus profonde; elle est pourvue, ainsi que l'autre, de trois larges côtes arrondies et peu saillantes, qui, en aboutissant sur les bords, les rendent ondulées: outre ces côtes, la surface extérieure est ornée de sillons longitudinaux très-réguliers, aigus à leur sommet, qui

Digitized by Google

produisent sur les bords un grand nombre de petites dentelures. Si on les examine avec une forte loupe, on les voit découpées transversalement par un grand nombre de petites lignes finement ponctuées et fort régulières. Cette structure ne se remarque dans aucune des espèces voisines de celle-ci, et que l'on pourrait confondre avec elle. Les bords des valves sont très-finement crénelés, les oreillettes sont presque égales et chargées de petites côtes rayonnantes. Le bord cardinal est très-court et présente sur chaque valve une fossette médiane triangulaire, et de chaque côté quelques rides transverses. La longueur de cette espèce est de trente-huit millimètres et sa largeur de trente-six.

100. PECTEN SQUAMULOSUS Desh. (voyez notre Pl. XXI, fig. 7, 8, 9, 10, 11, 3.e série). *P. testâ ovatâ, longitudinali, tenuissimâ, depressâ, longitudinaliter et tenuè sulcatâ; sulcis inæqualibus, eleganter squamulosis; squamulis brevibus; auriculis inæqualibus, anticis majoribus.*

Ce Peigne, par sa forme, a de la ressemblance avec le *Pecten ornatus* de Lamarck; mais il en diffère d'une manière notable, et une de nos figures est destinée par son grossissement à en faire voir les différences.

Cette coquille est ovalaire, oblongue, longitudinale, équivalve, très-mince et très-fragile. Sa surface extérieure est chargée d'un très-grand nombre de petits sillons longitudinaux, rayonnans, inégaux, couverts de petites écailles courtes subimbriquées. Les sillons ne sont point disposés d'une manière constante, les uns par rapport aux autres, c'est-à-dire que les plus petits ne sont pas, en nombre et en grosseur, disposés de la même manière entre les plus grands. Les oreillettes sont très-inégales; celles postérieures sont très-courtes et obliquement tronquées; les antérieures sont triangulaires, et celle de la valve droite est très-profondément échancrée à la base. La charnière est droite; de chaque côté d'une fossette triangulaire, elle est pourvue de deux petits plis très-inégaux et transverses. Cette petite coquille, fort rare à ce qu'il paraît, a vingt-six millimètres de longueur et vingt et un de largeur.

101. PECTEN FLABELLIFORMIS Brocc. (voy. notre Pl. XX, fig. 1, 2, 3.e série). *P. testâ magnâ, orbiculatâ, tenui, fragili, depressâ, inæquivalvi; auriculis brevissimis, latis; costellis radiantibus, depressissimis, intùs angustis, bifidis.* — *Ostrea flabelliformis* Brocc. Conch. foss. subap. p. 580, n.° 28.

D'après la description que donne Brocchi du Peigne flabelliforme, il est bien à présumer que celui-ci est le même. Cette espèce est facilement reconnaissable, elle est inéquivalve, très-mince, aplatie, et ressemble à quelques égards au *Pecten pleuronectes*. Elle est arrondie, ses oreillettes sont très-courtes, presque égales; la surface extérieure de chaque valve présente un assez grand nombre de côtes

Digitized by Google

longitudinales, très-obtuses, régulières, séparées entre elles, sur la valve supérieure, par deux stries, et par une seule sur la valve inférieure; les côtes sont traversées avec assez de régularité par des stries d'accroissement plus ou moins multipliées, selon les individus: à l'intérieur les valves sont pourvues d'un grand nombre de côtes saillantes, très-étroites, divisées dans leur longueur; les oreillettes antérieures sont sinuées et légèrement échancrées à la base; les postérieures sont obliquement tronquées. Lorsque les valves sont réunies, la coquille est bâillante de chaque côté. Cette espèce, très-commune dans les sables jaunes d'Italie, paraît aussi très-abondante en Morée, dans la même position géologique. Le plus grand individu a dix centimètres de longueur et onze et demie de largeur.

102. PECTEN GRISEUS Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 169, n.° 24. — *Var. Pecten glaber* Chemn. Conch. Cab. t. VII, tab. 67, fig. 644. — *Var. Ostrea glabra* Dillw. Cat. t. I, p. 264, n.° 40. — *Pecten griseus* Payr. Cat. p. 73, n.° 139. — Desh. Enc. méth. Vers, t. III, p. 720, n.° 16.

Espèce assez difficile à déterminer, parce que les figures données dans les ouvrages ne sont point très-correctes; celle de Chemnitz est la moins mauvaise et permet de la reconnaître; elle est assez commune dans toute la Méditerranée. Nous ne connaissons pas encore son analogue fossile.

103. PECTEN ORNATUS Lamk. *loc. cit.* p. 176, n.° 50. — Lister, Conch. pl. 175, fig. 2. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. III, p. 726, n.° 27, pl. 214, fig. 5. — Chemn. Conch. Cab. t. VII, tab. 66, fig. 626, 627.

Très-jolie espèce, que l'on croit ordinairement appartenir à l'océan Atlantique. Elle est assez commune dans la Méditerranée, où elle présente quelques variétés intéressantes de coloration.

104. PECTEN PELLUCIDUS Lamk. *loc. cit.* n.° 51. — Poli, Test. des Deux-Siciles, tab. 23, fig. 6. — Payr. Cat. des Ann. et Moll. de Corse, p. 73, n.° 140.

Très-jolie espèce, mince, transparente, fragile et très-variable pour la couleur; elle est le plus ordinairement d'un jaune soufré transparent. Assez commune dans la Méditerranée, on ne la connaît pas encore à l'état fossile.

105. PECTEN BRUEI Payr. Cat. des Ann. et Moll. de Corse, pl. 2, fig. 10-14.

Petite coquille mince, fragile, à côtes inégales, et qui a été fort bien caractérisée par M. Payraudeau. Elle est assez rare dans la Méditerranée; on ne la connaît pas fossile.

Digitized by Google

106. SPONDYLUS QUINQUECOSTATUS Desh. (voyez notre Pl. XXII, fig. 1, 2, 5.e série). *S. testâ ovato-oblongâ, subsymmetricâ, æquilaterali, gibbosâ, longitudinaliter quinquecostatâ; costulis tribus inter majores, striis tenuibus, squamulis asperatis inter costulas; costis costulisque squamis prælongis acutis armatis; cardine lato, incrassato; dentibus apice crenatis.* — *Spondylus Gœderopus* Brocc. Conch. foss. subap. p. 586, n.° 1.

Localités : Italie, Piémont, Morée.

Il est impossible de confondre cette grande et belle espèce avec le *Spondylus Gœderopus*, comme l'ont fait quelques auteurs; il ressemble sous certains rapports au *Spondylus regius;* mais il n'a pas les grandes épines qui caractérisent cette dernière espèce.

Celui-ci est ovale, oblong, subcordiforme, très-épais, subéquivalve, presque équilatéral; ses crochets sont grands, opposés, presque égaux. Il en part en rayonnant cinq grosses côtes assez régulières, sur lesquelles s'élèvent de grandes écailles subimbriquées, plus ou moins rapprochées et comprimées à leur sommet. Entre ces côtes se montrent trois sillons égaux étroits, sur lesquels sont placées de petites écailles épineuses, beaucoup moins grandes que celles des côtes principales; enfin, entre ces côtes on voit un grand nombre de stries fines, régulières, sur lesquelles s'implantent une multitude de petites écailles redressées, inégales et très-aiguës. Les oreillettes latérales sont grandes et épaisses, presque égales; elles sont chargées de lamelles irrégulières, interrompues quelquefois par des épines irrégulières. Les talons des valves sont assez grands, inégaux, substriés; la charnière est large et très-épaisse. Les dents cardinales de la valve droite sont inégales; leur sommet est sillonné, ainsi que celui des dents de la valve gauche. Cette grande et belle espèce de Spondyle fossile paraît assez commune en Italie. Elle est longue de douze centimètres et demi et large de dix.

107. SPONDYLUS GÆDEROPUS L. *Syst. nat.* p. 1136. — Born, Mus. p. 77; vign. p. 76. — Chemn. Conch. pl. 44, fig. 459; pl. 115, fig. 984, 985. — Schroet. Einl. t. III, p. 203, n.° 1. — Gmel. p. 3296, n.° 1. *Synonymis plerisque exclusis.* — Brooks, Introd. conch. p. 68, pl. 3, fig. 29. — Bonann. Recr. pl. 2, fig. 20, 21. — *An* Lister, Conch. pl. 206, fig. 40? — Gualt. Ind. Test. pl. 99, fig. F. G.; pl. 100, fig. A. — Argenv. Conch. pl. 20, fig. B. I. — Seba, Mus. pl. 88, fig. 4. — Fav. Conch. pl. 41, fig. B 1, B 2; pl. 44, fig. E 2. — Encycl. pl. 190, fig. 1. — Dillw. Cat. t. I, p. 209, n.° 1. — Poli, Test. des Deux-Siciles, t. II, pl. 21, fig. 20, 21, et pl. 22. — Brocc. *loc. cit.* p. 586, n.° 1. — Payr. Cat. p. 79, n.° 151. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. III, p. 978, n.° 1.

Coquille assez variable, mais qui se distingue très-nettement de l'espèce pré-

cédente par sa charnière et ses divers accidens. Elle est abondante dans la Méditerranée, et son analogue fossile se trouve en Italie.

Nous avons vu, à l'occasion de quelques Peignes, que, par une extension démesurée, plusieurs auteurs avaient proposé un grand nombre de double-emplois, toujours fâcheux pour l'étude rationnelle des espèces et leur bonne synonymie. Par un excès tout opposé, nous voyons que Gmelin, et Dillwyn à son exemple, réunissent en une seule espèce de Spondyle presque tous ceux qui sont connus. De tels faits démontrent combien il existait d'arbitraire dans la séparation des espèces inscrites dans les livres, et combien il est nécessaire de ramener ces distinctions importantes à une règle fondée sur la juste appréciation de caractères équivalens dans toutes les espèces.

108. OSTREA BOBLAYEI Desh. (voy. notre Pl. XXIII, fig. 6, 7, 3.e série). *O. testâ ovato-conoideâ, maximâ, crassissimâ, irregulari; valvâ inferiore costis longitudinalibus, subregularibus, squamulosis radiatâ; valva superiore lamellis concentricis instructâ; cardine longo; fossulâ ligamenti latâ, excavatâ.*

Nous dédions cette belle et grande espèce d'Huître à M. Boblaye, savant géologue, qui a fait partie de l'expédition de Morée, et auquel on doit des travaux géographiques des plus importans sur ce pays. C'est à ses recherches, ainsi qu'à celles de M. Virlet, que la science est redevable d'un grand nombre de faits qui intéressent à la fois la géologie et l'étude des fossiles. L'Huître dont il est ici question, est une des plus grandes espèces que nous ayons encore vues; elle a quelque ressemblance avec l'Huître pied de cheval, qui vit dans l'Océan et sur quelques points de la Méditerranée. Elle est ovale ou obronde irrégulière. Ses valves sont très-épaisses et formées d'une multitude de lames entassées avec assez de régularité; sa valve inférieure, plus grande que la supérieure, est ornée en dehors d'un grand nombre de côtes rayonnantes, presque régulières, sur lesquelles les lames d'accroissement multipliées se relèvent en écailles plus ou moins grandes. Sur la valve supérieure on ne trouve que des lames transverses, rapprochées, qui indiquent l'accroissement. Le talon de la valve inférieure est médiocrement alongé, triangulaire, large; on voit dans le milieu une gouttière profonde, striée en travers, suivie de chaque côté de deux gros bourrelets arrondis et assez régulièrement sillonnés; l'impression musculaire est subcentrale, peu profonde, ovale, transverse. Cette coquille, que nous n'avons jamais vue qu'à l'état fossile et provenant de la Morée, est quelquefois longue de deux décimètres et demi; elle a quinze centimètres d'épaisseur lorsque les valves sont réunies.

109. OSTREA PSEUDO-EDULIS Desh. (voyez notre Pl. XXI, fig. 3, 4, 3.e série).

Digitized by Google

O. testâ ovato-oblongâ, irregulari; valvâ inferiore costis irregularibus radiatâ, superiore costis minoribus munitâ, squamis plus minusve productis asperatâ.

Cette espèce a la plus grande analogie, par sa valve inférieure, avec l'*Ostrea edulis* de Linné; c'est par la valve supérieure qu'elle en diffère le plus essentiellement. Elle est ovale, oblongue, subtriangulaire; la surface extérieure de la valve inférieure offre un assez grand nombre de côtes ou de plis longitudinaux, sur lesquels les lames d'accroissement, distantes, se relèvent en écailles plus ou moins grandes; sur la valve supérieure, les plis longitudinaux sont beaucoup plus irréguliers, ils sont plus anguleux, et leurs écailles sont moins nombreuses et plus courtes; les crochets des valves sont petits, inégaux, triangulaires; celui de la valve inférieure présente une large fossette peu profonde, munie de chaque côté d'un bourrelet peu saillant. La fossette médiane de la valve supérieure est très-superficielle, et les bourrelets qui la suivent sont à peine marqués; l'impression musculaire est subcentrale, ovalaire et aussi large à une extrémité qu'à l'autre. Cette coquille est longue de quatre-vingts millimètres et large de soixante-dix.

110. OSTREA VIRLETI Desh. (voyez notre Pl. XXI, fig. 1, 2, 3.e série). *O. testâ ovato-orbiculatâ, aliquantisper oblongâ; valvis profundè plicatis; plicis acutis subsquamulosis; cardine brevi, trigono; fossulâ vix excavatâ. — An Ostrea hyotis?* Brocc. Conch. foss. subap. p. 563, n.° 3.

Brocchi a cru trouver parmi les espèces fossiles du Plaisantin l'analogue du *Mytilus hyotis* de Linné, qui est une Huître véritable. Cette *Ostrea hyotis* est fort différente de la coquille fossile du Plaisantin et de celle que nous allons décrire; nous nous plaisons à lui consacrer le nom d'un géologue distingué, dont les observations ont concouru avec celles de M. Boblaye, à faire connaître le sol classique et si intéressant sous tant de rapports de la patrie d'Aristote et de tant d'hommes illustres dans l'antiquité.

L'Huître de Virlet se distingue de ses congénères par des caractères qui lui sont propres. Elle est ovale-oblongue; sa valve inférieure, concave, est munie en dehors de six à huit gros plis très-saillans, anguleux, sur lesquels se relèvent quelques lames d'accroissement peu saillantes; la surface est lisse et non granuleuse, comme dans l'*Ostrea hyotis*. La valve supérieure est plus aplatie, les plis sont un peu moins profonds, ils rendent les bords flexueux, ainsi que ceux de la valve inférieure. Les écailles qui s'y montrent, sont moins saillantes et plus rapprochées; le crochet est court, triangulaire; la fossette du ligament est étroite, superficielle, et les bourrelets qui l'accompagnent sont peu saillans; dans la valve supérieure, la fossette médiane est encore plus superficielle, et les bourrelets sont remplacés par deux surfaces lisses, triangulaires. Cette coquille, qui

Digitized by Google

paraît assez rare, est longue de quatre-vingt-cinq millimètres et large de soixante-quinze. Il en a été rapporté une variété proportionnellement plus étroite.

111. OSTREA EXCAVATA Desh. (voyez notre Pl. XXI, fig. 5, 6, 3.e série). *O. testâ ovato-oblongâ, angustâ; valvâ inferiore plus minusve profundâ, aliquandò cucullatâ, subtùs longitudinaliter plicatâ; valvâ superiore planâ; plicis irregularibus undulosis; cardine angusto, elongato, acuto. — An Ostrea cornucopiæ?* Brocc. *loc. cit.* p. 665, n.° 7.

Nous n'avons pas vu l'espèce que Brocchi nomme Huître corne d'abondance. Nous présumons, d'après la description, qu'elle est la même que celle que nous allons décrire. Elle se distingue assez bien, ce nous semble, de l'*Ostrea cornucopiæ* des auteurs. Elle est ovale-oblongue, plus ou moins alongée; la valve inférieure, plus profonde que la supérieure, est très-variable quant à sa profondeur; en dehors, elle présente ordinairement cinq ou six plis longitudinaux, onduleux, irréguliers, sur lesquels s'élèvent quelques nodosités ou un petit nombre d'écailles très-courtes. La valve supérieure est vaguement plissée; elle est aplatie, operculiforme. A l'intérieur, la coquille est lisse et présente vers le bord postérieur une impression musculaire semi-lunaire et superficielle. Les crochets sont elongés et triangulaires, inégaux et pointus. Celui de la valve inférieure est creusé en dessous par la cavité dans laquelle s'enfonçait l'animal; la surface cardinale présente dans le milieu une fossette large et superficielle, bordée de chaque côté par un bourrelet peu épais et aplati, presque aussi large que la fossette elle-même. Le crochet de la valve supérieure présente une surface presque lisse, sur laquelle la goutière médiane est à peine indiquée. Les bords de la coquille sont minces et tranchans dans toute leur étendue; ils sont assez fortement crénelés de chaque côté de la charnière. Cette espèce a dix centimètres de longueur et quarante-cinq à cinquante millimètres de largeur.

112. OSTREA NAVICULARIS Brocc. (voyez notre Pl. XXIV, fig. 7, 8, 3.e série). *O. testâ ovato-oblongâ, rugosâ, crassâ; valvâ inferiore profundâ, limbiformi, alterâ concavâ; margine prope cardinem crenulato. — Ostrea navicularis* Brocc. *loc. cit.* p. 665, n.° 6 (*syn. exclus.*).

Plusieurs personnes, ayant trouvé cette coquille dans les terrains subapennins, l'ont regardée comme l'analogue du *Gryphæa arcuata*, et l'ont citée comme telle parmi les fossiles de cette localité célèbre. Cela était bien fait pour embarrasser les géologues, et encore plus les zoologistes. Aujourd'hui, que cette espèce est répandue dans un grand nombre de collections, et qu'elle a été examinée avec tout le soin convenable, il a été facile de s'assurer qu'elle est très-distincte de

Digitized by Google

toutes ses congénères appartenant soit aux Huîtres, soit aux Gryphées. Brocchi n'ayant point donné la figure de cette espèce, qui n'est d'ailleurs représentée nulle part, nous avons cru nécessaire de la donner pour faire cesser à son égard toute espèce de doute.

Cette espèce se reconnaît facilement à sa forme ovale-oblongue; ses valves sont très-inégales; l'inférieure, très-grande et très-profonde, n'est adhérente que par un très-petit point de sa surface; son crochet se relève et se recourbe au-dessus de la charnière; sa surface est traversée par des lames d'accroissement irrégulières, qui la rendent rugueuse. La valve supérieure est operculiforme; ses bords sont très-minces; elle est concave en dessus, convexe en dedans. Le talon de la valve inférieure présente une surface triangulaire, au milieu de laquelle existe une petite fossette superficielle assez large, dans laquelle s'insérait le ligament : il n'existe point de bourrelets latéraux. Le talon de la valve supérieure est obliquement tronqué, et il est creusé par une fossette semblable à celle de l'autre valve. Un des individus rapportés de la Morée, présente des traces de coloration, qui consistent en quatre ou cinq flammules étroites, rosâtres, sur un fond blanc. Nous possédons l'analogue vivant de cette espèce; il existe dans les mers de Sicile. La longueur est de soixante millimètres et la largeur de cinquante-deux.

113. OSTREA EDULIS L. Brocc. Lamk.

Espèce suffisamment connue, et dont l'analogue se trouve dans presque toute l'Italie, en Sicile, et a aussi été rapporté de la Morée.

114. OSTREA LAMELLOSA Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 546, n.° 5. — Mercati, Metallotheca, pag. 283, fig. 1, 2. — Scilla, Vana speculazione, tab. 13, fig. 7.

Il est à présumer que cette espèce, distinguée de l'*Edulis* par Brocchi, n'en est qu'une forte variété : cette variété s'est trouvée en Morée, et nous la signalons.

115. OSTREA STENTINA Payr. Cat. des Ann. et Moll. de Corse, p. 89, n.° 154, pl. 3, fig. 3. — *O. testâ minimâ, complanatâ, irregulari, suborbiculari; valvâ inferiore profundiore, pauciplicatâ; valva superiore planâ, foliaceâ; umbonibus brevibus; fossulâ cardinali planâ, angustâ.*

Petite coquille blanche, subnacrée à l'intérieur, présentant quelques caractères qui la distinguent des espèces connues. Elle est ovale, obronde, aplatie; la valve inférieure est la plus profonde; en dehors elle est pourvue de plis longitudinaux assez réguliers, ce qui lui donne de ce côté un peu de ressemblance avec certaines plicatules. La valve supérieure est plane, peu épaisse, foliacée en dehors et surtout vers les bords; sa surface est dépourvue des plis longitudinaux que l'on voit à la valve inférieure; l'impression musculaire est superficielle, un peu

Digitized by Google

latérale et postérieure. Les crochets des valves sont peu alongés; ils sont aplatis; ils présentent une fossette médiane pour le ligament et de chaque côté un bourrelet décurrent, à peine saillant. Cette coquille, qui paraît assez rare, a été également trouvée dans les mers de Sicile; nous ne connaissons aucune espèce fossile qui s'y rapporte.

116. OSTREA PAUCIPLICATA Desh. (voyez notre Pl. XXVIII, fig. 5, 6, 3.e série).
O. testâ orbiculato-subtrigonâ, violaceâ, pauciplicatâ; plicis tribus quatuorve angulatis; utrâque valvâ umbonibus angustis, brevibus, contortis.

On distingue très-facilement cette espèce de celles du même genre: elle est toujours petite, ovale, subtrigone, déprimée, irrégulière, et il arrive souvent que plusieurs individus sont agglomérés. En dehors, la coquille est violacée et verdâtre vers les crochets; elle est subnacrée à l'intérieur. Les valves présentent trois ou quatre gros plis anguleux qui, en aboutissant sur les bords, produisent un nombre égal de grandes dentelures; l'impression musculaire est fort petite, sublatérale et postérieure; la charnière est étroite et se termine dans la valve inférieure en un talon pointu, irrégulièrement contourné; on voit au milieu une très-petite gouttière pour le ligament; de chaque côté de la charnière, on voit des crénelures rapprochées qui se correspondent parfaitemant dans les deux valves. Cette petite coquille paraît assez rare: nous en connaissons un individu de la Morée et un autre de la Sicile. Elle a dix-huit millimètres de long sur vingt et un de large.

117. OSTREA UNCINATA Desh. (voyez notre Pl. XXVIII, fig. 9, 10, 11, 3.e série).
O. testâ ovato-oblongâ, basi dilatatâ, apice acutâ, arcuatâ; valvâ inferiore longitudinaliter plicatâ; plicis inæqualibus, raris; valvâ superiore planâ, transversim lamellosâ; cardine angusto, contorto; marginibus lateraliter ad cardinem crenatis.

Coquille assez singulière, et qui ne manque pas de ressemblance avec la première espèce de Rondelet. Cependant, comme la figure et la description de cet auteur laissent trop à désirer, nous ne pouvons affirmer que ce soit elle qu'il ait voulu mentionner. Elle a une forme toute particulière, qui la rapproche de certaines Gryphées.

Sa forme est ovale, oblongue; elle se dilate vers le bord inférieur, et les crochets s'infléchissent latéralement et se contournent un peu à leur sommet. La valve inférieure est un peu plus profonde que la supérieure, et est un peu violâtre en dehors et pourvue de plis longitudinaux assez réguliers, peu saillans et inégaux; ils sont souvent interrompus par des lames irrégulières d'accroissement. La valve supérieure est plane, foliacée, non pliée, un peu plus courte

Digitized by Google

que l'inférieure; à l'intérieur les valves sont blanches, quelquefois verdâtres et subnacrées; les crochets, fortement contournés latéralement, sont pourvus dans le milieu d'une gouttière étroite pour le ligament et accompagnés de chaque côté d'un bourrelet à peine saillant; de chaque côté de la charnière les bords des valves sont régulièrement crénelés; l'impression musculaire est petite, peu profonde, ovalaire, un peu courbée et placée vers le centre, un peu latéralement. Cette espèce, qui est fort recherchée, parce que son animal est très-bon à manger, ne forme pas des bancs comme l'*Edulis*. Chaque individu vit isolément sur le sable, où il ne trouve par conséquent aucun moyen de s'attacher. Si nous n'avions trouvé de caractères semblables dans plusieurs individus, nous aurions pu considérer cette espèce comme une variété de l'*Edulis*. Sa grandeur est de soixante-cinq millimètres et sa largeur de cinquante-cinq.

118. ANOMIA ELECTRICA L. *Syst. nat.* p. 1151. — Born, Mus. p. 118. — Chemn. Conch. t. VIII, pl. 76, fig. 691. — Schræt. Einl. t. III, p. 385. — Gmel. p. 3341, n.° 5. — Brug. Encycl. méth. Vers, t. I, p. 71, n.° 3, pl. 171, fig. 3, 4. — Lister, Conch. pl. 205, fig. 39. — Rumph. Amb. pl. 47, fig. L. — Knorr, Vergn. t. V, pl. 25, fig. 6. — Dillw. Cat. t. I, p. 288, n.° 5. — Payr. Cat. p. 82, n.° 158. — Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 227, n.° 4.

Coquille fort commune dans la Méditerranée et l'océan Américain. Nous connaissons son analogue fossile en Morée, Sicile et à Perpignan.

119. TEREBRATULA BIPARTITA Brocc. (voyez notre Pl. XXIII, fig. 10, 11, 12, 3.° série). *T. testâ ovato-oblongâ, ampullaceâ, ventricosâ, lævigatâ; margine inferiore inflexo; aperturâ umboni minimâ, retroversâ.* — Brocc. Conch. foss. subap. p. 469, tab. 10, fig. 7.

Nous n'aurions pas donné de nouveau la description et la figure de cette espèce, si Brocchi l'avait suffisamment caractérisée; comme il serait assez difficile de la bien reconnaître d'après ce qu'en dit l'auteur italien, nous en allons donner de nouveau la description.

Cette coquille est ovale-oblongue, longitudinale, subglobuleuse, à valves presque égales. Les valves paraissent lisses; mais, examinées à un fort grossissement, on voit qu'elles sont finement et régulièrement ponctuées; sur le milieu de la valve supérieure on remarque une légère dépression, qui se continue jusque sur le bord inférieur; le bord inférieur offre une sinuosité médiane qui s'avance en saillie dans la valve inférieure. Cette sinuosité est assez profonde et large; le crochet de la valve inférieure est fortement recourbé en dessous, et il est percé au sommet d'un très-petit trou. Cette coquille, par la finesse de

Digitized by Google

son test et sa transparence, rappelle un peu la Térébratule vitrée, qui se trouve dans la Méditerranée. Elle est longue de vingt-deux millimètres et large de dix-neuf.

120. TEREBRATULA AMPULLA Brocc. Conch. foss. subap. pl. 10, fig. 5.

Cette espèce est l'une des plus grandes que l'on connaisse dans les terrains tertiaires. Elle est très-commune en Morée.

121. TEREBRATULA CAPUT SERPENTIS L. *Syst. nat.* p. 1163. — Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 249, n.° 10. — Gualt. Test. pl. 96, fig. B. — Born, Mus. pl. 6, fig. 14. — Chemn. Conch. t. VIII, pl. 78, fig. 712. — Schrœt. Einl. t. III, p. 399. — Gmel. p. 3344, n.° 21. — Fav. Conch. pl. 41, fig. A 2. — Encycl. pl. 246, fig. 7. — Dillw. Cat. t. I, p. 293, n.° 22. — Payr. Cat. p. 82, n.° 158. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. III, p. 1024, n.° 5. — Poli, Test. t. II, pl. 30, fig. 15.

Petite coquille vivante actuellement dans la Méditerranée, et que l'on trouve rarement en Morée. C'est pour la première fois qu'elle est citée à l'état fossile; nous la possédions depuis assez long-temps de la Sicile, lorsque celles de la Morée furent rapportées.

122. TEREBRATULA VITREA Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 245, n.° 2. — Argenv. Zoom. pl. 12, fig. E. — Knorr, Vergn. t. IV, pl. 30, fig. 4. — Born, Mus. p. 116, sign. — Davila, Cat. t. I, pl. 20, fig. C. — *Anomia terebratula* Dillw. Cat. t. I, p. 294, n.° 23. — *Terebratula vitrea* Payr. Cat. p. 83, n.° 160. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. III, p. 1023, n.° 2. — Chemn. Conch. Cab. t. VIII, pl. 78, fig. 707, 708, 709. — Encycl. pl. 239, fig. 1 A. B. C. D.

Coquille très-rare, vivante dans la Méditerranée, plus commune dans l'océan Indien, et dont nous avons trouvé pour la première fois l'analogue parfait parmi les fossiles de la Morée.

Quelques personnes pensent, et M. Dillwyn entre autres, que l'*Anomia terebratula* de Linné est la même que la *Terebratula vitrea* de Lamarck. Nous ne voyons rien dans la synonymie peu exacte de Linné qui justifie cette opinion. Nous y trouvons une figure de Fabius-Columna, qui est peu reconnaissable, puis la figure d'une espèce fossile des terrains anciens d'Angleterre donnée par Lister, laquelle n'a qu'une ressemblance très-éloignée avec la *vitrea*, et enfin, une figure de Klein, représentant une seconde espèce fossile, ayant un très-grand trou au crochet de la grande valve et un sinus profond au bord inférieur des valves. La courte phrase caractéristique ne s'accorde pas mieux à la Térébratule vitrée que la synonymie; de sorte que nous croyons devoir rejeter de la synonymie de la Terébratule vitrée l'*Anomia terebratula* de Linné.

Digitized by Google

123. TEREBRATULA INFLEXA Desh. (voy. notre Pl. XXIII, fig. 1, 2, 3, 3.e série). *T. testâ subglobulosâ, inflatâ, subtransversâ, lævigatâ; valvâ inferiore in medio latè sinuosâ; margine inferiore profundè sinuoso; valvâ inferiore apice brevi, trigono, fisso.*

Coquille singulière, qui a quelque analogie avec le *Terebratula psittacea* de Lamarck, mais qui en diffère d'une manière assez notable, pour constituer une espèce distincte. Elle est subglobuleuse, subtrigone et subtransverse, très-ventrue. La valve supérieure est plus bombée que l'inférieure, toutes deux sont parfaitement lisses; la valve inférieure est creusée dans le milieu, depuis le sommet jusques sur le bord, par une gouttière large et superficielle. Cette gouttière médiane aboutit à une large inflexion saillante du bord inférieur, laquelle est reçue dans une échancrure réciproque de la valve supérieure; le crochet de la valve inférieure est très-court, fortement infléchi en dessus, très-pointu au sommet: ce sommet n'est point percé comme dans les autres Térébratules; mais il présente en dedans une fente triangulaire, dépourvue de pièces accessoires. Cette disposition se montre dans quelques Térébratules et particulièrement dans le *Psittacea*, avec lequel celle-ci a de l'analogie. Cette espèce paraît fort rare; elle a vingt-cinq millimètres de long et vingt-six de large.

124. TEREBRATULA TRUNCATA Lamk. Anim. sans vert. p. 247, n.° 11. — *Anomia truncata* L. *Syst. nat.* p. 1152. — Gmel. p. 3343, n.° 14. — Born, Mus. tab. 6, fig. 13. — Chemn. Conch. t. VIII, pl. 77, fig. 701. — Schroet. Einl. t. III, p. 893. — Poli, Test. t. II, pl. 30, fig. 16, 17. — Encycl. pl. 243, fig. 2. — Dillw. Cat. t. I, p. 292, n.° 17. — Payr. Cat. p. 83, n.° 159. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. III, p. 1024, n.° 6.

Coquille très-abondante dans toute la Méditerranée, où elle vit sur les coraux; on la trouve fossile en Sicile. Dans ce que nous avons dit relativement au *Terebratula vitrea*, nous nous sommes servi de la synonymie pour faire voir que l'*Anomia terebratula* ne pouvait s'y rapporter, et nous avons appuyé notre opinion sur ce que la phrase caractéristique ne donnait aucun moyen qui suppléât à la synonymie. Pour celle-ci la synonymie de Linné est mauvaise, puisqu'il ne cite qu'une seule figure donnée par Lister d'une coquille fossile des terrains de transition; mais la courte description qu'il fait ne peut s'appliquer qu'à l'espèce vivante, à laquelle tous les auteurs ont justement conservé le nom linnéen d'*Anomia* ou *Terebratula truncata*. Il est convenable d'user de tous les moyens que la raison avoue, pour reconnaître avec exactitude les espèces linéennes, rejeter celles qui sont douteuses et admettre les autres.

125. HIPPURITES SEMICOSTELLATA Desh. (voyez notre Pl. XXVI, fig. 12, 3.e série). *H. testâ elongatâ, cylindraceâ, irregulariter inflexâ, basi transversim lamellosâ; supernè longitudinaliter subcostatâ.*

Coquille singulière et qui paraît distincte de celles du même genre décrites ou figurées jusqu'à ce jour. Elle est alongée, conique, subcylindracée, tantôt droite, tantôt irrégulièrement infléchie. Toute son extrémité inférieure est chargée de lames irrégulières, plus ou moins multipliées selon les individus et assez saillantes, tandis que l'extrémité supérieure présente constamment des côtes obtuses, longitudinales et irrégulières. Nous ne connaissons point la valve supérieure; l'individu le plus grand, celui que nous avons fait représenter, a douze centimètres de long et cinquante millimètres de diamètre au sommet.

126. SPHÆRULITES PROBLEMATICUS Desh. (voyez notre Pl. XXIV, fig. 27, 28, 3.e série).

Nous avons rapporté aux Sphérulites, mais avec beaucoup d'incertitude, un corps singulier qui, se trouvant empâté dans une roche très-dure, ne peut être jugé que par diverses coupes polies, qui, malgré le soin qu'on a pris à les faire, laissent cependant beaucoup à désirer pour la connaissance de ces fossiles. Ils sont cylindracés, alongés, plus larges à leur sommet qu'à la base; leur coupe longitudinale fait voir que l'intérieur était creusé d'une cavité conique, semblable à celles des Sphérulites, dont la partie corticale a été entièrement dénudée. Les parois de cette cavité centrale sont formées par une suite d'anneaux ou de lames presque égaux en épaisseur et superposés comme les accroissemens des Sphérulites; le bord externe de ces anneaux se prolonge en un angle très-aigu, infléchi vers la base du corps, et laissant entre eux, par leur grande régularité, de petits espaces triangulaires, qui font exactement ressembler leur coupe longitudinale à des dents de scie. La coupe transverse fait voir que ces corps singuliers devaient être cylindracés et étaient pourvus vers leurs bords de deux petites cavités latérales, à peu près semblables à celles qui se trouvent à la charnière de certaines Sphérulites. Sans avoir la conviction entière que cette coquille appartient aux Sphérulites, nous avons du moins quelques présomptions assez fondées pour croire qu'elle est de la classe des Rudistes. La longueur de l'individu coupé longitudinalement est d'environ soixante-dix millimètres; son diamètre, en y comprenant l'épaisseur des lames, est de vingt millimètres.

Digitized by Google

CÉPHALÉS.

(Coquilles univalves.)

127. DENTALIUM SEXANGULARE Brocc. Conch. foss. subap. pl. 15, fig. 25. — Lamk. Anim. sans vert. t. V, p. 344, n.° 8. — *Dentalium sexangulum* Gmel. p. 3739, n.° 21. — Knorr, Petrif. t. I, 2.° part., pl. *j. a*, fig. 5, 6. — *Dentalium elephantinum* Sow. Gener. n.° 15, fig. 2. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. II, p. 75, n.° 3. — Desh. Monogr. du genre Dentale, pl. 3, fig. 4, 5, 6.

Cette espèce, que l'on confond presque toujours avec le *Dentalium elephantinum* de Linné, s'en distingue cependant avec la plus grande facilité: il suffit de voir ce que nous en disons dans notre Monographie. Elle n'est connue qu'à l'état fossile, et elle est très-abondante en Italie, à Perpignan et en Morée.

128. DENTALIUM NOVEMCOSTATUM Lamk. Anim. sans vert. t. V, p. 344, n.° 7. — *Dentalium fasciatum* Lamk. *loc. cit.* n.° 4. — Desh. Monogr. du genre Dentale, n.° 12, pl. 2, fig. 11, 12. — Payr. Cat. p. 19, n.° 9.

Cette Dentale vit dans presque tout l'océan Européen et particulièrement dans la Méditerranée. Elle est fossile en Italie, en Sicile, et celle de Morée offre une variété dont les côtes se prolongent un peu plus vers l'ouverture.

129. DENTALIUM STRANGULATUM Desh. Monogr. du genre Dentale, n.° 39, pl. 2, fig. 28.

On avait confondu cette espèce avec le *Dentalium coarctatum* de Brocchi et de Lamarck. Elle en est parfaitement distincte; elle est connue depuis long-temps à l'état fossile, car Scilla (*La Vana specul.* pl. 5, fig. 18) l'a représentée avec beaucoup d'exactitude. Elle est fort commune en Morée.

130. DENTALIUM ENTALIS L. — Desh. Anat. et Monogr. du genre Dentale, p. 39, n.° 18, pl. 1, fig. 7; pl. 2, fig. 2.

Cette espèce, très-commune dans tout l'océan Européen et la Méditerranée, est celle dont nous avons présenté l'anatomie dans l'ouvrage que nous venons de citer; un double-emploi a été fait par Lamarck, cet auteur ayant établi le *Dentalium tarentinum* pour une variété constamment rougeâtre vers la pointe.

On la trouve à l'état fossile dans un très-grand nombre de localités, en Italie, en Sicile, aux environs de Bordeaux et de Dax, les falons de la Tourraine, à Valognes et quelquefois aux environs de Paris.

Digitized by Google

131. DENTALIUM QUADRANGULARE Desh. (voyez notre Pl. XXVI, fig. 14, 5.e série). *D. testâ angustâ, elongatâ, recurvâ, longitudinaliter quadrangulatâ; angulis obtusis, costulosis.*

Coquille très-distincte dans le genre qui nous occupe, car elle est la seule qui soit régulièrement quadrangulaire. Sa surface extérieure est lisse; les quatre angles, qui la divisent en quatre surfaces presque égales, sont saillans, simples et vont en s'atténuant, jusque vers l'extrémité postérieure, où ils disparaissent entièrement; l'ouverture est arrondie, à bords simples, minces et tranchans. Cette coquille, qui appartient à ce qu'il paraît aux terrains secondaires, a trente millimètres de long et quatre de diamètre à l'ouverture.

132. CHITON ASELLUS Chemn. Conch. Cab. t. VIII, tab. 96, fig. 814-816. — Gmel. p. 3206, n.° 21. — Encycl. pl. 161, fig. 12. — Lowe, Descript. de quelques coquilles et surtout des Oscabrions des côtes du comté d'Argyle, Zool. Journ. n.° 5, p. 102, pl. 5, fig. 3, 3 B.

Cette petite espèce, presque toujours négligée par les zoologistes, qui la prennent pour un jeune individu d'une autre espèce, se distingue facilement par plusieurs bons caractères, que l'on connaîtra surtout dans la description et la figure du dernier auteur que nous venons de citer.

133. CHITON FASCICULARIS L. *Syst. nat.* p. 1106. — Chemn. t. X, pl. 173, fig. 1688. — Gmel. p. 3202. — Dorset, Cat. pl. 1, fig. 1. — Wood. Conch. pl. 2, fig. 6. — Payr. Cat. p. 86, n.° 169. — Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 321, n.° 5. — Encycl. pl. 163, fig. 15.

Espèce très-abondante dans l'océan Européen et toute la Méditerranée.

134. CHITON POLII Desh. — *Chiton squamosus* Poli, Test. des Deux-Siciles, t. I, tab. 3, fig. 21, 22.

Tous les auteurs ont confondu cette espèce, que l'on ne trouve que dans la Méditerranée avec le *Chiton squamosus* de Linné, qui en est fort différent.

Les figures données par Poli de l'espèce de la Méditerranée, sont grossies; ce grossissement, qui n'a point été mentionné, a aidé à la confusion entre les deux espèces, et nous les rétablissons aujourd'hui, en donnant à celui figuré par Poli le nom de ce célèbre anatomiste napolitain.

135. PATELLA CÆRULEA L. *Syst. nat.* p. 1259. — Born, Mus. p. 419, pl. 18, fig. 2. — Schræt. Einl. t. II, p. 412. — Gmel. p. 3697. — Dillw. Cat. t. II, p. 1033, n.° 39. — Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 328, n.° 17. — Payr. Cat. des Ann. et Moll. de Corse, p. 87, n.° 171.

Digitized by Google

Les figures que l'on a données jusqu'à présent sont extrêmement mauvaises, et il n'y en a point qu'on puisse citer avec confiance; on conçoit dès-lors qu'il est fort difficile de savoir si l'espèce à laquelle on assigne ordinairement ce nom, est bien la même que celle de Linné et de Lamarck; ce qui est certain, c'est que l'espèce que nous citons sous cette dénomination, est identiquement la même que celle décrite par M. Payraudeau dans son catalogue. Cette espèce n'est point connue à l'état fossile, elle est commune dans la Méditerranée.

136. PATELLA PUNCTATA Lamk. *loc. cit.* n.° 34. — Payr. *loc. cit.* n.° 173, pl. 3, fig. 6, 7, 8.

Fort jolie espèce de Patelle, qui paraît assez commune dans la Méditerranée et surtout dans les mers de la Sicile. La figure qu'en a donnée M. Payraudeau est très-bonne; elle a de très-grands rapports avec la *Patella granularis* de Linné.

137. PATELLA BONNARDI Payr. *loc. cit.* n.° 175, pl. 3, fig. 9, 10, 11.

Cette espèce est-elle bien distincte de toutes celles qui sont connues? M. Payraudeau a bien caractérisé les individus qu'il a vus; mais il n'a pas connu, à ce qu'il paraît, un grand nombre de variétés qui tendent à la confondre avec l'espèce suivante. Elle est plus rare que la précédente et n'est point connue à l'état fossile.

138. PATELLA LAMARCKII Payr. *loc. cit.* n.° 177, pl. 4, fig. 3, 4.

Cette belle espèce, à laquelle M. Payraudeau a donné le nom de l'illustre auteur des Animaux sans vertèbres, pourrait bien n'être qu'une variété de la *Patella barbara* de Lamarck. En effet, les figures citées dans la synonymie de cette espèce ont la plus grande analogie. La Patelle de Lamarck est assez rare dans la Méditerranée, et on la trouve dans un état particulier de fossilisation en Sicile, aux environs de Palerme.

139. PATELLA CRASSICOSTA Desh. — *P. testâ orbiculato-conicâ, depressâ; costis longitudinalibus, crassis, rotundatis, regularibus, radiatis.*

Coquille qui nous paraît fort distincte des autres espèces de Patelles jusqu'à présent recueillies dans les collections. Elle est ovale-obronde, très-déprimée; son sommet n'est point central, il est obtus, lisse: c'est au-dessous de lui que commencent à se montrer une vingtaine de côtes rayonnantes, larges, convexes, obtuses, simples, sans écailles ni tubercules. En aboutissant sur le bord, elles le découpent en dentelures peu profondes. L'intérieur du seul individu rapporté se trouvant empâté de sable très-durci, il nous est impossible de donner des renseignemens sur la forme de l'impression musculaire. Cette espèce a vingt-deux millimètres de long et vingt de large.

Digitized by Google

140. EMARGINULA CURVIROSTRIS Desh. Dict. class. d'hist. nat. — *Id.* Encycl. méth. Vers, t. II, p. 111, n.° 8. — *Emarginula conica* Blainv. Malac. pl. 48, fig. 4. — *An Emarginula fissura?* Payr. Cat. des Ann. et Moll. de Corse, p. 92, n.° 179.

Jolie espèce ordinairement confondue avec l'*Emarginula fissura*, dont elle se distingue cependant avec facilité. Elle devient plus grande, reste plus mince, a une forme différente, et le treillissement de ses stries et de ses côtes a des caractères qui lui sont propres. Assez abondante dans la Méditerranée.

141. EMARGINULA HUSARDI Payr. *loc. cit.* pl. 5, fig. 1, 2.

Celle-ci, plus rare que la précédente, se rapproche par la forme de certaines Patelles; son sommet est subcentral, sa fissure peu profonde et sa surface élégamment treillissée, à peu près comme la *Fissurella græca*. C'est une des plus grandes espèces vivantes connues.

142. FISSURELLA COSTARIA Desh. Coq. foss. des env. de Paris, t. II, pl. 2, fig. 10, 11, 12.

Localités : île de Rhodes, Morée.

Cette espèce, que l'on rencontre assez abondamment dans l'océan Indien, et aussi à ce qu'il paraît dans la Méditerranée, était depuis long-temps connue à l'état fossile; celles rapportées de la Morée constituent une petite variété, un peu plus déprimée que le type vivant de l'océan Indien.

143. FISSURELLA NEGLECTA Desh. Encycl. méth. Vers, t. II, p. 138, n.° 23.

Confondue à tort avec la *Fissurella græca* de Lamarck, cette espèce s'en distingue facilement. Nous en avons donné la description dans l'Encyclopédie. On la trouve communément vivante dans la Méditerranée et fossile en Italie et en Morée.

144. FISSURELLA GRÆCA Lamk. Anim. sans vert. t. VI, 2.° part., p. 11, n.° 4. — *Patella græca* L. *Syst. nat.* p. 1262. — Martin. Conch. t. I, pl. 11, fig. 98, 99. — Bonanni, Recr. part. I, fig. 6. — Lister, Conch. pl. 527, fig. 27 — Pennant, Zool. brit. 1812, t. IV, pl. 92, fig. 3. — Born, Mus. p. 423. — Schrœt. Einl. t. II, p. 437. — Gmel. p. 3728. — D'Argenv. Conch. pl. 2, fig. I. — Le Gival, Adans. Sénég. pl. 2, fig. 7. — Dorset, Cat. p. 59, pl. 28, fig. 3. — *Patella græca* Dillw. Cat. p. 1056, n.° 92. — Olivi, Zool. adriat. p. 190. — Payr. Cat. p. 93, n.° 181. — Blainv. Malac. pl. 48, fig. 3. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. II, p. 134, n.° 10. — *Fossilis* Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 259, n.° 3. — Desh. Descript. des coq. foss. des env. de Paris, t. 2, pl. 2, fig. 7, 8, 9.

Coquille très-abondante dans toute la Méditerranée, et dont l'analogue fossile se rencontre en Sicile et en Italie.

Digitized by Google

145. CREPIDULA CALCEOLINA. — *Patella crepidula* L. *Syst. nat.* p. 1257. — Gmel. p. 3695, n.° 17. — Gualt. tab. 69, fig. H. — Dillw. Cat. t. II, p. 1021, n.° 13. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. II, p. 26, n.° 6. — *Fossilis* Brocchi, Conch. foss. subap. t. II, p. 253. — *Crepidula italica* Def. Dict. des sc. nat. t. II. — *Crepidula unguiformis* Bast. Bass. tert. du sud-ouest de la France (Mém. de la Soc. d'hist. nat. de Paris, t. II, p. 70, n.° 1).

Coquille dont il n'existe pas encore une bonne figure et qui cependant mériterait d'être exactement représentée, car elle n'est point sans intérêt : vivant dans la Méditerranée, dans l'océan Indien, jusqu'à la Nouvelle-Zélande, elle a l'habitude de se placer dans l'intérieur des coquilles abandonnées, ce qui lui donne souvent une forme très-singulière. Les individus fossiles que l'on trouve en Italie, en Morée, en Sicile, aux environs de Bordeaux et de Dax, ainsi que dans les faluns de la Touraine, présentent le même circonstance de vie et une analogie de formes assez parfaite.

146. PILEOPSIS GARNOTII Payr. Cat. des Ann. et Moll. de Corse, p. 94, n.° 283, pl. 5, fig. 3, 4.

On pourrait confondre cette jolie espèce avec les Petelles; mais on conçoit facilement qu'elle doit appartenir au genre *Pileopsis*, parce qu'elle n'est jamais parfaitement symétrique. Elle est assez rare dans la Méditerranée; nous ne la connaissons pas fossile.

147. CALYPTRÆA SINENSIS Desh. Encycl. méthod. n.° 15. — *Patella sinensis* L. *Syst. nat.* p. 1257. — Gmel. p. 3692, n.° 3. — Bonanni, Recr. part. I, fig. 12. — Lister, Conch. pl. 549, fig. 39. — D'Argenv. Conch. pl. 2, fig. F? — Mart. Conch. t. I, pl. 13, fig. 121, 122. — Schrœt. Einl. t. II, p. 398. — Montagu, Test. pl. 13, fig. 4. — Fav. Conch. pl. 4, fig. C 3. — Born, Mus. p. 414, vign. fig. *a*. — Olivi, Zool. adriat. p. 189, n.° 2. — Dillw. Cat. t. II, p. 1017, n.° 4. — *Calyptræa lævigata* Payr. Cat. p. 94, n.° 184. — Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 21, n.° 2. — *Fossilis* Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 256, n.° 3.

Coquille très-commune dans tout l'océan Européen et la Méditerranée. Son analogue fossile se rencontre fréquemment en Italie, en Sicile.

148. HALIOTIS LAMELLOSA Lamk. Anim. sans vert. t. VI, 2.e part., p. 217, n.° 10. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. II, p. 181, n.° 10. — Poli, Test. t. III, pl. 55, fig. 23-36.

Lamarck a distingué cette espèce, qui pourrait peut-être se rapporter à l'*Haliotis tuberculata* à titre de variété. Cependant elle s'en distingue par plusieurs

Digitized by Google

bons caractères, et comme elle n'a pas encore été bien figurée, il est difficile d'en établir la synonymie correctement. C'est elle qui, trouvée à l'état fossile en Sicile et aux environs de Montpellier, a été nommée *Haliotis Philiberti* par M. Marcel de Serres.

149. SILIQUARIA ANGUINA Lamk. Anim. sans vert. t. V, p. 337, n.° 1. — *Serpula anguina* L. *Syst. nat.* p. 1267. — Born, Mus. pl. 18, fig. 15. — Gmel. p. 3743, n.° 15 (*varietatibus exclusis, synonymisque pluribus*). — Schroet. Einl. t. II, p. 552 (*synonym. plur. excl.*). — Bonanni, Recr. part. I, fig. 20 D. — Poli, Test. t. III, pl. 57, fig. 21. — Fav. Conch. pl. 6, fig. 61. — Davila, Cat. pl. 4, fig. E. — Dillw. Cat. t. II, p. 1080, n.° 27. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. III, p. 951, n.° 1. — *Fossilis* Guettard, Mém. de l'Acad. 1760, pl. 3, fig. 3. — Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 265, n.° 1 (*syn. excl.*).

Coquille fort singulière, habitée par un véritable mollusque, appartenant à une famille particulière dans laquelle les vermets viennent se placer naturellement. Cette Siliquaire vit dans la Méditerranée, dans l'océan Indien, et se trouve fossile en Italie, dans les terrains tertiaires de l'île de Rhodes, ainsi qu'à Dax et dans les faluns de la Touraine.

150. VERMETUS ARENARIUS Desh. — *Serpula arenaria* L. *Syst. nat.* p. 1266. — Lamk. Anim. sans vert. t. V, p. 367, n.° 26. — Schroet. Einl. t. II, p. 550. — Gmel. p. 3743, n.° 14. — Gualt. Ind. pl. 10, fig. L. — Dillw. Cat. t. II, p. 1078, n.° 24. — Martini, Conch. t. I, tab. 3, fig. 29 B. C. — Bonanni, Recr. part. I, fig. 20 C.

On distingue les Vermets des Serpules par un caractère qu'il est assez facile de trouver dans tous les individus; c'est que le tube plus ou moins régulier, qui constitue la coquille, est toujours cloisonné à son extrémité postérieure, tandis que dans les véritables Serpules le tube est toujours ouvert dans toute sa longueur.

Un autre caractère distinctif, lorsque l'on peut l'observer, c'est que les Vermets sont pourvus d'un opercule corné, semblable ou du moins analogue à celui d'autres mollusques, et tout-à-fait différent de celui des Serpules. Ce qui nous détermine à placer le *Serpula arenaria* de Linné parmi les Vermets, c'est qu'il est constamment cloisonné à son extrémité postérieure. Cette coquille, contournée très-irrégulièrement en paquet plus ou moins gros, vit actuellement dans les parties chaudes de la Méditerranée et dans l'océan Indien, et elle est répandue à l'état fossile dans un grand nombre de localités en Italie, en Sicile, en Morée, à Perpignan, aux environs de Dax, dans les faluns de la Touraine, et même à la Guadeloupe.

Digitized by Google

151. SOLARIUM PSEUDOPERSPECTIVUM Brocc. Conch. foss. subap. pl. 5, fig. 18 A. B. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. II, p. 160, n.° 10.

Très-belle espèce de Cadran, que l'on connut d'abord à l'état fossile, et dont l'analogue vivant, très-rare jusqu'à présent à ce qu'il paraît, a été trouvé dans les mers de Sicile. Le type vivant de cette espèce est une coquille d'un beau blanc. Fossile, elle se rencontre en Italie, à Perpignan, en Sicile et en Morée.

152. TROCHUS MAGUS L. *Syst. nat.* p. 1228. — Bonanni, Recr. pl. 3, fig. 170. — Lister, Conch. pl. 641, fig. 32. — Gualt. Ind. pl. 62, fig. L. — Argenv. Conch. pl. 8, fig. S. — Pennant, Zool. brit. 1812, t. IV, pl. 83, fig. 4. — Born, Mus. p. 330. — Chemn. Conch. t. V, pl. 172, fig. 1656-1659, et t. XI, pl. 196, fig. 1836, 1837. — Gève, Conch. pl. 12, fig. 85, 96. — Schröt. Einl. t. I, p. 655. — Gmel. p. 3567, n.° 7. — Fav. Conch. pl. 8, fig. I 4. — Donov. Conch. t. I, pl. 8, fig. 1. — Dorset, Cat. pl. 16, fig. 1. — Dillw. Cat. t. II, p. 774, n.° 34. — Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 15, n.° 21. — Poli, Test. t. III, pl. 52, fig. 6 B. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. III, p. 1072, n.° 7. — Payr. Cat. p. 123, n.° 260. — *Fossilis* Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 355, n.° 9.

Très-commun dans tout l'océan Européen, cette coquille se trouve aussi au Sénégal; vivante, elle est très-variable; fossile, elle na l'est pas moins, et les individus de Morée présentent une des variétés les plus remarquables. La coquille est ornée au dehors de stries transverses, fort régulières, et ses tours de spira sont couronnés d'une seule série de tubercules rapprochés, oblongs, un peu obliques. Si l'on n'avait une liaison entre cette variété et le type le plus connu de l'espèce, on la prendrait facilement pour une espèce bien distincte.

153. TROCHUS FERMONII Payr. Cat. des Ann. et Moll. de Corse, pl. 6, fig. 11, 12.

Cette espèce, comme la précédente, se trouve dans la Méditerranée et n'avait pas encore été signalée à l'état fossile. Elle provient de l'île de Rhodes.

154. TROCHUS PATULUS Brocc. Conch. foss. subap. pl. 5, fig. 19 A. B. — Knorr, Test. diluv. t. II, pl. B. VI *a*, fig. 19. — Bastér. Foss. de Bordeaux, p. 33, n.° 2.

Coquille très-commune dans une grande partie des terrains tertiaires; elle est dans toute l'Italie, en Sicile, en Morée, en Piémont, à Perpignan, très-commune aux environs de Bordeaux et de Dax; on la trouve également dans les faluns de la Touraine, aux environs de Vienne en Autriche, et jusqu'en Podolie et en Volhinie. On ne la connaît pas aux environs de Paris.

155. TROCHUS CINGULATUS Brocc. *loc. cit.* pl. 15, fig. 5 A. B. — Poli, Test. t. III, pl. 52, fig. 3.

Digitized by Google

Fort jolie coquille, que l'on ne connaissait que fossile et dont nous possédons l'analogue vivant. Elle est bien reconnaissable à ses stries fines, transverses et chargées de petites granulations fort élégantes; sur les individus vivans ces granulations sont rougeâtres sur un fond blanc.

156. TROCHUS CONCHYLIOPHORUS Born, Mus. pl. 12, fig. 21, 22. — Chemn. Conch. t. V, pl. 172, fig. 1688 à 1699. — Gmel p. 3584, n.° 110. — Schræt. Einl. t. I, p. 714. — Fav. Conch. pl. 12, fig. C 1, C 2. — Davila, Cat. t. I, pl. 6, fig. M. — Dillw. Cat. t. II, p. 787, n.° 69. — *Trochus agglutinans* Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 14, n.° 18. — Desh. Encycl. méthod. Vers, t. III, p. 1069, n.° 4. — *Fossilis* Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 358, n.° 13. — Desh. Descr. des coq. foss. des env. de Paris, t. II, p. 242, n.° 17, pl. 31, fig. 1, 2.

Cette espèce est le véritable analogue du *Trochus conchyliophorus*, dont Born a donné une très-bonne figure. On a assez ordinairement confondu avec cette espèce toutes celles qui, comme elle, ont la singulière propriété d'attacher à leur coquille des corps étrangers, et principalement des fragmens de coquilles à l'état fossile. Cette espèce se trouve aux environs de Paris, en Italie, en Sicile et à l'île de Rhodes.

157. TROCHUS OBSCURUS Desh. (voy. notre Pl. XXIV, fig. 9, 10, 11, 5.e série).

T. testâ conicâ, sublævigatâ, apice acutâ; anfractibus planis, basi subangulatis; ultimo anfractu subtùs convexo umbilicato; aperturâ quadrangulari, obliquâ; columellâ simplici.

Cette petite coquille, vue à l'œil nu, paraît lisse; mais, examinée à un fort grossissement, elle est couverte de stries transverses extrêmement fines. Elle est conique, assez aiguë au sommet, peu alongée; ses tours, au nombre de six, sont aplatis ou à peine convexes; leur base présente un angle obtus: cet angle est encore plus obtus sur le dernier tour, il en forme la circonférence; en dessous il est convexe, finement strié et percé au centre d'un petit trou ombilical, profond et étroit; l'ouverture est quadrangulaire, elle est peu oblique; ses bords sont minces et tranchans; sa columelle est presque droite, simple et peu épaisse. Cette petite coquille, dont nous n'avons trouvé qu'un seul individu provenant de l'île de Rhodes, nous semble devoir former une espèce distincte de celles du même genre: elle est haute de sept millimètres, et en a huit de diamètre.

158. TROCHUS GRANULATUS Born, Mus. tab. 12, fig. 9, 10. — Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 26, n.° 53. — Payr. Cat. des Ann. et Moll. de Corse, p. 124, n.° 261. — *Trochus papillosus* Da Costa, Brit. Conch. pl. 3, fig. 5, 6 (*ex* Dillw.). — Dorset, Cat. p. 48, pl. 16, fig. 5, 6. — *Trochus tenuis* Montagu, Test. p. 275, pl. 10, fig. 3.

Digitized by Google

— Chemn. Conch. t. V, pl. 166, fig. 1597, 1598. — Poli, Test. t. III, pl. 52, fig. 4, 5. — Payr. Cat. p. 124, n.° 261. — Dillw. Cat. t. II, p. 800, n.° 95.

Espèce très-élégante, mince, fragile, dilatée à la base et chargée de fines granulations des plus régulières. On la trouve fréquemment dans la Méditerranée et quelquefois fossile en Sicile.

159. TROCHUS ZIZYPHINUS L. *Syst. nat.* p. 1231. — Penn. Zool. brit. t. IV, pl. 83, fig. 1. — Schrot. Einl. t. I, p. 672. — Gmel. p. 3579, n.° 80. — Fav. Conch. pl. 70, fig. H 2. — Lister, Anim. angl. pl. 3, fig. 14; *id.* Conch. pl. 626, fig. 1. — Gualt. Test. pl. 61, fig. C. — Gève, Conch. pl. 9, fig. 71, 72. — Olivi, Zool. adriat. p. 165. — Dillw. Cat. t. II, p. 799, n.° 94. — Payr. Cat. p. 124, n.° 262. — Poli, Test. t. III, pl. 52, fig. 1. — Lamk. *loc. cit.* n.° 46. — List. Conch. tab. 626, fig. 1. — Chemn. Conch. Cab. t. V, tab. 166, fig. 1592-1594.

Il est assez difficile de distinguer cette espèce de celles nommées *Conuloides* et *Conulus* par Lamarck. La synonymie est incorrecte, les figures sont mauvaises; par conséquent on peut faire quelque confusion avant d'arriver à la détermination exacte de l'espèce. Comme elle est aussi abondante dans l'océan Européen que dans la Méditerranée, les zoologistes anglais, Donovan et Dorset, en ont donné des figures meilleures que celles des autres auteurs. L'analogue fossile de cette espèce n'est pas encore connu.

160. TROCHUS CONULOIDES Lamk. *loc. cit.* p. 24, n.° 47. — Chemn. Conch. Cab. t. V, tab. 166, fig. 1590, 1591. — Payr. *loc. cit.* n.° 263.

Coquille peu distincte en réalité de la précédente, et qui n'est conservée que parce que l'on ne connaît pas encore un assez grand nombre d'intermédiaires pour la joindre au *Zizyphinus*. Elle est commune dans la Méditerranée et se trouve aussi dans l'océan Européen.

161. TROCHUS FANULUM Gmel. p. 3573, n.° 37. — Schrot. Einl. t. I, p. 706, n.° 68. — Chemn. Conch. t. V, pl. 170, fig. 1648, 1649 (*mala*). — Gève, Conch. pl. 15, fig. 138, 139 (*optima*). — Dillw. Cat. t. II, p. 769, n.° 23. — *Monodonta Ægyptica* Payr. Cat. p. 177, n.° 277, pl. 6, fig. 26, 27.

Très-jolie coquille, qui appartient aussi bien aux Troques qu'aux Monodontes. Elle n'a en effet sur la columella qu'une très-légère inflexion, que l'on retrouve aussi dans quelques Turbos et quelques Troques; de sorte qu'il n'y a pas plus de raisons pour la mettre parmi les Troques que parmi les Monodontes; c'est une espèce très-élégante, qui a quelques rapports avec le *Trochus magus*, mais qui a une spire toujours beaucoup plus élancée. Elle est assez commune dans la Méditerranée.

Digitized by Google

162. TROCHUS LAUGIERI Payr. *loc. cit.* p. 125, n.° 265, pl. 6, fig. 3, 4.

La figure et la description données par l'auteur que nous citons, suffisent pour faire bien distinguer cette espèce, assez commune dans toute la Méditerranée.

163. TROCHUS MINUTUS Chemn. Conch. t. V, pl. 162, fig. 1529 *a. b.* — Lister, Conch. pl. 621, fig. 8. — *Trochus erythroleucos* Gmel. p. 3581, n.° 91. — Schroet. Einl. t. I, p. 683, n.° 13. — Fav. Conch. pl. 12, fig. N 2. — *Trochus minutus* Dillw. Cat. t. II, p. 797, n.° 91. — *Trochus Matoni* Payr. Cat. p. 125, n.° 266, pl. 6, fig. 5, 6.

Nous avons autrefois partagé l'opinion de M. Payraudeau, qui regardait cette espèce comme non décrite. Un nouvel examen nous a actuellement convaincu qu'elle ne diffère pas du *Trochus minutus* de Chemnitz. En conséquence nous lui restituons son nom et sa synonymie. Elle est très-commune dans toute la Méditerranée.

164. TROCHUS ADANSONI Payr. *loc. cit.* p. 127, n.° 267, pl. 6, fig. 7, 8.

Petite coquille distincte par ses caractères, et que l'on a une tendance à prendre pour de jeunes individus d'espèces plus grandes; mais la constance de ses caractères doit la faire distinguer. Elle est commune dans toute la Méditerranée.

165. TROCHUS TESSELLATUS Chemn. Conch. t. V, pl. 166, fig. 1583. — Gmel. p. 3583, n.° 106 (*varietatibus exclusis*). — Schroet. Einl. t. I, p. 693, n.° 32. — Dillw. Cat. t. II, p. 794, n.° 83. — Gève, Conch. pl. 20, fig. 198 *a. b.* — *Monodonta Draparnaudi* Payr. *loc. cit.* p. 131, n.° 272, pl. 6, fig. 17, 18.

Espèce très-abondante et assez variable par ses couleurs, qui appartient aussi bien au genre Troque qu'au genre artificiel des Monodontes. On la confondait habituellement avec la *Monodonta fragaroides*, qui s'en distingue facilement. Elle est très-commune dans toute la Méditerranée.

166. TROCHUS TURBINATUS Born, Mus. p. 335. — *Trochus tessellatus var.* Chemn. Conch. t. V, pl. 166, fig. 1584. — *Id.* Gmel. p. 3583, n.° 106. — Schroet. Einl. t. I, p. 693, n.° 36. — Lister, Conch. pl. 642, fig. 33, 34. — Gualt. Test. pl. 63, fig. D. E. G. I. — Knorr, Vergn. t. I, pl. 10, fig. 6. — Gève, Conch. pl. 20, fig. 196-200. — Dillw. Cat. t. II, p. 794. — Poli, Test. t. III, pl. 52, fig. 20. *Monodonta Olivieri* Payr. *loc. cit.* p. 133, n.° 273, pl. 6, fig. 15, 16.

Il n'existe presque aucune différence entre cette espèce et la précédente; il est à présumer que plus tard on les réunira. Déjà nous en connaissons plusieurs variétés qui tendent à les confondre par des nuances insensibles dans la forme et les couleurs. Cette espèce est extrêmement abondante dans toute la Méditerranée; on la rencontre aussi dans tout l'océan Américain; son analogue fossile a été trouvé à l'île de Rhodes.

Digitized by Google

167. TROCHUS CORALLINUS Gmel. p. 3576, n.° 68 (*var. exclusa*). — Schröt. Einl. t. I, p. 747, n.° 178. — Dillw. Cat. t. II, p. 773, n.° 31. — *Monodonta Couturii* Payr. *loc. cit.* p. 134, n.° 274, pl. 6, fig. 19, 20.

Jolie espèce, à laquelle M. Payraudeau a donné à tort un nom nouveau, puisque Gmelin et d'autres auteurs l'avaient parfaitement connue; elle a beaucoup de rapport par ses caractères avec le *Trochus Pharaonis* de Lamarck, qui vit actuellement dans la mer Rouge : elle est très-abondante dans toute la Méditerranée.

168. TROCHUS VIEILLOTI Payr. *loc. cit.* p. 135, n.° 275, pl. 6, fig. 21, 22, 23.

Espèce granuleuse comme la précédente, d'une forme presque semblable, mais se distinguant par sa couleur d'un brun foncé, et surtout par la columelle, qui est presque simple. Elle est très-commune sur les plages sableuses dans toute la Méditerranée.

169. TROCHUS JUSSIEUI (MONODONTA) Payr. *loc. cit.* p. 136, n.° 276, pl. 6, fig. 24, 25.

Autre espèce analogue à la précédente, qui s'en distingue au premier aspect, parce qu'elle est presque lisse. Elle est extrêmement commune dans toute la Méditerranée.

170. TROCHUS RICHARDI (MONODONTA) Payr. *loc. cit.* p. 138, n.° 278, pl. 7, fig. 1, 2. — *An Trochus obliquatus?* Gmel. p. 3575, n.° 54. — *An Trochus umbilicaris?* Penn. Zool. brit. (1812) pl. 83, fig. 3.

Le genre Monodonte est certainement l'un des plus artificiels qui aient été introduits dans la Conchyliologie. Nous avons fait voir depuis long-temps qu'il existait des raisons suffisantes pour le supprimer d'une méthode naturelle; et la plupart des espèces que nous venons de mentionner, prouvent son inutilité bien mieux que tous les raisonnemens que l'on pourrait faire. Le *Trochus Richardi* offre tous les caractères des Troques, et nous ne voyons pas pourquoi M. Payraudeau l'a mis de préférence parmi les Monodontes. Cette espèce est très-abondante dans toute la Méditerranée.

171. TROCHUS LESSONI (MONODONTA) Payr. *loc. cit.* p. 139, n.° 279, pl. 7, fig. 3, 4.

Cette coquille n'est pas moins commune que la précédente, et peut être comprise parmi celles qui établissent le passage entre les Troquées et les Turbos. Elle a quelques rapports éloignés avec le *Trochus cinerarius* et semble se lier avec lui par quelques variétés intermédiaires; mais il reste entre les deux espèces quelques différences, surtout dans la forme et la grandeur de l'ombilic.

Digitized by Google

172. TROCHUS FUSCATUS Gmel. p. 3576, n.° 66. — Schroet. Einl. t. I, p. 746, n.° 176. — Dillw. Cat. t. II, p. 781, n.° 64. — *Trochus umbilicaris* Born, Mus. p. 331, pl. 12, fig. 1, 2. — Payr. Cat. p. 129, n.° 270.

Le nom de *Trochus umbilicaris* a été donné à deux espèces fort distinctes, et cette similitude du nom a été cause de la confusion qui existe dans leur synonymie. Linné a inscrit l'une des espèces dans son catalogue; Gmelin, Dillwyn et Lamarck lui ont conservé son nom linnéen d'*umbilicaris*. L'autre a été décrite et figurée par Born. Chemnitz et M. Payraudeau l'ont confondue dans leur synonymie avec la première. Pour éviter cette confusion, Gmelin a donné à l'espèce de Born le nom de *Trochus fuscatus*, qui depuis a été adopté. C'est cette seconde espèce que nous mentionnons ici, adoptant entièrement la réforme proposée par Gmelin à l'égard de ces deux espèces. Le *Trochus fuscatus* est très-commun dans toute la Méditerranée, et il avoisine les Cadrans par sa forme et son ombilic.

173. TROCHUS VARIANS Desh. (voyez notre Pl. XVIII, fig. 31, 32, 33, 3.e série).

T. testâ conicâ, basi dilatatâ, perforatâ, transversim substriatâ; anfractibus subplanis, maculis variis rubro-fuscis pictis, ultimo anfractu subtùs maculis punctiformibus asperso; umbilico albo; aperturâ obliquâ subquadrangulari; columellâ simplici, acutâ.

Petite coquille, dont les caractères ne s'accordent avec aucun de ceux des espèces déjà connues; elle a la forme d'un petit cône surbaissé, dilaté à la base, mais non anguleux à sa circonférence. Elle est plus variable dans ses couleurs que dans sa forme; la spire obtuse au sommet est formée de six ou sept tours étroits, aplatis, à peine convexes, réunis par une suture simple et linéaire; le dernier tour est plus grand que tous les autres réunis; sa circonférence est obtuse; il est plane en dessous ou à peine convexe; il est percé au centre d'un ombilic profond et étroit, nettement circonscrit en dehors et blanc en dedans; l'ouverture est très-oblique, subquadrangulaire, d'une nacre blanche à reflets verdâtres; la columelle est courte, oblique et peu épaisse; toute la surface extérieure est couverte de stries extrêmement fines et assez éloignées les unes des autres; la coloration est très-variable, elle consiste le plus ordinairement en taches irrégulières, plus ou moins grandes, tantôt brunes, tantôt rougeâtres sur un fond blanc. Entre ces taches principales on remarque assez souvent des séries onduleuses obliques de petites taches quadrangulaires, qui viennent aboutir vers la circonférence, passent en dessous et offrent souvent sur cette surface inférieure des lignes ponctuées assez régulières. Cette coquille paraît assez rare; car nous n'en avons trouvé qu'un petit nombre d'individus parmi le grand nombre de Troques qui ont été rapportés de la Morée. La hauteur est de huit millimètres, le diamètre de onze.

Digitized by Google

174. TROCHUS TURBINOIDES Desh. (voyez notre Pl. XVIII, fig. 28, 29, 30, 3.e série). *T. testâ conicâ, turbiniformi, transversim inæqualiter striatâ, subtùs perforatâ, rubro-fuscâ, maculis magnis albicantibus ornatâ, aliquandò albo-punctatâ; anfractibus convexis, ultimo anfractu ad peripheriam obtuso; aperturâ subrotundâ; columellâ basi vix sinuosâ.*

Petite coquille, dont nous n'avons trouvé qu'un petit nombre d'individus et qui nous paraît fort différente de toutes les autres espèces inscrites parmi les Troques ou les Monodontes; elle devrait appartenir à ce dernier genre dans le cas où on le conserverait. Elle vient augmenter le nombre de ces espèces incertaines entre les Troques et les Turbos: elle a assez la forme extérieure de ces derniers; la spire est assez alongée; on y compte six tours convexes, chargés de stries transverses, fines, inégales, rapprochées et convexes; ces stries sont plus profondes sur les premiers tours que sur le dernier; celui-ci est très-obtus à la circonférence, convexe en dessous, percé au centre d'un ombilic très-petit et blanc; l'ouverture est oblique, presque ronde, à bords minces, tranchans, si ce n'est le columellaire, qui est plus obtus et pourvu vers sa base d'une légère inflexion. La coloration de cette espèce est peu variable: elle est d'un rouge brunâtre, tantôt uniforme, tantôt interrompu par quelques flammules blanches et longitudinales; quelquefois de petites ponctuations blanchâtres sont irrégulièrement dispersées sur les stries. Elle a neuf millimètres de hauteur et huit de diamètre.

175. TROCHUS DEPICTUS Desh. (voy. notre Pl. XVIII, fig. 23, 24, 25, 3.e série). *T. testâ elongato-conicâ, apice acutâ, transversim eleganter striatâ, rubrâ vel fuscâ, aliquandò violascenti, flammulis albis irregularibus longitudinalibus ornatâ; striis puncticulatis; anfractibus planis, non marginatis, ultimo anfractu ad peripheriam angulato, basi plano; aperturâ obliquâ, quadrangulari; columellâ arcuatâ, basi interruptâ.*

Cette espèce a des rapports avec les *Trochus Laugieri* et *Matoni* de M. Payraudeau. Elle nous paraît avoir des caractères suffisans pour la distinguer de l'un et de l'autre; elle est alongée, conique, pointue au sommet, composée de sept à huit tours aplatis, qui ne sont jamais bordés à leur circonférence; ils sont aplatis, conjoints, couverts de stries égales, très-régulières, finement et régulièrement ponctuées. Le dernier tour présente un angle assez aigu à sa circonférence, des stries en dessous, et il n'a jamais d'ombilic; l'ouverture est petite, quadrangulaire, oblique à l'axe; son bord droit est mince et tranchant; la columelle est oblique, un peu arquée dans sa longueur et fortement tronquée à sa base; elle est arrondie et assez épaisse. Cette troncature la distingue très-émi-

Digitized by Google

nemment de celles des deux espèces que nous avons mentionnées tout à l'heure : la coloration est assez variable, mais fort élégante; elle consiste en flammules plus ou moins nombreuses, blanches, assez régulièrement espacées sur un fond tantôt brun, tantôt rougeâtre et quelquefois verdâtre. Sa hauteur est de dix millimètres et son diamètre de six.

176. TROCHUS MAGULUS Desh. (voyez notre Pl. XVIII, fig. 26, 27, 3.e série).
T. testâ conicâ, acutâ, basi subdilatatâ, subperforatâ; anfractibus supernè canaliculatis, transversim striatis; striis inæqualibus, maculis rubris minimis aliquandò griseis ornatis, ultimo anfractu ad peripheriam sinuoso, obtuso, striato; apertura obliquissimâ; columellâ obliquâ, in medio inflexâ; umbilico albo.

Coquille très-variable et qui a quelque analogie avec le *Trochus magus*. Elle s'en distingue par plusieurs caractères qui semblent constans. Il serait possible pourtant que l'on découvrît plus tard les intermédiaires qui rendraient nécessaire la jonction des deux espèces; celle-ci est assez alongée, obtuse au sommet; la spire se compose de six à sept tours légèrement convexes et étagés; la suture est subcanaliculée; la surface est chargée d'un assez grand nombre de stries transverses, inégales, régulières, subgranuleuses vers le sommet de la coquille. Le dernier tour présente vers sa circonférence une légère dépression ou un aplatissement, qui rend l'angle obtus qui le limite un peu plus saillant. La surface inférieure est légèrement convexe, quelquefois elle est lisse, d'autres fois elle est striée assez profondément; son centre est formé d'une fente ombilicale étroite, en partie recouverte. Cet ombilic est blanc et assez profond; l'ouverture est très-oblique, arrondie, à bords épaissis en dedans; la columelle est épaisse, renversée en dehors et pourvue vers le milieu de sa longueur d'une callosité à peine saillante; la coloration est très-variable, elle consiste ordinairement en flammules onduleuses et longitudinales d'un brun grisâtre ou rougeâtre sur un fond d'un blanc sale, sur lequel on remarque une multitude de ponctuations, tantôt rouges, tantôt grises; dans quelques individus des lignes brunes, étroites, descendent en ondulant de la base au sommet des tours. Cette coquille, commune à ce qu'il paraît dans le midi de la Méditerranée, se trouve particulièrement à Smyrne, auprès de Constantinople, et s'est rencontrée aussi sur quelques autres points de la Méditerranée. Elle a vingt-deux millimètres de hauteur et autant de diamètre.

177. TURBO RUGOSUS. *Syst. nat.* p. 1234. — Schroet. Einl. t. II, p. 29. — Gmel. p. 3592, n.° 14. — Bonanni, Recr. pl. 3, fig. 12, 13. — Lister, Conch. pl. 647, fig. 41. — Gualt. Test. pl. 63, fig. F. H. — D'Argenv. Conch. pl. 8, fig. O. — Knorr, Vergn. t. III, pl. 20, fig. 1. — Eav. Conch. pl. 9, fig. O. — Olivi, Zooh. adriat.

Digitized by Google

p. 169. — Dillw. Cat. t. II, p. 829, n.° 33. — Gève, Conch. pl. 15, fig. 144. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. III, p. 1097, n.° 16 — Payr. Cat. p. 139, n.° 280. — Poli, Test. t. III, pl. 52, fig. 44-48. — Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 46, n.° 19. — Chemn. Conch. Cab. t. V, tab. 180, fig. 1782-1785. — *Fossilis* Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 362, n.° 1. — Scilla, De corp. mar. lapid. tab. 1, fig. 2.

Coquille très-connue et très-abondante dans la Méditerranée; son analogue fossile est cité depuis long-temps dans un assez grand nombre de localités appartenant toutes à l'étage supérieur du terrain tertiaire. On le trouve dans toute l'Italie, à Perpignan, en Sicile et en Morée. Il présente quelques variétés remarquables par la dépression de la spire et par l'alongement des tubercules qui sont à la partie supérieure des tours.

178. TURBO COCCINEUS Desh. (voyez notre Pl. XIX, fig. 6, 7, 8, 3.e série). *T. testâ minimâ, orbiculari, convexâ, rubrâ, transversim sulcatâ; sulcis æqualibus, regularibus; ultimo anfractu subtùs convexo, in medio perforato; umbilico albo; aperturâ rotundâ, simplici, margaritaceâ. — An Turbo ruber?* Dillw. Cat. t. II, p. 838, n.° 50.

Très-petite coquille, qui paraît fort rare et probablement différente du *Turbo ruber* de Dillwyn. Elle est subglobuleuse, un peu déprimée de haut en bas, à spire courte et obtuse, à laquelle on compte quatre tours seulement dont la surface présente un petit nombre de sillons transverses, très-réguliers, épais et parfaitement lisses; en dessous du dernier tour, ces sillons sont très-rapprochés et plus nombreux : au centre, on aperçoit un ombilic très-étroit, qui ressemble au trou d'une fine aiguille. Cet ombilic est blanc et perforé dans l'épaisseur de la columelle; l'ouverture est peu oblique, arrondie à bords presque continus, épais et simples; toute la surface extérieure est d'un rouge de corail vif sans aucune tache. Cette petite espèce a quatre millimètres de hauteur et cinq de diamètre.

179. PHASIANELLA PULLA Payr. Cat. des Ann. et Moll. de Corse, p. 140, n.° 281. — *Turbo Pullus* L. *Syst. nat.* p. 1233. — Gmel. p. 3589, n.° 6. — *Id.* Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 49, n.° 31. — Boru, Mus. tab. 22, fig. 17, 18. — Donov. Conch. t. I, pl. 2, fig. 2-6. — Dorset, Cat. pl. 14, fig. 1-3. — Dillw. Cat. t. II, p. 822, n.° 17. — *Phasianella pulla* Sow. Gen. of shells, fig. 4. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. III, p. 750, n.° 2. — *Fossilis* Desh. Descr. des coq. foss. des env. de Paris, t. II, p. 265, n.° 2, pl. 50, fig. 5, 6, 7.

Petite espèce des plus communes dans tout l'océan Européen et la Méditerranée. Lamarck, à l'exemple de Linné, l'a confondue avec les Turbos, quoique en réalité elle dépende du genre Phasianelle; elle est extrêmement variable quant

Digitized by Google

à ses couleurs, qui sont le plus souvent d'un rouge assez vif sur un fond blanc. On connaît l'analogue fossile de cette espèce en Sicile, aux environs de Dax et aux environs de Paris.

180. PHASIANELLA VIEUXII Payr. *loc. cit.* p. 140, n.° 282, pl. 7, fig. 5, 6.

Cette jolie Phasianelle est bien distincte de toutes ses congénères; elle est proportionnellement plus alongée et plus étroite qu'aucune autre; elle paraît moins variable que les autres espèces du même genre, cependant nous en connaissons quatre ou cinq variétés très-remarquables, une entre autres qui est d'un rouge sanguin uniforme et très-foncé. Cette jolie espèce est plus rare que la précédente; elle ne se trouve que dans la Méditerranée et n'est pas encore connue fossile.

181. LITTORINA BASTEROTI Payr. *loc. cit.* p. 115, n.° 243, pl. 5, fig. 19, 20.

Petite coquille très-abondante dans toute la Méditerranée et principalement dans les eaux saumâtres. Elle a un peu l'aspect des jeunes individus du *Turbo littoreus* de Linné; elle est d'un gris sale brunâtre avec une fascie transverse blanchâtre sur le milieu du dernier tour.

182. SCALARIA COMMUNIS Lamk. *loc. cit.* t. VI, p. 228, n.° 5. — *Turbo Clathrus* L. *Syst. nat.* p. 1237. — Gmel. p. 3603, n.° 63. — Bonanni, Recr. pl. III, fig. 111. — Lister, Conch. pl. 588, fig. 51. — Plancus, De conch. min. pl. 5, fig. 7, 8. — Gualt. Test. pl. 58, fig. H. — Knorr, Vergn. t. I, pl. 11, fig. 5. — Fav. Conch. pl. 39, fig. M 2. — Penn. Zool. brit. (1812) pl. 84, fig. 2. — Born, Mus. p. 354. — Mart. Conch. t. IV, pl. 153, fig. 1434. — Schrœt. Einl. t. II, p. 36. — Donov. Conch. t. I, pl. 28. — Dorset, Cat. pl. 15, fig. 11. — Brooks, Introd. pl. 8, fig. 100. — Dillw. Cat. t. II, p. 854, n.° 89. — Olivi, Zool. adriat. p. 170. — Blainv. Malac. pl. 34, fig. 2. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. III, p. 931, n.° 5. — *Fossilis* Brocc. Conch. foss. subap. p. 378, n.° 24. — Payr. *loc. cit.* p. 123, n.° 258. — Encycl. pl. 451, fig. 3 A. B.

Coquille très-commune dans tout l'océan Indien et la Méditerranée; son analogue fossile se trouve en Italie, Sicile et Morée.

183. TURRITELLA LINNÆI Desh. — *T. testâ elongato-turritâ, subulatâ, transversè inæqualiter striatâ, rufescentè flammulis fulvis ornatâ; anfractibus convexis, striis majoribus tribus alteris interpositis; aperturâ ovato-rotundâ; labro acuto, sinuoso.* — Bonanni, Recr. part. 3, fig. 23. — *Turbo terebra* (*pars*) Martini, Conch. t. IV, pl. 151, fig. 1419. — *Id.* Schrœt. Einl. t. II, p. 50. — *Id.* Gmel. p. 3608, n.° 81. *Id.* Dillw. Cat. t. II, p. 871, n.° 134. — *Id.* Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 56, n.° 2. — *Id.* Payr. Cat. p. 142, n.° 283. — *Fossilis Turbo terebra* Brocc. Conch. foss. subap. p. 346, n.° 3, pl. 6, fig. 8.

Digitized by Google

Linné avait très-bien caractérisé le *Turbo terebra* et en avait donné une très-bonne synonymie; mais après lui, à commencer par Martini, les auteurs ont confondu avec celle de Linné plusieurs espèces, et entre autres celle-ci. En effet, si l'on examine les figures citées dans la synonymie des auteurs, et si on les compare avec les individus vivans qu'elles représentent, on trouve que le Ligar d'Adanson doit constituer une espèce particulière, et qu'il en est de même de celle figurée par Martini (pl. 151, fig. 1419). C'est celle-là à laquelle nous donnons le nom de *Turritella Linnæi* et qui, vivante dans la Méditerranée, se trouve fossile en Sicile et à l'île de Rhodes; elle reste toujours beaucoup plus petite que le *T. terebra* véritable, et s'en distingue en reste par ses autres caractères.

184. TURRITELLA IMBRICATA Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 57, n.° 3. — *Turbo imbricatus* L. *Syst. nat.* p. 1239. — Gualt. Test. pl. 58, fig. E. — Seba, Mus. t. III, pl. 56, fig. 26, 31, 33, 34. — Knorr, Vergn. t. VI, pl. 25, fig. 2. — Mart. Conch. t. IV, pl. 152, fig. 1422. — Schrœt. Einl. t. II, p. 45, pl. 3, fig. 21. — Gmel. p. 3606, n.° 76. — Dillw. Cat. t. II, p. 868, n.° 127. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. III, p. 1101, n.° 3.

Coquille bien distincte de la précédente, qui devient toujours plus grande, que l'on trouve quelquefois dans la Méditerranée, plus souvent dans l'océan Indien, et dont l'analogue fossile existe en Italie et à l'île de Rhodes.

185. TURRITELLA ITALICA Desh. — *Turbo imbricatarius* Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 370, n.° 10, pl. 6, fig. 12.

Il est indubitable que Brocchi a commis une erreur, en donnant à cette espèce le même nom qu'à celle que l'on rencontre aux environs de Paris. Elles sont totalement différentes, et sans doute Brocchi ne les avait pas comparées; car sans cela il ne les aurait pas confondues. Les figures de Lamarck, dans les Annales du Muséum, celle que nous avons donnée dans notre ouvrage des Environs de Paris, ainsi que celle que nous venons de citer dans l'ouvrage de Brocchi, sont suffisantes pour faire reconnaître l'erreur.

186. TURRITELLA GRACILIS. — *Turbo gracilis* Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 382, n.° 32, pl. 6, fig. 6. — *T. testâ elongato-turritâ, angustâ, apice acutâ; anfractibus angustis, planis, longitudinaliter et obliquè plicatis; plicis tenuibus, confertis; aperturâ ovato-oblongâ, subquadrangulari.*

Cette Turritelle est une petite coquille très-alongée, étroite, pointue au sommet, composée d'un grand nombre de tours aplatis à suture superficielle et finement crénelée; ces tours sont chargés de petits plis longitudinaux, très-réguliers, obliques; ceux du dernier tour s'arrêtent brusquement à la circonférence,

Digitized by Google

laissant la base de la coquille tout-à-fait lisse; l'ouverture est petite, un peu plus haute que large, subquadrangulaire; son bord droit est sinueux comme dans les Turritelles. Cette espèce, qui paraît fort rare, a dix-huit ou vingt millimètres de longueur et trois de diamètre à la base. Elle n'était connue qu'à l'état fossile. Nous avons découvert son analogue vivant parmi les coquilles ramassées sur le rivage de la Morée. Elle est d'un blanc laiteux transparent, et le sommet de ses tours est orné immédiatement au-dessus de la suture d'une fascie brune, étroite et nettement tranchée. Cette espèce, plus rare vivante que fossile, est propre, à ce qu'il paraît, à la Méditerranée et aux terrains tertiaires les plus récens.

187. TURRITELLA ANTIQUA Desh. (voyez notre Pl. XXVI, fig. 5, 5.e série).
T. testâ elongato-turritâ, acuminatâ; anfractibus numerosis, subconcavis, basi angulato-carinatis; striis transversis, confertis, inæqualibus, longitudinalibus, clathratis.

Coquille alongée turritellée, qui se rapproche par sa forme et un peu par ses accidens de la *Turritella uniangularis* des environs de Paris. Elle s'en distingue néanmoins par plusieurs bons caractères qui sont constans: sa spire est très-alongée, très-pointue, formée d'un grand nombre de tours assez étroits, légèrement concaves, anguleux ou subcarénés à leur bord inférieur; leur surface présente des stries transverses, inégales, l'une médiane et toujours un peu plus grosse. Elles sont peu saillantes et arrondies; elles sont traversées assez régulièrement par des stries d'accroissement longitudinales, plus ou moins rapprochées, selon les individus. Empâtés dans une roche calcaire très-dure, les individus que nous avons examinés n'avaient point d'ouverture apparente; mais nous avons pu juger qu'elle devait être semblable à celle des autres Turritelles par l'inflexion des stries d'accroissement. Cette espèce appartient aux terrains secondaires; le plus grand fragment que nous ayons vu et qui est figuré, a trente-huit millimètres de long et dix de large.

188. PALUDINA CLATHRATA Desh. (voyez notre Pl. XXV, fig. 3, 4, 3.e série).
P. testâ elongato-subturbinatâ, apice obtusâ; anfractibus convexiusculis, transversim costatis, plicis longitudinalibus, clathratis, ultimo anfractu ad peripheriam angulato, basi plicato; aperturâ rotundatâ, apice subangulatâ.

Localité : île de Rhodes.

Cette espèce est certainement le plus remarquable qui soit connue dans le genre Paludine. Elle est grosse comme la *Paludina achatina;* elle est assez alongée, obtuse au sommet; sa spire est composée de six tours légèrement convexes, subétages, et qui présentent à leur surface extérieure trois ou quatre

Digitized by Google

carènes transverses, coupées perpendiculairement par des plis longitudinaux, qui produisent sur cette surface un réseau à mailles carrées. Le dernier tour est anguleux à sa circonférence; il est très-convexe en dessous, et il présente quelques stries transverses, presque effacées par les plis longitudinaux qui se rendent vers le centre. L'ouverture est arrondie, ses bords sont minces et tranchans; à la jonction du bord droit et du bord gauche, l'ouverture forme un petit angle assez aigu. Cette coquille est la seule parmi les Paludines qui présente cette disposition remarquable de côtes et de stries. Nous possédons une espèce vivante, qui a quelques rapports avec celle-ci, mais qui s'en distingue par la forme de la bouche, ainsi que par les carènes transverses, qui sont simples. La longueur du plus grand individu est de trente-cinq millimètres, sa largeur est de vingt-huit.

189. PALUDINA MELANOIDES Desh. (voyez notre Pl. XXIV, fig. 12, 13, 14, 3.e série). *P. testâ minimâ, elongatâ, apice acutissimâ, basi obtusâ, lævigatâ; aperturâ ovato-obliquâ; marginibus continuis, simplicibus.*

Très-petite coquille, qui par sa forme se rapproche un peu de la *Paludina muriatica* de Lamarck, mais qui est beaucoup plus grande. Elle est alongée, subturritellée, un peu élargie à la base; ses tours, au nombre de neuf, sont légèrement convexes, étroits, séparés par une suture simple et peu profonde; leur surface est lisse. Le dernier tour, plus ventru et plus grand proportionnellement que les précédens, se termine par une ouverture médiocre, à peine oblique à l'axe, arrondie à la base et terminée à son sommet par un angle assez aigu, ce qui rappelle assez bien la forme de l'ouverture des Mélanies. Les bords sont simples, épais dans les vieux individus et continus. Cette petite coquille se trouve abondamment avec les coquilles marines de la Morée; nous ne connaissons aucune espèce vivante qui soit son analogue. Elle est longue de huit millimètres et large de trois.

190. PALUDINA VIVIPARA Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 173, n.° 1. — *Helix vivipara* L. Gmel. *Syst. nat.* p. 3646, n.° 105. — *Cyclostoma viviparum* Drap. Moll. terr. et fluv. de France, pl. 1, fig. 16.

Espèce très-connue, fort répandue dans toutes les eaux douces de l'Europe tempérée et méridionale. Nous n'en donnons pas toute la synonymie, parce qu'elle est bien établie dans la plupart des ouvrages, surtout dans ceux que nous mentionnons ici.

191. MELANIA CURVICOSTA Desh. (voy. notre Pl. XXV, fig. 7, 8, 9, 3.e série). *M. testâ elongato-turritâ, apice acuminatâ, basi obtusâ; anfractibus convexiusculis,*

Digitized by Google

longitudinaliter costatis et transversim striatis; costis arcuatis; apertura ovato-oblongâ, utrinque attenuatâ; labro ad apicem productiore.

L'analogue vivant de cette espèce ne nous est pas connu; mais l'analogue fossile existe aux environs de Sienne en Italie.

Cette coquille est alongée, turriculée, pointue au sommet; sa spire est composée de dix tours assez étroits, légèrement convexes, sur lesquels sont disposées avec régularité des côtes longitudinales, courbées dans leur longueur et découpées par des stries transverses, régulières et assez profondes. La base du dernier tour, dépourvue de côtes, n'offre que des stries concentriques, dont les plus grosses sont situées vers la circonférence; l'ouverture est ovale-oblongue, atténuée à ses extrémités; son bord droit est mince, tranchant, courbé dans sa longueur, et légèrement infléchi à son extrémité supérieure. Cette coquille assez rare offre quelques variétés: dans l'une d'elles les côtes longitudinales sont nombreuses, et les stries transverses paraissent à peine. Cette variété vient de l'île de Rhodes; dans une autre la coquille est plus étroite, ses côtes sont plus nombreuses et subcrénelées par des stries transverses. Sa longueur est de vingt-deux millimètres et sa largeur de huit.

192. MELANIA INFLEXA Desh. — *Phasianella inflexa* Blainv. Malac. pl. 35, fig. 5 et 5 *a*. — *Helix nitida* Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 304, n.° 7.

Nous préférons conserver cette coquille dans le genre Mélanie, quoique nous ayons de fortes raisons pour penser qu'elle ne lui appartient pas, que de suivre l'opinion de M. de Blainville; ce savant zoologiste a placé cette coquille encore plus mal, selon nous, en la mettant au nombre des Phasianelles. Elle n'en a ni la forme ni l'apparence; elle aurait plus de rapports avec un petit genre formé par M. Broderip sous le nom de *Stylifer* (*Genera of shells*, *n.°* 38).

En comparant en effet la *Melania inflexa* avec le *Stylifer subulatus* de l'auteur anglais, on ne peut disconvenir des grands rapports qui existent entre les deux espèces; quant à celle qui nous occupe, elle est blanche, lisse, polie, brillante, ordinairement infléchie d'un côté ou courbée dans sa longueur. On la trouve dans l'océan Européen et la Méditerranée, et à l'état fossile en Italie et aux environs d'Angers.

193. RISSOA LACTEA Michaud, Descr. de plus. nouv. esp. du genre *Rissoa*, p. 7, n.° 3, fig. 11, 12.

Jolie espèce toute blanche, transparente, et qui pourrait tout aussi bien appartenir aux Littorines qu'aux Rissoas. Il en est de même de plusieurs espèces qui vont suivre et qui n'ont pas exactement les caractères tels que M. Desmarest les a d'abord proposés.

Digitized by Google

194. RISSOA CRENULATA Mich. *loc. cit.* p. 13, n.° 10, fig. 1, 2.

Cette espèce a de la ressemblance, quant à la forme générale, avec le *Rissoa cancellata* de Desmarest; cependant il est plus alongé, et les sillons dont il est treillissé, sont moins nombreux et plus profonds.

195. RISSOA CANCELLATA Desm. Bull. de la Soc. phil. 1814, t. 4, n.° 76, pl. 1, fig. 5.

Cette espèce est extrêmement abondante dans toute la Méditerranée. Elle est roussâtre, quelquefois blanche, souvent pourvue de deux fascies transverses, d'un brun foncé sur un fond brunâtre, d'un blanc roussâtre. Le *Turbo cimex* de Brocchi paraît avoir avec cette espèce beaucoup d'analogie.

196. RISSOA COSTATA Desm. *loc. cit.* fig. 1. — Payr. Cat. des Ann. et Moll. de Corse, p. 109, n.° 235.

197. RISSOA VENTRICOSA Desm. *loc. cit.* n.° 3, pl. 1, fig. 2. — Payr. *loc. cit.* n.° 236.

198. RISSOA OBLONGA Desm. *loc. cit.* n.° 2, fig. 3. — Payr. *loc. cit.* p. 110, n.° 237.

199. RISSOA ACUTA Desm. *loc. cit.* n.° 6, fig. 4. — Peyr. *loc. cit.* n.° 238.

200. RISSOA VIOLACEA Desm. *loc. cit.* n.° 5, fig. 7.

Les espèces dont nous donnons ici le catalogue ont été fort bien décrites par les deux auteurs que nous venons de mentionner; n'ayant rien à ajouter à ce qu'ils en ont dit, nous renvoyons à leurs ouvrages. Ces espèces sont plus ou moins abondantes dans la Méditerranée; mais la plupart, et principalement les *Rissoa ventricosa* et *plicata*, se trouvent par milliers sur certaines plages.

201. RISSOA BRUGUIEREI Payr. Cat. p. 113, n.° 242, pl. 5, fig. 17, 18.

Espèce plus rare que la plupart des précédentes, toute blanche et fort élégamment striée; la figure qu'en a donnée M. Payraudeau, la rend très-facile à distinguer.

202. RISSOA BUCCINOIDES Desh. (voy. notre Pl. XIX, fig. 40, 41, 42, 3.° série).
R. testâ parvulâ, ovato-acutâ, longitudinaliter et transversim regulariter costatâ; aperturâ obliquâ, intùs incrassatâ; labro fusco, intùs tenuissimè striato.

On prendrait cette petite espèce pour un jeune Buccin; mais comme elle n'a aucune échancrure à la base et qu'elle n'a du reste que les caractères de quelques espèces du genre Rissoa, nous avons pensé qu'il convenait de l'introduire dans ce genre. Avoisinant le *Rissoa crenulata* par ses rapports, cette coquille est petite, ovale-obronde; sa spire, pointue en sommet, se compose de six ou sept tours à peine convexes à suture assez profonde et subcanaliculée; les tours

Digitized by Google

sont chargés de côtes longitudinales, très-épaisses, droites, lesquelles sont traversées par un petit nombre de stries transverses, très-régulières et aplaties, et ordinairement d'un brun fauve sur un fond blanchâtre; sur le dernier tour les côtes longitudinales s'arrêtent subitement un peu au-dessous de la circonférence et sont remplacées par les stries transverses, qui sont plus épaisses dans cet endroit que partout ailleurs. L'ouverture est très-petite, un peu oblique, souvent bordée en dehors, épaissie en dedans; son bord droit est finement strié à l'intérieur; la columelle est arrondie, brunâtre, ainsi que l'extrémité du bord droit. Toute la coquille est d'un brun clair, les stries transverses sont brunes, et le dernier tour est pourvu derrière le bourrelet de l'ouverture, d'une tache brune, assez grande et irrégulière. Cette petite espèce est longue de cinq millimètres et large de trois.

203. RISSOA PUSILLA Desh. — *Turbo pusillus* Brocc. Concb. foss. subap. pl. 6, fig. 4 *a. b.*

Petite espèce très-élégante, très-régulière, et dont l'analogue vivant ne nous est point connu; la figure de Brocchi que nous citons, la représente très-exactement.

204. MELANOPSIS COSTATA Fér. Monogr. des Mélan. (Mém. de la Soc. d'hist. nat. t. I, pl. 7, fig. 14, 15).

L'analogue vivant de cette espèce est répandu dans les eaux douces qui se versent dans le midi de la Méditerranée. Elle se trouve particulièrement en Morée; son analogue fossile est cité par M. de Férussac provenant d'Athènes, d'Abydos.

Les individus que nous signalons viennent de l'île de Rhodes, et ils constituent une variété remarquable en ce qu'ils sont proportionnellement plus larges, et que leurs côtes obliques sont un peu infléchies dans le milieu; ils semblent tenir le milieu entre le *Melanopsis costata*, proprement dit, et le *Melanopsis nodosa*, qui se trouvent en Italie.

205. MELANOPSIS BUCCINOIDEA Fér. Monogr. des Mélan. (Mém. de la Soc. d'hist. nat. t. I, pl. 7, fig. 1-11).

Nous n'avons pas cru nécessaire de donner ici la synonymie de ces deux espèces de Mélanopsides; elle s été établie avec soin dans la bonne Monographie des Mélanopsides de M. de Férussac, à laquelle nous renvoyons : on y trouvera sur ces coquilles des documens intéressans.

Rien n'est plus curieux que la distribution de cette espèce, soit fossile, soit vivante. Très-abondante dans les eaux douces du Levant, là où la température

Digitized by Google

est fort chaude, son analogue fossile se trouve dans des pays aujourd'hui d'une température trop froide pour supposer que l'animal ait pu vivre à cette température; il faut donc que ces pays aient eu autrefois une température tropicale lorsque se formaient les dépôts dans lesquels sont entassés, avec les Mélanopsis buccinoïdes, d'autres coquilles appartenant également à des régions plus chaudes. Cette conclusion du changement de température, que certaines régions de la terre ont subies, se déduit très-rigoureusement, non-seulement de cette observation relative aux Mélanopsides, mais aussi d'un grand nombre d'autres qui viennent la corroborer. L'analogue fossile de cette espèce est répandu en Morée et en Italie, et se trouve encore aux environs de Paris et de Londres, dans les terrains à Lignites.

206. MELANOPSIS DUFOURII Fér. Monogr. des Mélanops. Mém. de la Soc. d'hist. nat. t. I, pl. 7, fig. 16? pl. 8, fig. 3.

Ce que nous avons dit du *Melanopsis buccinoidea*, peut s'appliquer presque entièrement à celui-ci, avec cette différence cependant qu'il ne se trouve pas aux environs de Paris.

M. de Férussac pense que la grande espèce de Mélanopsis que l'on rencontre aux environs de Bordeaux et de Dax, n'est qu'une variété de celui-ci; mais peut-être qu'il serait possible de l'en distinguer par plusieurs caractères, et c'est par cette raison que nous en admettons la figure avec un point de doute.

207. BULIMUS TEREBELLATUS Lamk. Ann. du Musée t. IV, p. 291, n.° 3 et t. VIII, pl. 59, fig. 6. — *Ibid.* Anim. sans vert., t. VII, p. 534, n.° 3. — Brocchi, Conch. foss. subap. t. II, p. 304, n.° 6. — *Pyramidella terebellata* Sow. Genera of shells, fig. 2. — *Turbo terebellum* Chemn. Conch. t. X, p. 302, pl. 165, fig. 1592, 1593. — *Id.* Dillw. Cat. t. II, p. 872, n.° 158. — Desh. Descr. des coq. foss. des env. de Paris, t. II, pl. 9, fig. 1, 2.

Coquille fort singulière, et qui mériterait bien de constituer à elle seule un genre particulier. Connue sous ce nom assez impropre de *Bulimus terebellatus*, elle doit se placer dans le voisinage des Pyramidelles et des Tornatelles, quoiqu'elle n'ait pas de plis à sa columelle; mais à cause de la forme de son sommet, et enfin, parce qu'elle est marine, et par conséquent d'un tout autre genre que celui des Bulimes : cette espèce est l'une de celles qui présentent ce singulier phénomène d'être répandues dans presque tous les bassins tertiaires. Elle est en Italie, en Morée, en Sicile, aux environs de Dax et de Bordeaux, en Touraine, à Vienne en Autriche, et enfin aux environs de Londres et de Paris. D'après Chemnitz son analogue vivant existe aux îles Nicobar, où il paraît très-rare.

Digitized by Google

208. TORNATELLA PYRAMIDATA Desh. (voyez notre Pl. XXIV, fig. 29, 30, 31). *T. testâ elongatâ, turritâ, lævigatâ; anfractibus planis, suturâ simplici separatis; aperturâ angustâ, ovato-acutâ; columellâ supernè uniplicatâ.*

On prendrait cette petite coquille pour une Pyramidelle, si son ouverture présentait plusieurs plis au lieu d'un seul qui s'y montre. Elle est alongée, turriculée, pointue au sommet, conique, toute lisse; ses tours, au nombre de neuf ou dix, sont étroits, aplatis et réunis par une suture simple, linéaire, légèrement creusée. Le dernier tour est très-convexe à la base; l'ouverture qui le termine est oblongue, étroite, arrondie à la base et terminée supérieurement par un angle aigu; la columelle est assez alongée, et elle présente à son extrémité supérieure un seul pli presque transverse, assez gros et obtus. Cette petite coquille, dont nous ne connaissons pas l'analogue vivant, est longue de neuf millimètres et large de deux et demi.

209. TORNATELLA FASCIATA Lamk. Anim. sans vert. tom. VI, pag. 220, n.° 3. — *Voluta tornatilis* L. *Syst. nat.* p. 1187. — Gmel. p. 3437, n.° 11. — Pennant, Brit. zool., t. IV, p. 117, pl. 71, fig. 86. — Montagu, Test. p. 231. — Dorset, Cat. p. 44, pl. XIV, fig. 2. Lister, Conch. pl. 835, fig. 58. — Martini, Conch., t. 2, pl. 43, fig. 442, 443. — *Voluta tornatilis* Dillw. Cat. t. I, p. 503, n.° 11. — *Fossilis* Brocchi, Conch. foss. subap. t. II, p. 302, n.° 26. — *Bulimus tornatilis* Brug. Encycl. n.° 69. — *Tornatella fasciata* Lamk. Encycl. pl. 450, fig. 3 *a. b.*

Coquille commune dans l'océan Européen et la Méditerranée; son analogue fossile se rencontre en Italie et dans le crag d'Angleterre.

210. TORNATELLA LACTEA Mich. Descr. de coq. viv., Bull. de la soc. linn. de Bord. t. III, fig. 21, 22.

Petite coquille d'un blanc laiteux, alongée, subturriculée, avoisinant les Pyramidelles par sa forme, mais appartenant réellement au genre Tornatelle; elle est élégamment treillissée, et sa columelle ne présente qu'un seul gros pli; elle est fort rare à ce qu'il paraît; elle n'a été jusqu'à présent trouvée que dans la Méditerranée.

211. TORNATELLA PRISCA Desh. (voyez notre Pl. XXVI, fig. 15). *T. testâ ovatâ, utrinque attenuatâ; spirâ brevi, acutâ; anfractibus brevibus, convexis, suturâ profundâ separatis; aperturâ elongatâ, angustâ; columellâ infernè triplicatâ.*

MM. Murchison et Sedgwick, dans leur mémoire si intéressant sur la localité de Gosau, devenue célèbre, ont fait connaître des coquilles fort singulières, qui ne peuvent appartenir qu'au genre Tornatelle : l'une d'elles acquiert un volume considérable et pourrait être prise pour une Volute, si l'on ne s'apercevait que

Digitized by Google

l'ouverture est entière à la base, ce qui a lieu dans les véritables Tornatelles; l'autre, assez voisine de celle qui nous occupe, a la spire beaucoup plus alongée, ce qui la distingue très-bien. Voilà donc déjà trois Tornatelles appartenant aux terrains secondaires : celle qui provient de la Morée, est la plus petite des trois; elle est ovalaire, atténuée à ses deux extrémités; sa spire courte, conique et pointue au sommet, se compose de six ou sept tours très-étroits, convexes, subcanaliculés en dessus, dont le dernier est proportionnellement beaucoup plus grand que tous les autres. Toute la surface extérieure est lisse; l'ouverture est alongée, étroite; son bord droit, très-mince, est tranchant; la columelle est presque droite. On voit à sa base un petit bourrelet oblique, sur lequel sont placés trois plis très-obliques et presque égaux. Le seul individu rapporté de la Morée, a vingt millimètres de long et onze de large.

212. JANTHINA COMMUNIS Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 206, n.° 1; Encycl. pl. 456, fig. 1 *a. b.* — *Helix Janthina* L. *Syst. nat.* p. 1246. Gmel. p. 3645, n.° 103. — Born. Mus. p. 382. — Schrœt. Einl. t. II, p. 155. — Lister, Conch. pl. 572, fig. 24. — Rumph. Amb. pl. 20, fig. 2. — Gualt. pl. 64, fig. O. — D'Argenv. Conch. pl. 6, fig. S. — Knorr, Verg. t. II, pl. 30, fig. 2, 3. — Fav. Conch. pl. 64, fig. K 1. — *Trochus Janthinus* Chemn. Conch. t. V, p. 57, pl. 166, fig. 1577, 1578. — Brookes, Introd. p. 129, pl. 8, fig. 107. — Dillw. Cat. t. II, p. 938, n.° 117. *Helix Janthina.* — Cuv. Ann. du Mus. t. II, Mém. sur la Janthine, fig. 1 - 8. — *Janthina fragilis* Blainv. Malac. pl. 37 *bis*, fig. 1. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. II, p. 324, n.° 1. — Sow. Genera of shells, fig. 1.

Coquille très-connue et très-commune, à ce qu'il paraît, dans toutes les mers. L'animal vivant, suspendu à la surface de l'eau au moyen d'une vésicule aérienne qui le fait constamment flotter, a pu facilement se multiplier dans toutes les mers. On ne connaît encore aucune espèce de Janthine à l'état fossile.

213. NERITINA BOETICA (voyez notre Pl. XIX, fig. 1 - 5). Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 188, n.° 21.

Cette espèce n'ayant point encore été figurée, nous en donnons ici la figure, qui la fera connaître suffisamment : c'est une espèce qui peuple en abondance toutes les eaux douces du midi de l'Europe. Elle vit avec les Mélanopsides en Andalousie, dans les Pyrénées, dans les îles de la Méditerranée, et on la rencontre aussi en Afrique et dans la Turquie d'Europe.

Elle est subglobuleuse, assez épaisse, d'un noir brillant, ordinairement sans tache, quelquefois pourvue d'un petit nombre de taches blanches; son sommet est ordinairement rongé, comme cela a lieu dans la plupart des coquilles d'eau douce.

Digitized by Google

214. NERITINA GROYANA Fér. Hist. des Moll. terr. et fluviat., pl. de Nérites foss., fig. 1, 2, 3.

Espèce très-voisine par la forme de la variété *Nerita fluviatilis*, qui se trouve dans les parties chaudes de l'Europe. Découverte d'abord par M. Menard de la Groy en Italie, nous n'avons qu'un seul individu provenant de la Morée; il est plus petit que ceux représentés, mais il n'en est pas moins très-reconnaissable.

215. NERITINA CALLOSA Desh. (voyez notre Pl. XIX, fig. 16, 17, 18). *N. testâ ovato-subglobulosâ, apice exertiusculâ, lævigatâ, lineis nigris tenuè reticulatâ, albo-bifasciatâ; aperturâ semilunari; columellâ simplici, callosâ, albo-corneâ.*

Cette coquille, que nous avons trouvée parmi celles rapportées de la Morée, est parfaitement distincte de toutes ses congénères. Elle est ovale-obronde; la spire pointue est un peu saillante; on y compte quatre tours convexes, étroits, dont le dernier est plus grand que tous les autres; ils sont lisses et séparés par une suture simple et peu profonde; l'ouverture est semi-lunaire; le bord droit est simple et tranchant, le gauche est assez épais, sans aucune dentelure, et il se continue par une large callosité répandue à la base de la coquille. Cette callosité, ainsi que l'intérieur de l'ouverture, sont d'un blanc corné; à l'extérieur, la coquille est ornée d'un réseau assez régulier, à mailles fines, formées de linéoles d'un brun noirâtre; ce réseau est interrompu par deux fascies blanchâtres et transvarses. La longueur est de huit millimètres.

216. NATICA CRUENTATA Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 199, n.° 11. — *Nerita cruentata* Gmel. p. 3673, n.° 13. — *Id.* Dillw. Cat. t. II, p. 982, n.° 11. — Chemn. Conch. t. V, tab. 188, fig. 1900, 1901. — Payr. Cat. des Moll. et Ann. de Corse, p. 118, n.° 249.

Coquille fort commune dans toute la Méditerranée, et qui se distingue surtout de la *Natica millepunctata* par la manière dont elle est colorée; quant à la forme générale et aux accidens de l'ombilic, il existe en réalité très-peu de différence.

217. NATICA MILLEPUNCTATA Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 199, n.° 11. — Chemn. Conch. t. V, tab. 186, fig. 1862, 1863. — Encycl. pl. 453, fig. 6 *a. b.* — *Nerita Canrena, var.* β Gmel. p. 3669, n.° 1. — *Nerita canrena, var.* Linn., Mus. Lud. Utr. p. 674, n.° 383. *Fossilis.* — Brocchi, Conch. foss. subap. p. 296, n.° 1. — Sow. Genera of shells, fig. 4.

La parfaite analogie des individus vivans et fossiles de cette espèce est établie non-seulement d'après la forme, quelquefois un peu variable, mais aussi d'après la coloration dont on retrouve presque toujours des traces sur les individus fossiles. Très-abondant dans la Méditerranée, l'océan des Indes et au Sénégal; les fossiles se

Digitized by Google

trouvent avec non moins d'abondance en Italie, Sicile, Morée, aux environs de Perpignan, Dax, Bordeaux, dans les falune de la Touraine, aux environs de Vienne en Autriche, en Podolie et en Volhynie.

218. NATICA OLLA Marcel de Serres, Géogn. des terr. tert. pl. 1, fig. 1, 2.

Cette coquille, ordinairement confondue avec la *Natica glaucina*, en est parfaitement distincte; elle est ovale, déprimée, à spire courte et obtuse, composée de cinq tours aplatis, dont les premiers sont très-étroits; le dernier est très-convexe, largement creusé en dessous par un ombilic infundibuliforme; du fond de cet ombilic part une callosité qui s'élargit rapidement, et qui quelquefois est assez grande pour remplir l'ombilic tout entier: cette callosité est convexe et semblable à un petit bouton; l'ouverture est très-oblique à l'axe, semi-lunaire, plus haute que large; son bord gauche, très-épais dans toute la longueur de la callosité, s'amincit subitement immédiatement au-dessous d'elle; le bord droit est simple et tranchant; il est d'un brun clair en dedans; la surface extérieure est lisse et polie; on n'y voit d'autres stries que celles d'accroissement; elle est quelquefois blanche, d'un blanc rougeâtre, plus intense en dessus qu'en dessous; l'opercule est corné. Cette espèce, que l'on rencontre assez fréquemment dans la Méditerranée, se trouve fossile dans un grand nombre de localités; elle est dans le Plaisantin, aux environs de Perpignan, en Sicile, en Morée, aux environs de Bordeaux, Dax, Angers, faluns de la Touraine, aux environs de Vienne en Autriche et jusque dans les terrains tertiaires de la Volhynie et de la Podolie.

219. NATICA VALENCIENNESII Payr. Cat. des Ann. et Moll. de Corse, p. 128, n.° 250, pl. 5, fig. 23, 24.

Petite espèce globuleuse que l'on reconnait facilement par sa callosité ombilicale réduite à un petit filet tordu sur lui-même. Cette coquille est assez répandue dans la Méditerranée, et son analogue fossile se rencontre quelquefois dans les terrains récens de la Sicile.

220. NATICA NERITIFORMIS Desh. (voyez notre Pl. XXVI, fig. 10, 11). *T. testâ ovato-acutâ, oblongâ; spirâ brevi; ultimo anfractu magno, lævigato; aperturâ angustâ, semilunari; columellâ arcuatâ, latâ, callosâ; labro acuto, fragili.*

Coquille singulière, trouvée avec les Dicérates, les Nérinées et les Hippurites dans un sable vert qui appartient très-probablement, pour sa position géologique, au coral-rag ou à la craie inférieure.

Cette coquille, ambiguë en ce qu'elle présente assez bien la forme des Nérites, ne peut être cependant bien placée que parmi les Natices, à cause de sa grosse callosité columellaire. Elle est ovale-oblongue, subglobuleuse, à spire courte et

Digitized by Google

pointue; on distingue trois tours au sommet de la coquille, le dernier étant si grand qu'il la forme presque à lui seul. Ce dernier tour est lisse, globuleux, oblique; il se termine par une ouverture rétrécie, semi-lunaire, comparable, sous plusieurs rapports, à celle de notre Nérite angiostome provenant des environs de Paris; la columelle est épaisse, lisse, chargée d'une grosse callosité aplatie; son bord libre est arqué, fort épais et sans dentelure; le bord droit est mince et tranchant. Cette coquille, dont nous n'avons qu'un seul exemplaire sous les yeux, est une des premières du genre Natice qui soit mentionnée dans les terrains secondaires; car il n'est pas bien certain que les moules de coquilles que l'on rapporte habituellement à ce genre, et qui proviennent du Grès bigarré, lui appartiennent véritablement. Sa longueur est de deux millimètres et sa largeur de vingt-trois.

221. SIGARETUS HALIOTOIDEUS Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 208, n.° 1. — *Helix haliotoidea* Linn. *Syst. nat.* p. 1250. — Schræt. Einl. t. II, p. 176. — Gmel. p. 3665, n.° 252. — Le Sigaret, Adans. Sénég. p. 24, pl. 2, fig. 2. — Rumph. Amb. pl. 40, fig. R. — Gualt. Test. pl. 69, fig. F. — Knorr, Verg. t. VI, pl. 39, fig. 5. — Brookes, Introd. p. 130, pl. 8, fig. 211. — Dillw. Cat. t. II, p. 973, n.° 190. *Helix haliotoidea.* — Desh. Encycl. méth. Vers, t. III, p. 949, n.° 1. — Sow. Genera of shells, fig. 2. — Martini, Conch. t. I, tab. 16, fig. 151, 152. — *Fossilis* Brocchi, Conch. foss. subap. t. II, p. 303, n.° 5.

Ce Sigaret, que l'on trouve fossile dans les terrains subapennins, ne se rencontre plus, à ce qu'il paraît, dans la Méditerranée; il vit dans l'océan Indien et les mers d'Amérique. Une variété fossile existe aux environs de Bordeaux et dans les faluns de la Touraine.

222. BULLÆA APERTA Lamk. Anim. sans vert. t. VI, 2.° part., p. 30, n.° 1. — Cuv. Ann. du Mus. t. I, p. 156, pl. 12, fig. 1 *a. b.* — Chemn. Conch. t. X, tab. 146, fig. 1354, 1355. — *Bulla aperta* L. *Syst. nat.* p. 1183. — Schræt. Einl. t. I, p. 172, pl. 1, fig. 8 a, b. — Gmel. p. 3424, n.° 8. — Planeus, *De conch. min. not. app.* pl. 11, fig. F. G. — Gualt. Test. pl. 13, fig. E.E. — Fav. Conch. pl. 27, fig. F 7. — *Philine quadripartita* Ascan. Act. Stockh. 1772, pl. 10, fig. A. B. — *Bulla aperta* Brug. Enc. méth. Vers, t. I, p. 375. — Montagu, Test. brit. p. 208, vign. 2, fig. 1-4. — Dorset, Cat. p. 43, pl. 22, fig. 3. — Dillw. Cat. t. I, p. 477, n.° 14. — Bullée planicienne, Blainv. Malac. pl. 45, fig. 2. — *Bulla aperta* Sow. Genera of shells, fig. 1.

Coquille placée dans l'intérieur d'un animal beaucoup plus grand qu'elle; elle est blanche, transparente, roulée en oubliette et extrêmement fragile: elle n'est pas connue à l'état fossile.

Digitized by Google

223. BULLA STRIATA Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 33, n.° 3. — Brug. Encycl. méth. Vers, t. I, p. 372 et pl. 358, fig. 2 *a. b.* — Martini, Conch. t. I, tab. 22, fig. 202, 203, 204. — *Bulla ampulla, var.* β Schrœt. Einl. t. I, p. 175. — *Idem* Gmel. p. 3425, n.° 10. — Lister, Conch. pl. 714, fig. 72. — Gualt. Test. pl. 12, fig. F. Le Gosson, Adans. Sénég. pl. 1, fig. 2. — Seba, Mus. t. III, pl. 34, fig. 44. — Fav. Conch. pl. 27, fig. F 2. — *Bulla amygdalus* Dillw. Cat. t. I, p. 480, n.° 19.

Coquille très-commune dans la Méditerranée, et qui s'est trouvée fossile dans les terrains récens de la Morée et de l'île de Rhodes.

224. BULLA LAJONKAIRIANA Bast. Mém. sur les foss. de Bordeaux (Mém. de la Soc. d'hist. nat. de Paris, pl. 1, fig. 25). — *Bulla terebellata* Dubois de Montp. Conch. foss. de la Volhynie, pl. 1, fig. 8-12, 19-21.

Petite coquille mince et fragile qui appartient au genre *Bullina* de M. de Férussac, c'est-à-dire à celles des Bulles dont la spire est un peu saillante à l'extérieur. Cette petite coquille connue à l'état fossile en Italie, en Morée, aux environs de Dax et de Bordeaux, dans les faluns de la Touraine, aux environs de Vienne en Autriche, ainsi qu'en Volhynie et en Podolie, est actuellement vivante dans la Méditerranée.

225. HELIX ALGIRA L. *Syst. nat.* p. 1242. — Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 77, n.° 45. — Drap. Moll. terr. et fluv. de France, pl. 7, fig. 38, 39; pl. 13, fig. 13. — Fér. Hist. gén. des Moll. pl. 81, fig. 1.

Il ne nous a pas semblé nécessaire de donner la synonymie complète des espèces terrestres. Cette synonymie est assez bien établie dans l'ouvrage de Lamarck, dans celui de Draparnaud, ainsi que dans le Prodrome de M. de Férussac, etc., pour nous dispenser de la répéter ici.

Coquille très-commune dans toute l'Europe méridionale, et une de celles dont l'analogue fossile se montre dans les brèches osseuses qui bordent la Méditerranée. C'est dans cette dernière position géologique qu'elle a été observée par M. Boblaye dans les brèches de la Morée.

226. HELIX ASPERSA Mull. — Lamk. *loc. cit.* n.° 68. — Drap. *loc. cit.* pl. 5, fig. 23. — Fér. *loc. cit.* pl. 18, fig. 19; pl. 21 B, fig. 6, 7; pl. 24, fig. 3.

Celle-ci se trouve à la fois dans les régions froides, tempérées et méridionales de l'Europe: elle présente des modifications fort singulières dans sa forme et sa couleur, selon les lieux où on la rencontre; les variétés de la Sicile sont surtout remarquables par leur alongement, celles de la Morée le sont plutôt par leur volume et leur épaisseur.

Digitized by Google

227. HELIX VERMICULATA Mull. — Lamk. *loc. cit.* n.° 10. — Drap. *loc. cit.* pl. 6, fig. 7, 8. — Fér. *loc. cit.* pl. 37, et pl. 39 A, fig. 5, 6.

Celle-ci est comme l'*Algira:* on la rencontre principalement dans le midi de l'Europe, et surtout dans le bassin méditerranéen; on la trouve aussi bien en Espagne qu'en France, en Italie, en Sicile, en Morée, dans la Turquie d'Europe et sur toute la côte d'Afrique. Dans quelques localités on la trouve fossile dans les brèches osseuses.

228. HELIX POMATIA L. *Syst. nat.* p. 1244. — Lamk. *loc. cit.* n.° 8. — Drap. *loc. cit.* pl. 3, fig. 20. — Fér. *loc. cit.* pl. 21, et pl. 24, fig. 2.

Grosse coquille globuleuse qui est très-abondante dans toute l'Europe, depuis la Pologne jusqu'en Espagne, et depuis l'Espagne jusqu'à Constantinople, en embrassant tout le pourtour de la Méditerranée.

229. HELIX CINCTA Mull. — Fér. *loc. cit.* pl. 20, fig. 8; pl. 24, fig. 1. — Mich. Compl. de Drap. p. 17, n.° 22, pl. 14, fig. 2.

Cette espèce fut d'abord apportée par Olivier, qui la rencontra en grande abondance dans toute la Syrie. Depuis elle a été observée dans la Turquie d'Europe, en Morée, en Sicile, en Italie, aux environs d'Alger et dans le midi de la France, où elle est très-rare à ce qu'il paraît; elle est très-voisine de l'*Helix melanostoma*, qui en est peut-être une variété constante, produite par le climat.

230. HELIX OLIVETORUM Gmel. p. 3639, n.° 170. — Lamk. *loc. cit.* n.° 37. — Drap. *loc. cit.* pl. 13, fig. 8, 9.

Espèce que l'on ne rencontre que dans les parties méridionales de l'Europe, et son nom indique qu'elle habite les mêmes lieux que les Oliviers. Les individus qui viennent de la Morée sont pour la taille et la couleur semblables à ceux de France.

231. HELIX INCARNATA Mull. — Lamk. *loc. cit.* n.° 94. — Drap. *loc. cit.* pl. 6, fig. 30.

Jolie espèce mince et transparente, facile à reconnaître à son bord roux ou pourpré; on la trouve particulièrement dans les forêts des parties méridionales de l'Europe.

232. HELIX LUCORUM Mull. — *Helix mutata* Lamk. *loc. cit.* n.° 7. — *Helix castanea* Oliv. Voy. au Levant, pl. 17, fig. 1 A. B. — Fér. Hist. des Moll. pl. 21.

Il n'est pas douteux que l'*Helix mutata* est la même que l'*Helix lucorum* de Muller et de M. de Férussac.

Digitized by Google

Il convient donc d'adopter le nom du zoologiste allemand, puisqu'il a été le premier donné. Cette Hélice ne semble être qu'une variété constante de l'*Helix pomatia;* lorsque l'on compare en effet ces deux espèces, on reconnaît entre elles une si grande analogie, que l'on ne peut se défendre d'adopter l'opinion de Lamarck, qui pense qu'elles dépendent d'un même type; il serait facile de s'assurer de la justesse de cette opinion en cherchant à faire accoupler des individus de l'une et de l'autre espèce. Ce qui est assez remarquable et ce qu'on doit prendre en considération, c'est que l'*Helix pomatia*, telle qu'elle se trouve en France, se rencontre en Morée avec celle dont nous nous occupons en ce moment.

233. HELIX CARTHUSIANELLA Drap. *loc. cit.* pl. 6, fig. 31, 32. — Lamk. *loc. cit.* n.° 71.

Petite espèce déprimée, très-commune en France, en Italie, Sicile et Morée; elle vit dans les prairies.

234. HELIX PELTITA Fér. *loc. cit.* pl. 69, fig. 3.

Cette espèce a été nommée pour la première fois dans l'une des six livraisons que M. de Férussac vient de faire paraître, faisant suite à son Traité général des mollusques terrestres et fluviatiles. La figure qu'il en donne ne laisse rien à désirer sur les caractères de cette espèce, et nous y renvoyons. Cette espèce a des rapports avec l'*Helix planospira;* mais elle est toujours plus petite, plus globuleuse; son ombilic est proportionnellement moins ouvert; les bords de l'ouverture finissent, dans l'état adulte, par se réunir comme dans les Cyclostomes; elle est couverte d'un épiderme rugueux, duquel naissent des poils courts et rudes, disposés assez régulièrement en quinconce. Cette espèce paraît particulière à la Morée; nous n'en avons jamais vu dans d'autres localités.

235. HELIX STRIATA Drap. *loc. cit.* pl. 6, fig. 18-21. — Lamk. *loc. cit.* n.° 103.

Espèce très-variable et très-abondante dans toute l'Europe; le plus souvent elle est subplanorbulaire; quelquefois la spire s'élève, ce qui donne à l'espèce quelque ressemblance avec l'*Helix variabilis;* mais on la distingue toujours par la forme de l'ouverture, par les stries dont la surface est chargée, et par une coloration assez variable, mais qui lui est particulière.

236. HELIX PLANOSPIRA Lamk. *loc. cit.* n.° 48. — *Helix zonata* Fér. *loc. cit.* pl. 68, fig. 6 et 10.

Il est bien à présumer que l'*Helix setosa* de Ziegler et de Férussac, pl. 69 A, fig. 5, ainsi que l'*Helix Lefeburiana* de Férussac, ne sont que des variétés de l'*Helix planospira* de Lamarck. Nous leur trouvons en effet la même coloration,

Digitized by Google

la même forme, seulement dans les uns le test est corné ou subcorné, tandis que dans d'autres il est parfaitement calcaire. Ces variations tiennent sans doute aux localités qui sont plus ou moins favorables au développement de la matière calcaire de la coquille.

237. HELIX NATICOIDES Drap. *loc. cit.* pl. 5, fig. 26, 27. — Lamk. *loc. cit.* n.° 13. — Fér. *loc. cit.* pl. 11, fig. 17-20.

Cette espèce, très-reconnaissable par sa forme, offre un exemple de ce que nous disions tout à l'heure sur la précédente, c'est-à-dire que, selon les localités, le test devient plus ou moins solide; en général, les individus de la Morée et du midi de l'Italie sont plus épais que ceux que l'on trouve en France.

238. HELIX BARBATA Fér. *loc. cit.* pl. 66 (*), fig. 4.

Petite espèce qui, par sa forme, se rapproche de l'*Helix rangiana;* mais qui en diffère essentiellement par la forme de l'ouverture; elle a le bord simple, épais, renversé en dehors et arqué dans sa longueur. Cette espèce paraît assez commune en Morée.

239. HELIX SERPENTINA Fér. *loc. cit.* pl. 40, fig. 7. — Mich. Compl. de Drap. pl. 24, fig. 14, 15.

Jolie espèce d'Hélice que l'on ne trouve que dans le midi de l'Europe et dans les îles de la Méditerranée. On ignorait qu'elle vécût en France; c'est à M. Michaux, qui a mis tant de zèle et de persévérance dans ses recherches sur les mollusques de France, que l'on doit la connaissance de cette espèce dans la partie méridionale de notre pays.

240. HELIX VARIABILIS Drap. *loc. cit.* pl. 5, fig. 11, 12. — Lamk. *loc. cit.* n.° 65.

Aucune espèce ne mérite mieux le nom que lui a imposé Draparnaud; elle est en effet variable dans sa couleur et dans sa forme; si on veut la comparer avec l'*Helix maritima* et l'*Helix neglecta*, on s'aperçoit bientôt que ces trois espèces n'en doivent former qu'une seule: on voit par leur réunion toutes les variétés se nuancer les unes dans les autres, de telle sorte qu'il est absolument impossible d'indiquer un seul bon caractère pour les séparer. Si l'on prend les variétés de forme, on peut commencer une série avec des individus déprimés, et arriver par des nuances insensibles à des individus subtrochiformes; si l'on prend des variétés de couleur, on peut commencer par des individus blancs et terminer la série par d'autres presque noirs par l'addition successive de lignes transverses qui tendent sans cesse à s'augmenter et à se confondre.

Digitized by Google

241. HELIX ERICETORUM Mull. — Lamk. *loc. cit.* n.° 69. — Drap. *loc. cit.* pl. 6, fig. 16, 17.

Coquille très-commune en France, et qui paraît plus rare dans les parties chaudes de l'Europe; nous n'en avons trouvé qu'un petit nombre d'individus parmi les coquilles rapportées de la Morée.

242. HELIX ROZETI Mich. Cat. des coq. viv. d'Alger, pl. 6, n.° 16, fig. 17, 18.

La description et la figure de cette espèce, données par M. Michaux, sont suffisamment exactes pour la faire reconnaître; il nous suffit d'ajouter qu'un petit nombre d'individus ont été recueillis en Morée.

243. HELIX PIZANA Mull. — Lamk. *loc. cit.* n.° 61. — *Helix rhodostoma* Drap. *loc. cit.* pl. 5, fig. 14, 15.

Rien n'est plus commun que cette espèce sur tout le pourtour de la Méditerranée, ainsi que dans les îles de cette mer; elle est très-variable dans sa coloration, et nous en possédons un individu presque noir.

244. HELIX PYRAMIDATA Drap. *loc. cit.* pl. 5, fig. 6.

Coquille assez commune dans le midi de la France, en Italie et en Morée.

245. HELIX ELEGANS Drap. *loc. cit.* pl. 5, fig. 1, 2.

Il existe plusieurs variétés de cette espèce; les unes sont élancées et trochiformes, les autres sont beaucoup plus surbaissées et ressemblent davantage à certains cadrans; la plupart des individus sont blancs, d'autres ont une fascie brunâtre à la base des tours. Ces diverses variétés se sont rencontrées en Morée.

246. HELIX CÆSPITUM Drap. *loc. cit.* pl. 6, fig. 14, 15. — Lamk. *loc. cit.* n.° 68.

Coquille très-commune, que l'on rencontre très-particulièrement dans le midi de la France, en Sicile et en Morée; elle à plus d'une analogie avec l'*Helix variabilis;* elle est variable comme elle, et à peu près variable dans les mêmes degrés.

247. HELIX SPIRIPLANA Oliv. Voy. au Levant, pl. 31, fig. 8 A. B. — Fér. *loc. cit.* pl. 38, fig. 3 A. B.

Cette espèce était restée rare dans les collections. Rapportée du Levant par Olivier, on croyait qu'elle ne se trouvait qu'en Perse et en Turquie; elle a été trouvée depuis dans d'autres localités, et notamment en Morée. Elle présente quelques variétés de forme et de coloration; elle est déprimée, à spire sans ombilic; son ouverture très-inclinée est blanche, et son bord inférieur, très-aplati, est tranchant dans une petite partie de son étendue.

Digitized by Google

248. BULIMUS DECOLLATUS Brug. Encycl. n.° 49. — Lamk. Anim. sans. vert. t. VI, p. 121, n.° 17. — Drap. Moll. terr. et fluv. de France, pl. 4, fig. 27, 28. — Fér. *loc. cit.* pl. 140, fig. 1-8.

Cette espèce, très-commune dans toute l'Europe méridionale, offre plusieurs variétés assez constantes; l'une d'elles se trouve particulièrement en Morée : elle est cyliodracée, d'un blanc corné avec quelques taches blanches rougeâtres, indiquant les premiers péristomes. Le nom de cette espèce indique qu'elle peut, à un certain âge, détacher de sa spire la partie supérieure qui lui est devenue inutile; ce caractère, qu'il est très-facile de reconnaître dans cette espèce, se présente encore dans plusieurs autres, appartenant soit à ce genre, soit aux Clausilies ou aux Cyclostomes.

249. BULIMUS RADIATUS Drap. *loc. cit.* pl. 4, fig. 21. — *Helix detrita* Mull. Traité des vers, p. 101, n.° 300. — *Bulimus radiatus* Lamk. *loc. cit.* n.° 20. — *Helix radiata* Fér. *loc. cit.* pl. 142, fig. 6.

Ce Bulime, que l'on trouve assez fréquemment dans la France centrale et méridionale, a été également observé dans un grand nombre d'autres localités; on le connaît maintenant en Italie, en Morée, dans plusieurs îles de la Méditerranée, aux environs d'Alger et en Angleterre.

250. BULIMUS ACUTUS Brug. Encycl. n.° 32. — Drap. *loc. cit.* pl. 4, fig. 29, 30. — Lamk. *loc. cit.* n.° 30.

Coquille fort commune et non moins répandue que le *Bulimus decollatus;* elle est particulière aux parties méridionales de l'Europe.

251. BULIMUS VENTRICOSUS Drap. *loc. cit.* pl. 4, fig. 31, 32. — Lamk. *loc. cit.* n.° 31.

Celle-ci, peu différente de la précédente, se trouve dans les mêmes lieux.

252. BULIMUS CORNEUS Desh. (voyez notre Pl. XIX, fig. 11, 12). *B. testâ ovato-conicâ, basi subperforatâ, glabrâ, tenui, fragili, corneo-rubescente; anfractibus convexiusculis; labro simplici, basi reflexo.*

Ce Bulime a, par sa forme et sa taille, beaucoup d'analogie avec le *Bulimus radiatus;* mais il en diffère tellement par sa coloration et quelques caractères d'une assez grande valeur, que nous avons cru qu'il était nécessaire d'établir pour lui une espèce particulière.

Cette coquille est ovale-oblongue, conique; sa spire est plus longue que le dernier tour; elle est obtuse au sommet; on y compte neuf tours légèrement convexes, lisses, ne présentant d'autres stries que celles d'accroissement; le

Digitized by Google

dernier tour présente à la base une fente ombilicale très-étroite, cachée derrière le renversement du bord gauche; l'ouverture est médiocre, ovalaire, rétrécie supérieurement; elle est un peu oblique à l'axe longitudinal; la columelle est courte, se continue en un bord gauche fort mince, renversé en dehors; le bord droit est mince et tranchant, légèrement infléchi; toute la coquille est mince, transparente, d'une couleur de corne foncée et rougeâtre; cette espèce paraît rare, car nous n'en avons vu qu'un seul individu; sa longueur est de vingt millimètres et sa largeur de dix.

253. BULIMUS EMARGINATUS Desh. (voyez notre Pl. XIX, fig. 13, 14, 15). *B. testâ elongato-cylindricâ, apice acutâ; anfractibus subplanis, supernè irregulariter tenuè plicatis, ultimo anfractu basi perforato; aperturâ ovato-acutâ, apice unidentatâ, canaliculatâ; columellâ incrassatâ; labro albo-reflexo.*

Ce Bulime a quelques rapports avec le *Bulimus montanus*, dont il se distingue cependant avec facilité; il semble établir le passage entre les Maillots et les Bulimes; il est alongé, subcylindrique, pointu au sommet, un peu ventru dans le milieu; sa base est percée d'une fente ombilicale fort étroite, en partie cachée par le renversement du bord gauche; les tours de spire sont au nombre de neuf; ils sont à peine convexes, lisses, et, dans la plupart des individus, la suture est finement plissée; le dernier tour est court; l'ouverture qui le termine est ovale-pointue; elle est blanche; le bord gauche offre une sorte de pli comprimé qui s'étend, à l'extérieur, dans presque toute la longueur de la columelle. Le bord gauche est rétréci et renversé au-dessus de l'ombilic; le bord droit est épais, infléchi en dehors; l'extrémité supérieure du bord columellaire s'épaissit en une dent assez proéminente, décurrente dans la direction de ce bord, et qui, étant opposée à la terminaison du bord droit, forme avec celui-ci une gouttière ou une échancrure profonde qui forme l'extrémité supérieure de l'ouverture. Cette coquille est mince, transparente, d'un blanc grisâtre ou jaunâtre; elle est assez commune, à ce qu'il paraît, en Morée; on la trouve aussi en Sicile. Les plus grands individus ont vingt millimètres de long et sept de large.

254. ACHATINA ALGIRA Desh. — *Bulimus Algirus* Brug. Encycl. n.° 110. — *Helix Poireti* Fér. *loc. cit.* pl. 136, fig. 1-4. — *Agathina Poireti* Mich. Cat. des coq. viv. des env. d'Alger, pl. 9, fig. 19, 20.

Cette espèce est la plus grande des Agathines d'Europe; on ne la rencontre que dans les parties les plus méridionales: en Afrique, dans la plupart des îles de la Méditerranée, en Italie, en Sicile, aux environs de Constantinople; elle est mince, fragile, et son animal est jaunâtre. Cet animal, que nous avons observé et dont nous avons fait la dissection, est tout-à-fait semblable à celui des

Digitized by Google

Bulimes; les rapports de ces deux genres ne se montrent pas seulement dans les animaux, mais encore dans les coquilles, de telle sorte, qu'il existe certaines espèces que l'on peut placer indifféremment dans l'un ou l'autre de ces genres, et qui servent ainsi de passage entre eux. Ces observations, relativement aux Bulimes et aux Agathines, peuvent aussi se faire pour les genres Maillot et Clausilie, dont les caractères distinctifs ne sont pas mieux tracés que ceux des deux genres que nous avons précédemment cités; il n'est pas nécessaire de voir un bien grand nombre d'espèces pour se convaincre de la validité de nos observations; le petit nombre qui vient de la Morée est suffisant pour en attester la justesse.

255. CLAUSILIA RETUSA Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 113, n.° 3. — *Bulimus retusus* Oliv. Voy. au Levant, pl. 17, fig. 2 A. B.

Jolie espèce de Clausilie ornée d'un grand nombre de stries des plus élégantes par leur régularité; l'ouverture est pourvue de deux plis; l'un, supérieur et plus petit, s'avance jusque sur le bord; l'autre, profond et columellaire, est très-saillant et fort oblique. Cette espèce, qui fut trouvée d'abord en Perse par Olivier, vient d'être retrouvée en Morée.

256. CLAUSILIA TERES Lamk. *loc. cit.* n.° 7. — *Bulimus Teres* Oliv. *loc. cit.* pl. 17, fig. 6 A. B.

Espèce fort alongée, fort étroite, très-pointue au sommet, caractères qui lui ont valu le nom qu'Olivier lui a imposé; elle est d'un gris bleuâtre, opaque, striée longitudinalement, et son ouverture, brune à l'intérieur, est pourvue de deux plis enfoncés : l'un, très-petit, placé vers l'angle supérieur, s'avance en s'atténuant jusqu'auprès du bord; l'autre est plus profond, très-oblique, redressé et dépendant de la columelle. Cette coquille, rapportée d'abord par Olivier, a été trouvée en grande abondance en Morée et surtout dans les Cyclades, vivant d'une manière particulière : elle s'attache par masses aux rochers calcaires les plus blancs, et reste exposée à toute l'ardeur d'un soleil brûlant que l'homme est incapable de supporter, durant les jours les plus longs de l'été.

257. CLAUSILIA DENTICULATA Lamk. *loc. cit.* n.° 8. — *Bulimus denticulatus* Oliv. *loc. cit.* pl. 17, fig. 9 A. B.

Espèce fort remarquable, très-bien représentée dans l'ouvrage d'Olivier; son ouverture, blanche en dedans, a le péristome épaissi et dentelé dans tout son pourtour. Cette espèce paraît assez rare; car le nombre des individus rapportés est beaucoup moindre que celui des espèces précédentes.

258. CLAUSILIA CÆRULEA Desh. (voyez notre Pl. XIX, fig. 64, 65, 66). *C. testâ elongato-fusiformi, apice obtusâ et nigrâ, in medio inflatâ; anfractibus convexius-*

Digitized by Google

culis, ultimo anfractu profundè rugoso, supernè bipartito; aperturâ ovatâ, intùs fuscâ; columellâ bidentatâ, dente oppositâ in labro dextro.

Plusieurs personnes nous ayant assuré que cette coquille portait le nom de *Clausilia cærulea* dans la collection de M. de Férussac, nous l'avons conservé, quoiqu'en réalité l'espèce soit nouvelle, puisqu'elle n'a jamais été ni décrite ni figurée; elle a beaucoup d'analogie avec la *Clausilia teres;* elle reste plus petite; elle est plus renflée, et son ouverture offre quelques caractères qu'on ne voit pas dans l'autre. Cette coquille est alongée, fusiforme, renflée dans le milieu; son sommet obtus est noir, tandis que le reste de la coquille est d'un blanc bleuâtre ou grisâtre; elle est opaque, assez épaisse et solide; les tours, au nombre de treize ou quatorze, sont à peine convexes; ils sont lisses, si ce n'est le dernier, qui, dans le voisinage de l'ouverture, se charge de rides irrégulières et profondes; la base de ce dernier tour est divisée en deux tubercules presque égaux; l'ouverture est médiocre, à péristome continu, fortement réfléchi en dehors; elle est d'un brun clair en dedans, et terminée supérieurement par un angle aigu, moins profond que dans la plupart des espèces : cette ouverture est pourvue de trois dents; l'une, supérieure, contribue à former la gouttière du sommet; la seconde, columellaire, est très-profonde, se relève presque perpendiculairement à la base de la première, la troisième, que l'on n'aperçoit que dans le fond de l'ouverture, est appliquée le long de la face interne du bord droit, de manière à correspondre à l'intervalle des deux autres dents. Cette coquille, très-commune, vit, comme la précédente, sur les rochers éblouissans que forme le marbre de Paros, exposée à l'ardeur du soleil; sa longueur est de dix-huit millimètres et sa largeur de quatre.

259. CLAUSILIA MACULOSA Desh. (voyez notre Pl. XIX, fig. 67, 68, 69). *C. testâ elongato-fusiformi, ventricosâ, apice acuminatâ, fuscâ, albo-grisea, maculis longitudinalibus infernè notatâ; anfractibus apice striatis, alteris lævigatis, ultimo anfractu ad aperturam rugoso; aperturâ ovatâ, albâ, intùs tridentatâ; peristomate albo, reflexo.*

Coquille semblable par la forme à celle qui précède, mais fort différente par tous les autres caractères; elle est alongée, fusiforme, ventrue dans le milieu, composée de onze à douze tours, dont les premiers sont bruns et lisses, les suivans finement plissés et ceux du milieu parfaitement lisses; le dernier, beaucoup plus étroit que les précédens, est chargé de rides irrégulières dans presque toute son étendue; l'ouverture est blanche, ovalaire, à péristome continu et fortement réfléchi en dehors; l'extrémité supérieure de cette ouverture forme un angle assez profond, limité par une dent très-étroite, s'avançant jusque sur le

Digitized by Google

bord; au-dessus de cette dent, et sur la columelle, se trouvent deux plis très-inégaux; le supérieur, qui est le plus petit, se contourne fortement, de manière à se cacher derrière l'autre : dans le fond de l'ouverture, on voit un pli décurrent sur le bord droit, correspondant à l'intervalle qui sépare les deux premières dents columellaires. La couleur de cette coquille est d'un blanc jaunâtre ou grisâtre; elle est ornée d'un grand nombre de taches étroites ou de flammules longitudinales, d'un brun fauve et transparent. Cette espèce se trouve avec les précédentes; elle est longue de dix-huit millimètres et large de quatre et demi.

260. CLAUSILIA GRISEA, nob., pl. XIX, fig. 52, 53, 54. — *Testâ elongatâ, fusiformi, subcylindricâ, lævigatâ, albo-griseâ, fusco maculatâ; ultimo anfractu ad aperturam striato; aperturâ dilatatâ; columellâ biplicatâ; anfractibus convexiusculis, primis corneis.*

Cette Clausilie paraît beaucoup plus rare que la précédente, et se distingue très-facilement de toutes celles connues; elle est alongée, fusiforme, un peu cylindracée, plus ventrue que la plupart des espèces, et se rapproche par là de certains Maillots et particulièrement du *quadridens*.

Elle est alongée, fusiforme, composée de douze tours légèrement convexes : les deux premiers, qui forment le sommet, sont lisses et de couleur cornée; les quatre ou cinq suivans sont finement striés, ceux du milieu sont lisses, le dernier est finement et assez régulièrement strié vers l'ouverture; celle-ci est ovale, dilatée et terminée supérieurement par un angle aigu; elle est blanche en dedans; son péristome est continu, épaissi et fortement renversé en dehors; on voit deux gros plis sur la columelle; l'un, supérieur, lamelliforme, s'avance jusque vers le bord et forme un des côtés de la gouttière supérieure; le second est fort épais, un peu sinueux dans sa longueur et fortement contourné sur la columelle. La couleur de cette coquille est d'un blanc grisâtre, avec quelques taches nuageuses d'un gris plus foncé. Sa longueur est de dix-neuf millimètres et sa largeur de cinq.

261. PUPA QUADRIDENS Drap. *loc. cit.*, pl. 4, fig. 3. — Lamk. Anim. sans vert., t. VI, p. 109, n.° 17. — Lister, Conch. pl. 40, fig. 38. — *Turbo quadridens* Gmel. p. 3610, n.° 92. — Chemn. t. IX, pl. 112, fig. 965. — *Helix quadridens* Mull. *Vermes*, t. II, p. 107. — *Bulimus quadridens* Brug. Encycl. méthod. p. 351. — L'Antibarilet, Geoffr. Coq. p. 66, pl. 2. — Dillw. Cat. t. II, p. 879, n.° 152.

Ce Maillot est très-facile à reconnaître; car il est du petit nombre de ceux qui sont sénestres; on le trouve en France, dans les lieux ombragés, sous la mousse, et il vient d'être rapporté de la Morée.

Digitized by Google

262. PUPA TRIDENS Drap. *loc. cit.* pl. 3, fig. 57. — Lamk *loc. cit.* n.° 16. — Gualt. ind. test. pl. 4, fig. F. — *Helix tridens* Mull. Verm. t. II, p. 106. — *Turbo tridens* Gmel. p. 3611, n.° 93. — *Bulimus tridens* Brug. Encycl. méth. Vers, t. I, p. 350. — *Helix tridens* Fér. Hist. des moll. Prodr. n.° 453. — *Pupa tridens* Pfeiff. Syst. anord. p. 53, pl. 3, fig. 12. — *Turbo tridens* Montagu, Test. p. 338, pl. 11, fig. 2. — Dorset, Cat. p. 51, pl. 19, fig. 12. — Dillw. Cat. t. II, p. 877, n.° 149. — Schub. et Wagn. *Suppl. ad Chemn.* p. 178, pl. 235, fig. 4113. — Brard, Coq. de Paris, p. 88, pl. 3, fig. 11.

Après avoir examiné attentivement une grande espèce de Maillot rapportée de la Morée, qui pour le volume est au moins le double du *Pupa tridens* de Draparnaud, nous ne pouvons cependant le distinguer comme espèce, puisque, à l'exception de la taille, il a tous les caractères de celle à laquelle nous le rapportons à titre de variété. Les grands individus ont dix-huit millimètres de long et six de large.

263. PUPA DOLIOLUM Drap. *loc. cit.* pl. 3, fig. 41, 42.

Petite espèce que l'on rencontre assez rarement en France, dans les mousses, et qui a été également trouvée en Morée.

264. PUPA FUSIFORMIS Desh. (voyez notre Pl. XIX, fig. 55, 56, 57). *P. testâ elongato-angustâ, fusiformi, in medio inflatâ; apice acuminatâ, albo-griseâ, substriatâ; aperturâ elongato-acuminatâ, obliquâ; labro reflexo, intùs unidentato; columellâ unistriatâ, contortâ.*

Espèce fort singulière, qui participe encore plus que le *Pupa quadridens* aux caractères des Maillots et des Clausilies; elle est alongée, étroite, atténuée à ses extrémités; son sommet est pointu; la spire, alongée, est formée de treize tours légèrement convexes et lisses; le dernier, plus étroit que les précédens, se termine par une ouverture perpendiculaire à l'axe longitudinal. Cette ouverture étroite se termine, comme celle des Clausilies, par un angle supérieur. Le péristome n'est point continu; les deux parties dont il est composé sont jointes dans la longueur de l'avant-dernier tour par un bord gauche, mince et appliqué; le bord droit est épais, blanc, fortement renversé en dehors; il est pourvu, vers le tiers supérieur de sa longueur, d'une dent fort saillante, intérieure; à la base de la columelle s'élève un gros pli tordu, tout-à-fait comparable à celui de certaines Tornatelles. Cette espèce, dont nous n'avons trouvé qu'un seul individu mort, est d'un blanc grisâtre uniforme; sa longueur est de dix-neuf millimètres et sa largeur de quatre et demi.

Digitized by Google

265. SUCCINEA LEVANTINA Desh. (voyez notre Pl. XIX, fig. 25, 26, 27). *S. testâ ovato-oblongâ, tenuissimâ, fragili, pellucidâ; flavo-rubescente; spirâ brevissimâ, acuminatâ; ultimo anfractu amplissimo; aperturâ obliquâ; marginibus tenuissimis.*

Les caractères de cette espèce ne s'accordent avec aucun de celles qui sont jusqu'à présent connues; comme elle paraît propre aux parties orientales de l'Europe, nous lui avons donné le nom de *Succinea levantina*. Elle a quelques rapports avec la *Succinea amphibia* de Draparnaud; mais la spire est toujours beaucoup plus courte, et le dernier tour proportionnellement plus grand; elle est ovale-oblongue, pointue au sommet; elle est lisse ou striée par des accroissemens: elle est formée de quatre tours convexes, dont le dernier constitue à lui seul presque toute la coquille; il se termine par une ouverture ovale-oblongue, oblique à l'axe, à bords très-minces et tranchans. Cette coquille est très-mince et très-fragile, transparente, d'un jaune rougeâtre uniforme. On la trouve non-seulement en Morée, mais encore en Sicile et aux environs de Constantinople; elle a quatorze millimètres de long et six de large.

266. AURICULA MYOSOTIS Drap. Moll. de France, pl. 3, fig. 16, 17. — Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 140, n.° 9. — Fér. Prodr. p. 103, n.° 8. — *Auricula pygmæa* Blainv. Malac. pl. 37 *bis*, fig. 6. — *Fossilis* Marcel de Serres, Bull. des scienc. 1814, p. 18, pl. 1, fig. 9. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. II, p. 88, n.° 1.

Petite coquille très-abondante sur les plantes qui vivent sur les bords de l'océan européen et de la Méditerranée.

267. AURICULA BUCCINEA Desh. — Encycl. méth. Vers, t. II, p. 65, n.° 20. — *Voluta buccinea* Brocchi, Conch. foss. subap. t. II, p. 319, n.° 23, pl. 4, fig. 9.

On confondait avec l'*Auricula ringens* plusieurs espèces fort distinctes, et celle-ci, entre autres, que nous avons décrite dans l'Encyclopédie méthodique; elle se reconnaît à son volume, qui est plus considérable, et surtout à la forme des plis columellaires, qui diffèrent d'une manière notable de ceux de l'*Auricula ringens* véritable.

268. PLANORBIS MARGINATUS Drap. *loc. cit.* pl. 2, fig. 11, 12, 15. — *Helix complanata* L. *Syst. nat.* p. 1242. — Lister, Anim. angl. pl. 2, fig. 27. — Lister, Conch. pl. 143, fig. 42. — Gualt. Ind. pl. 4, fig. E E. — *Helix complanata* Schroet. Einl. t. II, p. 129. — *Ibid.* Fluss-Conch. p. 239, pl. 5, fig. 22-25. — *Id.* Chemn. Conch. t. IX, pl. 127, fig. 1121, 1122. — *Id.* Gmel. p. 3617, n.° 21. — Montagu, Test. p. 450, pl. 25, fig. 4. — Fav. Conch. pl. 61, fig. B 5. — *Planorbis umbilicatus* Mull. Verm. t. II, p. 160, n.° 346. — Swammerd. Bibl. nat. pl. 10, fig. 5. — Pfeiff. Syst. anord. p. 75, pl. 4, fig. 1, 2. — *Helix complanata* Dillw. Cat. t. II, p. 897,

Digitized by Google

n.° 64. — *Planorbis marginatus* Kickx, Moll. brab. p. 84, n.° 80. — Brard, Coq. de Paris, p. 152, pl. 6, fig 5. — Turton, Man. p. 107, n.° 88, fig. 88.

Les individus de cette espèce, rapportée de la Morée et que nous avons reçus depuis long-temps de la Sicile, forment une variété constante, toujours plus petite et proportionnellement un peu plus épaisse. On connaît cette espèce fossile en Italie.

269. LYMNÆA OVATA Lamk. Anim. sans vert. t. VI, p. 161, n.° 8. — *Lymnæus ovatus* Drap. *loc. cit.* pl. 2, fig. 30, 31. — Schroet. Fluss-Conch. pl. 6, fig. 3. — Pfeiff. Syst. anord. p. 89, n.° 4, pl. 4, fig. 21. — Brard, Coq. de Paris, p. 146, pl. 5, fig. 4, 5. — Kickx, Moll. brab. p. 57, n.° 69.

Coquille très-commune dans les ruisseaux de France et dans la plupart des eaux douces de l'Europe.

270. LYMNÆA PALUSTRIS Lamk. *loc. cit.* n.° 3. — *Lymnæus palustris* Drap. *loc. cit.* pl. 6, fig. 40-42, et pl. 3, fig. 1, 6.

Nous ne donnons pas ici la synonymie de cette espèce; elle est déjà assez complète dans Lamarck, et nous y renvoyons.

Coquille plus commune encore que la précédente, et qui présente quelques variétés assez constantes; les individus de la Sicile et de la Morée sont toujours plus petits.

271. PHYSA CONTORTA Mich. Compl. au Draparn. pl. 16, fig. 21, 22.

On doit la connaissance de cette espèce, assez voisine de la *Physa acuta* de Draparnaud, à M. Michaud, qui l'a fort bien caractérisée dans le complément des espèces de France qu'il vient de publier. La coquille rapportée de la Morée ressemble exactement à celle de France, et doit porter par conséquent le même nom.

272. VALVATA SPIRORBIS Drap. *loc. cit.* pl. 1, fig. 32, 33. — Brard, Coq. p. 187, pl. 6, fig. 15, 16. — Pfeiff. Syst. anord. p. 100, n.° 3, pl. 4, fig. 34. — Turton, Man. p. 13, n.° 115, fig. 115.

Petite coquille, qui ressemble par sa forme à un petit Planorbe, et qui appartient indubitablement au genre Valvée, puisqu'il a l'ouverture arrondie et fermée par un opercule; elle est assez commune en France et paraît plus rare en Morée.

273. CYCLOSTOMA ELEGANS Drap. *loc. cit.* pl. 1, fig. 5-7. — Lamk. Anim. sans vert. t. 6, p. 148, n.° 26. — *Turbo elegans* Gmel. p. 3606, n.° 74. — Lister,

Digitized by Google

Anim. angl. pl. 2, fig. 5. — *Id.* Conch. pl. 27, fig. 25. — Gualt. Ind. pl. 4, fig. A. — L'Elégante etriée, Geoffr. Coq. de Paris, p. 108, pl. 3. — *Nerita elegans* Mull. Verm. t. II, p. 177. — *Id.* Schrœt. Fluss-Conch. p. 366, pl. 9, fig. 15. — Montagu, Test. p. 342, pl. 22, fig. 7. — Dorset, Cat. p. 50, pl. 21, fig. 9. — Chemn. Conch. t. IX, pl. 123, fig. 1060 *e. d.* — *Turbo tumidus* Penn. Zool. brit. 1812, pl. 85, fig. 2. — *Turbo elegans* Dillw. Cat. t. II, p. 863, n.° 126. — *Cyclostoma elegans* Brard, Coq. de Paris, p. 103, pl. 3, fig. 7, 8. — Pfeiff. Syst. anord. p. 74, pl. 4, fig. 30, 31. — Kickx, Moll. brab. p. 69, n.° 86. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. II, p. 40, n.° 6.

Coquille des plus commune dans toute l'Europe tempérée et méridionale; les individus de la Morée sont généralement plus grands que ceux de France.

274. CANCELLARIA HIRTA Brocc. Conch. foss. subap. pl. 4, fig. 1 *a*, *b*. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. II, p. 188, n.° 20.

C'est l'une des plus belles Cancellaires connues; son analogue vivant n'a point encore été trouvé. Les individus de Morée sont plus petits que ceux d'Italie.

275. CANCELLARIA LYRA Brocc. *loc. cit.* pl. 3, fig. 8. — Knorr, Petref. t. II, pl. C 4, fig. 1. — Desh. Encycl. méth. Vers t. II, p. 182, n.° 6.

Très-belle espèce, fort commune en Italie, et qui paraît plus rare en Morée; car nous n'en avons trouvé qu'un seul fragment de cette localité.

276. FASCIOLARIA TARENTINA Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 121, n.° 8. — *Ibid.* Payr. Cat. p. 146, n.° 291, pl. 7, fig. 16. — Schub. et Wagn. Suppl. à Chemn. p. 105, pl. 227, fig. 4027, 4028. — *Fasciolaria tuberculata* Poli, Test. t. III, pl. 43, fig. 3, 4.

Coquille assez commune dans la Méditerranée, dont l'analogue fossile n'est point encore connu.

277. FUSUS LIGNARIUS Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 129, n.° 24. — *Murex lignarius* Lin. *Syst. nat.* p. 1224. — Gmel. p. 3552, n.° 98. — Bonan. Recr. 3, fig. 72. — Seba, Mus. pl. 52, fig. 4. — *Murex lignarius* Dillw. Cat. t. II, p. 734, n.° 106. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. II, p. 162, n.° 40. — *Fossilis* Brocchi, Conch. foss. subap. t. II, p. 426, n.° 50. — Poli, Test. t. III, pl. 48, fig. 16, 17. — Encyclop. p. 424, fig. 6.

Coquille très-commune dans la Méditerranée, et non moins commune à l'état fossile en Italie, Sicile et Morée.

278. FUSUS LONGIROSTER Brocc. *loc. cit.* pl. 8, fig. 7. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. II, p. 153, n.° 17.

Très-belle espèce de fuseau, dont l'analogue vivant n'est point encore connu; il se trouve fossile en Italie et en Morée.

Digitized by Google

279. FUSUS CLAVATUS Brocc. *loc. cit.* pl. 8, fig. 2.

Il existe dans la Méditerranée une espèce de Fuseau qui a une grande analogie avec celui-ci. Comme il reste toujours plus petit, nous ne le donnons pas comme le véritable analogue de l'espèce figurée par Brocchi, espèce connue d'abord dans le Plaisantin et récemment en Morée.

280. FUSUS SYRACUSANUS Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 130, n.° 25. — *Murex syracusanus* Lin. *Syst. nat.* p. 1224. — Gmel. p. 3554, n.° 104. — Encycl. pl. 423, fig. 6 *a*, *b*. — Payr. Cat. p. 147, n.° 393. — Schrœt. Einl. t. I, p. 533. — Chem. Conch. t. X, p. 253, pl. 162, fig. 1542, 1543. — Bonan. Recr. part. 3, fig. 80. — Fav. Conch. pl. 34, fig. D 8. — Poli, Test. t. 3, pl. 48, fig. 11, 12. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. II, p. 132, n.° 13.

Espèce assez commune dans la Méditerranée, trouvée sur nos côtes, sur celles de l'île de Corse, dans les mers de la Sicile et en Morée; son analogue fossile n'est point encore connu.

281. FUSUS ROSTRATUS Olivi, pl. XIX, fig. 9, 10. — *Fusus strigosus* Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 130, n.° 26. — *Murex rostratus* Olivi, Adriat. p. 153. — Gmel. Adriat. t. II, pl. 7, fig. 56. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. II, p. 131, n.° 12. — *Fusus aciculatus* Delle Chiaje *apud* Poli, Test. t. III, pl. 48, fig. 13. — *Eadem species, var. Murex lignosus, ibid.* pl. 48, fig. 18. — *Fossilis* Brocchi, Conch. foss. subap. t. II, p. 416, n.° 36, pl. 8, fig. 1.

Coquille répandue dans la Méditerranée et variable dans sa forme et sa grandeur. Il arrive souvent que l'un des sillons transverses, celui qui est en milieu des tours, s'élève en carène subdentée. Cette variété a été prise pour une autre espèce, mais on suit tous ses passages. L'espèce se trouve fossile en Italie, en Sicile, en Morée et dans les faluns de la Touraine.

282. FUSUS MINUTUS Desh. (voyez notre Pl. XIX, fig. 31, 32, 33). *F. testâ minimâ, ovatâ, utrinque attenuatâ, incrassatâ, longitudinaliter plicatâ, transversim tenuè striatâ, fulvâ; anfractibus convexis, angustis, ultimo caudâ brevi terminato; aperturâ angustâ, ovatâ; labro incrassato, intùs denticulato, violascente.*

Jolie petite coquille, qui paraît fort rare, et que l'on pourrait peut-être rapporter au genre Murex; mais comme elle n'a point de varice, il nous semble qu'elle convient mieux aux Fuseaux; elle est petite, ovalaire, renflée dans le milieu, pointue à ses extrémités; sa spire est courte, composée de cinq à six tours convexes, pourvue de plis longitudinaux légèrement obliques, rapprochés et traversés par un grand nombre de stries saillantes, régulières, presque égales, dont les deux premières, plus grosses, couronnent les tours de petits tubercules.

Digitized by Google

vers le dos; l'ouverture est très-petite, ovalaire, d'un brun rougeâtre, son bord droit légèrement épaissi est finement dentelé dans toute sa longueur : toute cette coquille est d'un brun noirâtre et foncé. La variété que nous signalons est remarquable en ce qu'elle est d'un blanc fauve et que les stries transversales sont ponctuées de brun, et les ponctuations sont placées au sommet des côtes longitudinales. Cette petite coquille, qui paraît fort rare, a six millimètres de long et deux de large.

285. PLEUROTOMA CORDIERI Payr. Cat. p. 144, n.° 287, pl. 7, fig. 11. — *Murex echinatus* Brocc. Conch. foss. subap. pl. 8, fig. 3.

Nous nous proposions de rendre à cette espèce le nom que Brocchi lui avait imposé, lorsqu'il la fit connaître à l'état fossile; mais comme il existe déjà un *Pleurotoma echinata* dans l'ouvrage de Lamarck, et qu'il faudrait faire des changemens dans une nomenclature adoptée, nous conservons le nom proposé par M. Payraudeau, et qui est consacré dans la plupart des collections. Le Pleurotome de Cordier est une coquille qui doit former avec quelques autres avoisinantes un groupe tout particulier dans le genre Pleurotome; il est à remarquer en effet que dans les espèces dont il s'agit l'échancrure du bord droit, au lieu d'être dans une partie quelconque de la longueur, est toujours placée sur la suture elle-même. L'espèce dont il est ici question se trouve assez fréquemment dans la Méditerranée, et à l'état fossile en Italie et en Sicile.

286. PLEUROTOMA BERTRANDI Payr. *loc. cit.* n.° 288, pl. 7, fig. 12, 13.

Petite coquille fusiforme, qui se trouve non-seulement dans la Méditerranée, mais aussi sur les côtes de France et principalement dans le golfe de Gascogne.

287. PLEUROTOMA VAUQUELINI Payr. *loc. cit.* n.° 289, pl. 7, fig. 14, 15.

Petite espèce qui a quelque analogie avec la précédente; mais que l'on distingue facilement par une fascie brune qui couronne ses tours; le bord droit est toujours épais, et l'ouverture fort étroite; elle est assez rare, et cependant elle se trouve sur un assez grand nombre de points de la Méditerranée.

288. PLEUROTOMA LEFROYI Mich. Bull. des sc. d'hist. nat. de Bord. t. II, n.° 4, fig. 5, 6.

Ce joli Pleurotome est voisin du *Cordieri* par sa forme et la position de l'échancrure; mais il doit former une espèce très-distincte que M. Michaud, dans l'opuscule que nous venons de citer, a très-bien caractérisée. On le trouve dans la Méditerranée. Nous possédons une espèce de la Sicile qui a la plus grande analogie avec celle-ci.

Digitized by Google

289. PLEUROTOMA FENESTRATA Desh. — *P. testâ elongatâ, fusiformi, fuscâ, angustâ; spirâ acuminatâ, longitudinaliter costatâ, transversim sulcatâ; costis sulcisque equidistantibus; anfractibus convexis, ultimo canali brevi terminato; labro intùs striato et dentato, supernè emarginato.*

On prendrait facilement cette coquille pour une variété du *Pleurotoma Vauquelini;* elle a en effet avec lui beaucoup de ressemblance quant à la taille et à la forme; elle est oblongue, fusiforme; la spire est pointue, plus longue que le dernier tour; elle est formée de huit tours très-convexes, un peu aplatis en dessus; ces tours sont pourvus de côtes longitudinales, comprimées, également distantes, sur lesquelles passent transversalement trois et quelquefois quatre sillons tranchans, distans, ce qui produit sur la surface de la coquille un réseau à grandes mailles carrées; le dernier tour se termine à la base par un canal court et étroit; l'ouverture est ovale-oblongue, brune en dedans; le bord droit, épaissi dans presque toute sa longueur, est garni d'une série de petites dents égales. La couleur de cette espèce est d'un brun grisâtre; les tours sont presque blancs au sommet, et les sillons transverses sont brunâtres. Cette coquille, assez rare, ne s'est trouvée jusqu'à présent que dans la Méditerranée; elle est longue de quinze millimètres et large de six.

290. PLEUROTOMA FILIBERTI Mich. Bull. d'hist. nat. de Bord. t. III, n.° 4, p. 2, n.° 2, fig. 2, 3.

Petite coquille ovale-oblongue, qui a du rapport avec les deux qui précèdent; mais dont la surface semble creusée à plaisir et avec une grande régularité d'un grand nombre de petites cavités semblables à celles d'un dé à coudre; elle est assez rare et n'a été observée jusqu'à présent que dans la Méditerranée.

291. PLEUROTOMA VILLIERSII Mich. *loc. cit.* n.° 3, fig. 4, 5.

Fort jolie espèce de Pleurotome, étroite, alongée, ornée de côtes longitudinales très-régulières, traversées à la base des tours par une large fascie brune et par un assez grand nombre de petites linéoles moins foncées. Une petite espèce que l'on trouva fossile en Italie, et qui a été nommée *Pleurotoma glabella* par M. Bonelli, nous paraît être l'analogue parfait de cette espèce.

292. PLEUROTOMA ALBIDA Desh. (voyez notre Pl. XIX, fig. 22, 23, 24). *P. testâ elongato-fusiformi, angustâ, albidâ, obliquè costatâ; costis longitudinalibus, regularibus; ultimo anfractu basi attenuato; aperturâ ovato-angustâ, supernè brevi emarginatâ.*

Petite coquille fusiforme, étroite, à spire pointue, composée de six tours convexes et étroits, sur lesquels sont disposées régulièrement des côtes longitu-

Digitized by Google

dinales et obliques, très-rapprochées et parfaitement lisses; le dernier tour est presque aussi grand que la spire, et se termine à la base par un canal court et large; l'ouverture est blanche en dedans, ovale-étroite, atténuée à ses extrémités; le bord droit est peu épais, simple et arqué dans sa longueur; son échancrure est peu profonde et un peu au-dessous de la suture. Cette petite coquille est toute blanche et toute lisse; elle paraît assez rare; elle a huit millimètres de long et trois de large.

293. PLEUROTOMA UNIFASCIATA Desh. (voyez notre Pl. XIX, fig. 34, 35, 36). *P. testâ elongato-angustâ, fusiformi, longitudinaliter costatâ; costis distantibus, arcuatis; anfractibus convexiusculis, in medio lineâ fuscâ latâ ornatis; aperturâ angustissimâ, albâ; columellâ basi fuscâ; labro incrassato, marginato, simplici.*

Petite coquille fort distincte des autres espèces du même genre; elle est alongée, fusiforme, à spire pointue, composée de cinq à six tours, sur lesquels on compte un petit nombre de côtes longitudinales un peu obliques et légèrement arquées dans leur longueur; sur leur milieu on voit une large fascie brune, nettement tranchée sur le fond blanc du reste de la surface; le dernier tour est atténué à son extrémité et terminé par un canal très-court; l'ouverture est extrêmement étroite, presque linéaire, blanche en dedans; la columelle est roussâtre à son extrémité; le bord droit est épaissi en dedans et en dehors; il est simple, et son échancrure, étroite et peu profonde, remonte obliquement. Nous n'avons vu qu'un petit nombre d'individus de cette espèce, qui paraît très-rare; elle a sept millimètres de long et deux et demi de large.

294. PLEUROTOMA FUSCATA Desh. — *P. testâ elongato-fusiformi, angustâ; apice acuminatâ, longitudinaliter costatâ; costis raris, distantibus; anfractibus planiusculis, longitudinaliter et transversim striatis, ultimo basi attenuato; aperturâ angustâ, brevi; labro acuto, lateraliter latè emarginato.*

Ce Pleurotome est alongé, fusiforme, étroit, partout d'un brun foncé uniforme, la spire est plus longue que le dernier tour; elle est très-pointue au sommet; et formée de dix tours peu convexes sur lesquels sont disposées régulièrement cinq ou six grosses côtes longitudinales, obtuses et épaisses; toute la surface présente un réseau de stries très-fines, longitudinales et transverses; les longitudinales sont moins régulières et moins saillantes, parce qu'elles sont produites par les accroissemens; le dernier tour est très-court, atténué à sa base; l'ouverture est brune en dedans, ovale-oblongue; son bord droit est mince, tranchant, et il est pourvu vers sa partie supérieure d'une large échancrure peu profonde et subtriangulaire. Cette espèce, assez rare, a treize millimètres de long et cinq de large.

Digitized by Google

295. PLEUROTOMA MULTILINEOLATA Desh. (voyez notre Pl. XIX, fig. 46, 47, 48). *P. testâ elongato-angustâ, fusiformi, apice acuminatâ, longitudinaliter costatâ, albidâ vel luteolâ, transversim multilineolatâ; lineolis fuscis, æqualibus, æquidistantibus; aperturâ angustâ; labro incrassato, simplici.*

Cette espèce est l'une des plus petites du genre: elle est alongée, étroite, fusiforme, à spire pointue, aussi longue que le dernier tour; les tours sont pourvus de côtes longitudinales, étroites, fort saillantes, simples et peu nombreuses; le dernier tour est atténué à son extrémité et terminé par un canal extrêmement court; l'ouverture est très-étroite, blanche; le bord droit, fort épaissi en dedans et en dehors, présente, vers son extrémité supérieure, une très-petite échancrure oblique et peu profonde. Cette coquille, d'un blanc laiteux, subtransparent, est ornée d'un grand nombre de fines linéoles transverses d'un brun pâle; dans quelques individus, dont on pourrait faire une variété, les linéoles sont d'un brun beaucoup plus foncé, sur un fond jaunâtre. Cette coquille, qui paraît assez rare, est longue de six millimètres et large de deux et demi.

296. PLEUROTOMA TENIATA Desh. (voyez notre Pl. XIX, fig. 37, 38; 39). *P. testâ elongato-fusiformi, lævigatâ, longitudinaliter costatâ, transversim fusco lineolatâ et basi luteo teniatâ; anfractibus convexiusculis, costis apice interruptis, subnodosis; aperturâ ovato-oblongâ, albâ; labro incrassato, simplici.*

Petite espèce fort élégante, fusiforme, moins étroite que les deux précédentes; sa spire est très-pointue, aussi longue que le dernier tour et composée de sept à huit tours convexes; des côtes longitudinales, obtuses, très-régulières, tronquées à leur partie supérieure, y sont disposées très-régulièrement; le dernier tour est terminé à la base par un canal fort court; l'ouverture est blanche en dedans; elle est ovale, atténuée à ses extrémités; son bord droit, médiocrement épaissi, est arqué dans sa longueur, et pourvu, un peu au-dessous de la suture, d'une très-petite échancrure. La coloration de cette petite coquille est fort élégante; elle consiste, sur un fond blanc, en deux ou trois linéoles brunes sur chaque tour, et sur le dernier en deux larges fascies d'un brun jaunâtre, bordées de chaque côté par une ligne brune, très-fine: souvent on remarque, au-dessus de la fascie supérieure, une petite tache brune dans l'intervalle de chacune des côtes. Cette petite espèce, un peu moins rare que la précédente, a sept millimètres de long et trois de large.

297. PLEUROTOMA INTERRUPTA Brocc. Conch. foss. subap. pl. 9, fig. 21.

Coquille fusiforme, variable et facile à reconnaître cependant par les stries tuberculeuses dont elle est chargée, ainsi que par le double bourrelet crénelé,

Digitized by Google

au fond duquel le suture est placée. Très-commune en Italie, cette espèce l'est aussi en Morée.

298. PLEUROTOMA TURRICULA Brocc. Conch. foss. subap. pl. 9, fig. 20.

Assez voisine de la précédente pour la forme, celle-ci s'en distingue à ses gros sillons lisses et transverses; elle se trouve dans la même localité que la précédente.

299. PLEUROTOMA VULPECULA Brocc. Conch. foss. subap. pl. 8, fig. 10.

Petite coquille, dont l'analogue vivant n'est connu que depuis peu de temps. Elle est de la Méditerranée; les individus fossiles sont connus en Italie et en Sicile; on ne les trouve que rarement en Morée.

300. PLEUROTOMA NANA Desh. (voyez notre Pl. XXIV, fig. 20, 21, 22). *P. testâ minimâ, ovato-oblongâ, extremitatibus attenuatâ; anfractibus angustis, longitudinaliter costatis et transversim tenuissimè striatis, ultimo spirâ majore; aperturâ angustâ, utrinquè acuminatâ; labro incrassato, supernè emarginato.*

Fossile en Morée, en Italie et en Sicile.

Cette coquille est l'une des plus petites du genre Pleurotome; nous la connaissons d'Italie et de Sicile, mais ne trouvant pas de description ni de figure qui lui convînt, nous nous déterminons à la faire connaître entièrement, puisqu'elle vient d'être rapportée de la Morée. Elle est subfusiforme, alongée, assez étroite; la spire ne forme que la moitié de sa longueur; on y compte six ou sept tours fort étroits, convexes, sur lesquels sont disposées très-régulièrement des côtes longitudinales, droites; ces côtes sont traversées par des stries transverses, très-régulières et très-fines, légèrement onduleuses; le dernier tour est peu prolongé à la base; l'ouverture est petite, très-étroite; la columelle est arrondie, à peine arquée dans sa longueur; le bord droit est épaissi en dehors, et son échancrure latérale est placée immédiatement au-dessous de la suture. La longueur de cette espèce est de six millimètres, sa largeur de deux.

301. PLEUROTOMA PAYRAUDEAUTI Desh. — *Pleurotoma vulpecula, var.* Brocc. Conch. foss. subap. pl. 8, fig. 1.

Brocchi a confondu cette espèce avec son *Vulpecula*, quoiqu'elle en soit parfaitement distincte; nous la connaissons vivante de la Méditerranée, et elle est fossile en Italie et en Morée.

302. CERITHIUM CRENATUM Brocchi, Conch. foss. subap. t. II, p. 442, n.° 69, pl. 10, fig. 2.

Digitized by Google

Très-belle espèce de Cérithe, dont on ne connaît pas l'analogue vivant, et qui est assez commune en Italie et en Morée.

303. CERITHIUM VULGATUM Brug. — *Murex alucoides* Olivi, Adriat. p. 153. — *Murex aluco var.* Gmel. p. 3561. — Schræt. Einl. t. I, p. 496, n.° 196. — *Cerithium vulgatum* Brug. Encycl. méth. Vers, t. I, p. 481, n.° 13. — Le *Goumier*, Adanson, Sénég. p. 156, tab. 10, fig. 3. — *Murex alucoides* Dillw. Cat. t. II, p. 751, n.° 148. — *Strombus nodosus* Schræt. Fluss-Conch. pl. 8, fig. 11, 12. — Seba, Mus. t. III, p. 142, pl. 50, fig. 83. — Bonan. Recr. part. 3, fig. 88. — Lister, Conch. pl. 1019, fig. 82. — Gualt. Test. pl. 56, fig. L. — Fav. Conch. pl. 39, fig. C 1. — Blainv. Malac. pl. 20, fig. 6. — *Fossilis*, *Murex alucoides* Brocchi, Conch. foss. subap. t. II, p. 437, n.° 65. — Scilla, de Corp. marin. lapid. pl. 16, fig. 8.

Coquille très-commune dans la Méditerranée; elle se trouve aussi au Sénégal, et nous en connaissons une variété de l'océan Indien; jusqu'à présent son analogue fossile ne s'est trouvé que dans les terrains subapennins, en Sicile, en Italie et en Morée.

304. CERITHIUM TURBINATUM Brocc. Conch. foss. subap. pl. 10, fig. 1.

Espèce très-distincte, et dont nous ne connaissons pas encore l'analogue vivant; elle est fossile en Morée et en Italie.

305. CERITHIUM BICINCTUM Brocch. Conch. foss. subap. pl. 9, fig. 13.

Ce Cérithe est très-distinct de ses congénères; il est connu à l'état fossile en Italie et en Morée; il a sur chaque tour deux rangées de petits turbercules.

306. CERITHIUM TRICINCTUM Brocc. Conch. foss. subap. pl. 9, fig. 23.

Quoique très-voisin du précédent, ce Cérithe en est très-distinct par plusieurs caractères; il a constamment sur chaque tour trois rangées de petites granulations, et sa columelle est munie d'un pli transverse assez gros.

307. CERITHIUM PERVERSUM Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 77, n.° 36. — *Cerithium maroccanum* Brug. Encycl. méth. Vers, t. I, n.° 34. — *Turbo maroccanus* Chemn. Conch. t. IX, pl. 112, fig. 958 *a*, *b*. — Payr. Cat. p. 142, n.° 285, pl. 7, fig. 7, 8. — *Murex granulosus* Brocc. Conch. foss. subap. pl. 9, fig. 18.

Ce Cérithe est du petit nombre de ceux dont les tours de spire tournent à gauche. La figure de Brocchi le représente très-exactement; il est vivant dans la Méditerranée et fossile en Italie et en Morée; il se distingue très-facilement du *Cerithium inversum*, qui se trouve fossile aux environs de Paris.

Digitized by Google

308. CERITHIUM SCABRUM. — *Murex scaber* Olivi, Adriat. p. 153. — *Cerithium lima* Brug. Encycl. méth. Vers, t. I, p. 495, n.° 33. — *Id.* Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 77, n.° 35. — *Murex reticulatus* Montagu, Test. brit. p. 272. — *Idem*, Dorset, Cat. p. 47, pl. 14, fig. 13. — Da Costa, Brit. conch. p. 117, pl. 8, fig. 13. — Dillw. Cat. t. II, p. 758, n.° 160. — Brocc. Conch. foss. subap. pl. 9, fig. 17 *a*, *b*. — *Cerithium Latreillii* Payr. Cat. des Moll. de Corse, pl. 7, fig. 9, 10.

En donnant un nouveau nom à cette espèce, M. Peyraudeau ne s'est sans doute pas souvenu qu'elle était depuis long-temps connue sous trois autres dénominations, et qu'elle était très-bien figurée dans l'ouvrage de Brocchi. Très-commune, cette coquille se trouve à la fois vivante dans l'Océan, la Méditerranée, et fossile en Italie, en Sicile et en Morée.

309. CERITHIUM BASTEROTII Desh. (voyez notre Pl. XXIV, fig. 25, 26). *C. testâ elongato-turritâ, plicato-nodosâ; anfractibus convexiusculis; costis apice acutis et transversim striatis; suturâ plicatâ, submarginatâ; aperturâ obliquâ, ovatâ, utrinquè attenuatâ.*

Coquille qui semble intermédiaire entre le *Cerithium vulgatum* et celle à laquelle nous donnons le nom de *vulgatulum;* elle est alongée, turriculée; sa spire est pointue et composée de onze à douze tours étroits et légèrement convexes, déprimés à leur partie supérieure, réunis par une suture superficielle, bordée en dessous d'un bourrelet très-plat, finement plissé; le reste de la surface des tours présente des côtes longitudinales, régulières, saillantes, tronquées à leur partie supérieure et terminées en pointe de ce côté; ces côtes, ainsi que les intervalles qui les séparent, sont traversés par des stries régulières, distantes et très-fines; à la base, le dernier tour est finement strié : deux stries un peu plus grosses sont légèrement tuberculeuses; l'ouverture est petite, ovalaire, anguleuse à ses extrémités; l'angle supérieur est formé par une petite gouttière, et l'inférieur par un canal court et profond, obliquement renversé en dehors; le bord gauche est assez épais et fort court; le bord droit est régulièrement arqué, il est peu épais, et tranchant à son extrémité. Cette coquille, commune en Italie et en Morée, n'avait point été jusqu'à présent signalée; car on ne peut la confondre avec le *Cerithium alucaster* de Brocchi (pl. 10, fig. 4), qui a avec celui-ci des rapports éloignés. Les grands individus de ces coquilles ont vingt-deux millimètres de longueur et huit de largeur.

310. CERITHIUM VULGATULUM Desh. — *C. testâ elongato-turritâ, apice acuminatâ; anfractibus angustis in medio carinato-tuberculatis, transversim tenuè striatis; striis inæqualibus subgranosis; ultimo anfractu basi sulcato et striato, sulcis granulosis; aperturâ ovatâ; labro incrassato.*

Digitized by Google

Ce Cérithe est très-voisin du *Cerithium vulgatum;* il est moins grand, d'une forme à peu près semblable; mais les accidens extérieurs que l'on remarque à la surface des tours l'en distinguent suffisamment. Il est alongé, turriculé, composé de douze à treize tours étroits, légèrement convexes, dont le milieu est occupé par une carène chargée de tubercules pointus; en dessus et en dessous de cette carène se montrent des stries fines et inégales, aplaties, subplissées, quelquefois un peu granuleuses; l'une d'elles, supérieure, placée au-dessous de la suture, est divisée en trois parties inégales, et chargée de tubercules obtus, subquadrangulaires; un autre sillon, à la base des tours, un peu au-dessus de la suture, est formé d'une rangée de granulations très-fines; la base du dernier tour offre à la fois trois sillons transverses, granuleux, dans les intervalles des stries inégales en nombre variable, mais simples; l'ouverture est médiocre, ovalaire, atténuée à ses extrémités; son angle supérieur est formé par un petit canal décurrent en dedans, entre deux petits bourrelets; le canal de la base est court, profond, renversé en dehors; le bord gauche est fort épais, court, calleux; le bord droit est épaissi à l'intérieur. Cette espèce, que nous connaissons fossile en Italie et en Morée, est longue de trente millimètres et large de onze; elle a presque toujours une varice opposée à l'ouverture.

311. CERITHIUM GRÆCUM Desh. (voyez notre Pl. XXIV, fig. 15, 16). *C. testâ elongato-turritâ, conicâ, apice acutâ; anfractibus angustis, planis, submarginatis, granulosis, transversim striatis, longitudinaliter subplicatis; aperturâ minimâ, subrotundâ, basi vix emarginatâ.*

Coquille parfaitement distincte de toutes celles du même genre; elle est alongée, conique, turriculée, assez étroite; sa spire, assez courte, est composée de douze tours très-étroits, aplatis, à suture crénelée, un peu enfoncée; leur surface présente des petits plis longitudinaux droits, dont le sommet et la base sont terminés par un petit tubercule, tandis que le milieu est traversé par deux ou trois stries très-fines; les tubercules supérieurs sont plus gros que les autres et forment une bordure crénelée à la partie supérieure des tours; le dernier est strié transversalement à sa base; il se termine par une petite ouverture arrondie, à peu près aussi haute que large, à columelle courte, ayant à sa base une échancrure superficielle et très-courte; cette échancrure ressemble à celles des espèces de Cérithes qui vivent dans les eaux saumâtres. Le bord droit est mince et tranchant; il est muni d'une échancrure peu profonde et latérale, et il se prolonge un peu, de manière à couvrir un peu l'ouverture. Cette petite coquille, commune, à ce qu'il paraît, dans les terrains tertiaires de la Morée, a vingt-deux millimètres de long et sept de large.

Digitized by Google

312. CERITHIUM ANGUSTUM Desh. (voyez notre Pl. XXIV, fig. 17, 18, 19). *C. testâ elongato-turritâ, angustâ, minimâ, acuminatâ; anfractibus convexis, costis longitudinalibus et striis transversis decussatis, aperturâ minimâ, ovatâ, basi latè emarginatâ.*

Fort petite espèce très-alongée, étroite, turriculée, formée de treize ou quatorze tours assez larges, convexes, à suture simple et très-fine; leur surface offre des petites côtes longitudinales, rapprochées, rendues tuberculeuses par le passage de quatre stries transverses, dont les deux supérieures sont les plus saillantes. On remarque sur le dernier tour quelques varices irrégulièrement placées; à la base, il n'existe que de très-petites stries transverses; l'ouverture est très-petite, ovalaire, un peu oblique; le canal de la base est remplacé par une échancrure large et peu profonde; le bord droit, très-mince, tranchant et fragile. Nous connaissons l'analogue vivant de cette espèce; il se trouve dans le Méditerranée; il est brun. Les individus fossiles viennent de l'île de Rhodes; ils ont dix millimètres de longueur et deux de largeur.

Observations sur le Genre NÉRINÉE.

Le genre Nérinée a été créé par M. Defrance. Il est sans aucun doute l'un des plus curieux que l'on puisse observer parmi les coquilles dont les types sont actuellement perdus. Ce genre, rapproché, sous certains rapports, de celui des Pyramidelles, en diffère très-essentiellement, et pourrait servir de liaison entre les Pyramidelles et les coquilles canaliculées à la base. Il renferme des coquilles alongées, turriculées, composées d'un très-grand nombre de tours de spire ordinairement étroits et obstrués à l'intérieur par des plis plus ou moins gros, plus ou moins nombreux, dépendans, soit de la columelle, soit du bord droit; ces plis, diversement contournés ou divisés, laissaient, dans certaines espèces, fort peu de place aux organes de l'animal, qui se trouvait passé, pour ainsi dire, à une sorte de filière. Dans les individus qui sont un peu entiers, la saillie des plis intérieurs diminue sensiblement vers le dernier tour, et disparaît en partie vers les bords de l'ouverture. Cette ouverture se termine à la base par un canal ordinairement court, assez profond, rejeté en arrière et assez semblable à celui des Cérithes. Dans quelques espèces, dont la spire est extrêmement longue et cependant très-étroite, le canal de la base paraît être très-court, ce qui donne à leur ouverture plutôt de la ressemblance avec celle des Turritelles. On sait que dans la plupart des coquilles turriculées la suture se fait sur le point le moins saillant et est ordinairement enfoncée et cachée; si le coquille est garnie de côtes transverses, ou si les tours sont creusés dans le milieu, c'est au-dessous d'une de ces côtes ou dans le milieu de l'excavation des tours que se montre la suture. Dans les Nérinées, au

Digitized by Google

contraire, la suture est portée dans presque toutes les espèces au milieu d'un bourrelet qui sert de limite à chacun des tours de spire; cette disposition se remarque particulièrement dans l'une des espèces que nous avons fait représenter pl. IV, fig. 1, 2.

Le genre Nérinée fut d'abord trouvé aux environs de Lisieux et près d'Auxerre, dans une couche d'oolite blanche, qui est la même que celle nommée coral-rag par les Anglais. Cette couche a en France, à ce qu'il paraît, une grande étendue. Nous l'avons retrouvée aux environs de Saint-Mihiel, renfermant aussi plusieurs espèces de Nérinées fort remarquables; depuis, ce même genre fut aussi observé à la montagne de Salève, en Suisse, et la plupart des géologues croient que cette localité appartient, comme les précédentes, à l'oolite blanche; mais de nouvelles observations, faites par M. Élie de Beaumont, sont venues infirmer cette opinion, et selon lui le mont Salève appartiendrait aux couches inférieures de la grande formation crayeuse. Si le fait est vrai, comme on ne pourrait guère en douter d'après les observations d'un savant si distingué, il en résulte du moins ce fait important pour la zoologie des anciennes couches de la terre, que les mêmes espèces passent en identiques de la formation jurassique à celle de la craie, et c'est là le seul exemple que l'on en puisse citer jusqu'à présent, la craie, dans le nord de l'Europe, se trouvant séparée des terrains qui sont au-dessous d'elle, non-seulement par la position géologique, mais encore par les fossiles qui se trouvent dans les deux sortes de terrains. Il est bien à présumer par analogie, que les terrains de la Morée, dans lesquels les Nérinées gisent avec des Dicérates, dépendent soit des parties supérieures de l'oolite, soit des couches inférieures de la craie.

Le seul moyen que l'on ait pour bien distinguer les espèces de Nérinées les unes des autres, consiste à mettre les plis à découvert en coupant les coquilles dans leur longueur. Ce moyen est indispensable; car, empâtés dans des calcaires plus ou moins durs, ou altérés à leur surface extérieure plus ou moins profondément, il est extrêmement rare de trouver les portions d'individus présentant, dans toute leur finesse, les accidens extérieurs qui servent habituellement à distinguer les espèces les unes des autres.

Parmi les espèces rapportées de la Morée, il est assez remarquable d'en voir une qui est identiquement la même que celle que nous avons découverte à Saint-Mihiel; des fragmens de la Dicérate ariétine, trouvés dans la même localité, et que nous avons aussi recueillis en France, nous ont fait naître l'opinion que le terrain dans lequel ces fossiles furent observés en Morée, était de la même époque géologique que celui de Saint-Mihiel; mais nous ignorons complétement si cette opinion coïncide parfaitement avec les faits géologiques observés.

Digitized by Google

313. NERINEA IMBRICATA Desh. (voyez notre Pl. XXVI, fig. 4, 5). *N. testâ turritâ, brevi, conicâ; anfractibus numerosis, angustis, longitudinaliter plicatis, subimbricatis; columellâ latâ, basi perforatâ, triplicatâ, margine dextro biplicato.*

Cette espèce n'a presque aucune analogie, quant à sa forme extérieure, avec celles du même genre; il a fallu que le seul exemplaire rapporté soit usé sur une de ses faces, pour nous convaincre qu'il appartenait réellement au genre Nérinée: il est de forme alongée, turriculée, conique; ses tours sont nombreux, ils semblent imbriqués les uns sur les autres; ils sont étroits, étagés et pourvus de plis longitudinaux en petit nombre, mais réguliers; leur suture, simple, est cachée au fond du petit canal qui sépare les tours entre eux; la surface extérieure paraît lisse; la columelle est large, perforée et creuse du sommet à la base; elle présente trois plis inégaux dans sa longueur; le supérieur est le plus grand; il est très-élargi à son sommet et étranglé vers sa base; celui du milieu est mince et fort saillant, tandis que celui de la base est conique et tranchant à son sommet; ces plis sont séparés entre eux par des espaces profonds et étroits. Les plis du bord droit sont beaucoup plus petits, minces et tranchans. Le premier, qui est le plus grand, est placé devant le deuxième columellaire, et le second est en dessous du troisième de la columelle. Cette disposition des plis est à peu près semblable dans la Nérinée de la Meuse que nous avons fait représenter au nombre des fossiles caractéristiques dans l'opuscule qui fait suite à la géologie de M. Rozet. En comparant les deux figures, on s'assurera facilement qu'elles représentent deux espèces parfaitement distinctes. La longueur de l'individu de Morée est d'environ quarante-cinq millimètres; mais son extrémité inférieure manque. Son diamètre est de vingt millimètres.

314. NERINEA NODULOSA Desh. (voyez notre Pl. XXIV, fig. 6, 7). *N. testâ elongato-turritâ, angustâ; anfractibus numerosis, angustis, in medio canaliculatis, utroque latere marginatis; margine convexo, regulariter noduloso.*

Nous avons fait représenter le plus grand fragment que nous avons pu trouver parmi les échantillons rapportés de la Morée. L'espèce se distingue très-bien des deux précédentes par plusieurs bons caractères : elle est alongée, turriculée; ses tours sont étroits, creusés dans le milieu par une gouttière étroite et assez profonde; ils sont limités de chaque côté par un bourrelet assez épais, convexe, divisé par des granulations régulières et assez grosses; la suture y est placée un peu au-dessous de la ligne médiane. Cette suture est un peu onduleuse; la base du dernier tour est presque aplatie, et on y remarque quelques stries concentriques. Les fragmens mutilés que nous avons eu à examiner, ne nous ont montré aucune trace d'ouverture; elle était probablement subquadrangulaire; la columelle est

Digitized by Google

peu épaisse, elle présente deux plis seulement, courts et triangulaires; l'un supérieur et plus petit, et l'autre, inférieur, est placé en partie sur le plancher des tours; le bord droit ne présente qu'un seul pli; il est submédian et placé presque en face du premier pli columellaire. Cette espèce paraît plus rare que les précédentes.

315. NERINEA SIMPLEX Desh. (voyez notre Pl. XXVI, fig. 8, 9). *N. testâ elongatâ, turritâ, lævigatâ; anfractibus planiusculis, angustis, numerosis; suturâ simplici; aperturâ subquadrangulari; columellâ biplicatâ, margine dextro simplici.*

On distingue facilement cette espèce de la précédente, quoique à l'extérieur elle ait avec elle de l'analogie: elle est alongée, étroite, turriculée, formée d'un assez grand nombre de tours lisses, peu excavés dans le milieu et présentant à peine le renflement marginal; la suture est simple et peu profonde; l'ouverture était probablement subquadrangulaire, autant qu'il nous est permis d'en juger par les individus en mauvais état que nous avons sous les yeux. Nous avons fait représenter un individu scié dans sa longueur et poli, et l'on voit à l'instant même que cette espèce est parfaitement distincte de celles que nous venons de décrire; il n'existe que deux plis columellaires: l'un supérieur, très-petit et très-obtus; l'autre inférieur, en partie placé sur le plancher des tours et très-grand, conique et obtus au sommet; le bord droit n'offre aucune trace de plis, il est simple dans toute son étendue. Cette coquille est longue de vingt et un centimètres et demi; elle a trente millimètres de diamètre à la base.

316. NERINEA DEFRANCII Desh. (voyez notre Pl. XXVI, fig. 1, 2). *N. testâ elongato-turritâ, acuminatâ; anfractibus numerosis, lævigatis, in medio excavatis, utroque latere marginatis; aperturâ subquadrangulari; columellâ biplicatâ, margine dextro uniplicato, plicis maximis simplicibus.*

Localités: Saint-Mihiel (département de la Meuse); Morée.

Depuis long-temps nous avons donné le nom du savant distingué auquel on doit la connaissance de ce genre, à l'une des espèces que l'on rencontre aux environs de Saint-Mihiel. Nous n'avions pas eu occasion de la faire connaître en détail; elle s'offre aujourd'hui, puisque les individus rapportés de la Morée sont tout-à-fait semblables à ceux que nous connaissions déjà. Cette espèce est très-alongée, turriculée, formée d'un grand nombre de tours de spire étroits, lisses, creusés en gouttière dans le milieu et bordés de chaque côté par un bourrelet simple, convexe, sur le milieu duquel on voit très-distinctement la suture. Cette suture est simple et linéaire; l'ouverture est alongée, assez étroite, un peu en forme de losange; la columelle est très-épaisse, creusée obliquement à sa base par un canal assez profond; elle présente, à l'origine du canal, un très-gros pli

Digitized by Google

oblique et séparé par une large gouttière; elle en présente un second, transverse, à son sommet. Nous n'avons pas vu le bord droit entier; mais il doit être mince, et il porte, un peu au-dessous de l'angle marginal, un gros pli obtus qui correspond à la gouttière qui est entre ceux de la columelle. D'après les individus de Saint-Mihiel, cette espèce pourrait acquérir près de deux décimètres de longueur; ceux de la Morée sont moins gros et moins longs. Les fragmens les plus grands ont neuf centimètres de long.

317. TRITON CUTACEUM Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 188, n.° 28; Encycl. p. 414, fig. 2, A. B. — *Murex cutaceus* Lin. *Syst. nat.* p. 1217. — Gmel. p. 3533, n.° 29. — Payr. Cat. des Ann. et Moll. de Corse, p. 151, n.° 303. — Martini, Conch. t. III, pl. 118, fig. 1885, 1886. — Schrœt. Einl. t. I, p. 495. — Lister, Conch. pl. 942, fig. 38. — Seba, Mus. t. III, pl. 52, fig. 10, 11. — Dillw. Cat. t. II, p. 697, n.° 32. — Peyr. Cat. p. 151, n.° 303. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. III, p. 1062, n.° 19. — Sow. Genera of shells, fig. III. — Poli, Test. t. III, pl. 49, fig. 5.

Coquille assez commune dans la Méditerranée, et que l'on trouve aussi dans la mer Rouge et l'océan Indien.

318. TRITON NODIFERUM Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 179, n.° 2. — Lister, Conch. pl. 960, fig. 13. — Mart. Conch. t. IV, p. 136, fig. 1284, 1286. — Payr. Cat. p. 150, n.° 300. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. II, p. 1065, n.° 2. — Poli, Test. t. III, pl. 49, fig. 9.

Cette coquille est l'une des plus grandes que l'on trouve actuellement dans la Méditerranée; ordinairement confondue avec le *Triton variegatum*, elle s'en distingue très-bien, comme Lamarck l'a remarqué le premier. Nous connaissons son analogue fossile provenant de l'Italie et de la Sicile.

319. TRITON TURRICULATUM Desh. (voyez notre Pl. XIX, fig. 58, 59, 60). *T. testâ elongato-turritâ, angustâ, fuscâ, aliquandò lutescente et fusco zonatâ; anfractibus convexis, longitudinaliter et transversim striatis, granulosis; varicibus depressis irregulariter dispositis; aperturâ albidâ, ovato-acuminatâ; labro incrassato, intùs tenuè denticulato.*

Ce joli Triton est un de ceux qui sont le plus turriculés ou alongés. Sa spire est plus longue que le dernier tour; elle est très-pointue et composée de dix tours légèrement convexes, dont la surface est irrégulièrement interrompue par des varices blanchâtres, pourvues d'une tache quadrangulaire d'un brun foncé; le dernier tour est terminé à la base par un canal court, un peu recourbé vers le dos; l'ouverture est ovale, blanche, rétrécie à ses extrémités; la columelle est accompagnée d'un bord gauche assez épais, saillant, aplati et d'un beau blanc;

Digitized by Google

la lèvre droite est bordée en dehors; la bourrelet est orné de trois taches brunes, quadrangulaires; en dedans il est blanc, et finement dentelé dans toute sa longueur; la surface extérieure est ornée de stries longitudinales et transverses, nombreuses et rapprochées, qui y produisent un très-grand nombre de granulations; la couleur est ordinairement d'un brun marron, uniforme, à l'exception des varices, qui, comme nous l'avons vu, sont blanchâtres; dans quelques individus, la couleur brune est très-pâle, et l'on remarque sur les tours une ou deux fascies transverses d'un brun plus foncé. Cette coquille, assez rare, n'a encore été trouvée que dans la Méditerranée; sa longueur est de vingt-deux millimètres et sa largeur de huit.

320. TRITON AFFINIS Desh. (voyez notre Pl. XXII, fig. 23, 24). *Murex pileare* Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 395, n.° 12.

D'après les recherches que nous avons faites sur le *Triton pileare* des auteurs, et après avoir lu attentivement ce que dit Brocchi de la coquille fossile à laquelle il donne ce nom, nous sommes resté convaincu qu'il avait pris pour l'analogue du *Murex pileare* de Linné, une espèce fossile qui en diffère sous plusieurs rapports et qui a des caractères suffisans pour en être distinguée. Nous en avons fait faire une figure très-exacte, et l'on pourra facilement comparer cette espèce fossile avec la vivante: nous lui avons donné le nom de *Triton affinis*, pour faire sentir ses rapports avec l'espèce dont nous le retranchons. Ce Triton, l'un des plus communs qui soient en Italie, se rencontre aussi en Morée et aux environs de Perpignan.

321. MUREX BLAINVILLEI Payr. Cat. des Ann. et Moll. de Corse, p. 149, n.° 299, pl. 7, fig. 17, 18.

Jolie espèce de rocher que l'on trouve particulièrement dans le Méditerranée, et que l'on distingue facilement de ses congénères par sa forme et sa couleur. La description et la figure de M. Payraudeau sont très-exactes.

322. MUREX LASSEIGNEI Desh.—*Purpura Lasseignei* Baster. Mém. de la Soc. d'hist. nat. t. II, p. 50, n.° 2, pl. 3, fig. 17. — *Purpura Edwardsi* Payr. *loc. cit.* p. 155, n.° 316, pl. 7, fig. 19, 20.

Nous préférons conserver à cette espèce le nom que M. Basterot, le premier, lui a donné. Quoique les deux auteurs dont nous donnons la synonymie aient rangé cette coquille parmi les Pourpres, nous pensons qu'elle doit être comprise de préférence parmi les Rochers, parce qu'elle en a tous les caractères extérieurs, et que son opercule est plutôt celui des Rochers que celui des Pourpres. Cette espèce se trouve vivante dans la Méditerranée et l'océan Africain, et fossile aux environs de Dax et de Bordeaux.

Digitized by Google

323. MUREX BRANDARIS Lin. (voyez notre Pl. XXV, fig. 10, 11). Linn. *Syst. nat.* p. 1214. — Born. Mus. p. 289. — Schrœt. Einl. t. I, p. 479. — Gmel. p. 3526, n.° 4. — La *Pourpre*, Rondelet, liv. II, p. 44. — Bonan. Recr. part. 3, fig. 281, 282. — D'Arg. Zoom. pl. IV, fig. C. — Knorr, Vergn. t. II, pl. 18, fig. 1, et pl. 22, fig. 4, 5. — Regenf. Conch. t. I, pl. 6, fig. 67. — Fav. Conch. pl. 38, fig. E 1. — Fab. Columna, Aquat. p. 60, fig. 7. — Roissy, Buff. Moll. t. VI, p. 52, n.° 3. — Olivi, Adriat. p. 162. — Dillw. Cat. t. II, p. 684, n.° 6. — Seba, Mus. t. III, pl. 78, fig. 10, 11. — Payr. Cat., p. 149, n.° 297. — Lieben, Ann. sc. nat. t. XIV, p. 177. — Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 157, n.° 2. — Lister, Conch. tab. 900, fig. 20. — Rumph. Mus. tab. 26, fig. 4. — Gualt. Test. tab. 30, fig. F. — Martin. Conch. t. III, tab. 114, fig. 1058, 1059. — Chemn. Conch. t. X, tab. 164, fig. 1671. — *Fossilis*, Mercati, Metall. vatic. p. 299, fig. 3. — Caluri, Atti di Siena t. III, pl. 9, fig. 5. — Brocchi, Conch. foss. subap. t. II, p. 389, n.° 2.

Il est aujourd'hui bien reconnu que le *Murex brandaris* est la coquille qui fournissait aux anciens leur belle couleur de pourpre. Ce ne serait pas seulement d'après le témoignage de Pline que cette opinion pourrait être arrêtée, mais par l'ensemble des faits qui ont rapport à l'animal capable de donner la plus belle teinture et d'en fournir la plus abondamment. Si on lit avec attention ce que Pline dit de la coquille produisant la pourpre, on reconnaît assez bien le *Murex brandaris* des auteurs modernes, lorsque déjà on est prévenu que c'est cette espèce que l'auteur latin a voulu désigner; sans cela on pourrait chercher inutilement à appliquer quelques-uns des caractères dont il parle à la plupart des mollusques qui peuvent aussi fournir une liqueur colorante. Les auteurs du renouvellement des lettres reconnurent assez bien le Rocher dont nous nous occupons à ce que Pline dit de la Pourpre. Les auteurs qui suivirent ne furent pas tous d'une opinion semblable, et l'on a vu Réaumur, après une discussion approfondie, présenter l'opinion nouvelle, que la pourpre des anciens était produite par une coquille qui vit uniquement dans l'océan Européen (*Purpura lapillus* Lamk.), et que l'on n'a point encore recueillie dans la Méditerranée. Cette opinion de Réaumur ne peut donc être adoptée, car, sans aucun doute, les anciens trouvaient près d'eux et en abondance le mollusque qui leur fournissait la pourpre. Notre savant ami, M. Bory de Saint-Vincent, dans son ouvrage sur les îles Fortunées, pense que les anciens allaient chercher dans ces îles une plante tinctoriale (l'orseille) qui y est très-abondante; et que c'est d'elle qu'ils tirèrent d'abord la belle teinture pourpre qui avait tant de valeur chez eux. Cette manière de voir, toute ingénieuse qu'elle nous paraisse, ne s'accorde point avec les faits tels que les auteurs anciens les rapportent. Pline, en effet, décrit avec exactitude les procédés employés pour retirer du mol-

Digitized by Google

lusque la belle couleur pourpre. Cette couleur a la propriété de s'imprégner d'une manière très-durable sur les étoffes de laine sans que ces étoffes aient subi aucune préparation. Pline indique même par quels moyens l'on peut obtenir divers degrés de teinture ou plutôt diverses qualités, selon certains procédés, on en trempant les étoffes dans la liqueur après que les plus fines et les plus chères ont été teintes. Il ajoute aussi comment les teintures les plus vulgaires s'obtenaient en prenant presque toute espèce de mollusques à coquille, et en leur faisant subir une préparation semblable à celle de la véritable Pourpre. Rien du récit de Pline ne peut s'accorder avec l'opinion de M. Bory de Saint-Vincent. Nous croyons donc qu'elle peut être mise au nombre des théories assez multipliées qui ont été présentées à diverses époques sur la Pourpre des anciens. Un fait important est dû à l'exploration de la Morée par la Commission scientifique, c'est celui qui a été recueilli par M. Boblaye. Ce savant distingué a observé dans les ruines d'une ville antique des amas considérables du *Murex brandaris*, amas qu'il crut d'abord être semblables à quelques-uns des dépôts les plus modernes que l'on rencontre épars dans les plaines basses de la Morée; mais ayant remarqué que ces amas de *Murex brandaris* étaient formés de cette seule espèce dont le test avait une altération particulière que ne présente pas celui des individus recueillis dans les dépôts modernes, ce savant demeura convaincu par l'ensemble de ces faits que ces amas étaient le résultat de la fabrication en grand de la teinture pourpre, dont ils étaient une preuve authentique. Plusieurs travaux historiques sur la Pourpre des anciens ayant été produits à diverses époques, il est inutile d'insister davantage sur un sujet à l'égard duquel nous ne pourrions répéter que ce qui était déjà su.

Le *Murex brandaris*, intéressant sous le rapport historique, ne l'est pas moins sous le rapport zoologique, à cause des nombreuses variations qu'il offre soit à l'état vivant, soit à l'état fossile. Lorsque l'on a sous les yeux un très-grand nombre d'individus provenant de diverses localités, on aperçoit une série de dégradations; c'est ainsi que les épines qui couronnent la spire deviennent de plus en plus courtes et finissent quelquefois par être réduites à de simples tubercules obtus et arrondis; le canal de la base, ordinairement très-long, se raccourcit lui-même progressivement et finit par n'avoir plus que la moitié de sa longueur habituelle.

Si ces variétés ne se présentaient que sur un petit nombre d'individus, on pourrait supposer qu'elles sont le résultat d'un accident; mais elles se répètent sur un grand nombre des mêmes localités, ce qui fait voir que la cause qui les produit s'est introduite profondément dans l'organisation. Si, après l'avoir envisagé sous le rapport des décroissemens, nous l'examinons dans les variétés où ces parties

Digitized by Google

s'accroissent, nous en trouverons qui, au lieu de deux rangs d'épines sur le dernier tour, en ont un troisième, placé entre les deux autres; dans d'autres variétés les épines de la base du canal deviennent fort grandes, et celles du dernier tour s'alongent aussi et se recourbent en arrière; les stries transverses, ordinairement très-fines, deviennent quelquefois plus profondes et finissent par se changer en de véritables sillons. Ces variétés assez tranchées que nous venons de signaler, se joignent par une foule de nuances individuelles qu'il serait impossible de décrire séparément, et qu'il suffit de voir une seule fois pour être assuré qu'elles constituent par leur ensemble une seule espèce susceptible de recevoir et de conserver des modifications assez profondes pour que le test lui-même en porte l'empreinte.

324. MUREX TRUNCULUS Lin. *Syst. nat.* p. 1215. — Born. Mus. p. 290. — Schrœt. Einl. t. I, p. 480. — Gmel. p. 3526, n.° 5. — Bonan. Recr. part. 3, fig. 271, 272. — Gualt. Test. pl. 31, fig. C. — Seba Mus. t. III, pl. 52, fig. 15, 16. — Knorr, Vergn. t. III, pl. 13, fig. 1, et t. V, pl. 19, fig. 6. — Fav. Conch. pl. 38, fig. D 2. — Poli, Test. t. I, pl. 1, fig. 16, et t. III, pl. 49, fig. 7. — Olivi, Adriat. p. 151. — Dillw. Cat. t. II, p. 684, n.° 7. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. III, p. 904, n.° 21. — Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 170, n.° 43. — Lister, Conch. tab. 947, fig. 42. — Mart. Conch. t. III, tab. 109, fig. 1018 à 1020. — *Fossilis*, Brocchi, Conch. foss. subap. t. II, p. 390, n.° 3.

Ce que nous venons de dire relativement aux variétés du *Murex brandaris*, peut s'appliquer presque entièrement au *Murex trunculus*, qui est aussi une des espèces les plus variables.

Nous avons douté pendant long-temps si certaines coquilles fossiles d'Italie étaient des variétés de l'espèce qui nous occupe. Pour nous en convaincre, il a fallu que nous trouvions parmi les coquilles vivantes rapportées de la Morée les variétés identiquement semblables aux fossiles; il a fallu aussi que nous ayons sous les yeux plusieurs variétés intermédiaires au moyen desquelles il nous a été possible de lier, dans leur ensemble, les diverses modifications de cette espèce. Ces deux Murex offrent les plus curieux exemples des nombreuses modifications que les coquilles peuvent éprouver par les circonstances locales d'habitation.

325. ROSTELLARIA PES PELICANI Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 193, n.° 3. — *Strombus pes pelicani* Linn. *Syst. nat.* p. 1207. — Penn. Zool. brit. t. IV, p. 122, pl. 75, fig. 94. — Martini, Conch. t. III, pl. 85, fig. 848 *a*, 850. — Born, Mus. p. 271. — Schrœt. Einl. t. I, p. 176. — Dorset, Cat. p. 46, pl. 15, fig. 7. — Olivi, Adriat. p. 148. — Poli, Test. t. I, pl. 2, fig. 23, et t. III, pl. 49, fig. 7. — Dillw. Cat. t. II, p. 658, n.° 4. — Da Costa, Brit. Conch. p. 136, pl. 7, fig. 7. — Mull.

Digitized by Google

Zool. dan. t. III, p. 10, pl. 87, fig. 1, 2. — Bonan. Recr. part. 3, fig. 85, 87. — Lister, Conch. pl. 865, fig. 20, pl. 866, fig. 21, et pl. 1059, fig. 3. — Gualt. Ind. pl. 53, fig. A, B, C. — Argenv. Conch. pl. 14, fig. M. — Seba, Mus. t. III, pl. 62, fig. 17. — Knorr, Vergn. t. III, pl. 7, fig. 4. — Fav. Conch. pl. 21, fig. D 1, D 2. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. III, p. 909, n.° 37 — *Fossilis*, Scilla, de Corp. mar. pl. 16, fig. 1. — Aldrov. Mus. metal. p. 844. — Brocchi, Conch. foss. subap., t. II, p. 385, n.° 1.

Coquille très-commune dans tout l'Océan et la Méditerranée, présentant aussi des modifications individuelles fort remarquables. Le jeune âge de cette espèce différant beaucoup de l'état adulte, Brocchi a donné ce jeune âge comme une espèce particulière de Pleurotome (*Pleurotoma gracilis*, pl. 9, fig. 16). Cependant il était assez facile de voir que cette coquille, extrêmement mince, n'était pas à l'état adulte, et qu'elle demandait à être soigneusement observée.

Les variétés qui se rencontrent fossiles en Italie et en Morée ne ressemblent point très-exactement aux coquilles vivantes de la Méditerranée. Le bord droit se prolonge en longues épines subcylindriques, tandis que dans les individus vivans ces épines sont larges à leur base, et assez souvent dans toute leur longueur.

326. STROMBUS MERCATI Desh. (voyez notre Pl. XXV, fig. 5, 6). *S. testâ ovato-turbinatâ, spirâ brevi, conicâ; anfractibus angustis, basi nodulosis, ultimo anfractu supernè tuberculis longiusculis conicis coronatu, in medio et ad basim biseriatim obscurè noduloso; aperturâ prælongâ, angustâ, basi profundè emarginatâ; labro incrassatu, obtuso, basi vix inflexu.*

Ce Strombe, l'un des plus grands que l'on connaisse à l'état fossile, a été représenté pour la première fois dans l'ouvrage de Mercati (*Metall. vatic.* p. 299, fig. 1); mais la figure étant faite à l'envers, on a de la peine à reconnaître l'espèce. Brocchi, dans sa Conchyliologie subapennine, a regardé cette coquille comme l'analogue du *Strombus fasciatus* de Linné. Il s'en faut bien cependant que ce *Strombus fasciatus* soit le même que celui-ci, et on peut facilement s'en convaincre en comparant soit les coquilles, soit même les figures de l'espèce vivante avec la fossile. Ce *Strombus fasciatus* de Linné a été nommé *Strombus bubo* par Lamarck.

Cette coquille est turbinée, oblongue; sa spire est courte, pointue, formée d'un assez grand nombre de tours étroits, dont la base est couronnée par un seul rang de tubercules; la suture est simple et onduleuse; le dernier tour est proportionnellement très-grand; il est conique, et son bord droit est peu dilaté en aile; il est un peu aplati en dessus et couronné sur la carène par un seul rang de grands tubercules coniques, obtus au sommet et un peu comprimés sur les

Digitized by Google

côtés; le reste de la surface est lisse; cependant vers le milieu du dernier tour, ainsi que vers la base, on remarque deux séries parallèles de tubercules arrondis en forme de pustules aplaties; l'ouverture est alongée, étroite; le bord gauche est largement étalé en une grande callosité, qui revêt toute la face inférieure de l'avant-dernier tour; la base de l'ouverture est terminée par une échancrure large et profonde, renversée vers le dos; la lèvre droite est très-épaisse, très-obtuse, renversée en dehors; elle n'est point prolongée à son sommet, et sa base, au lieu d'une échancrure profonde, comme dans la plupart des Strombes, ne présente qu'une très-petite inflexion, de sorte que dans cette espèce ce caractère essentiel aux Strombes s'efface et disparaît presque entièrement. Cette grande espèce se trouve en Italie, dans les faluns de la Touraine, ainsi qu'en Morée. Le seul individu rapporté de cette localité est beaucoup plus petit que tous ceux que nous avons vus jusqu'à présent. Les grands individus de cette espèce ont douze centimètres de longueur et quatre-vingts millimètres de largeur.

327. CASSIDARIA ECHINOPHORA Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 215, n.° 1. — *Buccinum Echinophorum* Lin. *Syst. nat.* p. 1198. — Gmel. p. 3471, n.° 9. — Mart. Conch. t. II, pl. 41, fig. 407, 408. — Born. Mus. vign. p. 238. — Schræt. Einl. t. I, p. 312. — *Cassidea echinophora* Brug. Encycl. méth. Vers, t. I, p. 437. — Bonan. Recr. part. 3, fig. 18, 19. — Lister, Conch. pl. 1003, fig. 68. — Gualt. Ind. pl. 43, fig. 3. — D'Arg. Conch. pl. 17, fig. P, et Zoom. pl. 3, fig. H. — Seba, Mus. t. III, pl. 68, fig. 18. — Knorr, Vergn. t. I, pl. 17, fig. 1. — Fav. Conch. pl. 26, fig. E 3. — Encycl. pl. 405, fig. 3. — Dillw. Cat. t. II, p. 586, n.° 9. — Blainv. Malac. pl. 23, fig. 2. — Payr. Cat. p. 152, n.° 305. — Sow. Genera of shells, fig. 1, 2. — Poli, Test. t. III, pl. 48, fig. 5, 6. — *Fossilis*, Brocchi, Conch. foss. subap. t. II, p. 326, n.° 4. — Scilla, De corp. mar. lapid. pl. 15, fig. 2. — *Junior Buccinum diadema* Brocchi, *loc. cit.* n.° 5, pl. 4, fig. 13.

Espèce très-commune dans la Méditerranée, et non moins commune fossile en Italie et en Sicile.

Brocchi, sous le nom de *Buccinum diadema*, a établi une espèce pour le jeune âge de celle-ci.

328. CASSIS SABURON Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 227, n.° 21. — Le *Saburon*, Adans. Voy. au Sénég. pl. 7, fig. 8. — *Cassidea Saburon* Brug. Encycl. méth. Vers, t. I, p. 420. — Bonan. Recr. part. 3, fig. 20. — Lister, Conch. pl. 1012, fig. 76. — Rumph. Mus. pl. 26, fig. C. — Gualt. pl. 39, fig. G. — Dillw. Cat. t. II, p. 594, n.° 22. — Payr. Cat. p. 154, n.° 309. — Poli, Test. t. III, pl. 48, fig. 3. — *Fossilis*, Scilla, De corp. mar. lap. pl. 16, fig. 2. — *Buccinum Saburon* Brocc. *loc. cit.* n.° 10.

Digitized by Google

Ce Casque se trouve quelquefois vivant sur les côtes de France dans le golfe de Gascogne; il est très-commun dans les mers du Sénégal, et il paraît plus rare dans la Méditerranée. On le trouve fossile en Italie et en Sicile, ainsi qu'aux environs de Dax et de Bordeaux.

329. PURPURA PATULA Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 236, n.° 3. — *Buccinum patulum* Lin. *Syst. nat.* p. 1202. — Bonan. Recr. part. 3, fig. 368. — Lister, Conch. pl. 989, fig. 49. — D'Arg. Conch. pl. 17, fig. H. — Fav. Conch. pl. 27, fig. D 4. — Adans. Sénég. pl. 7, fig. 3, le *Pakel.* — Knorr, Vergn. t. IV, pl. 24, fig. 1. — Dillw. Cat. t. II, p. 609, n.° 52. — Schub. et Wagn.; Martini, Suppl. p. 146, pl. 233, fig. 4087, 4088. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. III, p. 840, n.° 3. — Payr. Cat. p. 154, n.° 311. — Gmel. p. 3483, n.° 51. — Payr. Cat. p. 154, n.° 311. — Martini, Conch. t. III, tab. 69, fig. 758, 759.

Quelques auteurs ont cru que cette espèce était celle dont les anciens se servaient pour obtenir leur belle teinture de pourpre. Cette opinion, accréditée par Fabius Columna, a été adoptée sans examen par Lamarck; mais on ne peut douter aujourd'hui, d'après les recherches qui ont été faites à ce sujet, que la pourpre des anciens était retirée de la coquille connue actuellement dans nos méthodes sous le nom de *Murex brandaris*. Autant le *Murex brandaris* est commun dans la Méditerranée, autant le *Purpura patula* y est rare et d'un emploi plus difficile. Cette espèce se trouve aussi dans les mers du Sénégal et de l'océan Indien.

330. DOLIUM DENTICULATUM Desh. (voyez notre Pl. XXV, fig. 1, 2). *D. testâ ovato-oblongâ, utrinque attenuatâ, transversim regulariter sulcatâ, sulcis simplicibus, depressis, convexiusculis; aperturâ angustâ, ringente; columellâ in medio excavatâ, plicis tribus majoribus instructâ, alteris minoribus rugeformibus; labro regulariter denticulato, in medio incrassato.* — *Buccinum pomum* Brocc. Conch. foss. subap. p. 325, n.° 3.

Brocchi, conduit par une fausse analogie, a confondu, sous le nom de *Buccinum pomum*, deux espèces fort différentes, l'une vivante dans l'océan Indien, et l'autre actuellement connue fossile seulement dans les terrains subapennins de l'Italie et de la Morée.

Nous avons fait représenter l'individu fossile, et la figure ne laisse rien à désirer. En lui comparant des individus vivans, on s'apercevra facilement des nombreuses différences qui existent entre eux. Cette coquille est ovoïde; sa spire est courte, pointue, formée de huit tours étroits, dont le dernier est beaucoup plus grand que tous les autres réunis; ils sont légèrement convexes, séparés

Digitized by Google

par une suture un peu profonde; la surface du dernier tour offre une vingtaine de sillons transverses, convexes, déprimés, très-réguliers, dont les plus larges sont les médians. Ces sillons sont beaucoup plus nombreux que dans l'espèce vivante, où il n'en existe que dix ou onze; l'ouverture est étroite, grimaçante, un peu oblique; la columella, excavée dans le milieu, offre, dans cet endroit, trois gros plis transverses, inégaux et inégalement espacés; à côté de ces plis, ou plutôt en avant d'eux, on en remarque un assez grand nombre d'autres, beaucoup plus fins et en forme de rides; le bord gauche s'étale en une large callosité; il se relève à la base au-dessus d'une fente ombilicale très-étroite, et cette partie relevée du bord est profondément dentelée; le bord droit est fort épais; il est renversé en dehors comme dans certains Casques; mais ce qui est particulier, c'est qu'il est séparé en dehors du reste de la coquille par une inflexion profonde du test; inflexion qui correspond à l'épaississement intérieur du milieu de ce bord; il est aplati en dessous, pourvu, dans sa longueur, d'un double rang de dentelures, l'un sur le bord interne et l'autre sur le bord externe: ces dentelures sont égales et correspondent à la terminaison des cannelures extérieures dont le dernier tour est chargé; l'échancrure de la base est profonde et fortement relevée vers la dos. Cette coquille, assez rare, a quatre-vingts millimètres de long et cinquante de large.

331. DOLIUM GALÆA Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 259, n.° 1. — *Buccinum Galea* Lin. *Syst. nat.* p. 1197. — Gmel. p. 3469, n.° 2. — Martin. Conch. t. III, tab. 116, fig. 1070. — Born. Mus. p. 239. — Schrœt. Einl. t. I, p. 308, pl. 2, fig. 1. — Brug. Encycl. méth. Vers, t. I, p. 244. — Bonan. Recr. part. 3, fig. 183. — Lister, Conch. pl. 898, fig. 18. — Gualt. Ind. pl. 42. — Fav. Conch. pl. 27, fig. B 1. — *Buccinum galea* Dillw. Cat. t. II, p. 582, n.° 2. — Poli, Test. t. III, pl. 47, fig. 3, 4. — Payr. Cat. p. 156, n.° 314.

Coquille qui devient quelquefois grosse comme la tête, qui reste mince et légère à tous les âges; elle est assez abondante dans la Méditerranée, surtout aux environs de Smyrne. Son analogue fossile n'est pas encore connu.

332. COLUMBELLA RUSTICA Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 293, n.° 2. — Payr. Cat. des Ann. et Moll. de Corse, p. 164, n.° 329. — *Voluta rustica* Lin. *Syst. nat.* p. 1190. — Gmel. p. 3447, n.° 36. — Martin. Conch. t. II, tab. 44, fig. 470. — Born. Mus. p. 222. — Schrœt. Einl. t. I, p. 216. — Lister, Conch. pl. 424, fig. 44, pl. 426, fig. 46. — Gualt. Ind. pl. 43, fig. E, G, H. — Knorr, Vergn. t. VI, pl. 18, fig. 4. — Fav. pl. 26, fig. C 2. — Encycl. méth. pl. 305, fig. 2. — Dillw. Cat. t. I, p. 533, n.° 75. — Desh. Encycl. méth. Vers, t. II, p. 251, n.° 2.

Digitized by Google

Coquille fort commune dans toute la Méditerranée, et que l'on trouve souvent dans l'épaisseur des éponges; il existe une variété constante d'une forme beaucoup plus alongée, d'un fauve presque pur, et couronnée d'une série de petites taches blanches immédiatement au-dessous de la suture. On voit sur la columelle un petit sillon oblique divisant en deux parties inégales une petite callosité; ce petit caractère semble peu important, et cependant on le retrouve dans presque toutes les espèces du genre.

333. BUCCINUM PRISMATICUM Brocc. Conch. foss. subap. t. III, p. 337, n.° 20, pl. 5, fig. 7.

Très-belle espèce de Buccin, dont l'analogue vivant paraît perdu. On la trouve en Italie, en Sicile, en Morée et aux environs de Perpignan.

334. BUCCINUM NERITEUM Lin. *Syst. nat.* p. 1201. — Gmel. p. 3481, o.° 46. — Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 278, n.° 58. — Payr. Cat. des Ann. et Moll. de Corse, p. 164, n.° 328. — Born. Mus. p. 252, pl. 10, fig. 3, 4. — Schroet. Einl. t. I, p. 331. — Brug. Encycl. méth. Vers, t. I, p. 284. — Plancus, De conch. min. not. pl. 3, fig. 3. — Bonan. Recr. part. 3, fig. 212. — Gualt. Ind. pl. 65, fig. C I. Chemo. Conch. t. V, pl. 166, fig. 1602, 1, 2, 3. — Fav. Conch. pl. 11, fig. Q. — Olivi, Adriat. p. 144. — Dillw. Cat. t. II, p. 606, n.° 47. — Encycl. pl. 394, fig. 9. — Blaiov. Malac. pl. 24, fig. 4. — Poli, Test. t. III, pl. 47, fig. 9, 10, 11, *mala.* — *Fossilis*, Brocc. *loc. cit.* p. 334, n.° 15.

Coquille très-commune dans toute la Méditerranée, où l'on trouve aussi une variété qui est constamment plus petite et un peu plus déprimée. On la trouve fossile en Italie, en Sicile, en Morée et à Perpignan. Quoique cette coquille singulière présente à l'extérieur une forme fort différente de celle des autres Buccins, l'animal qui l'habite est pourtant semblable à celui des autres espèces du même genre; il a été représenté par M. Delle Chiaje dans ses mémoires sur les animaux sans vertèbres, publiés à Naples il y a quelques années.

335. BUCCINUM RETICULATUM Lin. Gmel. p. 3495, n.° 91. — Lamk. *loc. cit.* n.° 14. — Payr. *loc. cit.* n.° 315. — Brocc. *loc. cit.* n.° 19.

Espèce des plus abondante dans l'océan Européen et la Méditerranée, et que l'on trouve aussi au Sénégal. M. Basterot a donné, comme son analogue fossile, une espèce qui est fort distincte. Cependant cet analogue existe aux environs de Bordeaux; mais il est extrêmement rare: il est beaucoup plus commun en Italie et en Sicile, et il a été trouvé à l'île de Rhodes, dans un terrain tertiaire qui paraît très-nouveau. Nous ne donnons pas ici la synonymie de cette espèce; elle est trop connue pour présenter la moindre difficulté.

Digitized by Google

336. BUCCINUM LINNÆI Payr. *loc. cit.* p. 162, n.° 324, pl. 8, fig. 10, 11, 12.

Jolie espèce alongée, subturriculée, que l'on trouve abondamment dans toute la Méditerranée, et fossile en Italie et en Sicile.

337. BUCCINUM MUTABILE Lin. *Syst. nat.* p. 1201. — Gmel. p. 3481, n.° 45. — Lamk. *loc. cit.* n.° 22. — Payr. *loc. cit.* n.° 316. — *Fossilis*, Brocc. *loc. cit.* n.° 27, pl. 4, fig. 18, A. B.

Il est curieux d'étudier les diverses variétés de cette espèce, et on ne peut le faire d'une manière un peu satisfaisante qu'en rassemblant un grand nombre d'individus, soit fossiles, soit vivans, d'un grand nombre de localités; on voit alors que cette coquille, ordinairement lisse avec quelques stries serrées à la base du dernier tour, prend peu à peu de nouvelles stries et finit par en être entièrement couverte; la coloration n'est pas moins changeante, mais dans les limites qui sont déjà connues dans d'autres espèces; celle-ci est très-commune dans toute la Méditerranée, et non moins connue à l'état fossile en Italie, Sicile et Morée.

338. BUCCINUM SEMI-STRIATUM Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 651, pl. 15, fig. 15.

Ce Buccin, l'un des plus communs, n'est connu qu'à l'état fossile; cependant, comme on le trouve dans les terrains les plus récens de la Sicile et de la Morée, il est bien à présumer qu'il existe encore dans la Méditerranée; mais qu'il a échappé aux recherches des observateurs. Il est partout très-abondant et pourrait servir à caractériser l'étage supérieur des formations tertiaires. Nous le connaissons en Italie, en Sicile, en Morée et aux environs de Perpignan.

339. BUCCINUM TURBINELLUS Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 653, pl. 15, fig. 17.

Très-petite espèce assez rare, et dont l'analogue vivant n'est point encore connu; les individus trouvés en Morée sont plus petits que celui figuré par Brocchi.

340. BUCCINUM ANGULATUM Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 654, pl. 15, fig. 18.

Ce Buccin se distingue facilement du précédent, étant toujours beaucoup plus court et plus ventru. Les individus de la Morée sont aussi plus petits que celui représenté dans l'ouvrage du savant Italien.

341. BUCCINUM COSTATUM Desh. (voyez notre Pl. XXV, fig. 12, 13). *B. testâ oblongâ, utrinque attenuatâ, longitudinaliter costellatâ, transversim striatâ, sulcatâ;*

Digitized by Google

apertura angusta; columella supernè uniplicata, ad basim rugosa; margine dextro incrassato, intùs plicato. — An Buccinum d'Orbignyi? Payr. Cat. des Ann. et Moll. de Corse, pl. 8, fig. 4, 5, 6.

Il est bien à présumer que le Buccin vivant, décrit par M. Payraudeau sous le nom de *Buccinum d'Orbignyi*, n'est qu'une variété de celui que nous avons fait figurer et que nous allons décrire. La principale différence consiste en ce que les individus vivans sont toujours plus petits, que le dernier tour est proportionnellement plus court, et que les stries transverses sont plus fines et multipliées. Le *Buccinum costatum* est oblong, peu ventru, atténué à ses extrémités; sa spire est à peu près aussi longue que le dernier tour; on y compte sept à huit tours convexes, à suture très-fine et ondulense; ces tours sont pourvus de côtes longitudinales, très-régulières, traversées par des sillons transverses assez saillans, divisés par deux stries en trois parties inégales; ces sillons sont égaux, subtranchans, et l'on voit, dans les intervalles qui les séparent un réseau très-fin, produit par l'entrecroisement de stries longitudinales; l'ouverture est alongée, étroite; la columelle est arrondie; le bord gauche qui la suit se relève un peu au-dessus d'une très-petite fente ombilicale; à l'extrémité de la columelle on remarque quelques plis transverses, qui pourraient faire prendre cette coquille pour une Mitre ou une Turbinelle, si on ne s'apercevait qu'ils ne se prolongent pas; le bord droit est assez épais en dedans, et il est muni de gros plis transverses, dont les deux derniers, placés à son sommet, forment entre eux une petite gouttière décurrente. Les plus grands individus de cette espèce ont vingt-huit millimètres de long et treize de large.

342. BUCCINUM CALMELII Payr. *loc. cit.* p. 160, n.° 323, pl. 8, fig. 7, 8, 9.

Coquille très-commune dans toute la Méditerranée, ordinairement lisse, brune, avec deux fascies noirâtres sur le dernier tour; il en existe plusieurs variétés remarquables; l'une d'elles présente des côtes longitudinales plus ou moins multipliées, en conservant cependant la même coloration, les mêmes caractères de l'ouverture. M. Payraudeau a cru pouvoir réunir à cette espèce celle nommée *Buccinum dermestoideum* par Lamarck. Nous croyons qu'elle peut en être séparée.

343. BUCCINUM DERMESTOIDEUM Lamk. Anim. sans vert. n.° 47 (voyez notre Pl. XIX, fig. 49, 50, 51).

Nous donnons ici la figure de cette espèce qui nous paraît avoir des caractères suffisans pour la distinguer de la précédente; non-seulement elle est plus petite, mais encore elle a une coloration qui lui est propre; elle est ovale-pointue; sa spire est presque aussi longue que le dernier tour; elle est parfaitement lisse;

Digitized by Google

les sutures sont simples, et immédiatement au-dessous on voit une rangée de petites taches blanchâtres, irrégulières, alternant avec d'autres brunes ou d'un fauve clair; au-dessous de ces taches on voit une ligne brun foncé qui partage chaque tour en deux parties inégales; le dernier tour est pourvu de deux lignes brunes, semblables à le première. L'ouverture est petite, ovalaire; le bord gauche est brunâtre; le bord droit est blanc, finement dentelé à l'intérieur: ce bord est fort épaissi, surtout dans les vieux individus. Il existe une variété dans laquelle le dernier tour présente trois fascies brunes, transverses. Cette espèce est presque aussi commune que la précédente dans toute la Méditerranée.

344. BUCCINUM MACULOSUM Lamk. *loc. cit.* n.° 19. — Encycl. pl. 400, fig. 7. — Payr. *loc. cit.* n.° 317, pl. 7, fig. 21, 22.

Cette coquille, ovale-oblongue, vue par le dos, a quelque apparence de la Colombelle étoilée: quelques personnes ont cru que cette espèce appartenait au genre Pourpre, mais l'animal et son opercule ne laissent aucun doute: c'est un véritable Buccin; son analogue fossile est commun en Sicile.

345. BUCCINUM LACEPEDII Payr. *loc. cit.* n.° 325, pl. 8, fig. 13, 14.

Petite coquille brune, ayant quelques rapports avec le *Buccinum ascagnas* de Bruguière; elle a également beaucoup de rapports avec le *Buccinum angulatum* de Brocchi, mais elle ne peut se confondre avec lui. Elle est assez rare dans la Méditerranée.

346. BUCCINUM CUVIERI Payr. *loc. cit.* n.° 327, pl. 8, fig. 17, 18.

Petite coquille assez élégante et fort commune dans toute la Méditerranée; la figure et la description de M. Peyraudeau sont fort exactes: son analogue fossile n'est pas encore connu.

347. BUCCINUM ASCAGNAS Brug. Encycl. p. 275, n.° 42. — *Buccinum macula* Montagu, Test. brit. p. 241, pl. 8, fig. 4. — Payr. *loc. cit.* n.° 318, pl. 7, fig. 23, 24.

Coquille des plus commune dans la Méditerranée, à laquelle nous restituons le nom que Bruguière lui a donné le premier; la description que cet auteur en a donnée, ainsi que celle de M. Payraudeau, rendent maintenant cette espèce très-facile à distinguer.

348. BUCCINUM GERVILLII Desh. — *Mitra Gervillii* Payr. *loc. cit.* p. 165, n.° 332, pl. 8, fig. 21.

M. Payraudeau, trompé par une fausse apparence de plis columellaires sur cette coquille, l'a décrite comme une Mitre, quoiqu'en réalité elle appartienne

Digitized by Google

aux Buccins. Elle est assez rare dans la Méditerranée, et nous n'en avons vu, jusqu'à présent, qu'un petit nombre d'individus.

349. TEREBRA PERTUSA Bast. Terr. tert. de Bord. Mém. de la soc. d'hist. nat. de Paris, t. II, p. 52, n.° 6, pl. 3, fig. 9.

Espèce très-distincte de toutes celles qui sont connues vivantes; elle ressemble un peu au *Terebra murina*. M. Basterot l'a représentée dans son Mémoire sur les fossiles des environs de Bordeaux (pl. 3, fig. 9).

350. CONUS PONDEROSUS Brocc. Conch. foss. subap. pl. 3, fig. 1.

Ce Cône, ou plutôt une espèce voisine, très-difficile à distinguer, est cité non-seulement en Italie et en Morée, mais encore dans les faluns de la Touraine et aux environs de Vienne. Les individus provenant de ces deux localités pourront peut-être constitner une espèce particulière.

351. CONUS NOÉ Brocc. *loc. cit.* pl. 3, fig. 3.

Nous possédons un grand individu du *Conus Mediterraneus* qui présente la plus grande ressemblance avec l'espèce fossile désignée sous ce nom. Cette ressemblance n'est pas telle, cependant, que l'on doive regarder les deux espèces comme identiques; nous ne connaissons encore le *Conus Noé* qu'en Italie et en Morée.

352. CONUS VIRGINALIS Brocc. *loc. cit.* pl. 2, fig. 10.

Espèce remarquable, qui n'offre à sa surface extérieure que des stries distantes et transversee; la spire est très-courte et cependant très-pointue. Nous ne le connaissons qu'à l'état fossile en Italie et en Morée.

353. CONUS MEDITERRANEUS Brug. Encycl. méth. Vers, t. I, p. 702, n.° 92, pl. 330, fig. 4. — Seba, Mus. t. III, pl. 47, fig. 27. — Dillw. Cat. t. I, p. 409, n.° 106. — Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 494, n.° 113. — Schub. et Wagn.; Mart. suppl. p. 45, pl. 221, fig. 3064.

Cette espèce est celle qui vit actuellement dans la Méditerranée, où elle est, à ce qu'il paraît, fort commune; son analogue fossile, avec des traces non équivoques de coloration, a été recueilli en Morée dans des terrains très-modernes, et cependant anté-historiques. Le *Conus pelagicus* de Brocchi pourrait fort bien n'être qu'une variété de celui-ci.

354. CONUS MERCATI Brocc. *loc. cit.* pl. 2, fig. 5.

Ce Cône est un de ceux qui à l'état fossile présentent la plus grande taille. On le trouve en Italie et en Morée; son analogue vivant n'est point encore connu.

Digitized by Google

355. MITRA FUSIFORMIS Desh. (voyez notre Pl. XXIV, fig. 32, 33). *Voluta fusiformis* Brocc. Conch. foss. subap. t. II, p. 315, n.° 16. — *M. testâ elongato-turritâ, angustâ, lævigatâ; anfractibus numerosis, convexiusculis, ultimo basi obliquè substriato; columellâ incrassatâ, quinqueplicatâ, plicis obliquis subimbricatis.*

Brocchi a rapporté comme synonyme de cette espèce une figure de l'Encyclopédie qui en présente une fort distincte appartenant aux environs de Paris. Cette dernière a été nommée *Mitra elongata* par Lamarck. La confusion que l'on a faite des espèces citées et de celles des environs de Paris a été cause de graves erreurs de la part des géologues, qui ont voulu tirer de ces faits mal observés des inductions spécieuses, au moyen desquelles ils ont cru pouvoir rapprocher des terrains qui n'ont entre eux aucune analogie. La Mitre fusiforme est une coquille alongée, étroite, à spire longue, pointue, aussi longue que le dernier tour. Cette spire se compose de onze à douze tours assez étroits, peu convexes, à suture étroite et superficielle; ils sont lisses: le dernier tour, atténué à la base, offre au-dessus de l'échancrure qui le termine, un petit nombre de stries obliques, obsolètes, qui vont graduellement en se perdant depuis les supérieures jusqu'aux inférieures; l'ouverture est oblongue, étroite, très-rétrécie supérieurement; son bord droit est assez épais, simple dans toute son étendue; la columelle est large et épaisse, le bord gauche ne devient saillant qu'à son extrémité antérieure, au-dessus d'une fente ombilicale, étroite, limitée en dehors par un gros bourrelet décurrent; sur le milieu de cette columelle on compte cinq plis obliques, presque également espacés, tranchans à leur extrémité, subimbriqués, mais graduellement décroissant depuis le supérieur, qui est le plus gros, jusqu'à l'antérieur, que l'on voit à peine; l'échancrure de la base est étroite, oblique et assez profonde. Nous avons cru long-temps que l'analogue vivant de cette espèce ne se trouvait plus; il y a quelques années, nous en avons vu un seul exemplaire dans la collection de madame Dupont: les individus fossiles se trouvent en Italie et en Morée. Ils ont soixante millimètres de long et dix-huit de large.

356. MITRA LUTESCENS Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 312, n.° 37. — Payr. Cat. des Ann. et Moll. de Corse, p. 164, n.° 330, pl. 8, fig. 19.

Cette Mitre, ainsi que celle nommée *Mitra cornea* par Lamarck, paraissent appartenir à une seule et même espèce; elles ont en effet le même nombre de plis à la columelle; ces plis sont disposés à peu près de la même manière et sont aussi obliques dans l'une que dans l'autre; la coloration générale de la coquille ne présente que peu de différence; ce qui a servi à les distinguer, ce sont quelques stries transverses plus ou moins apparentes que l'on voit à la base des tours de la Mitre cornée et qui n'existent pas dans la *Mitra lutescens*. Cette espèce est

Digitized by Google

assez commune dans la Méditerranée, et il existe en Italie une espèce fossile qui a avec elle beaucoup d'analogie.

357. MITRA CORNEA Lamk. *loc. cit.* n.° 40. — Payr. *loc. cit.* n.° 33.

Si cette espèce doit être conservée, elle est plus rare que celle qui précède. Nous croyons, d'après ce que nous venons de dire, qu'on peut la regarder comme une simple variété de la *Mitra lutescens.*

358. MITRA DEFRANCII Payr. *loc. cit.* n.° 233, pl. 8, fig. 22.

Coquille assez commune et que l'on reconnaît à ses plis longitudinaux et à la ligne jaunâtre qui est au sommet des tours de spire; les plis de la columelle sont blancs et d'une forme particulière.

359. MITRA SAVIGNYI Payr. *loc. cit.* n.° 334, pl. 8, fig. 23, 24, 25.

Petite espèce subfusiforme, très-facile à reconnaître par la zone de petites taches oblongues que l'on voit sur le milieu des tours et à la partie supérieure du dernier. Cette petite espèce est assez rare et n'est point encore connue à l'état fossile.

360. VOLVARIA MILLIACEA Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 364, n.° 5. — Payr. Cat. des Ann. et Moll. de Corse, p. 168, n.° 337, pl. 8, fig. 28, 29.

Très-petite coquille d'un blanc jaunâtre, transparente, ayant cinq plis à sa columelle et présentant, lorsqu'elle est adulte, un bord droit, épais et obtus, semblable à celui des Marginelles, et non mince et tranchant comme celui des Valvaires. D'après ce caractère, qui est le seul distinctif des deux genres que nous citons, cette coquille doit faire partie du genre Marginelle.

361. CYPRÆA COCCINELLA Lamk. Anim. sans vert. t. VII, p. 404, n.° 66. — Encycl. pl. 356, fig. 1, B. — Payr. Cat. des Ann. et Moll. de Corse, p. 170, n.° 344.

On distingue cette Porcelaine du *Cypræa pediculus*, parce qu'elle n'a pas de sillon dorsal; elle présente quelques variétés de couleurs qui passent du rose brunâtre au rose pur. Elle est vivante dans l'Océan européen et fossile en Italie.

362. CYPRÆA RUFA Lamk. *loc. cit.* n.° 28. — Encycl. p. 353, fig. 1. — *Cypræa porcellus* Brocc. Conch. foss. subap. pl. 2, fig. 2.

Pour cette espèce, Brocchi a fait, comme beaucoup d'autres, c'est-à-dire, n'ayant point connu son analogue vivant, il lui a imposé un nom qui ne doit pas lui être conservé; nous sommes d'autant plus convaincu que la Porcelaine fossile est l'analogue de la vivante, que nous en avons vu qui avaient

Digitized by Google

conservé des restes de coloration; mais avant cela nous étions persuadé de leur parfaite analogie, car leurs formes extérieures, surtout celle de l'ouverture et de ses divers accidens, sont parfaitement semblables dans les individus vivans et fossiles.

Digitized by Google

NOTICE

SUR LES POLYPIERS DE LA GRÈCE.

PAR M. BORY DE SAINT-VINCENT.

On verra dans l'appendice où nous rangerons la Flore de Morée et des Cyclades selon les familles naturelles (voy. part. 2 du présent vol., p. 344), combien la Méditerranée est peu riche en Hydrophytes ou Cryptogames des eaux. Il en est de même pour les Polypiers. Malgré que l'industrie tire de cette mer des Éponges et du Corail en abondance, et que nos collections d'histoire naturelle s'embellissent d'assez élégantes espèces de Zoophytes et de Lythophytes qui en proviennent, le nombre de ces êtres ambigus, moins considérable dans le bassin qui sépare l'Europe de l'Afrique que sous les latitudes correspondantes dans l'Océan aux lieux convenablement situés, y diminue encore à mesure qu'on s'y enfonce d'Occident en Orient; il finit par se réduire presque à zéro sur les côtes d'Égypte, de Syrie et même dans les parties de l'Archipel que j'ai visitées. On a d'ailleurs vu, soit en plusieurs endroits de la relation de notre voyage, soit dans une note de la partie zoologique du présent volume (voyez p. 57), combien peu d'instans, malgré ma prédilection pour les productions de la mer, j'ai pu consacrer à leur recherche et à leur étude. M'en étant reposé pour l'histoire naturelle des eaux à des incapacités qui m'avaient été adjointes, ce n'est que par cas fortuit qu'il m'a pour ainsi dire été possible de descendre aux rivages dont j'avais confié l'exploration à des collaborateurs qui ne furent point aussi consciencieux et habiles que l'étaient ceux qui, presque toujours à mes côtés, ont si honorablement rempli leurs devoirs. Ce n'est guère que dans une excursion à Sapience, dans ma descente au cap Ténare, et sur quelques points du Golfe saronique, que je pus moi-même recueillir quelques productions maritimes, dont la partie la moins pauvre se trouvera cataloguée dans notre Flore. Lorsque je naviguai sur la mer Égée, la maladie de mes compagnons les mettant hors d'état de me seconder, je me trouvais avoir trop de choses à faire pour donner beaucoup d'attention à des objets dont l'exiguité qui en rendait la recherche difficile et le petit nombre n'offraient pas de résultats dignes d'être mis en balance avec ce que me promettaient les autres branches de la science. C'est alors plus que jamais que je regrettai qu'on ne m'eût point adjoint MM. Deshayes et Bibron. Le fond de diverses baies, qui aux alentours des Cyclades est disposé

Digitized by Google

pour nourrir quelques créatures marines, est presque exclusivement tapissé de Zostères, plantes qui ne permettent guère à quoi que ce soit d'y croître entre les touffes épaisses de leur feuillage serré; à peine quelques Flustres et Mélobésies en sont-elles parasites. Sur les rocs battus des flots le choc est trop grand pour que les moindres Corallines ou Sertulariées y puissent résister; ce sont ordinairement, lorsqu'ils ne sont pas entièrement dénudés, et que la vie commence à s'organiser à leur surface, des plaques ou croûtes calcaires et muqueuses qui les viennent revêtir. Ces croûtes, appliquées comme certains Lichens le sont à la cime des monts battus de la tempête, ont le plus grand rapport de contexture et de couleur avec certains Lythophytes, qui se contournent en mamelons un peu cérébriformes ou en crêtes irrégulières, et qui de passage en passage arrivent à la disposition rameuse. Lamarck (Syst. des Anim. sans vert., p. 334) en forma son genre Nullipore, *Nullipora*, qui fut adopté par Bertoloni (*Amœn. ital.*, p. 256 et suiv.); dans le suite l'illustre professeur du Muséum négligea ce genre, en le faisant rentrer mal à propos entre les Millépores (tome II de son Histoire des animaux sans vertèbres), encore que la loupe même n'y montre pas la moindre apparence de pores ou de cellules quelconques. Ces croûtes ne sont qu'une substance calcaire inorganisée, solide, polymorphe diversement colorée dans l'état de vie, passant au blanc mat de la chaux par la mort et la dessiccation, et dont Bertoloni dit *animal certe nullum*, aussi y avons-nous cherché inutilement des habitans avec le microscope. Cependant une mucosité particulière, souvent épaisse et bien évidemment animale, puisqu'elle est identique par la consistance et l'odeur avec celle qui découle des Gorgones, des Antiphates et de la plupart des Lythophytes, recouvre les Nullipores, qui ne sont point des êtres vivans, selon l'acception que le vulgaire donne au mot vivre, mais qui, n'étant pas non plus des corps bruts, comme les roches qui les supportent, rentrent nécessairement dans ce règne Psychodiaire, dont nous avons proposé l'établissement dans nos précédens écrits[1], et dont la réalité sera nécessairement reconnue quand certains dominateurs, qui traitent avec mépris tout ce qui ne sort pas de leur cerveau routinier, n'en imposeront plus dans les sciences à de timides disciples. Quoi qu'il en soit, Bertoloni eut encore raison, quand il réunit, sous la dénomination de *Nullipora calcarea* e, les *Millepora agariciformis*, *lichenoides* et *coriacea* des auteurs; mais il eut tort d'y réunir, comme de simples variétés, trois ou quatre espèces qui, pour se trouver dans les mêmes mers, n'ont pas autant de rapports entre elles que leur en trouve le savant italien. Celle pour laquelle nous proposerons de conserver le nom de *calcarea*, en y rapportant comme synonyme le *Millepora fucorum* d'Esper (*tab. XXIII*), est la plus simple de toutes; elle consiste en une couche mince, assez unie, muqueuse au tact, verdâtre dans sa cassure,

1. Voyez l'Encycl. par ordre de mots, et le Dict. classique d'hist. nat.

Digitized by Google

colorée des teintes du rose au pourpre luisant tant qu'elle est sous l'eau, et d'un aspect mat quand on l'en retire. C'est celle qui sur les récifs et contre les parois sonores des grottes de Sapience, des caps Malée, Ténare et d'Éole, dans l'île de Tino, produit l'effet qu'on a comparé poétiquement à des pierres précieuses parant les humides palais des Néréides. Aux endroits où leur support est inégal, anfractueux, tuberculeux, lobé ou mamelonné, les Nullipores, en couvrant chaque aspérité, prennent les formes qu'on leur voit dans Ellis, pl. 27, n.° 2; dans Solander, tab. 23, fig. 2, et dans Esper, 12. Nous en distinguons fort bien le *Nullipora calcarea* d'Ellis et Solander, pl. 3, fig. 13; le *globosa* d'Esper, tab. 13, et le *rubescens*, tab. 16, du même auteur, qui ont été confondus avec plusieurs autres sous le nom de *Millepora polymorpha* par Gmelin dans sa 13.e édition du *Systema naturæ*, p. 3789. A côté de ces espèces diverses, qui sont de toutes les mers, nous en citerons deux autres qui nous paraissent être nouvelles et que jusqu'ici nous possédons de Morée seulement.

1. Nullipore Trochanter, *Nullipora* (*Trochanter*) *globoso-polymorpha, ramis approximato-confertis breviusculis fissofurcatis, extremitatibus incrassato-subcapitatis*, Bory, pl. LIV, fig. 2, *a. b.* — Cette espèce, dont la figure *a*, de grandeur naturelle, donne une idée juste, a été recueillie parmi les brisans à Sapience et sur les côtes de Métana; sa couleur tirait au bleuâtre violacé fort pâle. L'extrémité de ses rameaux, grossis en *b*, rappelle plus ou moins la figure de l'extrémité supérieure d'un fémur humain. Elle est aussi commune en d'autres lieux, où on la pourrait confondre avec le *Millepora polymorpha v globosa* d'Esper, mais s'en distingue bien par son volume, qui est moindre, et ses teintes qui ne tirent point au vert jaunâtre; ses rameaux ne sont d'ailleurs jamais mamelonnés ou composés, ni aussi longs.

2. Nullipore articulé, *Nullipora* (*articulata*) *cespitoso-ramosa; ramis elongatis gracilibus subattenuatis cylindraceis, crustâ calcareâ irregulariter articulatâ* Bory, pl. LIV, fig. 1, *a. b.* — Ce Nullipore a quelque chose dans son air qui rappelle l'*Isis elongata* d'Esper, tab. 6. Mais ce n'est point une Gorgone dont la surface calcaire soit striée le moins du monde. On reconnaît bien ici une croûte en tout pareille à celle des espèces dont les expansions sont les plus simples. On dirait que dans ce cas la croûte s'est emparée de quelque frêle Hydrophyte pour s'en faire une sorte d'axe; aussi les rameaux demeurent-ils vides; des articulations, visibles seulement à la loupe, s'y font remarquer de distance en distance et servent à donner de la flexibilité aux ramules éparses et même à tout le Nullipore, qui serait autrement trop cassant. Sa couleur tire sur le violâtre vers la base, et se fond pour passer au blanc vers les extrémités. Cette espèce était extrêmement commune à Sapience.

Un autre Polypier nous a encore paru mériter qu'on le figurât. Il n'est pas nouveau, quelques auteurs l'ayant déjà mentionné; mais ce qu'ils en ont dit et représenté

Digitized by Google

est insuffisant. On en doit former un genre dont les caractères seront : croûte lamellaire très-mince et fragile, plicatile, ayant sa surface parsemée de tubercules épars, imperforés, presque microscopiques, et émettant de toute sa surface une mucosité translucide fort abondante. Nous proposons de le nommer TENAREA, parce que c'est au cap Ténare même que nous avons trouvé le Polypier par la description duquel nous terminerons le peu que nous avions à dire de ceux des Zoophytes de la Morée.

TENARÉE ONDULEUSE, *Tenarea (undulosa), albo-lutescens, lamellosa; lamellis undulato-tortuosis anastomosantibus complicatissimis* Bory, pl. LIX, fig. 3. — *Millepora globosa, lamellis tenuissimis, ascendentibus, variè tortuosis, densè invicem coalitis*, etc. Esper, 119, tab. 22. *Millepora decussata? Syst. nat.* XIII, 3789. — Soland. 47, tab. 23, fig. 9. — Esper, tab. 25 (par double emploi). — *An Millepora agariciformis?* Lamk., Anim. sans vert. t. II, p. 204. — La moins mauvaise des figures qu'on avait de cette belle espèce n'en donnait point une idée; elle est la première de celles d'Esper que nous avons citées. Ce n'était qu'artificiellement qu'elle put être confondue dans un même genre avec les précédentes, dont elle n'a ni l'aspect, ni la consistance, ni le port, ni l'habitat; elle forme d'abord au pourtour des petites saillies des roches toujours couvertes d'eau, mais près de la surface où la lame brise souvent avec fracas, des masses sphéroïdes qui s'étendent en pulvinules jusque près d'un pied de diamètre, bosselées, n'adhérant souvent plus en dessous aux pointes de roches qui l'avaient supportée dans la jeunesse, à surface inégale, mais d'un aspect fort élégant; ces masses, d'un à deux pouces d'épaisseur, sont fragiles et se cassent avec un petit craquement sous le main qui les presse ou le pied qui les foule; leur couleur est d'un beau jaune serin, quand le Nullipore est en vie et qu'il est tout enduit d'une mucosité semblable à du blanc d'œuf, quand on le sort de l'eau; les masses légères que forment les Ténarées deviennent blanchâtres en séchant, et se brisent alors avec beaucoup de facilité. Des lames minces de substance calcaire les composent et s'y contournent en s'anastomosant et se frisant pour ainsi dire à l'infini. Vues à une forte loupe, ces lames sont munies d'un léger rebord, qui les consolide un peu; quelques veines anastomosées et des verrues, semblables à celles des Mélobésies, s'y voient éparses. On a choisi en *b* l'un des morceaux qui en était le plus couvert, pour en donner une idée par un grossissement ordinaire, et pour montrer qu'il ne s'y trouve aucun pore. Les cellules résultant de l'entrecroisement des lames sont plus lâches et plus grandes à la partie inférieure des expansions, représentée en *c* et *d*; c'est alors le *decussata* des auteurs.

Nous ne répéterons point ici l'histoire de ces filles de l'Archipel que dans une multitude de livres, qui se copient à peu près textuellement les uns les autres depuis des siècles, on dit gagner leur dot en plongeant pour chercher des Éponges. Nous ne les avons point rencontrées, mais nous avons trouvé plusieurs espèces du

Digitized by Google

genre *Spongia* sur la côte de l'Argolide, et nous les avons soigneusement examinées; le travail que nous avions fait à ce sujet s'est égaré avec les figures qui l'accompagnaient et les échantillons préparés qui s'y trouvaient joints dans une petite caisse particulière, probablement durant la tyrannique et ridicule quarantaine qu'on a fait subir à nos collections dans le lazaret de Marseille. Nous ne pourrions le reproduire qu'imparfaitement de mémoire. Nous nous bornerons donc à dire ici que le *Spongia officinalis* se rencontre notamment en plusieurs points des côtes d'Argolide, à Krémidi, et que nous en avons trouvé de beaux individus dans l'anse de la presqu'île de Métana, où nous avions mouillé. Croissant contre les pentes des rochers assez profondément, elles y formaient des boules plus ou moins considérables, mais qui dépassaient rarement cinq pouces de diamètre. Leur couleur, dans l'état de plus grande fraîcheur, était noire avec une teinte ardoisée. Lorsqu'on les saisissait du plat de la main, un mouvement y était évidemment sensible, mais ce n'était point une véritable contraction aussi distincte qu'on serait tenté de la présumer d'après ce qu'on a constamment écrit depuis Pline sur les mouvemens des Éponges. Quand on les arrache, elles paraissent souvent se renfler davantage; mais ces mouvemens de contraction et de renflement imparfaits sont-ils un caractère d'animalité et ne viennent-ils pas de ce que la pression nécessaire pour saisir et enlever l'Éponge du lieu qui la supportait, en chasse ou en refoule de la mucosité interne et conséquemment en diminue ou en modifie la forme et le volume. L'Éponge vivante est composée du tissu élastique qu'on lui connaît sur nos toilettes et dans les collections, où elle ressemble néanmoins si peu à ce qu'elle est dans la mer, que les personnes les plus habituées à s'en servir ne les y sauraient reconnaître. Une humeur glaireuse, qui file en manière de glu, en remplit la totalité, pénétrant dans les moindres interstices de son feutre, comme le fait l'eau où nous la plongeons. Cette sorte de glu transparente y est contenue par une enveloppe corticale, dont les plaques d'Oscillaires étendues en automne sur les pavés de nos rues, les dalles de quelques lieux humides ou la terre du pourtour de certaines granges sous les gouttières, donnent une idée assez juste. Cette enveloppe muqueuse, lustrée, noire, et qu'aucun naturaliste n'a mentionnée ni étudiée, est la partie la plus curieuse du végétal, qu'elle rapproche de notre famille des Chaodinées et dont les prétendus courans des oscules n'ont jamais existé. Des erreurs d'optique ont donné lieu à tout ce qu'on a conté de ces courans, qui ne sauraient avoir que des causes mécaniques, et l'erreur qui s'accrédite à leur sujet, vient de ce qu'aucun des observateurs qui ont fait sonner si haut leur prétendue découverte, n'a travaillé sur des Éponges fraîches. Quand on a étudié celles-ci, on le reconnaît à l'instant. Tout individu ou fragment d'Éponge, sur lequel n'existe pas d'enduit noir luisant et muqueux, est mort depuis long-temps. Les pêcheurs ont soin de faire disparaître cet enduit,

Digitized by Google

après la récolte des Éponges, qu'ils entassent afin d'en laisser écouler la mucosité fétide; ils les foulent ensuite aux pieds, ayant soin de les laver et de les faire macérer, jusqu'à ce qu'à force d'avoir été fatiguées, il leur reste le moins d'odeur possible. C'est alors que, séchées, elles sont livrées au commerce. Juger de leur organisation dans cet état ou d'après ces morceaux de *Spongia dichotoma* et autres qu'on trouve abondamment jetées sur nos rivages océaniques, est comme si l'on voulait se faire une idée du *Canabis sativa* par un paquet d'étoupes, ou de la nature d'une poire par l'espèce de squelette qu'en a figuré Seba. C'est exactement ce qu'ont fait les personnes qui jusqu'ici ont écrit sur la nature, l'organisation et la vie des Éponges ainsi que sur les Polypiers flexibles. Il arrive parfois que des échantillons de collections conservent l'enduit cortical; mais Esper seul en a tenu compte dans ses planches 34, 35, 42 et 68. On le fait ordinairement disparaître, croyant nettoyer l'Éponge, comme les marchands de coquilles enlèvent à plusieurs de celles-ci le drap marin qui cache les couleurs auxquelles seules ils attachent de l'importance. A propos d'Esper et de ses planches, le *Fabago* d'Aristote (*lib.* 5, *cap.* 15) que cet auteur a figuré (*tab.* 26) comme une Tubulaire, et que Pline (*lib.* 32, *cap.* 8) appelait une sorte d'Alcyon, n'est qu'un amas de matrices de Mollusques dont le pourtour de la baie de Nevarin et les côtes du golfe de Messénie sont souvent jonchées par le flot qui en rejette en quantité. Il paraît provenir du *Murex brandaris*, dont la pourpre a plus haut occupé notre savant ami, M. Deshayes.

649296

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google